



◆ RAPPORT ANNUEL ◆
PRÉSENTÉ À SA MAJESTÉ LE ROI

EXERCICE 2004





◆ RAPPORT ANNUEL ◆
PRÉSENTÉ À SA MAJESTÉ LE ROI

EXERCICE 2004



◆ GOUVERNEUR

M. Abdellatif JOUAHRI

◆ COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

M. Abdeltif LOUDIYI

◆ CENSEURS

M. Mohamed MAHROUG

M. Brahim LISSER

◆ CONSEIL

M. Le Gouverneur

M. Aziz AKHENNOUCH

M. André AZOULAY

M. Mohamed BIJAAD

M. Zouhair CHORFI

M. Othman DEMNATI

M. Mohamed Saad HASSAR

M. Bouselham HILIA

JUIN 2005

RAPPORT SUR L'EXERCICE 2004

PRÉSENTÉ À SA MAJESTÉ LE ROI
PAR MONSIEUR ABDELLATIF JOUAHRI
GOUVERNEUR DE BANK AL-MAGHRIB

Sire,

En application de l'article 64 du dahir du 23 hija 1378 (30 juin 1959), j'ai l'honneur de présenter à
Votre Majesté le rapport concernant l'année 2004, quarante-sixième exercice de l'Institut d'émission.

Sire,

L'environnement international s'est caractérisé en 2004 par la dépréciation du dollar par rapport à l'euro et le redressement des marchés boursiers, ainsi que par le renchérissement du pétrole. Dans ces conditions, la croissance s'est globalement accélérée, bien qu'elle soit restée relativement modérée en Europe, principal partenaire du Maroc. Cette évolution s'est accompagnée d'un nouvel essor du commerce mondial et d'une inflation modérée, malgré l'apparition de quelques tensions qui ont amené certaines banques centrales à procéder à des relèvements de leurs taux directeurs. Quant à la situation de l'emploi, elle a cessé de se dégrader pour connaître même une amélioration dans certains pays.

Au niveau national, la croissance s'est poursuivie à un rythme soutenu, stimulée, comme en 2003, par la demande intérieure tant de consommation que d'investissement. Le produit intérieur brut a en effet marqué un accroissement de 4,2%, recouvrant une progression de 1,9% de la valeur ajoutée des activités primaires et, surtout, une expansion de 4,7% de celle des autres secteurs. Dans le même temps, le taux de chômage a baissé, s'établissant à 10,8% à l'échelle nationale et à 18,4% en milieu urbain. L'inflation est demeurée contenue, avec un taux de 1,5% reflétant, cette année, une évolution des cours des produits alimentaires comparable à celle des prix des autres biens et services.

S'agissant de la situation financière, elle a continué de se consolider grâce à la poursuite de l'évolution favorable des recettes touristiques et des transferts des Marocains résidant à l'étranger, ainsi que du flux des investissements étrangers, notamment au titre des privatisations. L'opération de cession de 14,9% du capital de Maroc Telecom sur les bourses de Casablanca et de Paris a, en effet, procuré un montant de près de 9 milliards de dirhams, ce qui a atténué le besoin de financement du Trésor. Ces évolutions ont contribué au renforcement de la position extérieure et influencé les agrégats monétaires et la liquidité du marché.

Pour ce qui est des finances publiques, les recettes ont marqué une hausse de 6,6% qui a concerné le produit des différentes catégories d'impôts, y compris cette année les droits de douane. En regard, alourdis par les charges occasionnées par la flambée des cours du pétrole, le tremblement de terre d'Al Hoceima et l'invasion acridienne, les dépenses ont enregistré une augmentation de 6,3%, liée davantage à l'accroissement des charges de fonctionnement et de compensation et, dans une moindre mesure, de celles d'équipement, le service en intérêts de la dette étant resté quasiment inchangé. Dans ces conditions, le déficit budgétaire a atteint 3,2% du PIB, en léger dépassement par rapport à l'objectif de 3% programmé par la loi de finances. Cependant, hors recettes de privatisation, le déficit s'est établi à 4,4% du PIB, niveau inférieur à celui de 4,8% observé en 2003 et à celui de 5,8% prévu par la loi de finances 2004. Le besoin de financement du Trésor ainsi que les paiements nets au titre de la dette extérieure ont été couverts par les recours au marché des capitaux. A cet égard, il convient de souligner que, contrairement à l'exercice précédent, le marché n'a pas connu de tensions notables durant l'année 2004, les taux d'intérêt ayant été globalement orientés à la baisse, ce qui a permis au Trésor de poursuivre son désengagement vis-à-vis du financement extérieur.

Bien que l'encours de la dette directe ait légèrement augmenté, le taux d'endettement global du Trésor, y compris les emprunts garantis, s'est amélioré, revenant de 80,4% du PIB en 2003 à 76,6% en 2004. Dans ce total, la dette extérieure directe et la dette garantie représentent respectivement près de 16% et 10% du PIB.

Au niveau des transactions avec l'étranger, la tendance à la dégradation de la balance commerciale s'est accentuée en 2004, en relation avec la persistance de facteurs défavorables tels que le renchérissement du pétrole, la diminution de l'offre des produits de la mer et l'intensification de la concurrence étrangère sur certains produits et ce, dans un contexte d'ouverture croissante de l'économie. De fait, les importations se sont inscrites en forte augmentation, de 14,8%, qui a concerné tant les produits liés à la production, notamment le pétrole, que les biens de

consommation. En regard, les exportations, qui avaient fléchi de 2,9% en 2003, ont globalement marqué une hausse limitée, de 3%, et ont même stagné, hors ventes de minerai et de dérivés de phosphates. Ainsi, le déficit commercial s'est creusé de plus du tiers, pour représenter 15,9% du PIB, le taux de couverture des importations par les exportations revenant de 61,6% à 55,3% d'une année à l'autre. Eu égard à l'essor que connaît le commerce mondial, ces évolutions traduisent des pertes de parts de marché.

Malgré son ampleur, le déficit commercial a été plus que couvert grâce à la poursuite de l'évolution favorable des recettes touristiques et des transferts effectués par les Marocains résidant à l'étranger lesquels ont progressé cette année de 12,6% et de 8,2% respectivement. Aussi, le compte courant a-t-il dégagé un nouvel excédent, de 2,2% du PIB. Compte tenu des privatisations et de paiements nets au titre de la dette extérieure pour plus de 10 milliards de dirhams, l'ensemble des opérations avec l'étranger se sont soldées par des entrées nettes de devises de l'ordre de 17 milliards de dirhams. Les disponibilités en réserves de change se sont ainsi élevées à 144,8 milliards de dirhams, soit l'équivalent de 10 mois d'importations de biens et services.

Le flux de devises a été, dans une large mesure, à l'origine du dépassement de la valeur de référence de progression des agrégats de monnaie ainsi que de la persistance des excédents de liquidités.

Bank Al-Maghrif, dans ce contexte de surliquidité, a procédé à un affinement du cadre opérationnel de la politique monétaire à travers, notamment, l'institution de la facilité de dépôt à 24 heures et des opérations de reprises de liquidités hebdomadaires sur appels d'offres.

A la faveur de la modération de la hausse des prix et de la demande de crédit, Bank Al-Maghrif, tout en maintenant inchangé son taux directeur, a favorisé la poursuite de la détente des taux d'intérêt. En effet, elle a régulé le marché monétaire principalement par le biais de la facilité de dépôt à

24 heures, l'équilibre s'établissant à un niveau proche du taux d'intérêt appliqué à cette facilité qui constitue la limite inférieure de la bande. En conséquence, le taux interbancaire a fléchi de 83 points de base, pour s'établir, en moyenne, à 2,39%, consolidant ainsi le mouvement baissier du niveau général des taux d'intérêt. Dans ces conditions, tout en veillant à préserver une rémunération adéquate de l'épargne, la Banque a initié un certain nombre d'actions visant à améliorer la transmission des impulsions de la politique monétaire aux conditions débitrices, plus particulièrement celles appliquées aux petites et moyennes entreprises.

La Banque a, ainsi, appelé le système bancaire à renforcer le dispositif d'évaluation du risque de crédit ainsi que l'information financière sur les entreprises, notamment les PME, de même qu'elle a insisté pour que ces dernières fassent preuve de plus de transparence et justifient d'éléments minimums d'information afin de bénéficier de la tendance baissière des taux d'intérêt.

Pour ce qui est des agrégats de monnaie, la valeur de référence a été fixée au début de l'exercice, pour la masse monétaire au sens étroit, entre 6,5% et 7,5%, compte tenu d'un taux de croissance prévisible du PIB non agricole de 3,8% et d'une hausse des prix dans la limite de 2%. Cependant, d'une fin d'année à l'autre, ces agrégats ont progressé à un rythme supérieur, atteignant 7,7% pour M3 et 9,7% pour M1. Ce dépassement traduit la poursuite de la transformation des portefeuilles, du fait des arbitrages qui ont continué de s'effectuer dans un contexte d'abondance des liquidités et de baisse des taux d'intérêt, notamment en faveur des comptes à vue et ce, au détriment des placements à terme. Il a, surtout, résulté du renforcement plus important que prévu des avoirs extérieurs nets, de 13,6%, le crédit intérieur ayant marqué une hausse limitée, de 4,7%, elle-même attribuable à un accroissement des concours à l'économie de 6,8%. Celui-ci a bénéficié, en large partie, aux particuliers sous forme de prêts immobiliers ainsi qu'à la consommation et, dans une moindre mesure, aux entreprises, notamment celles exerçant des activités tertiaires. Quant aux créances sur l'Etat, elles se sont, en revanche, inscrites en baisse sensible conformément aux prévisions.

Compte tenu du comportement des principales monnaies comprises dans le panier de cotation, le taux de change du dirham a enregistré, en moyenne annuelle, une dépréciation de 1,9% par rapport à l'euro et une appréciation de 8% à l'égard du dollar. Pour sa part, le taux de change effectif du dirham est resté stable en nominal et s'est légèrement déprécié en termes réels.

Sur le marché des capitaux, l'année 2004 a été marquée notamment par l'introduction en bourse de Maroc Telecom, qui a largement contribué à la forte expansion du volume des transactions, de plus d'un tiers, ainsi qu'à l'accroissement de près des quatre cinquièmes de la capitalisation boursière, qui a atteint 47% du PIB, l'indice MASI s'étant apprécié de 14,7%. Dans le même temps, à la faveur de l'abondance des liquidités et de la baisse des taux d'intérêt, les émissions de titres de créances négociables, aussi bien publics que privés, se sont sensiblement accrues.

En plus de la poursuite du démantèlement tarifaire, notamment au titre de l'accord de libre-échange avec l'Union européenne, le processus d'ouverture de l'économie s'est renforcé en 2004 avec la signature de nouveaux accords avec les Etats-Unis, la Turquie et un groupe de pays arabes. Parallèlement, de nouveaux instruments ont été mis en place en vue de permettre aux opérateurs de se couvrir contre les risques de fluctuation des taux de change, des taux d'intérêt et des cours des produits de base.

Les performances économiques et financières réalisées en 2004, globalement positives, ont consolidé les fondements de la stabilité macroéconomique. Elles restent cependant insuffisantes eu égard aux enjeux et défis internes et externes auxquels le Maroc sera confronté à moyen terme.

La croissance économique reste, en effet, insuffisante face aux attentes en matière de lutte contre le chômage, la pauvreté et l'exclusion. A cet égard, l'Initiative nationale pour le développement humain lancée par Sa Majesté le Roi, lors du discours du 18 mai 2005, a souligné l'importance des défis liés aux déficits sociaux. Déclinée en actions ordonnées, cette Initiative est à même de

promouvoir les activités génératrices d'emplois et de revenus stables, permettant ainsi de renforcer la solidarité et la cohésion sociales.

L'accélération de la croissance nécessite la création d'un environnement favorable à l'investissement, tant national qu'étranger, et une plus grande célérité dans la réalisation des réformes requises tout en veillant à leur cohérence d'ensemble et à leur mise en œuvre de manière ordonnée. C'est à ces conditions que la compétitivité de l'économie pourrait être améliorée, la relance des exportations favorisée et que le Maroc pourra se transformer en une plate-forme attractive pour les investissements et tirer ainsi parti de son intégration dans l'économie mondiale.

Afin d'augmenter la productivité, il convient d'éliminer les rigidités structurelles, liées notamment aux insuffisances en matière de gouvernance et de concurrence et de favoriser la réallocation des ressources vers les branches qui recèlent un potentiel de développement et offrent des avantages comparatifs. Il importe également de rattraper au plus vite le retard pris dans le processus de mise à niveau des entreprises.

L'équilibre des finances publiques, voire l'évolution de la situation financière dans son ensemble, continue de dépendre des recettes de privatisation. Le tarissement de ces ressources exceptionnelles dans un proche avenir exige de rationaliser rapidement les dépenses courantes, y compris au niveau local. Ceci requiert une maîtrise de la masse salariale ainsi qu'un réaménagement du dispositif de la compensation qui permet un équilibre efficient entre la vérité des prix et les contraintes de la compétitivité. De même, la mise en œuvre de la réforme fiscale, couvrant également les finances locales, devrait être accélérée en vue de générer les ressources à affecter au financement des infrastructures économiques et sociales et d'actions ciblées de lutte contre la pauvreté. Cette orientation s'impose d'autant plus que la recapitalisation de certaines institutions publiques et la titrisation des engagements envers d'autres ne manqueront pas d'entraîner des dépenses budgétaires additionnelles. C'est ainsi que le déficit structurel pourra être ramené à des seuils qui

facilitent la poursuite des processus d'assouplissement des conditions de financement et d'ouverture de l'économie sur l'extérieur.

En libéralisant le crédit et les taux d'intérêt et en offrant aux opérateurs des opportunités concrètes de recourir à des financements alternatifs, les autorités monétaires ont créé les conditions objectives de la diminution du coût d'intermédiation et, partant, favorisé l'assouplissement des conditions de financement qui constitue une constante de l'action de Bank Al-Maghrib.

L'intensification de la concurrence et la baisse des taux d'intérêt se sont traduites par la poursuite de la diminution des marges d'intermédiation, dont l'impact a été toutefois compensé par d'autres sources de revenus, ainsi que par la réduction du coût du risque de crédit, les banques ayant globalement dégagé des résultats en amélioration. Cependant, les actions menées pour l'assainissement de la situation financière des banques spécialisées doivent être consolidées afin que ces organismes puissent se conformer rapidement aux règles prudentielles, permettant ainsi d'envisager l'ouverture de leur capital à des actionnaires de référence.

Au demeurant, une plus grande efficacité des procédures judiciaires en matière de recouvrement des créances en souffrance, ainsi qu'une convergence des règles fiscales au regard des normes comptables régissant leur provisionnement, permettraient d'accélérer l'assainissement des portefeuilles des banques. Cela est d'autant plus urgent que le secteur est appelé à se moderniser et à s'aligner sur les normes internationales pour être à même de faire face à la concurrence étrangère et accompagner l'accès des opérateurs aux marchés extérieurs. Le renforcement de la concentration au sein du secteur bancaire, à travers les économies d'échelle qu'elle induit, constituerait à cet égard un atout majeur.

Par ailleurs, la situation financière des sociétés de crédit à la consommation a été fragilisée sous l'effet, d'une part, du niveau des coûts du risque de crédit et de structure et, d'autre part, de la baisse continue

du taux maximum des intérêts conventionnels. Face à cette situation, il est urgent de finaliser les études relatives tant aux modalités de calcul du taux maximum des intérêts conventionnels qu'à la restructuration du secteur.

De même, le processus de mise à niveau des compagnies d'assurance et des organismes de retraite et de prévoyance sociale doit être accéléré en vue d'améliorer leurs prestations et de contribuer ainsi au développement de l'épargne. La consolidation des placements liquides en épargne longue et leur transformation en investissements passe par l'amélioration de l'efficience des marchés et l'offre de nouveaux produits assortis d'incitations suffisamment attrayantes.

Inscrivant son action dans un contexte d'ouverture de plus en plus marquée de l'économie sur l'extérieur, Bank Al-Maghrib a engagé les réformes lui permettant d'assumer pleinement les missions découlant de ses nouveaux statuts et du projet de loi bancaire. Ces actions visent notamment à adapter le cadre de la politique monétaire et à conférer au secteur bancaire ainsi qu'aux systèmes de paiement l'efficience requise.

Les nouveaux statuts ont clarifié et élargi les attributions de Bank Al-Maghrib, fixant la stabilité des prix comme objectif prioritaire de la politique monétaire et assurant à la Banque l'autonomie nécessaire pour la conduite de cette politique. En vue d'adapter le cadre stratégique, la Banque s'est attelée à renforcer sa capacité d'analyse et de prévision des prix, à redéfinir les objectifs opérationnel et intermédiaire et à améliorer la transmission des décisions de politique monétaire. La Banque s'est, en outre, dotée d'un cadre opérationnel, adapté à l'évolution de la situation de liquidité. Le renforcement de l'efficacité de ce cadre, à travers également la possibilité qui sera donnée à la Banque d'émettre ses propres titres, passe par l'approfondissement des marchés monétaire et, surtout, des changes.

Dans l'exercice de sa mission consistant à veiller à la sécurité et au bon fonctionnement des systèmes de paiement, Bank Al-Maghrib poursuit la mise en œuvre du programme d'actions visant à généraliser

progressivement le règlement automatisé des valeurs à l'échelle du Royaume et à l'ensemble des valeurs, à dématérialiser l'échange de ces dernières et à mettre en place un système de règlement des montants bruts en temps réel. En outre, elle n'a eu de cesse d'inciter le secteur bancaire à participer davantage à l'effort de bancarisation et à développer les supports de paiement électroniques. Parallèlement, obligation a été faite aux établissements de crédit de respecter des dispositions minimales au titre du devoir de vigilance, notamment en matière de connaissance de la clientèle, la loi relative à la lutte contre le blanchiment de fonds d'origine illicite et le financement du terrorisme étant en cours d'approbation.

Afin d'assumer l'extension du périmètre de supervision à certaines institutions financières non bancaires, ainsi que les nouvelles responsabilités qui lui sont confiées par le projet de loi bancaire en matière d'agrément et de réglementation, Bank Al-Maghrib oeuvre à aligner le cadre réglementaire, ainsi que les procédures de contrôle, sur les standards internationaux et à se doter de dispositifs de prévention des crises bancaires.

La surveillance macro-prudentielle du système financier appelle une coordination entre les autorités de supervision et la conjugaison de leurs efforts pour assurer la stabilité financière et permettre, ainsi, à l'ensemble du secteur de participer de manière efficace au financement du développement et de contribuer à relever le défi de l'intégration du pays dans l'économie mondiale.

Rabat, Juin 2005
Abdellatif JOUHRI

PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE⁽¹⁾

Montants en milliards de dirhams	2002	2003	2004	Variations en %	
				2003	2004
				2002	2003
Comptes nationaux					
- Produit intérieur brut à prix constants	148,0	156,1	162,8	+ 5,5	+ 4,2
. P.I.B agricole	20,7	24,4	24,9	+18,0	+ 1,9
. P.I.B non agricole	127,3	131,7	137,9	+ 3,5	+ 4,7
- Produit intérieur brut à prix courants	397,8	419,5	443,7	+ 5,5	+ 5,8
. P.I.B agricole	64,1	70,0	70,4	+ 9,1	+ 0,6
. P.I.B non agricole	333,6	349,5	373,3	+ 4,8	+ 6,8
- Revenu national brut disponible	427,2	452,1	481,9	+ 5,8	+ 6,6
- Consommation nationale	320,6	335,8	361,0	+ 4,8	+ 7,5
- Formation brute de capital fixe	91,1	100,5	109,1	+10,3	+ 8,5
- Epargne nationale	106,6	116,3	120,9	+ 9,1	+ 4,0
Indice du coût de la vie (base 100 en 1989) ⁽²⁾					
- Produits alimentaires	166,3	166,3	169,0	+ 1,3	+ 1,6
- Produits non alimentaires et services	162,9	162,9	165,3	+ 1,0	+ 1,5
Comptes extérieurs					
- Exportations globales .	86,4	83,9	86,4	- 2,9	+ 3,0
- Importations globales	130,4	136,1	156,3	+ 4,3	+14,9
- Déficit commercial global	- 44,0	- 52,2	-69,9	+18,6	+34,0
- Balance des voyages	+24,3	+25,6	+29,7	+ 5,7	+15,9
- Excédent des transferts courants	+36,7	+39,2	+43,1	+ 6,9	+ 9,9
- Solde du compte courant	+16,3	+15,5	+9,8	- 6,4	-35,5
- Solde du compte courant en % du PIB	+ 4,1	+ 3,6	+ 2,2	-	-
- Service global de la dette extérieure	28,3	29,6	22,7	-	-
- Encours de la dette publique extérieure	142,3	126,0	115,2	-11,4	-8,6
- Dette publique extérieure en % du PIB	35,8	30,1	26,1	-	-
Finances publiques					
- Solde ordinaire	+ 8,4	+ 11,8	+12,6	+41,1	+ 6,1
- Dépenses d'investissement	20,3	19,8	22,1	- 2,1	+11,3
- Solde budgétaire	- 17,1	- 13,8	-14,3	-18,9	+3,6
- Solde budgétaire en % du PIB	- 4,3	- 3,3	-3,2	-	-
Monnaie					
- Agrégat M1	229,1	251,1	275,5	+9,6	+9,7
- Masse monétaire (M3)	355,5	386,3	416,2	+8,7	+7,7
- Avoirs extérieurs nets	110,8	127,5	144,8	+15,1	+13,6
- Créances sur l'Etat	80,7	78,5	72,4	- 2,7	-7,8
- Concours à l'économie	226,2	246,0	262,7	+8,7	+6,8

(1) Les variations et les ratios ont été calculés à partir des montants exprimés en millions de dirhams

(2) Moyenne annuelle.

◆ L'environnement international

La croissance économique mondiale s'est sensiblement raffermie en 2004 pour atteindre 5,1% au lieu de 4% l'année précédente. Une telle évolution a été essentiellement confortée par la vigueur de la demande aux Etats-Unis et dans les pays émergents, tout particulièrement en Chine. Dans la zone euro, bien qu'elle se soit améliorée d'une année à l'autre, la croissance est restée relativement modérée. Parallèlement, le volume du commerce mondial a continué de progresser à un rythme rapide. Néanmoins, l'inflation est demeurée dans l'ensemble maîtrisée, un certain nombre de banques centrales ayant entamé cette année un processus de resserrement de leurs politiques monétaires. En revanche, la consolidation de la croissance a eu généralement un impact relativement limité sur l'emploi et s'est accompagnée d'une accentuation des déséquilibres financiers, notamment aux Etats-Unis. Sur les marchés internationaux, le dollar est demeuré faible, tandis que les indices boursiers ont poursuivi leur tendance haussière, à un rythme toutefois moins soutenu.

Aux Etats-Unis, la croissance est passée, d'une année à l'autre, de 3% à 4,4%, à la faveur de la fermeté de la demande intérieure et de l'expansion des exportations. En regard, l'accroissement des importations, accentué en outre par le renchérissement du pétrole, s'est traduit par un creusement de plus d'un quart du déficit commercial. Quant au taux de chômage, en constante progression au cours des cinq dernières années, il s'est infléchi pour passer de 6% à 5,5%. Dans ce contexte et afin de prévenir les tensions inflationnistes, la Réserve fédérale a relevé à cinq reprises, d'un quart de point, son taux directeur, porté de 1% à 2,25%, ce qui a permis de contenir la hausse des prix à la consommation à 2,7%.

L'Union européenne, qui comprend vingt-cinq Etats membres, à partir du 1er mai 2004, a réalisé une croissance de 2,5% au lieu de 1,2% en 2003. Les dix nouveaux pays membres, à savoir la

Pologne, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la République tchèque, la Slovénie, la Slovaquie, Chypre et Malte, ont globalement affiché une progression de 4,9%, résultant notamment du développement des exportations. La croissance économique s'est élevée à 3,1% au Royaume-Uni, tandis qu'elle s'est révélée peu vigoureuse dans la zone euro, où elle n'a guère dépassé 2%. Ce résultat recouvre notamment une progression du PIB de 2,3% en France, attribuable à la relative fermeté de la demande interne, et de 1,7% en Allemagne, du fait essentiellement du bon comportement des exportations. S'agissant des finances publiques, la situation est demeurée préoccupante dans la zone euro, certains pays n'ayant pu se conformer à la limite de 3% autorisée par le pacte de stabilité, tandis que l'inflation a légèrement excédé l'objectif fixé. Cependant, la Banque centrale européenne a maintenu inchangé son taux directeur, en raison de la faiblesse de la croissance et du niveau élevé du taux de chômage, chiffré à 8,8%.

Au Japon, la croissance économique s'est sensiblement améliorée, atteignant 2,6%, au lieu de 1,4% l'année précédente, grâce au dynamisme des exportations, ainsi qu'à la reprise de la demande intérieure. Le taux de chômage a ainsi fléchi, d'une année à l'autre, de 5,3% à 4,7%. En vue de soutenir l'activité économique, la Banque du Japon a poursuivi sa politique d'octroi de liquidités à taux nul, lancée en septembre 2001, l'évolution des prix laissant apparaître une quasi-stabilité, après cinq années consécutives de déflation.

Les pays asiatiques nouvellement industrialisés ont renoué avec un rythme de forte croissance, consécutivement au rebond des exportations, notamment, à Singapour et en Corée du sud, où le PIB s'est accru respectivement de 8,4% et de 4,6%, au lieu de 1,4% et 3,1% en 2003.

Dans les pays en développement d'Asie, l'activité a continué de croître à un rythme très soutenu, avec une progression globale de 8,2%. En Chine, la croissance s'est en effet élevée à 9,5%, consécutivement à l'expansion des exportations et à l'accroissement remarquable de l'investissement,

surtout étranger. Elle s'est accompagnée, cependant, d'une hausse sensible des prix, qui a atteint 3,9%, au lieu de 1,2% en 2003, ce qui a amené la Banque centrale de Chine à relever à partir d'octobre, pour la première fois depuis 1995, ses taux de référence. La croissance s'est également consolidée dans d'autres pays de la région, s'établissant à 7,3% en Inde, à 6,5% au Pakistan et à 6,1% en Thaïlande et aux Philippines.

Les pays d'Amérique latine, qui ont bénéficié de la hausse substantielle des prix des matières premières et de l'évolution favorable de la demande extérieure, ont connu une croissance de 5,7%, nettement supérieure à celle observée l'an dernier. Elle s'est ainsi élevée à 9% en Argentine tandis qu'elle s'est établie respectivement à 5,2% et à 4,4% au Brésil et au Mexique.

Dans le continent africain, les pays du Maghreb ont réalisé une croissance globale d'environ 5%, au lieu de 6,1% en 2003. En effet, le PIB a augmenté en Algérie et au Maroc à des taux respectifs de 5,3% et de 4,2%, contre 6,9% et 5,2% en 2003, tandis qu'en Tunisie il a marqué une progression de 5,8%, comparable à celle de l'année précédente. Sur le reste du continent, les pays producteurs de pétrole ont affiché des taux de croissance relativement élevés, tandis que les pays où sévissent les crises continuent d'accuser de nets ralentissements. En ce qui concerne l'Afrique du sud, l'activité a progressé de 3,7%, au lieu de 2,8% en 2003, sous l'effet du raffermissement de la demande intérieure.

Dans la région du Moyen-Orient, la croissance est restée globalement soutenue, en s'établissant à 5,5%. En Arabie Saoudite et en Iran, elle a atteint 5,3% et 6,6%, tandis qu'en Egypte et en Syrie elle s'est établie à 4,1% et à 3,4%, respectivement.

S'agissant de la Communauté des Etats Indépendants (CEI), le PIB a marqué à nouveau une hausse substantielle, de 8,2%, qui reflète le niveau élevé de croissance réalisé par la quasi-totalité de ces pays. En Russie, celui-ci a atteint 7,1% sous l'effet de la vigueur de la demande tant interne

qu'externe. Pour leur part, les économies d'Europe centrale et orientale ont globalement enregistré une expansion de 6,1%, résultant notamment de la croissance de 8% en Turquie.

Parallèlement à la croissance soutenue et quasi généralisée, le volume du commerce mondial de biens et de services a progressé de 9,9%, au lieu de 4,9% en 2003. Dans un tel contexte marqué par le renforcement de la demande, les cours du pétrole ont augmenté de 30,7%, d'une année à l'autre, pour s'établir à 37,8 dollars le baril en moyenne. Les prix des autres produits de base se sont, pour leur part, accrus de 18,8%, tandis que ceux des biens manufacturés se sont inscrits en hausse de 8,8%. Du fait de la forte augmentation des prix, la valeur des échanges mondiaux, qui a porté sur 11.069 milliards de dollars, dont 80,4% au titre des transactions sur marchandises, a augmenté de plus de 20% en un an.

Ces échanges se sont notamment traduits par un creusement du déficit courant américain, qui s'est chiffré à 666 milliards de dollars, ou 5,7% du PIB. En regard, l'excédent de la balance des paiements courants du Japon a atteint 172 milliards tandis que celui des pays du Moyen-Orient, de la Chine et de la Russie s'est établi respectivement à 113 milliards, à 70 milliards et à 59,6 milliards de dollars. Quant à l'excédent courant de la zone euro, il a porté sur 36 milliards de dollars.

Dans un environnement marqué par le regain de dynamisme de l'activité mais où néanmoins les incertitudes liées aux fortes fluctuations des cours du pétrole et à la baisse quasi continue du dollar n'ont pas manqué de se faire ressentir, les principales places financières internationales ont poursuivi une évolution globalement favorable. En effet, après le net rebond observé en 2003, les principaux indices boursiers ont progressé, bien qu'à un rythme nettement moins soutenu que l'année précédente. Ainsi, l'indice Dow Jones et le Nasdaq se sont accrus, d'une année à l'autre, respectivement de 3,2% et de 8,6%, au lieu de 25,3% et de 50% en 2003, tandis que l'indice CAC 40 de la bourse de Paris, le Footsie anglais et le Dax allemand ont affiché des hausses respectives de 7,4%, de 7,5% et de 7,3%, au lieu de 16,1%, de 13,6% et de 37%. Il en est de même pour le

Nikkei japonais qui a terminé l'année sur une progression de 7,6%, au lieu de 25% précédemment. Par ailleurs, les places financières des pays émergents, en particulier celles d'Europe centrale et d'Amérique latine, ont réalisé de nouvelles performances.

Pour leur part, les émissions obligataires internationales, qui se sont chiffrées à 3.303 milliards de dollars en 2004, ont progressé de 14,5%, dans le contexte d'abondance de liquidités et de persistance des rendements à long terme à un niveau faible. Les fonds ont été mobilisés à plus de 80% par les établissements bancaires, le compartiment de l'euro ayant collecté 48% des émissions au lieu de 45% en 2003, au détriment de celui du dollar dont la part est passée de 41% à 35%, la part des autres devises, en particulier le yen et la livre sterling, n'ayant pas dépassé 17%.

Les entrées nettes de capitaux privés au titre des investissements directs, au profit des pays émergents et en développement, chiffrées à 186,4 milliards de dollars, ont enregistré, cette année, une progression de 34,5 milliards de dollars ou 22,7%, au lieu de 5,2% en 2003. En effet, les flux nets vers les pays d'Europe Centrale, qui avaient accusé un repli de 40,6% un an auparavant, ont enregistré une augmentation de près de 46,4%, pour s'établir à 22,1 milliards. De même, les pays d'Amérique latine ont au total reçu des investissements nets d'un montant de 45,4 milliards de dollars, marquant une hausse de 30,8%, au lieu d'une baisse de 20,8% en 2003, tandis que les marchés émergents d'Asie ont drainé des entrées nettes de 87 milliards, en hausse de 23,2%, au lieu de 34,5% en 2003. Les apports nets de capitaux vers l'Afrique ont atteint 15,4 milliards de dollars, en accroissement de 5,5%.

Les concours internationaux ont été relativement moins sollicités en 2004. Les tirages sur les ressources du Fonds monétaire international sont passés de 21,2 milliards à 5 milliards de DTS en un an. Cet important fléchissement, conjugué à une diminution des nouvelles lignes de crédit approuvées en 2004, est attribuable à l'amélioration de la conjoncture économique et de la position de la balance des paiements de nombreuses économies de marché émergentes, dont notamment

l'Argentine, le Brésil et la Turquie. Durant l'exercice arrêté à fin juin 2004, les prêts accordés par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement se sont stabilisés autour de 11 milliards de dollars et ont concerné en majeure partie les pays d'Amérique Latine et des Caraïbes ainsi que les pays d'Europe et d'Asie Centrale. Dans le même temps, l'Association internationale pour le développement a réduit ses décaissements de 7 milliards à 6,9 milliards de dollars. Ceux-ci ont bénéficié notamment aux pays d'Afrique subsaharienne et à ceux du Sud de l'Asie. En revanche, le montant des prêts et des participations de la Société financière internationale est passé de 3 milliards à 3,2 milliards de dollars .

Sur les marchés des changes internationaux, l'année 2004 a été caractérisée par l'appréciation des principales devises à l'égard du dollar américain. La poursuite de l'ajustement à la baisse de cette monnaie a été marquée vis-à-vis de l'euro et de la livre sterling, à l'exception d'une courte période de hausse où les opérateurs ont anticipé un resserrement monétaire aux Etats-Unis, mouvement effectivement enclenché à partir de juin.

En effet, l'euro s'est apprécié en 2004 de presque 10% en moyenne par rapport au dollar. Il a même été propulsé au-dessus de 1,36 dollar le 30 décembre, soit son niveau le plus élevé depuis son institution en 1999. L'appréciation de la monnaie européenne a été favorisée principalement par les rendements élevés servis sur les actifs en euros.

Pour sa part, la livre sterling s'est raffermie en 2004 en moyenne de 12,1% à l'égard du dollar et de 1,2% vis-à-vis de l'euro, à la faveur notamment du relèvement progressif par la Banque d'Angleterre de son taux de base, porté de 3,75% à 4,75% entre février et août, en vue de contrecarrer les pressions inflationnistes.

Le yen japonais, qui s'est inscrit en repli de 2,5% en moyenne contre l'euro, s'est de nouveau renforcé à l'égard du dollar, de 7,2% en 2004, malgré les interventions massives de la Banque du Japon.

◆ La production nationale

La croissance est demeurée soutenue en 2004 avec un taux de 4,2%, après celui de 5,5% observé en 2003. Elle est due, cette année, essentiellement au développement des activités non agricoles qui se sont accrues globalement de 4,7% au lieu de 3,5% l'année précédente et traduit, en outre, un mouvement d'accélération qui a concerné la quasi-totalité des branches. La consolidation de la croissance ainsi constatée a été tirée par la demande intérieure, notamment les dépenses de consommation des ménages et la bonne orientation de l'investissement tant public que privé⁽¹⁾.

La valeur ajoutée du secteur primaire a marqué une hausse de 1,9% qui intervient après celle de 18% en 2003 et a représenté 15,3% du PIB. Cette évolution recouvre une progression de la production végétale et de l'élevage et une diminution des apports de la pêche. Ainsi, la récolte céréalière, chiffrée à 85 millions de quintaux, s'est accrue de près de 8% et celles de légumineuses et de cultures maraîchères ont crû respectivement de 3,9% et de 5,1%. En revanche, la production d'agrumes a fléchi de 13,5% et celle de cultures sucrières de 7,2%. L'activité de l'élevage a, quant à elle, progressé de 6,9%, en liaison avec l'amélioration des terrains de parcours, tandis que les prises de la pêche ont accusé, pour la troisième année consécutive, une baisse, de près de 8%, du fait du prolongement de la période du repos biologique.

Parallèlement, la valeur ajoutée du secteur secondaire, qui a représenté 29,6% du produit intérieur brut, a enregistré une hausse de 4,9% au lieu de 2,6% l'année précédente. Ainsi, la production minière, après la baisse de 5,7% affichée l'année précédente, s'est redressée de 9,5%, en liaison essentiellement avec la reprise de la demande extérieure de minerai de phosphate. De même, la production d'énergie, en recul de 1,2% en 2003, s'est améliorée cette année de 11,2% consécutivement au rétablissement de la capacité de production de la SAMIR et à l'accroissement de

(1) Voir annexes statistiques I-1 à I-4

la demande d'électricité. Pour sa part, le secteur du bâtiment et des travaux publics a progressé de 3,5%, à la faveur de la poursuite des travaux d'infrastructure de base et de construction de logements.

Quant aux industries manufacturières, elles ont enregistré globalement une hausse de 3% qui recouvre des évolutions divergentes. L'amélioration de l'activité a concerné en particulier les industries agro-alimentaires qui ont bénéficié de l'augmentation des apports de la production agricole. Elle a concerné également la chimie et la parachimie en relation avec le bon comportement des exportations, ainsi que les activités liées au bâtiment et travaux publics. A l'inverse, les diminutions les plus importantes ont été enregistrées au niveau des branches de l'habillement et du cuir qui ont pâti de la baisse des exportations.

Le secteur tertiaire, y compris les services non marchands fournis par les administrations publiques, qui a représenté 55% du produit intérieur brut, a marqué une hausse de 4,5%, à laquelle a contribué l'ensemble des branches. En particulier, les activités liées au tourisme ont connu un accroissement important, comme en témoigne la progression de 18% des nuitées dans les hôtels classés. De même, les transports et les communications ont enregistré une hausse de 4,8%, en relation avec la poursuite de la croissance de la branche des télécommunications qui, à elle seule, a atteint cette année 19%, tandis que le commerce a progressé de 5,7% au lieu de 4,2% en 2003. Quant à la valeur ajoutée des administrations publiques, elle s'est accrue à un rythme de 2,9%, inférieur à celui de l'année précédente.

Évalué à prix courants à 443,7 milliards, le produit intérieur brut a augmenté de 5,8% au lieu de 5,5% en 2003. Cette évolution recouvre une hausse de 6,8% du PIB non agricole, estimé à 373,3 milliards, et une progression de 0,6% du PIB agricole qui s'est établi à 70,4 milliards de dirhams.

◆ L'agriculture, l'élevage et la pêche

Le secteur agricole, qui a continué de bénéficier de conditions climatiques favorables, a enregistré pour la quatrième année consécutive une évolution globalement positive. Après l'augmentation de 18% observée un an auparavant, la valeur ajoutée du secteur primaire s'est accrue en 2004 de 1,9% et sa part dans le produit intérieur brut, chiffrée à 15,3% est restée presque stable⁽¹⁾. Cette amélioration a concerné aussi bien la production végétale, notamment les céréales et les produits maraîchers que le secteur de l'élevage. Quant à l'activité de la pêche, elle a été de nouveau réduite.

En effet, la campagne agricole 2003-2004 a été marquée, comme la précédente, par une pluviométrie suffisante et abondante qui a permis une amélioration des rendements et une extension des superficies cultivées. Ainsi, les pluies recueillies d'octobre à décembre 2003, ont permis un démarrage précoce des semis d'automne dans la plupart des régions agricoles et celles reçues de février à mai 2004 ont favorisé le développement végétatif de certaines cultures. Au total, le cumul pluviométrique national a atteint, comme la campagne précédente, 419 mm et a permis, en outre, de relever les niveaux des retenues en eau des barrages à usage agricole, dont le taux moyen de remplissage est passé, en un an, de 53% à 63%.

L'agriculture

En vue de favoriser le bon déroulement de la campagne agricole 2003-2004, les pouvoirs publics ont reconduit les mesures de soutien au monde rural prises les années précédentes notamment l'approvisionnement des agriculteurs en intrants et l'octroi de facilités par le Crédit Agricole du Maroc. En outre, ils ont rétabli la subvention des semences certifiées de céréales, la fixant à 45 dirhams par quintal pour le blé tendre, à 50 dirhams pour le blé dur et à 60 dirhams pour l'orge. Quant au système de garantie de la production céréalière, il a concerné cette année 123.000 hectares

(1) Voir annexes statistiques II-1 à II-15

au lieu de 160.000 hectares durant la campagne précédente, en raison de l'abondance des précipitations.

De même, en vue de protéger la production nationale, les droits de douane applicables à l'importation de céréales ont été relevés à partir de juin 2004, de 55% à 100% pour le blé tendre et de 35% à 95% pour le blé dur et ce, pour la tranche de prix inférieure ou égale à 1.000 dirhams la tonne, la tranche supérieure étant restée soumise à un taux unique de 2,5%.

Parallèlement, la politique de libéralisation graduelle du secteur agricole a été poursuivie à travers l'appel d'offres international lancé, en octobre 2004, à l'intention des investisseurs nationaux et étrangers, pour la concession de 56.500 hectares de terres agricoles du domaine public sur un total de 117.300 hectares gérés par la Société de gestion des terres agricoles (SOGETA) et la Société de développement agricole (SODEA).

Céréales et légumineuses

La production des quatre principales céréales, estimée à plus de 85 millions de quintaux, s'est accrue de 7,9% d'une campagne à l'autre, suite à l'accroissement de 6,3% des rendements, les superficies, de l'ordre de 5,6 millions d'hectares ayant peu varié. Ainsi, les récoltes de blé tendre et de blé dur, chiffrées à 35,2 millions de quintaux et à 20,3 millions respectivement, ont augmenté de 3,9% et de 15%, tandis que celle d'orge, égale à 27,6 millions de quintaux, a progressé de 5,4%. De même, la production de maïs a enregistré un essor de 60%, s'élevant à 2,2 millions de quintaux.

Les quantités de céréales commercialisées sur le marché local, de juin à décembre 2004, par les intermédiaires agréés et constituées en quasi-totalité de blé tendre, se sont accrues de 18,3% pour atteindre 17,2 millions de quintaux. Parallèlement, les importations effectuées durant la même période se sont élargies de 11% pour s'élever à près de 19 millions de quintaux, dont 39 % de maïs et 36% de blé tendre.

La production de légumineuses alimentaires a dépassé 2,4 millions de quintaux et a progressé de 4% par rapport à la campagne antérieure. Cette évolution recouvre une augmentation des récoltes de fèves et de petits pois respectivement de 6% et de 14,1% et, à l'inverse, une baisse de 3,3% et de 2,6% de celles de lentilles et de pois chiches.

Cultures maraîchères

La production maraîchère totale durant la campagne 2003-2004 a atteint 6,4 millions de tonnes, quantités en hausse de 5,1% du fait surtout de l'expansion de 20,8% de la récolte de primeurs, estimée à 1,4 million de tonnes. Cette dernière a bénéficié à la fois de l'extension de 7,8% des superficies et de l'amélioration de 12,1% des rendements qui ont concerné aussi bien les cultures de tomates que celles de fruits et légumes divers, dont la production a été accrue respectivement de 23,1% et de 26,3%.

Les exportations de primeurs, de l'ordre de 491.000 tonnes, ont enregistré une hausse de 23,5%, attribuable à l'augmentation de 29 % des expéditions de légumes divers et de 18,5% de celles de tomates. En effet, ces dernières ont été portées à 220.600 tonnes à la suite du relèvement de 15.000 tonnes du contingent d'exportation sur l'Union européenne qui a absorbé 84% du total exporté.

Cultures oléagineuses

Sous l'influence du phénomène de l'alternance biologique, la production d'olives, dont la cueillette a démarré à la fin de l'année 2004, a chuté de moitié par rapport à la campagne précédente, pour se limiter à 500.000 tonnes. Parallèlement, les quantités d'huile d'olive extraites ont été estimées à 50.000 tonnes au lieu de 100.000 tonnes un an auparavant.

Pour sa part, la production de tournesol n'a guère excédé 347.400 quintaux, s'inscrivant en diminution de 37,5%, du fait de la contraction de 44,6% des superficies. De même, la récolte

d'arachide a régressé de 8,2% consécutivement à une baisse de même ampleur des rendements.

Cultures sucrières

Les précipitations abondantes, recueillies d'octobre à décembre 2003, ont perturbé le démarrage de la campagne betteravière et se sont traduites par une réduction de 8,3% des superficies qui n'ont pas dépassé 59.353 hectares. En conséquence, la récolte de la betterave à sucre, d'environ 3,2 millions tonnes, a globalement baissé de 7%, par suite de la contraction de la production dans les périmètres de Doukkala, de Tadla et de la Moulouya.

Pour ce qui est de la canne à sucre, elle a bénéficié de l'élargissement de 6,7% des superficies et du relèvement de 9% des prix à la production, portés de 220 à 240 dirhams la tonne depuis la campagne précédente. Néanmoins, la production correspondante, estimée à 872.000 tonnes, a marqué un fléchissement de 8% qui s'explique par la diminution de près de 14% des rendements qui a concerné l'ensemble des régions.

Au total, les quantités de sucre, extraites à hauteur de 83,3% de la betterave, ont porté en 2004 sur 508.196 tonnes, et apparaissent en hausse de 4,4% d'une année à l'autre attribuable à l'amélioration de la teneur en sucre au niveau de toutes les zones productives.

Arboriculture fruitière

La production agrumicole a régressé de 13,5% par rapport à celle de la campagne précédente pour se limiter à 1.138.000 tonnes. Cette diminution qui a concerné toute les variétés est liée au phénomène de l'alternance biologique, au déficit hydrique dans le Souss et aux intempéries qui ont sévi durant les deux derniers mois de 2003. Dans ces conditions, les exportations d'agrumes totalisant 435.000 tonnes ont accusé une baisse de 10% du fait de la chute des ventes d'oranges, les livraisons de clémentines, chiffrées à 143.000 tonnes, ayant en revanche enregistré une hausse

de 3%, en relation avec l'amélioration de la qualité et la diminution de l'offre des pays concurrents.

La récolte de dattes a atteint 70.000 tonnes et a affiché un accroissement de 28% par rapport à la campagne 2002-2003 qui intervient après l'expansion de 62% observée auparavant.

Quant à la production viticole, elle s'est inscrite en baisse de 3,5% d'une campagne à l'autre, s'établissant à 330.000 tonnes, dont 250.000 tonnes de raisins de table et 80.000 tonnes de raisins de cuve, volumes en repli de 2,7% et de 5,9% respectivement .

L'élevage

Le secteur de l'élevage a enregistré en 2004 des résultats relativement satisfaisants grâce à l'amélioration des terrains de parcours et de l'état sanitaire du cheptel, ainsi qu'à l'approvisionnement régulier du marché en aliments de bétail. En effet, les pouvoirs publics ont réduit, dès le mois de mai 2004, les droits de douane applicables à l'importation de maïs, les ramenant de 35% à 17,5% pour la tranche inférieure à 800 dirhams la tonne, la tranche supérieure demeurant soumise à un taux de 2,5%. En outre, ils ont levé l'interdiction d'importation du bétail d'Europe, imposée depuis 2000, et l'ont assortie de mesures de contrôle plus rigoureuses.

Selon l'enquête effectuée par le Ministère de l'Agriculture en octobre et novembre 2004, l'effectif du cheptel a progressé de 4,4% en un an pour atteindre 24,4 millions de têtes, dont 67% d'ovins, 22% de caprins et 11% de bovins. Quant à la production de viande blanche, chiffrée à 338.000 tonnes, elle a augmenté de 5,6% et celle d'œufs a légèrement progressé, s'élevant à 3,3 milliards unités.

La pêche

Afin d'assurer le renouvellement des ressources halieutiques dont le niveau n'a cessé de se détériorer durant les années précédentes, la période du repos biologique a été portée en 2004 de sept à huit mois, ce qui s'est traduit par un repli de 1,2% de la production totale du secteur, revenue à 892.172 tonnes. Cette évolution est imputable à la contraction de 20,5% des prises de la pêche hauturière qui connaissent une baisse continue depuis l'an 2000. De même, la valeur correspondante, chiffrée à plus de 4 milliards de dirhams, a accusé une diminution de près de 5%.

Les débarquements de la flotte côtière, chiffrés à 862.390 tonnes, ont enregistré une quasi-stagnation d'une année à l'autre, qui recouvre une chute de près d'un cinquième des prises de céphalopodes et une hausse de celles des autres variétés, notamment de poisson blanc et de crustacés mollusques et coquillages. Les quantités de poisson reçues par les unités de fabrication de la farine et de l'huile de poisson ont augmenté de 20% pour atteindre 360.391 tonnes, soit 42% du total des prises de la pêche côtière. En revanche, le volume de poisson frais livré à la consommation s'est limité à 317.904 tonnes, en fléchissement de 8,2%. Enfin, l'industrie de la conserve a traité 143.017 tonnes au lieu de 174.292 tonnes en 2003. Quant aux apports de la pêche hauturière, ils ont baissé de plus d'un cinquième s'établissant à 29.782 tonnes, en liaison avec le recul de 18% de la production de céphalopodes, principalement de poulpe.

Les exportations de produits de la pêche ont atteint 270.500 tonnes et ont diminué de près d'un cinquième d'une année à l'autre, suite à la contraction des ventes de l'ensemble des produits, en particulier de crustacés, mollusques et coquillages, dont les livraisons ont chuté de près de moitié. Les recettes correspondantes, inscrites pour 7,1 milliards de dirhams, ont diminué d'un quart d'une année à l'autre.

◆ Les mines

L'année 2004 a été marquée par une consolidation de la croissance économique mondiale qui a entraîné une poursuite de l'orientation à la hausse des cours des produits miniers. Ainsi, le commerce mondial des phosphates et dérivés a globalement enregistré une hausse de 5,5%, rompant ainsi avec la tendance baissière observée au cours des cinq dernières années. De même, les échanges des autres produits miniers ont connu un accroissement sensible, attribuable à la vigueur de la demande des Etats-Unis et de la Chine, ce qui s'est traduit par une appréciation des prix.

Dans ce contexte, les exportations nationales de produits miniers se sont élevées à 12,4 millions de tonnes, enregistrant une progression de 4,6%, et ont procuré des recettes chiffrées à 4,8 milliards de dirhams, en hausse de 14,8% et ce, en dépit de la dépréciation du dollar, principale monnaie de facturation.

Au total, la production minière, appréciée à travers l'indice d'extraction, a marqué une hausse de 8,1%, grâce surtout aux phosphates⁽¹⁾.

Les phosphates

Bénéficiant de l'évolution favorable de la demande mondiale de phosphates et dérivés, l'Office chérifien des phosphates (OCP) a accru la production de minerai brut de 10,9%, la portant à 25,4 millions de tonnes. Les exportations de phosphates ont augmenté de 6,4% pour atteindre 11,7 millions de tonnes pour une valeur de 4 milliards de dirhams, en progression de 15,4%. Elles ont été livrées à hauteur de 21,2% aux Etats-Unis, de 14,2% à l'Espagne et de 8,3% à l'Inde, le Mexique et le Brésil ayant acquis chacun 7,9%.

(1) Voir annexes statistiques III-1 à III-2

Les quantités de phosphates livrées aux complexes chimiques de Safi et de Jorf Lasfar se sont élevées à 13,4 millions de tonnes, en augmentation de 11,6%. L'activité de valorisation a permis la production de 3,3 millions de tonnes d'acide phosphorique, au lieu de 2,9 millions l'année précédente, et de 2,4 millions de tonnes d'engrais, volume en baisse de 5,4%.

Les exportations d'acide phosphorique se sont inscrites en hausse de 16,2% et ont porté sur 2,1 millions de tonnes, dont 830.000 tonnes livrées à l'Inde, tandis que celles d'engrais ont baissé de 5,2% pour se limiter à 2 millions de tonnes, expédiées à hauteur de 34% au Brésil. Les recettes au titre de ces deux produits, chiffrées globalement à 10,4 milliards de dirhams, se sont accrues de près d'un quart.

Au total, le chiffre d'affaires à l'exportation réalisé par le groupe OCP s'est élevé à 14,4 milliards de dirhams, en accroissement de 21,4%.

En effet, malgré la concurrence qui caractérise le commerce mondial des phosphates, le groupe est parvenu à consolider sa position de premier exportateur mondial de phosphates sous toutes formes, en portant en 2004 sa part de marché de 27,2% à 28,2%, grâce à une politique commerciale active visant la sécurisation des débouchés traditionnels, le développement de partenariats avec des opérateurs étrangers et la recherche de nouvelles opportunités d'exportation. Cette stratégie a été concrétisée cette année par la conclusion d'un accord avec un groupe pakistanais pour la construction, en joint-venture, d'une unité de production d'acide phosphorique à Jorf Lasfar, d'une capacité de 375.000 tonnes par an.

Les autres minerais

La production totale de produits miniers, autres que les phosphates, a dépassé un million de tonnes en 2004, s'inscrivant en hausse de 6,7% d'une année à l'autre, suite au redressement de l'extraction de la

fluorine et surtout du zinc après la mise en exploitation, au quatrième trimestre de cette année, du gisement polymétallique de la région de Marrakech. A l'inverse, les exportations de ces minerais, chiffrées à 645.200 tonnes, ont de nouveau enregistré une baisse, de plus d'un cinquième. Cependant, grâce à la bonne tenue des cours, les recettes correspondantes se sont améliorées de 11,6% pour atteindre 822 millions de dirhams, dont les deux tiers ont été procurés par les minerais métalliques.

◆ L'énergie

La tendance haussière des cours des produits énergétiques observée auparavant s'est accentuée en 2004. En effet, le prix moyen du baril de brut a atteint 37,8 dollars, en hausse de 30,8% et celui de la tonne de charbon a doublé pour s'élever à 54,7 dollars. Toutefois, l'incidence de ces hausses a été atténuée par la dépréciation du dollar. Les importations de produits énergétiques, qui permettent de couvrir plus des neuf dixièmes des besoins de l'économie nationale, se sont accrues de 5% pour atteindre 12 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP), dont les deux tiers sont constitués de produits pétroliers. Dans ces conditions, la facture énergétique s'est alourdie de plus d'un cinquième pour s'élever au niveau sans précédent de 26,1 milliards de dirhams, soit 30% des recettes d'exportation de marchandises.

La consommation finale d'énergie⁽¹⁾ a augmenté de 4,5% pour atteindre 11,1 millions de TEP, dont 57,2% constitués de produits pétroliers, 36,8% d'électricité et 6% de charbon.

En regard, la production d'énergie a été estimée à 10,5 millions de TEP et a marqué une progression de 28,1%, après un repli de 12,7% en 2003. Cette évolution s'explique par le rétablissement de la capacité de production de la SAMIR après l'incendie survenu en novembre 2002 et par l'accroissement de la production de l'énergie électrique, le recours aux importations de produits raffinés étant demeuré limité.

(1) Voir annexes statistiques III-3 à III-7

Les produits pétroliers

Avec la reprise du rythme de fonctionnement normal de la raffinerie du pays, les quantités de pétrole brut traitées ont porté sur 6,2 millions de tonnes, en expansion de 48,1% par rapport à 2003, entraînant un accroissement du volume de pétrole brut importé, passé de 4,6 millions à 6,1 millions de tonnes. A l'inverse, les acquisitions de gasoil et de fuel ont été sensiblement réduites et celles de gaz liquéfiés ont fléchi de 4,3% pour revenir respectivement à 920.000 tonnes et à 1,2 million de tonnes. En définitive, les achats d'hydrocarbures ont nécessité le débours de 22,9 milliards de dirhams, en expansion de 19,4% en un an.

Dans le même temps, les exportations d'hydrocarbures raffinés, essentiellement le nafta et le fuel, ont fortement progressé tant en volume qu'en valeur, pour atteindre respectivement 958.600 tonnes et 1,8 milliard de dirhams.

La consommation totale de produits pétroliers s'est établie à 6,9 millions de tonnes et a enregistré une hausse de 3,1%. Le gasoil, qui en constitue 47%, s'est inscrit en hausse de 2,8% alors que les essences ont connu une stagnation. Quant au fuel et aux gaz liquéfiés ils ont enregistré une progression respectivement de 3,8% et de 5,4%.

Afin de soutenir la compétitivité du secteur industriel et de sauvegarder le pouvoir d'achat des ménages, l'Etat n'a répercuté qu'une faible partie de l'augmentation des prix internationaux. Les relèvements des prix intérieurs, opérés en août 2004, ont été contenus dans une fourchette de 2,9% à 3,5% seulement et n'ont pas concerné le fuel et le gaz butane, alors que la hausse du prix moyen de la tonne de pétrole importée a atteint en un an 19,3%.

L'électricité

La demande nationale d'électricité estimée à 15,7 milliards de kwh a marqué une hausse de près de 8%, comparable à celle de l'année précédente. Ce rythme soutenu de la consommation d'électricité est attribuable au dynamisme de la demande émanant des industries utilisatrices, à la faveur de la réduction des tarifs de l'électricité haute et moyenne tension opérée en janvier 2004. Il est dû surtout à l'accélération du programme d'électrification rurale globale. Ce dernier a permis en effet de porter en 2004 le nombre de ménages ruraux connectés au réseau national à 1,2 million de foyers, soit un taux d'électrification de 72%.

En regard, l'offre globale d'électricité a atteint près de 18 milliards de kwh, en hausse de 7% au lieu de 8% l'exercice précédent. Elle a été assurée à hauteur de 56,2% par la production concessionnelle, de 35,3% par l'ONE et par des importations de courant, chiffrées à 1,5 milliard de kwh.

La production locale a été fournie pour les neuf dixièmes par les centrales thermiques qui ont utilisé à cette fin 4,8 millions de tonnes de charbon et 574.000 tonnes de fuel, volumes en hausse respectivement de 9% et de 8,5%. Quant à la production d'origine hydraulique, elle s'est établie à 1,6 milliard de kwh et a augmenté de 11,1% à la faveur d'une bonne pluviométrie, tandis que l'apport des parcs éoliens est resté limité à 200 millions de kwh.

Au cours de l'année 2004, les investissements de l'Office national de l'électricité ont totalisé 4,2 milliards de dirhams, montant en hausse de 23%, qu'il a consacré notamment à l'achèvement des travaux d'équipement de la centrale de Tahaddart et de la station de transfert d'énergie par pompage d'Afourer, dont les puissances respectives sont de 387 MW et de 463 MW. L'Office a également arrêté un programme d'investissement de 30 milliards de dirhams pour la période 2005-2010, en vue de développer davantage le potentiel productif et de renforcer les réseaux de transport d'électricité et les interconnexions avec les pays voisins.

Dans le domaine pétrolier, les pouvoirs publics ont adopté une nouvelle stratégie visant l'accroissement des capacités de production et de stockage ainsi que l'extension du réseau de distribution. Dans ce cadre, l'Etat a signé, en fin d'année, une convention avec la SAMIR aux termes de laquelle celle-ci réalisera durant les trois prochaines années un programme d'investissement de 6 milliards de dirhams pour la mise à niveau des installations de la raffinerie et ce, en vue de se conformer aux normes internationales de qualité et de renforcer les conditions de sécurité des unités de production. De même, l'Office national des hydrocarbures et des mines a conclu deux nouveaux accords de prospection pétrolière avec des compagnies étrangères, ce qui porte à 15 le nombre total des compagnies opérant actuellement au Maroc .

◆ Les industries de transformation

Le secteur industriel a enregistré en 2004 une progression de 3,1% au lieu de 3,5% un an auparavant⁽¹⁾ et sa part dans le PIB a atteint 17,5%. Cette évolution globale est attribuable, notamment, aux bons résultats des industries de transformation soutenues par la consolidation de la demande intérieure. Celles orientées vers l'exportation ont en revanche pâti de la vive concurrence, notamment des produits asiatiques, qui a affecté en particulier la branche du textile et de l'habillement.

Groupes de branches industrielles	Pondérations	Variations en % des indices de la production industrielle		
		2002	2003	2004
• Industries alimentaires, boissons et tabacs	249	+ 1,9	+ 3,7	+5,3
• Textile, habillement et cuir	223	- 0,7	- 3,7	-0,5
• Chimie et parachimie	218	+ 5,4	+ 4,9	+2,7
• Industries métallurgiques, mécaniques, électriques et électroniques	181	+ 3,5	+ 5,8	+1,9
• Bois et matériaux de construction	129	+ 5,6	+ 8,6	+5,3
Ensemble des industries de transformation	1.000	+ 2,9	+ 3,5	+3,1

Industries alimentaires, boissons et tabacs

Les industries agroalimentaires, qui emploient 24% de l'effectif total du secteur industriel et contribuent à hauteur de 33% à la production et de 21% aux exportations, ont enregistré

(1) Voir annexe statistique IV-1

cette année un accroissement de 5,3%, plus rapide que celui de 3,7% observé un an auparavant. Cette évolution, résultant du renforcement de la demande intérieure qui a profité à la quasi-totalité des branches, a été aussi favorisée par la succession de deux bonnes campagnes agricoles.

Les produits laitiers et les huiles alimentaires ont ainsi enregistré une hausse respectivement de 15,1% et de 14,4%. De même, la production sucrière s'est développée de 6,6%, grâce à l'augmentation de la teneur en sucre de la betterave et de la canne à sucre. Pour leur part, les activités des conserveries de poissons et des industries de boissons ont progressé respectivement de 6,9% et de 14,5%. Enfin, l'activité des minoteries industrielles, orientée à la baisse au cours des deux dernières années, a affiché une hausse limitée à 1,3%.

Industries du textile, de l'habillement et du cuir

Les industries du textile de l'habillement et du cuir procurent plus de 222.000 emplois, soit 46,7% de l'effectif total employé dans le secteur industriel et participent pour environ un tiers aux recettes d'exportation. Après une baisse de 3,7% en 2003, ces industries ont marqué un repli de 0,5% qui recouvre des évolutions contrastées selon les branches. En particulier, celles de la bonneterie et de la confection de vêtements, orientées vers l'exportation, ont enregistré une diminution respectivement de 8,6% et de 2,5%, en raison de la contraction des exportations sur le marché européen où sévit une vive concurrence, notamment de la part de la Chine et de la Turquie.

De même, l'industrie du cuir et des chaussures a accusé un repli de 5,5%, imputable à la contraction d'environ 12% de la production de chaussures en cuir et au recul de 4,5% de celle d'articles en cuir. A l'inverse, la confection de lingerie et de chemiserie s'est inscrite en hausse de 5,4%, tandis que le travail de la laine et du coton a augmenté respectivement de 1,8% et de 2,7%.

Industries chimiques et parachimiques

L'activité dans ce secteur s'est accrue de 2,7% au lieu de 4,9% en 2003. Cette décélération est due à la baisse enregistrée notamment par la fabrication de produits pharmaceutiques, de pneumatiques et d'articles en plastique.

Stimulée par la consolidation de la demande mondiale de dérivés, l'activité de transformation de phosphates a augmenté de 11,1% d'une année à l'autre. Cette évolution recouvre une augmentation de la production d'acide phosphorique, passée de 2,9 millions à 3,3 millions de tonnes, et une diminution de celle d'engrais, revenue de 2,5 millions à 2,4 millions de tonnes.

De même, la production de peintures s'est développée de près de 13%, en relation avec le dynamisme enregistré par le secteur du bâtiment. Pour sa part, l'activité de la branche imprimerie et édition s'est accrue de 6%, tandis que celle de la branche papier et carton a progressé à un rythme moins rapide que celui de l'année précédente, du fait de la contraction des commandes émanant des unités d'exportation d'agrumes et de conserves.

La fabrication de pneumatiques a fléchi de 7%, en raison de la contraction de la demande locale, tandis que la production d'ouvrages divers en caoutchouc a augmenté de 8,8%, en liaison avec l'accroissement notable des livraisons de bandes transporteuses à l'Office chérifien des phosphates. Quant à la production d'ouvrages en matière plastique, elle est demeurée stable.

Industries mécaniques, métallurgiques, électriques et électroniques

Ce groupe d'industries a enregistré un ralentissement marqué, reflété par l'indice de la production qui a connu une hausse limitée à 1,9% contre 5,8% en 2003. La décélération de l'activité a concerné la quasi-totalité des branches et particulièrement l'industrie des ouvrages en métaux, des machines et matériel d'équipement et, à un degré moindre, le matériel électrique et électronique. En revanche, le matériel de transport a marqué une reprise sensible, après la stagnation observée auparavant.

La branche des ouvrages en métaux, la plus importante de ce compartiment, a affiché une augmentation modérée de 2% recouvrant, d'une part, une progression des machines et matériel agricole, du matériel pour mines et du matériel spécialisé pour l'industrie et, d'autre part, une contraction importante de la production de machines de la menuiserie métallique et du bois.

En dépit du repli des exportations de fils, de câbles et de composants électroniques, l'industrie du matériel électrique et électronique s'est accrue de 1,8%, en liaison avec le renforcement de la demande locale émanant des secteurs de l'énergie, du bâtiment et des télécommunications.

Concernant le matériel de transport, l'activité s'est améliorée globalement de 4%, après deux années successives de baisse. Cette évolution d'ensemble s'explique par l'accroissement de l'activité de montage de voitures particulières et de véhicules utilitaires respectivement de 5,1% et de 4,6% et ce, malgré l'augmentation de 27% des importations. Ces dernières ont constitué les deux tiers des ventes totales, chiffrées à 54.928 unités. A l'inverse, la construction de matériel ferroviaire a régressé de 7,6%.

Parmi les autres industries métallurgiques, les branches de fabrication d'emballages métalliques et de montage d'appareils électriques ont augmenté respectivement de 9,5% et de 7,8%.

Matériaux de construction

Bénéficiant du dynamisme qui a caractérisé le secteur du bâtiment et des travaux publics, la branche des matériaux de construction et de bois a enregistré une hausse de 5,3%, après celle de 8,6% observée l'année précédente. Ainsi, la production de ciment a augmenté de 5,6%, consécutivement à un accroissement de même ampleur des ventes, portées à 9,8 millions de tonnes. Les prix dans ce secteur ont été orientés à la hausse, du fait du renchérissement des matières premières importées et, dans une moindre mesure, du relèvement de la taxe spéciale sur les ventes de ciment, passée de 50 dirhams à 100 dirhams la tonne.

◆ Le tourisme

Après avoir enregistré des résultats contrastés durant les trois dernières années, l'activité touristique mondiale a réalisé, en 2004, de bonnes performances, en liaison notamment avec l'accélération de la croissance économique et l'atténuation des tensions géopolitiques. Au total, le nombre de touristes dans le monde, chiffré à 760 millions, a affiché une progression de 10% qui s'est accompagnée d'une augmentation sensible du tourisme intra-régional et d'une redistribution du flux en faveur des pays d'Asie et d'Amérique. L'Europe avec 414 millions de touristes a marqué une hausse limitée à 4% et sa part dans l'ensemble est revenue de 57,7% à 54,5%. En revanche, la région d'Asie-Pacifique a renforcé sa part de marché, passée de 17,2% à 20,1%, en accueillant 153 millions de touristes, effectif qui s'est accru de 29% après le recul de 9,3% observé en 2003. Quant au continent américain, il a reçu 124 millions de visiteurs, soit 16,3% du total. De même, les arrivées dans les pays du Moyen-Orient ont progressé de 20% en un an pour atteindre 35 millions, tandis que le flux à destination de l'Afrique s'est accru de 7% pour s'établir à 33 millions.

Dans cette conjoncture favorable, l'activité touristique nationale a enregistré une nette amélioration, comme en témoigne l'évolution des principaux indicateurs relatifs à ce secteur. En effet, l'effectif des visiteurs, chiffré à 5,8 millions, s'est inscrit en hausse de 15%, attribuable à l'expansion de près d'un quart du nombre des touristes européens et à la progression de 9% des arrivées des Marocains résidant à l'étranger. De même, les nuitées recensées par les hôtels classés se sont développées de 18% et le taux d'occupation s'est accru de 10,3%. Pour leur part, les recettes de voyages se sont renforcées de 12,6%, s'élevant à 34,8 milliards de dirhams, soit 17,8% des recettes courantes de la balance des paiements.

Ces résultats satisfaisants confirment la tendance ascendante observée dans le secteur du tourisme durant les deux dernières années à la faveur des actions menées par les pouvoirs publics et les

professionnels dans le cadre de la nouvelle stratégie visant à accueillir 10 millions de visiteurs à l'horizon 2010. C'est ainsi que l'infrastructure touristique a été renforcée, en 2004, par la mise en service de près de 10.000 lits dont les deux tiers à Marrakech, portant ainsi la capacité totale d'hébergement à 119.406 lits, répartis dans 659 hôtels classés. Parallèlement, le programme de rénovation des établissements hôteliers a concerné treize unités et a nécessité une enveloppe financière de 207 millions de dirhams, dont 78 millions de dirhams ont été octroyés dans le cadre du mécanisme de financement RENOVOTEL.

Dans le même temps, le budget de l'Office national du tourisme a été de nouveau augmenté et porté de 250 millions à 350 millions de dirhams et ce, en vue de renforcer son rôle dans la promotion du produit touristique national à l'étranger. Les actions menées par cet organisme ont été particulièrement orientées vers les marchés français, allemands, anglais, espagnols et italiens et ont ciblé aussi bien les touristes étrangers que les Marocains résidant dans ces pays. Afin de promouvoir les potentialités locales, trois nouveaux centres de tourisme ont été créés à Rabat, Tanger et Fès, portant ainsi le nombre des centres régionaux à six. De même, un observatoire du tourisme a été institué en janvier 2005 dont les principales missions sont la collecte, l'analyse et la publication de toute information concernant l'activité touristique, ainsi que l'évaluation de la compétitivité de la destination. Pour ce qui est de la formation professionnelle, l'effectif des inscrits dans les écoles hôtelières, au titre de l'année scolaire 2004-2005, s'est élevé à 4.129 étudiants, en progression de 21%.

Dans le cadre de la politique de libéralisation progressive du transport aérien, onze compagnies assurent actuellement les dessertes directes des villes touristiques nationales à partir des principaux marchés émetteurs étrangers. Parallèlement à cette ouverture sur l'extérieur, la compagnie nationale Royal Air Maroc a créé une filiale " Atlas Blue ", spécialisée dans les vols charter. Par ailleurs, elle a acquis deux nouveaux avions dans le cadre du programme de modernisation et de renforcement de sa flotte aérienne.

Le flux touristique⁽¹⁾

Durant l'année 2004, le nombre de visiteurs étrangers a augmenté de près de 21% pour atteindre 3 millions, dont plus de 2,7 millions au titre du tourisme de séjour. Cette évolution satisfaisante a concerné cette année toutes les nationalités. Quant aux arrivées des Marocains résidant à l'étranger, elles ont progressé de 9%, s'élevant à 2,8 millions, dont plus de la moitié a été enregistrée, comme à l'accoutumée, en juillet et août.

L'effectif des visiteurs européens s'est accru d'un quart pour s'établir à 2,3 millions et a représenté 40,7% du flux touristique total. Les arrivées des ressortissants français ont totalisé 1,2 million, en essor de 27,4%, et expliquent la moitié de l'augmentation globale des visiteurs. De même, le flux en provenance de l'Espagne a dépassé 333.000 personnes et a marqué une expansion de plus de 44%, consolidant ainsi l'orientation haussière réalisée au cours des dernières années. Parallèlement, l'effectif des touristes anglais a atteint 169.152, affichant une reprise de 26,2%, après avoir connu une évolution contrastée depuis 2001. Quant aux entrées de touristes allemands et italiens, chiffrées respectivement à 146.269 et à 112.807 personnes, elles ont augmenté de près de 13%, interrompant ainsi la tendance baissière observée au cours des dernières années. La même orientation a concerné les ressortissants des pays du continent américain, dont le nombre d'environ 128.000 s'est accru de 18,6%. Enfin, les visiteurs d'origine maghrébine et ceux en provenance des pays du Moyen-Orient ont enregistré des augmentations respectives de 11,9% et de 8,4%, mais leur part dans le flux global demeure faible, ne dépassant guère 2,7%.

La répartition du flux touristique selon le mode de transport fait apparaître la prédominance des voies aérienne et maritime, avec respectivement 46,2% et 40,3% des voyageurs contre 13,5% pour la voie terrestre.

(1) Voir annexe statistique V-1

L'activité hôtelière

L'essor de l'activité touristique en 2004 est également confirmé par l'évolution des nuitées recensées dans les hôtels classés, lesquelles ont progressé de 18% d'une année à l'autre pour atteindre 13,2 millions. L'amélioration ainsi constatée est due principalement à l'accroissement de 21% des nuitées de touristes étrangers qui ont totalisé 10,3 millions et dont la moitié a été réalisée par les ressortissants français. Quant aux nuitées au titre du tourisme interne, qui a de nouveau bénéficié de l'opération de promotion Kounouz Biladi, elles se sont établies à 2,9 millions, en hausse de 7,5% après celle de 8% l'année précédente. La répartition régionale des nuitées totales révèle que les villes de Marrakech et d'Agadir ont réalisé chacune 4,1 millions, en amélioration respectivement de 27% et de 20% d'une année à l'autre. Celles recensées à Casablanca ont dépassé 1 million et ont progressé de 11%, tandis que les villes de Fès et de Tanger ont affiché des hausses respectives de 21% et de 7%. En ce qui concerne la durée moyenne de séjour, elle s'est établie à 7 nuitées et n'a pratiquement pas changé durant les trois dernières années. En revanche, le taux d'occupation moyen des hôtels classés a augmenté en un an de 4 points, pour atteindre 43%, avec des taux plus élevés à Marrakech et dans les villes de la côte atlantique et nettement inférieurs dans les autres localités.

L'année 2004 a été également marquée par la poursuite du programme d'aménagement des stations balnéaires prévues dans le "Plan Azur" qui est appuyé par les programmes d'investissement des collectivités locales. C'est ainsi que dans le cadre de la concession des travaux d'équipement de ces sites, deux accords ont été conclus avec des opérateurs étrangers, en vue de l'édification de 15.000 lits à Larache et 16.000 autres répartis à parts égales entre El Jadida et Essaouira.

◆ La demande

La demande finale des résidents, chiffrée à 472,1 milliards de dirhams, s'est accrue de 8,1% au lieu de 6,3% l'année précédente, laissant apparaître, par rapport au produit intérieur brut, un déficit en ressources de 28,4 milliards de dirhams, soit 6,4% au lieu de 4,2% en 2003. Ainsi, les importations de biens et services non facteurs ont augmenté de 15,9% pour atteindre 155,8 milliards, en relation notamment avec l'accroissement des achats de marchandises, en particulier les produits énergétiques, les demi-produits et les biens d'équipement. En regard, les exportations, d'un montant de 127,3 milliards, ont progressé de 8,8% au lieu de 1,6% en 2003. Cette accélération est imputable principalement aux services, les exportations de marchandises n'ayant que légèrement augmenté⁽¹⁾.

◆ La consommation

La consommation finale nationale, estimée à 361 milliards de dirhams, a représenté 81,4% du PIB et s'est renforcée de 7,5% au lieu de 4,8% un an auparavant. Les dépenses des ménages en biens et services se sont accrues de 8,2% au lieu de 3% en 2003 et ce, en liaison notamment avec le niveau soutenu des revenus dans le monde rural et le relèvement des salaires de certaines catégories de fonctionnaires. Quant à la consommation des services non marchands fournis par les administrations publiques, elle a progressé de 5,6% au lieu de 10,2% au cours de l'année précédente.

◆ L'investissement

L'investissement, compte tenu d'une variation positive des stocks de plus de 2 milliards, a atteint

(1) Voir annexes statistiques I-5 à I-7

111,1 milliards de dirhams et a augmenté de 9,9%. Ainsi, la formation brute de capital fixe a marqué une progression de 8,5% après celle de 10,3% observée en 2003, laissant apparaître un taux d'investissement de 24,6% proche de celui de l'année précédente. Les acquisitions de matériel et outillage, dont la part dans la FBCF s'est établie à 53%, ont marqué une expansion de 10,3% qui intervient après celle de 14,9% enregistrée en 2003, traduisant ainsi l'effort d'investissement dans la plupart des secteurs, en particulier l'industrie, le bâtiment et travaux publics et le tourisme.

(en millions de dirhams)

Composantes de la formation brute de capital fixe	2001	2002	2003	2004	Variations en %	
					2003	2004
					2002	2003
Matériel et outillage	40.154	45.650	52.452	57.854	+14.9	+10.3
Bâtiment	24.469	24.971	28.796	30.807	+15.3	+7.0
Travaux publics	16.861	16.550	15.171	16.229	-8.3	+7.0
Aménagement et plantations	2.729	2.761	2.832	2.866	+2.6	+1.2
Bétail	1.162	1.210	1.252	1.327	+3.5	+6.0
Formation brute de capital fixe (FBCF)	85.375	91.142	100.498	109.083	+ 10.3	+ 8.5
Taux d'investissement FBCF/PIB (en %)	22.3	22.9	24.0	24.6		

Le bâtiment, qui a bénéficié de la poursuite de la construction de logements, a enregistré une hausse de 7% après celle de 15,3% un an auparavant. Les travaux publics, en baisse de 8,3% en 2003, ont enregistré cette année une amélioration de 7%, en liaison avec l'accélération de la réalisation du programme autoroutier, de l'extension du réseau ferroviaire et des infrastructures aéroportuaire et portuaire. Ainsi, le programme d'extension des ports couvrant la période 2003-2007, en vue d'accompagner la croissance du trafic portuaire, a été poursuivi cette année. En outre, eu égard à la décision d'accélérer le rythme de réalisation du réseau autoroutier en le portant de 50 à

100 kilomètres par an, les travaux de construction des autoroutes Settat-Marrakech et Marrakech-Agadir ont été lancés en 2004, de même que la liaison du complexe portuaire Tanger-Méditerranée avec le réseau autoroutier.

Dans le domaine des transports, l'ONCF a procédé dans le cadre de son programme d'investissement 2004-2007 à l'acquisition et la mise en service de 24 rames automotrices à deux niveaux, ainsi qu'au doublement des lignes ferroviaires Casa-Fès et Sidi El Aidi-Settat. De même, la compagnie nationale Royal Air Maroc a acquis deux nouveaux avions, poursuivant ainsi le plan de modernisation de sa flotte aérienne.

L'Office National de l'Electricité a, pour sa part, achevé en 2004 les travaux d'équipement de la centrale de Tahaddart et de la station de transfert d'énergie par pompage d'Afourer.

◆ L'épargne nationale

Compte tenu des revenus et des transferts nets reçus de l'extérieur, d'un montant total de 38,3 milliards, le revenu national brut disponible s'est accru de 6,6% pour atteindre près de 482 milliards de dirhams. Aussi, l'épargne nationale brute s'est-elle élevée à 120,9 milliards de dirhams, en hausse de 4% au lieu de 9,1% en 2003, représentant ainsi 25,1% du revenu national brut disponible. Elle a permis de couvrir la totalité des dépenses d'investissement et de dégager une capacité de financement de 9,8 milliards de dirhams, soit l'équivalent de 2,2% du PIB.

◆ Les prix

Dans un contexte économique marqué par la poursuite de la croissance à un rythme soutenu, ainsi que par le renchérissement du pétrole importé, la hausse des prix a été contenue dans l'ensemble. En effet, l'augmentation des prix à la consommation, telle qu'elle est appréhendée à travers l'indice du coût de la vie, n'a pas dépassé 1,5% après le taux de 1,2% enregistré en 2003. Cette variation globale recouvre cette année une évolution presque au même rythme, aussi bien des prix des produits alimentaires que de ceux des autres biens et services⁽¹⁾.

Ce faible taux d'inflation s'explique par l'abondance de l'offre de produits agricoles, ainsi que par le niveau modéré des prix à la production qui a prévalu dans la plupart des industries manufacturières, malgré le relèvement du salaire minimum légal opéré en milieu d'année. En outre, les interventions de la Caisse de compensation ont permis de contenir les effets de la montée des cours du pétrole sur les prix à la consommation, les tarifs intérieurs des produits pétroliers n'ayant été relevés qu'à partir du mois d'août, dans des proportions limitées.

L'évolution des prix observée en 2004 confirme la tendance enregistrée durant les dernières années, qui tient également à la contribution de la politique monétaire, à la stabilité du taux de change et au développement de la concurrence, dans un contexte marqué par le démantèlement progressif des droits de douane.

Par ailleurs, la hausse des prix à la consommation au niveau national s'est de nouveau révélée en deçà de celles enregistrées tant dans la zone euro où l'inflation s'est située en moyenne à 2,2%, que chez certains de nos concurrents, en particulier la Tunisie et la Turquie où les prix ont augmenté respectivement de 3,6% et de 10,6%.

(1) Voir annexes statistiques VI-1 et VI-2

◆ L'indice du coût de la vie

L'évolution de l'indice du coût de la vie au cours de l'année 2004 a été marquée par une légère hausse de janvier à mai, suivi d'un fléchissement en juin et juillet, en liaison notamment avec l'accroissement de l'offre des produits agricoles. Le mouvement ascendant a repris en août et s'est maintenu jusqu'au mois d'octobre du fait des pressions qui s'exercent habituellement sur les prix durant la période estivale et du raffermissement de la demande de consommation à l'occasion du mois de Ramadan. Enfin, l'indice a fléchi en novembre et surtout en décembre, en raison notamment de la forte baisse des prix de certains produits alimentaires, en particulier les fruits frais, les produits laitiers et les viandes.

Groupes de produits	Pondérations (en %)	Variations en % des indices moyens du coût de la vie		
		2002	2003	2004
Produits alimentaires	44,82	+4,3	+1,3	+1,6
dont : Viandes	11,90	+7,0	+3,8	+3,1
Légumes frais	4,84	+15,2	+0,5	-4,9
Légumes secs	0,63	-0,9	-13,3	+2,8
Fruits frais	1,96	+ 4,4	-3,2	+11,0
Produits non alimentaires et services	55,18	+1,6	+1,0	+1,5
- Habillement	6,34	+1,7	+0,8	+1,0
- Habitation	14,19	+1,5	+1,2	+1,7
- Equipements ménagers	5,00	+0,6	+0,4	+0,6
- Soins médicaux	5,44	+1,1	+1,8	+1,8
- Transport et communications	7,79	+0,6	+0,2	+0,9
- Loisirs et culture	5,67	+3,3	+2,0	+2,6
- Autres biens et services	10,76	+2,2	+1,1	+ 1,5
Indice général	100	+2,8	+1,2	+1,5

Les prix des produits alimentaires, dont l'évolution explique pour une large part les fluctuations de l'indice général du coût de la vie, ont augmenté cette année à un rythme de 1,6% qui recouvre toutefois des évolutions divergentes. Ainsi, les cours des fruits frais ont enregistré une hausse de 11% et ceux des viandes se sont accrus de 3,1%. De même, les tarifs des tabacs, relevés à deux reprises en 2004, ont progressé de 6,4%. En revanche, les prix des légumes frais ont baissé de 4,9% et ceux des corps gras et des produits laitiers ont diminué respectivement de 1,8% et de 1,2%.

L'indice des produits non alimentaires a marqué, pour sa part, un accroissement de 1,5%, proche de la moyenne des cinq dernières années. Les prix des loisirs et culture ont enregistré la plus forte augmentation avec un taux de 2,6% au lieu de 2% l'année précédente, en liaison avec la hausse de 3,7% du coût de l'enseignement et de 1,8% des frais relatifs aux activités de divertissement. Pour leur part, les tarifs des transports et des communications ont connu une hausse de 0,9% qui reflète l'augmentation de 1,4% des tarifs des communications et le relèvement de 3% des prix intérieurs de certains produits pétroliers intervenu en août. Parallèlement, l'indice relatif à l'habitation a augmenté de 1,7% au lieu de 1,2%, en raison des hausses qui ont touché essentiellement les prix du loyer et des charges afférentes au logement. Quant aux prix des soins médicaux, ils ont progressé à un rythme de 1,8%, identique à celui de l'année précédente.

◆ L'indice des prix à la production des industries manufacturières

L'indice des prix à la production des industries manufacturières, calculé sur la base des prix sortie usine, relevés hors taxes et subventions, a enregistré une hausse de 5% au lieu de 1,3% une année auparavant et un taux annuel moyen de 1,9% au cours des quatre années précédentes. Cette évolution est attribuable pour plus de moitié à l'augmentation de 14,8% dans la branche du raffinage de pétrole, résultant de la montée des cours internationaux du pétrole.

Les prix à la production des industries manufacturières hors raffinage du pétrole ont connu pour leur part une hausse de 3% qui s'explique en grande partie par la progression de 13,5% des prix dans l'industrie chimique destinée principalement à l'exportation.

Hormis les branches de la fabrication de machines et appareils électriques, qui a connu une hausse de 7,3%, et de celle de la métallurgie, dont les prix ont été relevés de 7% du fait du renchérissement des intrants, les prix à la production dans les autres branches ont enregistré de légères hausses, voire des baisses.

Groupes de produits	Pondérations (en %)	Variations en % des indices moyens des prix à la production industrielle		
		2002	2003	2004
Industries manufacturières hors raffinage du pétrole	86,7	+ 0,6	+ 1,0	+ 3,0
dont :				
Industries alimentaires	28,9	+ 2,8	+ 2,1	+ 1,7
Industries chimiques	13,1	- 1,9 +	1,3	+13,5
Industrie textile	6,5	+ 0,6	- 0,4	- 0,4
Industrie de l'habillement	6,7	- 0,2	+ 0,2	-
Raffinage du pétrole	13,3	- 9,7	+ 3,3	+14,8
Indice général	100	- 1,2	+ 1,3	+ 5,0

En effet, dans les industries alimentaires, qui ont continué de bénéficier d'un approvisionnement suffisant en produits agricoles, les prix ont augmenté de 1,7% au lieu de 2,1% en 2003, alors que

ceux pratiqués dans la branche du travail du bois se sont accrus de 2,8%. Dans l'industrie textile, où le relèvement du salaire minimum légal a été différé, les prix à la production ont même fléchi de 0,4% pour la deuxième année consécutive, tandis que dans les branches des industries de l'habillement et du cuir, ainsi que dans celle du montage automobile, ils sont restés presque stables.

◆ La population et l'emploi

◆ La population

Selon les premiers résultats du recensement effectué en septembre 2004, la population légale du Maroc a atteint 29,9 millions d'habitants, dont 51.435 étrangers. Ainsi, la population totale a augmenté durant la période intercensitaire 1994-2004, de 3.817.984 personnes, soit un taux d'accroissement démographique annuel moyen de 1,4% contre 2,1% entre 1982 et 1994. Ce ralentissement trouve son origine dans la baisse continue du taux de fécondité, revenu de 5,5 enfants par femme en 1982 à 3,3 enfants en 1994, puis à 2,5 enfants en 2002, du fait en particulier d'une utilisation plus large des moyens contraceptifs et du recul de l'âge moyen au premier mariage chez les femmes, de 25,8 ans en 1994 à 27,4 ans en 2000, celui des hommes étant passé de 30 à 31,9 ans.

Le nombre de ménages est passé, pour sa part, de 4,4 millions en 1994 à 5,7 millions en 2004, enregistrant ainsi une hausse de 27,5%. En revanche, le nombre moyen de personnes par ménage a baissé de 5,9 à 5,3 avec 6 personnes par foyer en milieu rural et 4,8 personnes en milieu urbain.

Milieu de résidence	Population légale		Taux d'accroissement annuel moyen		
	1994	2004	1971-1982 %	1982-1994 %	1994-2004 %
Urbain	13.407.835	16.463.634	+ 4,4	+ 3,6	+ 2,1
Rural	12.665.882	13.428.074	+ 1,5	+ 0,7	+ 0,6
Ensemble	26.073.717	29.891.708	+ 2,6	+ 2,1	+ 1,4

L'évolution de la population par milieu de résidence laisse apparaître un accroissement continu du taux d'urbanisation, qui est passé de 42,8% en 1982 à 51,4% en 1994 pour s'établir à 55,1% en 2004. En effet, l'effectif des citadins a augmenté de 22,6% pour atteindre 16.463.634 personnes alors que celui des ruraux ne s'est accru que de 6,2%, s'établissant à 13.428.074, en liaison avec le phénomène de l'exode rural et l'extension des périmètres urbains.

Quant à la répartition régionale de la population, elle se caractérise par la concentration de près du tiers de l'effectif total dans trois régions, à savoir le Grand-Casablanca avec 3,6 millions d'habitants ou 12,1% de l'ensemble, Souss-Massa-Draa et Marrakech-Tensift Al-Haouz avec 3,1 millions chacune ou 10,4%. Au niveau des provinces et préfectures, Casablanca demeure la grande métropole du pays où vivent 2.950.000 personnes, soit un dixième de la population totale, suivie des provinces de Kénitra, El Jadida et Marrakech qui abritent chacune plus d'un million d'habitants. En revanche, les provinces du Sud demeurent les moins peuplées. Ces disparités démographiques s'expliquent par les différences régionales en matière de développement, puisqu'une grande partie du tissu productif national se trouve concentrée sur l'axe El Jadida-Kénitra. Ceci est confirmé par les résultats du recensement économique 2001-2002, le grand Casablanca occupant, en effet, la première place dans le tissu économique national avec 17% des établissements économiques du pays et près de 30% des emplois. Quant aux régions du Sud, elles comprennent 3,3% des établissements économiques du Royaume et 2,2% de l'effectif employé.

◆ L'emploi

Selon les données de l'enquête nationale sur l'emploi⁽¹⁾, la population active âgée de 15 ans et plus, estimée à 11 millions, s'est inscrite en hausse de 2,9% par rapport à l'année passée. La population active occupée s'est élevée à 9,8 millions, dont près de 46% travaillant dans les activités primaires, 12,7% dans l'industrie, 6,7% dans la branche du bâtiment et travaux publics et 35% dans les

(1) Voir annexes statistiques VI-3 et VI-4

services. Pour sa part, le nombre de personnes à la recherche d'emploi a avoisiné 1,2 million dont 85,6% dans le milieu urbain, laissant ainsi apparaître un taux de chômage au niveau national de 10,8%, en baisse de 0,6 point par rapport à l'année précédente. Cette évolution, qui s'inscrit dans le prolongement de la tendance baissière entamée en l'an 2000, a résulté de l'amélioration des opportunités d'emploi dans le milieu urbain où le taux de chômage s'est établi à 18,4% au lieu de 19,3% en 2003. Par niveau d'instruction, le taux de chômage des diplômés reste le plus élevé et ce, malgré un repli de 23,7% à 22,6%.

La consolidation de la croissance économique nationale en 2004 a été à l'origine de la création nette de 338.000 emplois, à laquelle ont contribué la plupart des secteurs, notamment l'agriculture et le commerce, ainsi que le bâtiment et les travaux publics. Cette évolution a concerné aussi bien l'auto-emploi que l'emploi salarié, principalement dans le secteur privé.

L'année 2004 a été marquée par une revalorisation de 10% du salaire minimum, demeuré inchangé depuis l'année 2000. Cette augmentation a eu lieu en deux tranches. La première, intervenue en juin 2004, a relevé le salaire minimum de 8,78 dirhams à 9,22 dirhams par heure dans le secteur non agricole et de 45,50 dirhams à 47,77 dirhams par jour dans le secteur agricole. Quant à la seconde, elle a été effective à partir du 1er juillet 2004 et a porté le salaire minimum horaire à 9,66 dirhams dans le secteur non agricole et le salaire journalier dans le secteur agricole à 50 dirhams. Toutefois, l'application de cette deuxième tranche a été reportée au 1er janvier 2005 pour certains secteurs économiques tels que le tourisme, le "textile et cuir" et les industries alimentaires.

Dans le domaine de la législation du travail, la nouvelle loi formant code du travail est entrée en vigueur en juin 2004 et dix-neuf décrets pris pour son application ont été publiés au début de l'année 2005. Ainsi, le nouveau code a fixé la durée normale du travail à 44 heures par semaine au lieu de 48 heures pour les salariés du secteur non agricole et à 2.496 heures par an pour ceux travaillant dans le secteur agricole au lieu d'une durée annuelle de 2.700 heures. Il a également introduit le

principe de la flexibilité du travail, à travers l'instauration du contrat de travail à durée déterminée, tout en instituant les conditions et les modalités de conclusion de ce type de contrat et ce, en vue de garantir aux travailleurs une meilleure protection contre toute pratique abusive de la part de l'employeur.

Quant aux textes d'application du code, ils réglementent notamment la procédure de licenciement, la rupture unilatérale du travail et le délai de préavis y afférent. Ils déterminent également les modalités de fonctionnement du Conseil de médecine du travail, de la Commission spécialisée relative aux entreprises d'emploi temporaire et de la Commission provinciale chargée d'examiner et de statuer sur les demandes de licenciement des salariés et la fermeture partielle ou totale des entreprises ou des exploitations. Ils ont, en outre, fixé la liste des jours fériés payés et des activités dans lesquelles l'emploi de mineurs de moins de 18 ans, de femmes et d'handicapés est interdit.

◆ Les échanges commerciaux avec l'extérieur

La conjoncture internationale a été marquée, en 2004, par une forte expansion du commerce mondial et une accélération de la croissance économique qui s'est révélée toutefois modérée dans les pays de l'Union européenne, nos principaux partenaires commerciaux. Elle a été également caractérisée par le net renchérissement des matières premières, en particulier le pétrole, et par la poursuite de l'appréciation de l'euro vis-à-vis du dollar. Sur le plan national, la hausse sensible du coût des importations et le manque de vigueur des exportations hors phosphates et dérivés se sont traduits par le creusement du déficit des échanges commerciaux avec l'étranger.

Les importations ont totalisé 156,3 milliards de dirhams, montant en augmentation de près de 15% qui fait suite à la hausse de 4,3% enregistrée un an auparavant. Cette évolution tient à un accroissement sensible tant des achats liés au développement de l'activité productive que des acquisitions de certains produits alimentaires et de biens de consommation.

En dépit d'une conjoncture extérieure porteuse, les exportations, chiffrées à 86,4 milliards de dirhams, ont connu une progression limitée à 3%, attribuable pour une large part à l'essor de 21,4% des ventes de phosphates et dérivés qui ont rapporté 14,4 milliards de dirhams. En revanche, les recettes au titre des denrées alimentaires et des produits textiles se sont orientées à la baisse, du fait de la contraction de l'offre des produits de la pêche notamment et de la vive concurrence sur les marchés de l'Union européenne.

Dans ces conditions, le déficit de la balance commerciale, après une aggravation de 18,5% en 2003, s'est de nouveau creusé de plus d'un tiers pour s'établir à près de 70 milliards de

dirhams, soit 15,8% du PIB au lieu de 12,4% une année auparavant. Le taux de couverture des importations par les exportations s'est ainsi sensiblement contracté, revenant en un an de 61,6% à 55,3%.

En millions de dirhams	2003	2004	Variations en %
Importations C.A.F.	136.070	156.297	+14,9
Exportations F.O.B	83.887	86.365	+3,0
Solde	- 52.183	-69.932	+34,0
Taux de couverture (en %)	61,6	55,3	-

Abstraction faite des transactions effectuées dans le cadre du régime d'admission temporaire sans paiement, qui ont porté sur 20,3 milliards de dirhams à l'importation et 30,5 milliards à l'exportation, le déséquilibre des échanges de marchandises générales a atteint plus de 80 milliards de dirhams, en augmentation de plus d'un quart⁽¹⁾.

◆ Les importations

Les dépenses d'importation ont marqué un accroissement de près de 15% ou 20,2 milliards de dirhams qui a concerné, à des degrés divers, l'ensemble des groupes de produits. Ainsi, les achats de produits énergétiques se sont renforcés de 23% ou 4,9 milliards de dirhams, contribuant ainsi pour près d'un quart au total des charges additionnelles. De même, les autres importations se sont globalement élargies de 13,4% ou 15,3 milliards de dirhams, dont plus de quatre cinquièmes au titre des acquisitions de produits manufacturés.

(1) Voir annexes statistiques VII-1 à VII-4

Importations par catégorie de produits (en millions de dirhams)	2003	2004	Variations	
			Montants	En %
Alimentation, boissons et tabacs	11.431	13.605	+2.174	+19,0
Energie et lubrifiants	21.181	26.058	+4.877	+23,0
Produits bruts	10.179	10.375	+196	+1,9
Demi-produits (*)	31.090	36.580	+5.490	+17,7
Produits finis d'équipement	29.975	34.415	+4.440	+14,8
Produits finis de consommation	32.214	35.264	+3.050	+9,5
Total	136.070	156.297	+20.227	+14,9
(*) Y compris l'or industriel				

Les produits alimentaires

Après avoir baissé de 24,5% en 2003, les importations de produits alimentaires se sont chiffrées, cette année, à 13,6 milliards de dirhams et ont accusé un accroissement de 19%. A eux seuls, les achats de céréales ont coûté plus de 7 milliards de dirhams, montant en expansion de 30,6% du fait aussi bien de la hausse de 19,3% des quantités, établies à plus de 4 millions de tonnes, que du renchérissement du blé et du maïs. De même, les acquisitions de produits laitiers se sont accrues de 7% et ont atteint 950 millions de dirhams, pour un volume en baisse de 12%. Pour leur part, les approvisionnements en sucre ont progressé de plus de 9% en poids, mais ils ont stagné en valeur, à 1,1 milliard de dirhams.

Les produits énergétiques

Les achats de produits énergétiques, en progression de 5% en 2003, se sont renforcés de 23% en 2004 pour s'élever à 26,1 milliards de dirhams, en liaison principalement avec la hausse de près d'un cinquième de la facture pétrolière, elle-même imputable à l'accroissement des quantités et surtout

des prix. Ainsi, les entrées de pétrole brut ont été accrues de près d'un tiers afin d'approvisionner l'unité de raffinage de la SAMIR, ce qui a nécessité une dépense de 14,5 milliards de dirhams, en progression de plus de moitié. En revanche, les importations de produits pétroliers raffinés ont été réduites de plus de 30% en volume, pour une valeur de 8,4 milliards de dirhams, en baisse de 16,4%. Quant aux acquisitions de charbon, elles ont augmenté de 12% en tonnage et de près des deux tiers en valeur, arrêtée à 3,1 milliards de dirhams.

Les produits bruts

Les dépenses d'importation de produits bruts se sont élevées à 10,4 milliards de dirhams, montant en hausse de 1,9%. Au sein de ce groupe, les achats de produits d'origine animale et végétale ont atteint 7,6 milliards et se sont accrues de 4,1%, en liaison surtout avec l'augmentation des prix des graines oléagineuses ainsi que des bois bruts. En revanche, la valeur des commandes d'huiles végétales a baissé de 7,7%, revenant à 1,9 milliard de dirhams. De même, les acquisitions de produits d'origine minérale, établies à 2,8 milliards de dirhams, ont reculé de 3,6% en raison du retrait de 5,8% de celles de soufre brut, dont le volume a toutefois légèrement progressé.

Les demi-produits

Les acquisitions de demi-produits se sont renforcées, cette année, de 17,7% pour s'élever à 36,6 milliards de dirhams, dont 15,4% au titre des achats effectués dans le cadre de l'admission temporaire sans paiement. Une telle évolution est imputable à la hausse tant des quantités que des prix des principaux produits. Ainsi, les achats de produits métallurgiques et sidérurgiques, de divers produits chimiques et de matières plastiques, destinés essentiellement aux secteurs industriel et du bâtiment et travaux publics, ont totalisé 21,6 milliards de dirhams, en augmentation de 26,8%.

Les biens d'équipement

Traduisant l'effort d'investissement tant public que privé, les importations de biens d'équipement ont occasionné une dépense de 34,4 milliards de dirhams, en accroissement de 14,8% qui a

concerné les principaux produits. En effet, les achats de produits finis industriels, chiffrés à 33,2 milliards, ont marqué une augmentation de 14,5%, résultant en particulier de celle des fils et câbles pour l'électricité, du matériel d'extraction et des appareils électriques pour téléphonie et télégraphie. La même tendance a caractérisé les acquisitions de biens d'équipement agricole, principalement les tracteurs, dont le coût a progressé de 22,4% pour atteindre 1,2 milliard de dirhams.

Les biens de consommation

Les acquisitions de biens de consommation ont enregistré une hausse de 9,5% pour s'élever à 35,3 milliards de dirhams. En effet, les achats en particulier de voitures de tourisme et de pièces détachées ainsi que d'appareils récepteurs de radio et de télévision ont globalement engendré une dépense de 8,3 milliards de dirhams, en expansion de 46,8%. En revanche, les importations de tissus de fibres et de coton, effectuées dans le cadre du régime d'admission temporaire sans paiement, ont baissé de 7,7%, à 7,6 milliards de dirhams, en liaison avec le repli de l'activité dans le secteur textile.

◆ Les exportations

Les exportations se sont accrues de 3% ou 2,5 milliards de dirhams, sous l'impulsion essentiellement des ventes de produits énergétiques, de produits bruts et de demi-produits qui ont rapporté une contrevaletur accrue de 6,7 milliards de dirhams. En revanche, les livraisons de produits alimentaires et de biens de consommation ont globalement dégagé une moins-value de 4,2 milliards de dirhams.

Exportations par catégorie de produits (en millions de dirhams)	2003	2004	Variations	
			Montants	En %
Alimentation, boissons et tabacs	17.472	13.587	-3.885	-22,2
Energie et lubrifiants	889	1.763	+874	+98,3
Produits bruts	6.985	8.886	+1.901	+27,2
Demi-produits (*)	19.770	23.581	+3.811	+19,3
Produits finis d'équipement	6.477	6.601	+124	+1,9
Produits finis de consommation	32.294	31.947	-347	-1,1
Total	83.887	86.365	+2.478	+3,0
(*) Y compris l'or industriel				

Les produits alimentaires

Les exportations de produits alimentaires, chiffrées à 13,6 milliards de dirhams, ont diminué de 22,2%, suite à l'évolution défavorable des expéditions des principaux produits. Les livraisons des produits de la pêche ont procuré une recette de 7 milliards de dirhams, accusant une chute d'un quart qui a concerné l'ensemble des produits, en particulier les crustacés, mollusques et coquillages. Une orientation similaire a marqué les commandes des autres denrées, dont la contrevaletur s'est contractée de 18,3%, à 6,6 milliards de dirhams, sous l'effet du fléchissement de 16% des ventes d'agrumes et de 42% de celles de primeurs.

Les produits bruts

Soutenues par une demande mondiale dynamique, les ventes de produits bruts ont progressé de 27,2% et ont porté sur 8,9 milliards de dirhams, grâce au bon comportement des expéditions de phosphates. Ces dernières ont rapporté 4 milliards, en progression de 15,4% pour un tonnage en hausse de 6,4%. De même, la valeur des livraisons des autres minerais a

augmenté de plus de moitié, passant à 2,3 milliards de dirhams, à la faveur de la fermeté des prix des métaux, notamment le plomb et le zinc. Les exportations de produits d'origine animale et végétale, d'un montant de 2,6 milliards, se sont renforcées de 30%, en liaison avec l'expansion des commandes notamment d'huile d'olive, passées de 72 millions à 488 millions de dirhams.

Les demi-produits

Les exportations de demi-produits ont été comptabilisées pour 23,6 milliards de dirhams, valeur en progression de 19,3% du fait principalement de la vigueur des envois des dérivés de phosphates qui ont rapporté 10,4 milliards de dirhams, dont près des deux tiers au titre des livraisons d'acide phosphorique. De même, les ventes de tôles ont pratiquement triplé pour atteindre 834 millions de dirhams, alors que celles de composants électroniques (transistors), ont baissé de 2,7%, à 5,5 milliards de dirhams.

Les biens d'équipement

Les ventes de biens d'équipement ont marqué, cette année, une hausse limitée à 1,9% pour s'établir à 6,6 milliards de dirhams, dont plus d'un quart a été réexporté en suite d'admission temporaire sans paiement. Cette évolution recouvre une baisse de 9,1% des livraisons de fils et câbles pour l'électricité, une chute de près de 70% de celles de sous systèmes électroniques et, à l'inverse, une expansion de 31,6% des exportations des autres équipements qui ont porté sur 3 milliards de dirhams.

Les biens de consommation

Les livraisons de biens de consommation, dont plus des deux tiers ont été réalisés dans le cadre de l'admission temporaire sans paiement, ont atteint 32 milliards de dirhams, en léger recul de 1,1%. Confrontées à une vive concurrence des textiles asiatiques sur les marchés européens, les ventes d'articles de bonneterie et de tissus ont baissé respectivement de 5,8% et de 24%, à 7,6 milliards et à 368 millions de dirhams. Quant aux commandes de vêtements confectionnés, elles ont quasiment

stagné pour la deuxième année consécutive à 18,6 milliards, alors que celles de chaussures et d'autres produits ont globalement augmenté de 2,8%, pour atteindre 5,4 milliards de dirhams.

◆ Répartition géographique des échanges

La répartition géographique des échanges commerciaux demeure marquée par la prépondérance des flux avec les 25 pays de l'Union européenne qui interviennent pour plus de moitié dans les importations et pour près des trois-quarts dans les exportations. Le déficit structurel à l'égard de cet ensemble, chiffré à 23,2 milliards de dirhams, s'est élargi, cette année, de plus de 41% en raison du creusement des soldes négatifs vis-à-vis de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Espagne et ce, en dépit d'un excédent de 591 millions envers la France et de 1,4 milliard de dirhams envers le Royaume-Uni. Les circuits commerciaux avec les autres pays européens se sont également soldés par une aggravation du déséquilibre, passé de 11,4 milliards à 15,3 milliards de dirhams, dont plus de 8 milliards à l'égard de la Russie, grand fournisseur de pétrole et de soufre.

Les transactions avec les pays d'Asie ont enregistré un solde global négatif passé de 14,8 milliards à plus de 21 milliards de dirhams, dont plus de la moitié envers les pays du Moyen-Orient, notamment l'Arabie Saoudite et l'Iran, nos principaux fournisseurs en produits pétroliers. A l'égard des autres pays asiatiques, le déficit s'est aussi aggravé en passant à 6,2 milliards en faveur de la Chine et à 2,6 milliards de dirhams au profit du Japon. A l'inverse, le commerce avec le Pakistan et surtout l'Inde, principal pays importateur d'acide phosphorique, a dégagé des excédents respectivement de 580 millions et de 1,9 milliard au lieu de 70 millions et 1 milliard de dirhams en 2003.

Quant aux échanges avec le continent américain, ils se sont traduits par un déséquilibre en accroissement de plus de 11% pour s'élever à 8,5 milliards de dirhams, suite à son creusement à

l'égard de l'Argentine et surtout du Brésil, pour des montants respectifs de 2,2 milliards et 1,5 milliard de dirhams. En revanche, le déficit vis-à-vis des Etats-Unis et du Canada a globalement baissé de 4%, à 4 milliards de dirhams.

Enfin, le solde négatif des flux avec les pays de l'Union du Maghreb Arabe a été ramené de 1,6 milliard à 1,2 milliard de dirhams du fait de la réduction des déficits à l'égard de la Libye, de la Tunisie et surtout de l'Algérie.

◆ Les relations financières avec l'étranger

Les transactions avec l'extérieur ont fait apparaître, pour la quatrième année consécutive, un excédent du compte courant de la balance des paiements, chiffré en 2004 à 2,2% du PIB. En effet, le déficit commercial, bien qu'en nette aggravation, a été plus que compensé par les transferts des Marocains résidant à l'étranger et les recettes touristiques qui ont progressé à un rythme soutenu. Compte tenu des entrées de capitaux, notamment au titre de la privatisation, la balance des paiements a de nouveau dégagé un solde excédentaire, venu renforcer les réserves de change qui ont continué de représenter dix mois d'importations de biens et services.

Parallèlement, le processus de libéralisation des opérations de change a été poursuivi, notamment, en offrant aux opérateurs de nouveaux instruments de couverture contre les risques de fluctuation des taux de change, des taux d'intérêt et des cours des produits de base.

◆ La balance des paiements

L'excédent de la balance des paiements s'est établi à un montant de 16,3 milliards de dirhams, comparable à celui observé au terme de l'année précédente.

Celui-ci a été réalisé, à hauteur de 9,8 milliards de dirhams, au lieu de 15,2 milliards en 2003, au titre des transactions courantes et à concurrence de 8,6 milliards de dirhams, au lieu de 3,5 milliards, grâce aux flux nets positifs résultant du compte de capital et d'opérations financières⁽¹⁾.

(1) Voir annexe statistique VIII-1

Soldes en millions de dirhams	2001	2002	2003	2004
A. Transactions courantes	+ 18.209	+16.276	+15.238	+9.833
• Biens dont marchandises générales.	- 34.157 - 43.671	- 33.739 - 45.780	-41.493 -54.616	-57.546 -69.857
• Services dont voyages	+21.594 +24.796	+21.452 +24.263	+25.053 +25.637	+30.046 +29.726
• Revenus	- 9.412	- 8.137	-7.559	-5.773
• Transferts courants	+40.184	+36.700	+39.237	+43.106
B. Compte de capital et d'opérations financières	+ 22.625	-7.166	+3.479	+8.637
• Capital	- 101	- 67	-97	-71
• Opérations financières	+ 22.726	-7.099	+3.576	+8.708
Secteur privé	+33.997	+7.041	+14.375	+18.855
Secteur public	- 12.205	- 13.970	-10.799	-10.147
Autres	+934	- 170	-	-
C. Ecart statistique	+ 2.657	- 2.082	- 2.985	-2.200
Solde final	+ 43.491	+7.028	+15.732	+16.270

Les opérations courantes

Les biens

L'évolution des échanges commerciaux, évalués en termes FOB, s'est traduite par un creusement de 38,7% du solde déficitaire, qui s'est établi à 57,5 milliards de dirhams. Cette détérioration de la balance commerciale a résulté de l'élargissement de 27,9% du déficit des échanges de marchandises générales

et de la contraction de 7,1% de la valeur ajoutée découlant des opérations commerciales effectuées dans le cadre de l'admission temporaire sans paiement, qui ont porté sur 11,8 milliards de dirhams.

Les services

Les recettes touristiques ont continué d'évoluer favorablement, enregistrant une forte hausse de 12,6%, pour atteindre 34,8 milliards de dirhams. Compte tenu des dépenses, d'un montant de 5 milliards, les voyages ont ainsi dégagé un excédent de 29,7 milliards de dirhams, en progression de 15,9%, au lieu de 5,9% l'année précédente.

S'agissant des opérations effectuées par les administrations publiques, destinées en large partie à la couverture des frais de fonctionnement des services de représentation diplomatique, elles se sont soldées par un résultat négatif de 2,1 milliards de dirhams, au lieu de 1,5 milliard de dirhams en 2003, les dépenses à ce titre ayant augmenté de 834 millions de dirhams.

Quant aux autres services, constitués principalement des transports, des services d'assurance et de télécommunication, ils ont enregistré un excédent global de 2,4 milliards, au lieu de 950 millions de dirhams en 2003.

Les revenus

Les sorties nettes des revenus du capital, chiffrées à 5,8 milliards de dirhams, ont diminué de 1,8 milliard, sous l'effet de l'allègement sensible du service en intérêts de la dette extérieure et de l'augmentation du produit des placements en devises, les dépenses afférentes aux revenus des investissements privés réalisés au Maroc ayant peu varié d'une année à l'autre.

Les transferts courants

L'excédent des transferts courants s'est élevé de 39,2 milliards à 43,1 milliards de dirhams, du fait principalement de la progression de 8,2%, ou 2,8 milliards de dirhams, des fonds transférés par les

Marocains résidant à l'étranger, qui ont atteint 37,4 milliards de dirhams. Ces derniers proviennent à hauteur de 77,3% de la zone euro, à concurrence de 10,6% des Etats-Unis et pour près de 4,2% des pays du Moyen-Orient. Les virements bancaires et postaux, qui en ont représenté 72,8%, ont enregistré une progression de 9,3%, à la faveur d'une politique d'accompagnement efficace et d'un réseau bancaire couvrant les principaux pays de résidence. Pour leur part, les recettes au titre des pensions et autres allocations sociales ont atteint un montant de 5,4 milliards de dirhams, en hausse de 16,6%.

De même, l'excédent des transferts courants publics, d'un montant de 1,2 milliard de dirhams, s'est accru de près de moitié, à la suite essentiellement de la progression des recettes au titre des dons.

Le compte de capital et d'opérations financières

Les prêts et investissements étrangers, qui ont atteint un montant de 24 milliards de dirhams en 2003, réalisé en grande partie à la suite de la cession de 80% du capital de la Régie des tabacs, ont porté cette année sur 15,1 milliards de dirhams, dont 4,7 milliards au titre de la prise de participation des non-résidents dans le capital de Maroc Telecom. Les investissements directs sont revenus, en un an, de 23,3 milliards à 9,1 milliards, tandis que les investissements de portefeuille se sont élevés à 5,1 milliards de dirhams. Ces investissements, effectués pour plus de moitié par la France, ont été destinés principalement aux secteurs des télécommunications, de l'immobilier, de l'industrie et du tourisme. De leur côté, les dépenses à ce titre se sont chiffrées à 4,4 milliards, au lieu de 9,4 milliards de dirhams liés en partie aux prêts octroyés par les banques marocaines à des non-résidents en 2003. Quant aux crédits commerciaux, ils ont été comptabilisés pour un montant de 8,4 milliards de dirhams, en accroissement de 4,7 milliards, en relation avec la progression des importations.

Les concours alloués au Trésor et aux établissements publics ont fléchi de 38,9%, pour s'établir à 8,2 milliards de dirhams. Ce net repli a concerné aussi bien les crédits commerciaux, revenus de

1,2 milliard à 868 millions de dirhams, que les prêts en devises, qui se sont établis à 7,3 milliards de dirhams, en baisse de 33% par rapport à l'année 2003, au cours de laquelle un emprunt obligataire d'un montant de 4,3 milliards de dirhams a été émis sur le marché international.

Sur ce total, la Banque africaine de développement a octroyé 1,7 milliard de dirhams, tandis que la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et la Banque européenne d'investissement ont alloué, chacune, près de 1,1 milliard de dirhams. Ces ressources ont été affectées, principalement, au financement du programme de réforme du secteur financier et du développement de l'infrastructure de base.

Compte tenu des dépenses d'amortissement, d'un montant de 18,4 milliards de dirhams, les sorties nettes au titre des emprunts publics, chiffrées à 10,1 milliards de dirhams, se sont inscrites en baisse de 6%. En conséquence, le service global de la dette extérieure publique, y compris les paiements d'intérêts à hauteur de 4,3 milliards, a totalisé 22,7 milliards de dirhams et a représenté 11,6% des recettes courantes, au lieu de 16,4% en 2003.

Dans ces conditions, l'encours de la dette extérieure publique comprenant la dette garantie, chiffré à 115,2 milliards de dirhams à fin décembre 2004, s'est de nouveau allégé, représentant 26% du PIB au lieu de 30% un an auparavant.

◆ Réglementation des relations commerciales et financières avec l'étranger

Dans le cadre du processus d'ouverture de l'économie nationale, la libéralisation du commerce extérieur s'est poursuivie en 2004. Le démantèlement tarifaire progressif, prévu par l'accord de

libre-échange avec l'Union européenne, s'est traduit, cette année, par une deuxième baisse de 10% des droits de douane applicables à l'importation de biens industriels produits localement et dont la suppression interviendra en 2012.

Sur le plan de la réglementation des changes, l'année 2004 a été caractérisée par la mise en place de plusieurs mesures qui viennent consolider le processus de libéralisation de l'économie.

A ce titre, les opérateurs économiques ont été autorisés à se couvrir, sur le marché international, contre le risque de fluctuation des prix de certains produits de base, de recourir aux options de change au titre de leurs opérations commerciales et financières, ainsi qu'aux instruments de couverture contre les variations des taux d'intérêt, à travers les swaps de taux en devises, "le cap", option garantissant un taux plafond, et le "forward rate agreement".

S'agissant des opérations en capital, des mesures d'assouplissement ont été introduites au niveau des modalités de transfert des avoirs en dirhams détenus au Maroc par des étrangers non résidents. Ainsi, les disponibilités des comptes convertibles à terme peuvent, jusqu'à fin mars 2005, être transférées en totalité si le solde est inférieur ou égal à 200.000 dirhams. Au-delà de ce plafond, ces avoirs peuvent être transférés dans un délai ramené à quatre ans, par tranches annuelles de 25% chacune.

En matière de voyages, la dotation touristique annuelle peut, à l'instar de la dotation spécifique pour la "OMRA", être délivrée par subrogation aux agences de voyage marocaines, dans le cadre des règlements qu'elles effectuent en faveur de prestataires de services étrangers, pour l'organisation de voyages touristiques, familiaux, culturels ou à caractère privé à l'étranger. Par ailleurs, l'émission des cartes de crédit internationales a été étendue à toutes les catégories de personnes bénéficiaires des dotations en devises accordées en vertu d'une autorisation générale ou particulière de l'Office des changes.

◆ Marché des changes

Cotation des devises

Les marchés des changes internationaux ont été caractérisés cette année par une nouvelle dépréciation du dollar américain vis-à-vis notamment de l'euro. Compte tenu des fluctuations des principales devises sur les marchés internationaux et du système de cotation du dirham basé sur un panier de devises, la monnaie nationale s'est appréciée, en moyenne annuelle, de 8% par rapport au dollar et de 0,8% à l'égard du yen, et s'est dépréciée de 1,9% vis-à-vis de l'euro et de 3,7% face à la livre sterling⁽¹⁾. Exprimée en termes de DTS, la valeur externe du dirham s'est inscrite en hausse de 1,9% d'une fin d'année à l'autre.

Le taux de change effectif du dirham, calculé sur la base des cours moyens annuels, est demeuré stable en valeur nominale alors qu'il s'est déprécié de 0,7% en termes réels.

Opérations de change

L'évolution du marché des changes marocain a été marquée, en 2004, par une progression notable des transactions au comptant et par le maintien des opérations à terme à leur niveau de l'année précédente.

Ainsi, les transactions au comptant devises contre dirhams entre banques se sont élevées de 5,2 milliards à 9,9 milliards de dirhams, en moyenne mensuelle. Les opérations réalisées par les banques avec Bank Al-Maghrib, qui ont porté essentiellement sur des achats de devises, ont atteint 1,5 milliard, en moyenne mensuelle, au lieu de 816 millions en 2003.

(1) Voir annexe statistique IX-1

S'agissant des opérations d'achats et de ventes de devises effectuées par les banques auprès de leurs correspondants étrangers, leur montant est passé, en un an, de 16 milliards à 18,4 milliards de dirhams, tandis que les placements des banques à l'étranger se sont élevés à 6,4 milliards, au lieu de 5,4 milliards de dirhams en 2003.

De même, les opérations de prêts et emprunts en devises entre banques marocaines ont, en moyenne de fin de mois, atteint près de 4,5 milliards de dirhams, au lieu de 2,4 milliards en 2003. Quant aux transactions de change à terme, elles se sont maintenues à 8,3 milliards de dirhams. Celles-ci demeurent marquées par la prépondérance des ventes à terme au profit de la clientèle importatrice des banques.

◆ Coopération internationale

L'année 2004 a connu d'importants progrès en matière de libéralisation des échanges avec, notamment, la signature des accords de libre-échange avec la Tunisie, l'Égypte et la Jordanie, d'une part, et avec la Turquie, d'autre part. Cette initiative s'inscrit dans la perspective de mise en place à l'horizon 2010 d'une large zone de libre-échange, englobant l'Union européenne et ses partenaires méditerranéens.

De même, le Maroc a conclu en 2004 un accord de libre-échange avec les États-Unis, qui accroît les possibilités d'exportation vers ce pays et favorise les opportunités d'investissement dans plusieurs secteurs d'activité de l'économie nationale.

Enfin, dans le cadre du démantèlement tarifaire au titre de l'accord instaurant la grande zone arabe de libre-échange entre les pays signataires parrainés par la Ligue arabe, la dernière tranche annuelle de 20% des droits de douane a été supprimée en janvier 2005.

◆ Les finances publiques

L'exécution de la loi de finances de l'exercice 2004 s'est effectuée dans un contexte caractérisé par le renchérissement des cours du pétrole qui s'est traduit par l'alourdissement des charges de compensation. Par ailleurs, les dépenses de fonctionnement se sont élargies sous l'effet de l'accroissement de la masse salariale et des dépenses additionnelles liées au tremblement de terre d'Al Hoceima et à la lutte anti-acridienne. Toutefois, à la faveur des recettes de privatisation et de l'amélioration des produits fiscaux et de ceux des monopoles, qui se sont révélés nettement supérieurs aux prévisions de la loi de finances, le déficit a pu être limité à un taux de 3,2% du PIB, proche de celui de l'année précédente, mais légèrement supérieur à celui de 3% du PIB, prévu par la loi de finances. Hors privatisation, ce déficit ressort à 4,4% du PIB au lieu de 4,8% en 2003⁽¹⁾.

En effet, l'évolution des finances publiques a été marquée en 2004, par la cession de 20% des participations de l'Etat au capital de la Banque centrale populaire, pour un montant de 759 millions de dirhams, et de 14,9% du capital de Maroc Telecom pour 8,9 milliards de dirhams, dont une part de 4,4 milliards a été affectée au Fonds Hassan II pour le développement économique et social. Bien que l'opération de privatisation n'ait été réalisée qu'à la fin de l'année, le Trésor a pu couvrir son besoin de financement en levant des ressources sur le marché des adjudications à des taux en baisse.

◆ Loi de Finances 2004

La loi de finances pour l'année 2004 a été élaborée sur la base d'un taux de croissance de 3%, d'un compte courant extérieur excédentaire de 1,2% du PIB et de recettes de privatisation pour

(1) Voir annexes statistiques X-1 à X-4

un montant de 12 milliards. Elle n'a comporté que de légers aménagements fiscaux, la finalisation de la réforme des principaux impôts ne s'étant pas concrétisée. Par ailleurs, en vue de consolider les grands équilibres macroéconomiques, le déficit budgétaire, compte tenu des recettes de privatisation, devait être contenu dans la limite de 3% du PIB. La réalisation de cet objectif devait découler, d'une part, d'une amélioration des recettes ordinaires de 3,4% par rapport aux prévisions de la loi de finances 2003, en dépit de l'abaissement des droits de douane et de l'octroi d'avantages fiscaux spécifiques à certains secteurs et, d'autre part, d'une hausse de 3,1% des charges globales. Ces dernières devaient augmenter en relation notamment avec l'élargissement de la masse salariale consécutivement à l'application des accords conclus dans le cadre du dialogue social.

S'agissant des aménagements fiscaux prévus par la loi de finances, le code de l'enregistrement a été révisé en vue de réduire le nombre de taux et de baisser le niveau de certains d'entre eux. De même, en vue d'encourager le secteur de l'habitat, la déductibilité des intérêts au titre de l'IGR a été étendue aux prêts accordés par les oeuvres sociales des secteurs public ou privé à l'instar de ceux octroyés par les établissements de crédit. En outre, la taxe sur le ciment a été relevée de 5 à 10 centimes par kilogramme en vue de renforcer les recettes du "Fonds de Solidarité-Habitat" tandis que la quotité de la taxe intérieure de consommation sur les bitumes a été réduite de moitié.

D'autre part, afin de permettre aux entreprises de récupérer la totalité des taxes grevant l'électricité nécessaire à leur activité, il a été décidé de supprimer les taxes intérieures de consommation (TIC) appliquées aux combustibles servant à la production de l'électricité et de relever le taux de la TVA qui leur est appliqué de 7% à 14%.

Par ailleurs, les avantages accordés aux exportateurs, en matière d'IS et d'IGR ont été étendus aux entreprises qui fournissent des produits finis aux exportateurs installés dans les plates-formes d'exportation.

Pour inciter les entreprises à s'introduire en bourse, les mesures d'exonération qui leur avaient été accordées pour une durée de trois ans, par la loi de finances de l'année 2001 ont été reconduites jusqu'au 31 décembre 2006.

Enfin, en vue d'encourager les fonctionnaires des échelles 1 à 9 à adhérer au programme de départ volontaire, l'indemnité prévue à cet effet a été exonérée de l'IGR dans la limite de l'indemnité de licenciement en vigueur.

◆ L'exécution de la loi de finances 2004

Les recettes ordinaires, y compris le produit des privatisations affecté au budget général et compte tenu de la part de la TVA transférée aux collectivités locales, se sont élevées à 116,6 milliards de dirhams et ont enregistré une hausse de 6,6% d'une année à l'autre. En regard, les dépenses courantes, qui ont atteint 104 milliards, ont progressé de 6,7% comparativement à l'exercice précédent. Aussi, le budget ordinaire a-t-il dégagé un excédent de 12,6 milliards, au lieu de 11,8 milliards en 2003. A ce niveau, il a permis de couvrir près de 57% des dépenses d'équipement au lieu de 59,7% en 2003. Compte tenu du solde négatif des comptes spéciaux du Trésor, le déficit budgétaire s'est établi à 14,3 milliards de dirhams.

Les ressources ordinaires du Trésor

Les ressources ordinaires du Trésor ont marqué par rapport à l'exercice antérieur une augmentation de 6,6%, attribuable tant aux recettes fiscales, qui représentent plus de 83% du total, qu'aux recettes non fiscales, notamment celles des monopoles.

Les recettes fiscales, en progression de 6,7%, se sont chiffrées à 97,3 milliards, portant la pression fiscale à près de 22% du PIB. Les impôts directs ont totalisé 36,5 milliards, montant en accroissement de 9,3%. Le produit de l'IGR s'est amélioré de 10%, s'établissant à 19,6 milliards dont 15,5 milliards au titre des retenues salariales, lesquelles ont augmenté de 10% sous l'effet du relèvement des salaires de certaines catégories de fonctionnaires. Pour leur part, les rentrées au titre de l'IS ont marqué une hausse de 9%, consécutivement à l'amélioration des contributions, notamment, de Bank Al-Maghrib et de Maroc Telecom. De même, les impôts indirects, d'un montant de 43,9 milliards, ont enregistré une augmentation de 4,8% attribuable à la hausse de 11,8% de la TVA, surtout à l'importation en raison du renchérissement des produits pétroliers. En revanche, la TIC a accusé un fléchissement de 6,6%, imputable principalement à la baisse des prélèvements sur les produits énergétiques du fait de la suppression de cette taxe pour l'électricité et de sa réduction pour les bitumes. Par ailleurs, les droits de douane, en s'élevant à 11,4 milliards, se sont inscrits en augmentation de 7% consécutivement à la hausse rapide des importations, notamment celles de pétrole.

Quant aux droits d'enregistrement et de timbre, ils ont procuré une recette de 5,5 milliards en progression de 3,9% d'une année à l'autre.

Les recettes non fiscales sont passées, pour leur part, de 14,9 milliards à 15,8 milliards suite à l'expansion de 41,6% des produits de monopole, qui ont atteint plus de 7 milliards en relation, notamment, avec l'accroissement des dividendes versés par Maroc Telecom. En revanche, les recettes de privatisation ont procuré, au total, 5,2 milliards au budget de l'Etat, au lieu de 6,3 milliards en 2003. Ces recettes proviennent à hauteur de 760 millions de dirhams de la vente de 20% des participations de l'Etat au capital de la Banque centrale populaire et, à concurrence de 4,4 milliards, de la cession de 14,9% du capital de Maroc Telecom sur les bourses de Casablanca et de Paris. Concernant les autres recettes, elles ont procuré un montant de 3,2 milliards, comparable à celui de 2003, dont 787 millions au titre de la redevance du gazoduc Maghreb-Europe.

Les dépenses du Trésor

Les charges budgétaires globales se sont élevées à 130,9 milliards de dirhams, enregistrant une progression de 6,3% qui a concerné aussi bien les dépenses ordinaires que celles d'équipement.

Les dépenses ordinaires ont atteint 104 milliards et ont marqué ainsi un accroissement de 6,7%, à la suite de l'augmentation des charges de fonctionnement de 6% pour s'élever à 79,8 milliards. A elles seules, les dépenses de personnel se sont accrues de 6,4% s'établissant à 56,6 milliards, soit 12,8% du PIB. Cette hausse a résulté de l'avancement normal des fonctionnaires, de l'impact de la promotion exceptionnelle dont ont bénéficié certaines catégories de fonctionnaires ainsi que de la revalorisation des salaires du personnel de sécurité, de l'Education nationale et des administrateurs et corps assimilés. Pour ce qui est des dépenses des autres biens et services, en s'établissant à 23,2 milliards, elles se sont élargies de 5%, les versements effectués par l'Etat à la Caisse marocaine des retraites s'étant élevés à 4,7 milliards, au lieu de 3,1 milliards, suite au relèvement du taux de la cotisation patronale et à l'élargissement de la base de calcul des retraites civiles.

S'agissant des règlements au titre de la compensation, ils sont passés de 4,9 milliards à 6,8 milliards, dont 3 milliards au titre du soutien des prix des produits pétroliers, la hausse des cours sur le marché international n'ayant été répercutée que faiblement sur les prix de vente. Quant aux charges en intérêts de la dette, elles sont restées quasiment stables à 17,4 milliards, la hausse de 6,3% des intérêts de la dette intérieure ayant été compensée par la diminution de 26,5% de ceux de la dette extérieure en relation avec la baisse aussi bien des taux d'intérêt que de l'encours de la dette.

Concernant les dépenses d'investissement, elles se sont chiffrées à 22 milliards, en accroissement de 11,3% par rapport à leur niveau de l'année 2003. Compte tenu du solde négatif des comptes spéciaux du Trésor de 4,8 milliards, le déficit budgétaire s'est élevé à 14,3 milliards au lieu de 13,8 milliards en 2003. Hors recettes de privatisation, il ressort à 19,5 milliards au lieu de 20 milliards un an auparavant.

Compte tenu de la constitution d'arriérés de paiement pour 990 millions, le besoin de financement du Trésor s'est établi, en définitive, à 13,3 milliards au lieu de 15,9 milliards en 2003.

◆ Le financement du déficit du Trésor

La couverture du besoin de financement du Trésor, ainsi que des sorties nettes de capitaux au titre de la dette extérieure d'un montant de 6,5 milliards, a été assurée par le recours au marché des adjudications dans un contexte d'abondance de liquidité et d'orientation à la baisse des taux d'intérêt, le Trésor ayant, par ailleurs, réduit ses recours au système bancaire.

En millions de dirhams	Année (*) 2003	Année 2004
Recettes ordinaires	109.386	116.604
Recettes fiscales	91.219	97.286
Recettes non fiscales	14.939	15.761
Recettes de certains comptes spéciaux du Trésor	3.228	3.557
Dépenses ordinaires	97.545	104.037
dont intérêts de la dette publique	(17.351)	(17.397)
Solde ordinaire	+11.841	+12.567
Dépenses d'équipement	19.818	22.059
Solde des comptes spéciaux	-5.860	-4.843
Excédent ou déficit global	-13.837	-14.335
Variation des arriérés	-2.098	+990
Déficit de caisse	-15.935	-13.345
Financement net	15.935	13.345
Financement extérieur	-8.746	-6.451
Tirages	8.422	4.657
Remboursements	-17.168	-11.108
Financement intérieur	24.680	19.796
Financement bancaire	-2.394	-5.851
- Bank Al-Maghrib	(-2.601)	(-762)
- Banques	(207)	(-5.089)
Financement non bancaire	27.074	25.647
- Marché des capitaux	20.461	20.751
- Dépôts à caractère monétaire	241	9
- Autres dépôts	6.372	4.887

(*) Chiffres révisés.

Le financement extérieur

Les sorties nettes au titre de la dette extérieure se sont établies à 6,5 milliards au lieu de 8,7 milliards un an auparavant. En effet, comparés à l'année 2003, les règlements en capital ont baissé de 35,3% pour se chiffrer à 11,1 milliards et ce, compte tenu de la conversion en investissements privés de dettes à l'égard du Koweït pour un montant de 907 millions de dirhams. En regard, les ressources d'emprunt mobilisées par le Trésor ont atteint 3,4 milliards et émané essentiellement de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, la Banque africaine de développement et le Fonds monétaire arabe. Les tirages ont été destinés à financer des projets d'investissement publics et à appuyer les réformes structurelles, notamment celles de l'administration et du secteur financier. En outre, le Trésor a bénéficié de dons pour un montant de 1,3 milliard.

Le financement intérieur

Les ressources internes mobilisées par le Trésor ont porté sur un montant de 19,8 milliards, en diminution de près d'un cinquième, le Trésor ayant réduit ses recours aux banques de 5 milliards et amélioré sa position nette auprès de Bank Al-Maghrib de 762 millions. Il a, en revanche, accru ses levées nettes sur le marché des adjudications auprès des agents non bancaires, les portant à 21,4 milliards, dont 10,2 milliards ont été souscrits par les compagnies d'assurance et organismes de prévoyance et 4 milliards par les OPCVM. Les autres instruments de la dette ont, en revanche, dégagé un flux net négatif de 5,3 milliards.

◆ La dette publique directe

L'encours global de la dette publique directe s'est établi, à fin décembre 2004, à 294,6 milliards de dirhams et a augmenté de 1,4%. Toutefois, le taux d'endettement global du Trésor s'est réduit d'une année à l'autre, revenant de 69,4% à 66,7% du PIB.

L'encours de la dette intérieure, en hausse de près de 6%, a atteint 224,1 milliards de dirhams, représentant ainsi 76,1% de l'encours global et 50,7% du PIB. Cette évolution a résulté de l'accroissement de 9% des fonds levés sur le marché des adjudications dont l'encours s'est élevé à 214,8 milliards de dirhams. Les compagnies d'assurance et les organismes de prévoyance sociale en détiennent 33,2%, suivies par les banques et les OPCVM avec respectivement 31% et 21%. En revanche, l'encours des autres instruments de la dette a accusé un net repli, en relation notamment avec la baisse de 7,5 milliards à 4,8 milliards de l'encours des emprunts conventionnels et le remboursement en totalité des emprunts nationaux.

S'agissant de la dette extérieure, son encours s'est contracté de 10,7% pour s'établir à 70,5 milliards, représentant 23,9% de l'endettement global au lieu de 27% en 2003 et 15,9% du PIB.

Dans le cadre de la politique de gestion active de la dette extérieure, outre les opérations de conversion de la dette en investissements, le Trésor a eu recours pour la première fois à des instruments permettant de minimiser les risques liés aux fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt. Ainsi, un prêt de la BIRD, d'un encours de 65 millions de dollars américains, assorti du taux Libor majoré de 55 points de base, remboursable en 2021, a été converti en un prêt de 52 millions d'euros au taux fixe de 4,68%. De même, un accord cadre a été signé avec cette institution donnant la possibilité de recourir à des opérations de swaps de devises et de taux d'intérêt.

◆ La monnaie

◆ La politique monétaire

La politique monétaire menée en 2004 a veillé, à l'instar des dernières années, à la consolidation de la stabilité des prix. Elle a, en outre, dans un contexte qui continue d'être marqué par la surliquidité, visé à assurer une rémunération adéquate de l'épargne et à favoriser le processus d'assouplissement des conditions de financement, afin de soutenir l'activité économique.

Traduisant ces orientations, la norme monétaire, par référence à l'agrégat M1, avait été fixée au début de l'année dans une fourchette de 6,5% à 7,5%, compte tenu d'un taux de croissance escompté du PIB non agricole de 3,8% et d'une hausse des prix ne dépassant pas 2%. Le développement des moyens de paiement devait résulter d'un renforcement des réserves de change de l'ordre de 10 milliards, correspondant au solde prévisionnel de la balance des paiements, et d'un accroissement de 20,5 milliards ou 8,3% des concours à l'économie répondant aux besoins de financement et permettant d'accompagner la croissance. Les créances sur le Trésor devaient, quant à elles, s'inscrire en diminution de 6 milliards ou 7,6%.

Cependant, l'expansion plus importante que prévu des recettes de voyage et des transferts des Marocains résidant à l'étranger, ainsi que la cession, en décembre, de 14,9% du capital de Maroc Telecom pour un montant global de 8,9 milliards, dont 4,7 milliards en devises, se sont traduites par l'accroissement des avoirs extérieurs nets à un niveau excédant les prévisions. Dans ces conditions, la norme de référence a été dépassée et des liquidités excédentaires ont persisté et ce, en dépit de l'affectation de 4,5 milliards, soit la moitié des recettes de privatisation, au compte du Fonds Hassan II pour le développement économique et social auprès de la banque centrale.

Dans un contexte d'abondance des liquidités et à la faveur de la maîtrise des prix et de la modération de la demande de crédit, Bank Al-Maghrib a maintenu inchangé le ratio de la réserve monétaire, afin de ne pas contrecarrer le processus d'assouplissement des conditions de financement, ainsi que le niveau du taux directeur pour ne pas décourager l'épargne. Elle a ainsi assuré la régulation du marché monétaire principalement à travers les nouveaux instruments institués en début d'année, à savoir la facilité de dépôt et les opérations de reprise de liquidités hebdomadaires⁽¹⁾.

Par ailleurs, Bank Al-Maghrib a opéré, en fin d'année, un réaménagement du cadre opérationnel de la politique monétaire, en vue de conférer davantage de souplesse à la gestion des trésoreries bancaires.

Les instruments de la politique monétaire

Le cadre opérationnel de la politique monétaire, qui avait été réaménagé en octobre 2003, avec l'institution des opérations de swaps de change, a été renforcé en janvier 2004 par l'introduction des reprises de liquidités par voie d'appels d'offres hebdomadaires, à taux variables, ainsi que d'une facilité de dépôt permanente à 24 heures à taux fixe, et sans limite, à l'initiative des banques.

Ainsi, le cadre d'intervention de Bank Al-Maghrib sur le marché monétaire s'articulait autour des avances à 7 jours sur appels d'offres, à 3,25%, taux directeur de la banque centrale, et comprenait des facilités permanentes de dépôt à 24 heures et d'avances à 5 jours, à l'initiative des banques dont les taux respectifs de 2,25% et de 4,25% représentaient les limites du corridor. Il comportait, en outre, des opérations d'open market, de swaps de change et de reprises de liquidités hebdomadaires en tant que mécanismes de réglage fin.

En vue de conférer davantage de souplesse à la gestion des trésoreries bancaires, d'introduire une symétrie entre les instruments d'intervention et améliorer ainsi la lisibilité de la politique monétaire,

(1) Voir annexes statistiques XI-1 à XI-13

Bank Al-Maghrib a procédé, en janvier 2005, à un nouveau réaménagement du cadre opérationnel de la politique monétaire qui a consisté en la suppression des avances à 5 jours et leur remplacement par une facilité d'avance permanente à 24 heures à 4,25% et qui s'est traduit par une reconfiguration du cadre dans son ensemble.

Le nouveau dispositif est ainsi fondé sur la fixation du taux directeur autour duquel la banque centrale veille à assurer l'équilibre du marché monétaire à travers deux types d'interventions :

- les interventions à l'initiative de Bank Al-Maghrib sous forme d'avances ou de reprises de liquidités par voie d'appels d'offres hebdomadaires ainsi que d'opérations d'open market et de swaps de change, destinées à maintenir le taux interbancaire à des niveaux proches du taux directeur;
- les opérations à l'initiative des banques sous forme d'avances ou de facilité de dépôt à 24 heures dont les taux respectifs (taux directeur majoré de 100 points de base et taux directeur minoré de 100 points de base) représentent les limites de la bande de fluctuation à l'intérieur de laquelle le taux interbancaire doit être maintenu.

La mise en oeuvre de la politique monétaire

La conduite de la politique monétaire en 2004, a été opérée dans un contexte marqué par l'abondance des liquidités, à l'exception de courtes périodes marquées par l'atténuation des excédents.

Ainsi, au cours des deux premiers mois de l'année 2004, les trésoreries bancaires se sont ressenties de l'incidence restrictive des paiements au titre des échéances de la dette extérieure et de l'accroissement de la demande de billets de banque à l'occasion de l'Aïd Al-Adha, ce qui s'est traduit par une baisse sensible du volume des liquidités retirées du marché par Bank Al-Maghrib.

Au cours des mois suivants, les trésoreries bancaires ont connu une amélioration, à la faveur du reflux de la circulation fiduciaire et du renforcement des réserves de change. Dans ces conditions, Bank Al-Maghrib a entrepris de résorber les excédents de liquidités principalement par le biais de la facilité de dépôt à 24 heures. Elle a, en outre, effectué en mars et avril deux opérations de swap de change d'une durée de trois mois portant respectivement sur 200 millions et 1,3 milliard de dirhams. Ainsi, le taux interbancaire s'est maintenu à des niveaux légèrement supérieurs à celui de la facilité de dépôt.

Après avoir subi en juin l'incidence restrictive de l'amélioration de la position nette du Trésor auprès de la banque centrale, les excédents se sont amplifiés, sous l'effet du développement des opérations de change de billets de banque étrangers qui a plus que compensé l'impact restrictif exercé par l'expansion de la circulation fiduciaire pendant l'été. Cette évolution s'est renforcée en septembre avec l'amorce du reflux des billets et monnaies en circulation.

Lorsque les excédents de liquidités ont sensiblement diminué en octobre et, surtout, en novembre, consécutivement à la baisse des réserves de change, Bank Al-Maghrib a dû accorder aux banques des avances à 5 jours d'un montant de 1,3 milliard, afin de réduire les tensions sur le taux interbancaire, lequel avait atteint 2,92% vers la fin de la période de constitution de la réserve monétaire.

En revanche, le taux interbancaire s'est maintenu, en décembre, à des niveaux proches du taux de la facilité de dépôt, à la suite de l'apparition d'excédents additionnels résultant du flux de devises généré par la cession d'une partie du capital de Maroc Telecom sur les bourses de Paris et de Casablanca, ainsi que de l'effet expansif exercé par l'utilisation des disponibilités du Trésor auprès de la banque centrale.

Au total, Bank Al-Maghrib a retiré du marché, en moyenne quotidienne, un montant global de 3,6 milliards de dirhams, dont 2,6 milliards par le biais de la facilité de dépôt, 607 millions par voie des reprises de liquidités et 449 millions à travers les swaps de change.

Les résultats de la politique monétaire

Reflétant l'effet conjugué de la situation de liquidité et de l'action de régulation de Bank Al-Maghrib, le taux moyen sur le marché interbancaire a enregistré une décrue de 83 points de base pour s'établir à 2,39% en 2004.

S'agissant de l'évolution des taux débiteurs, le coût moyen pondéré du crédit bancaire est revenu à 7,83% au cours du second semestre de 2004, au lieu de 8,09% un an auparavant, tandis que le taux moyen pondéré des concours des sociétés de financement a diminué de 62 points de base revenant à 12,10%.

Dans un contexte d'abondance des liquidités et d'accentuation de la concurrence, les banques ont continué de faire bénéficier leur meilleure clientèle de taux parfois inférieurs à leurs taux de base. Face à cette situation, Bank Al-Maghrib a tenu à rappeler, de nouveau, aux banques, en décembre, la nécessité d'intégrer, lors de la détermination des conditions appliquées aux concours accordés à leur clientèle, tous les coûts y afférents tout en assurant une rémunération minimale de leurs fonds propres. Elle les a enjointes, en outre, de communiquer à la banque centrale les données relatives aux crédits octroyés à des conditions en deçà des taux de référence fixés dans sa directive.

Les petites et moyennes entreprises n'ont pas pleinement bénéficié de la tendance baissière des taux d'intérêt. Aussi, Bank Al-Maghrib a-t-elle veillé à la concrétisation des actions qu'elle a initiées en 2003 en vue d'assurer une meilleure diffusion des impulsions de la politique monétaire. Ces actions visent notamment à renforcer les dispositifs d'évaluation des risques de crédit et à améliorer l'information financière sur les entreprises, lesquelles sont appelées par ailleurs à remplir des conditions minimales de transparence.

Parallèlement, la tendance baissière des taux d'intérêt a concerné également les taux créditeurs comme en témoigne l'évolution des taux moyens pondérés des dépôts bancaires à 6 mois et à un an

qui ont diminué respectivement de 10 et de 31 points de base s'établissant, à fin décembre 2004, à 3,29% et 3,48%. Pour leur part, les taux de rémunération des bons du Trésor émis par adjudication ont accusé un repli allant de 38 points de base, pour les titres à 15 ans, à 116 points de base pour les bons à 26 semaines. Quant aux taux assortissant les autres titres de créances négociables, ils ont été globalement orientés à la baisse, en dépit des écarts importants qui traduisent le profil de risque des émetteurs.

Cette orientation a également concerné les taux appliqués aux comptes sur carnets auprès des banques ainsi que ceux servis sur les comptes sur livrets de la Caisse d'épargne nationale, indexés respectivement sur les taux des bons du Trésor à 52 semaines et à 5 ans émis par adjudication. Les premiers ont été ainsi fixés à 2,35% et les seconds à 2,10% pour le second semestre de 2004, en baisse de 60 et de 26 points de base respectivement par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

En ce qui concerne l'objectif quantitatif, la progression de l'agrégat M1 a atteint 9,7%, soit un rythme excédant la limite supérieure de la norme monétaire de 6,5% à 7,5% fixée en début d'année. Toutefois, ce dépassement est, essentiellement, lié à un renforcement des avoirs extérieurs de 17,3 milliards ou 13,6% au lieu des 10 milliards prévus. Le crédit intérieur à caractère monétaire a, quant à lui, enregistré une augmentation modérée de 4,7% recouvrant un accroissement des crédits à l'économie de 6,8% et une contraction de 7,8% des créances sur l'Etat. Le dépassement de la norme traduit également, dans une large mesure, les arbitrages effectués par les agents non financiers en faveur de la constitution d'avoirs à vue au détriment des placements à terme, dans un contexte marqué par l'abondance des liquidités et la baisse du coût d'opportunité.

Au total, les liquidités de l'économie, constituées de M3 et de l'ensemble des agrégats de placements liquides, ont enregistré un accroissement de 8,1%, en moyenne, au lieu de 6,3% en 2003, soit à un rythme supérieur au taux de croissance du PIB à prix courants estimé à 5,8%. L'affectation des

liquidités créées en 2004 à la constitution d'encaisses et aux placements en titres, plutôt qu'au financement de dépenses supplémentaires, s'est traduit, de nouveau, cette année, par un ralentissement de la vitesse de circulation, revenue de 1,14 à 1,12. Dans ces conditions, la hausse de l'indice du coût de la vie est restée contenue en deçà de la limite de 2%, tandis que le compte courant de la balance des paiements a, de nouveau, dégagé un excédent significatif.



Les nouveaux statuts, qui doivent entrer en vigueur au cours de l'année 2005, ont conféré à Bank Al-Maghrib l'autonomie nécessaire en matière de politique monétaire. De fait, dans le cadre de sa mission prioritaire de sauvegarde de la stabilité des prix, les attributions de la banque centrale ont été clarifiées et élargies au niveau de la conduite de la politique monétaire. Ainsi, le Conseil de Bank Al-Maghrib détermine les objectifs intermédiaires et définit le cadre opérationnel. A cet égard, il fixe les taux d'intérêt appliqués aux opérations de la Banque, arrête le ratio et le mode de calcul de la réserve monétaire et détermine les conditions d'émission des titres de créances de la banque centrale. En outre, dans le cadre de la révision de la loi bancaire, le Conseil national du crédit et de l'épargne qui se substitue au Conseil national de la monnaie et de l'épargne ne sera plus consulté sur les orientations et la mise en œuvre de la politique monétaire, tandis que le Comité des établissements de crédit ne sera plus appelé à émettre son avis sur les aspects techniques des instruments de cette politique .

Consacrant l'indépendance de Bank Al-Maghrib, les nouveaux statuts, en modifiant la composition du Conseil de la Banque, permettent d'éviter toute interférence du pouvoir exécutif dans le domaine de la politique monétaire. En outre, l'octroi de concours financiers directs à l'Etat a été interdit, à l'exception de la facilité de caisse, dont l'utilisation a été au demeurant encadrée, en relation avec la conduite de la politique monétaire et assortie d'une rémunération. En contrepartie du renforcement de son autonomie, la banque centrale est appelée à communiquer davantage sur les orientations et la mise en œuvre de la politique monétaire. Anticipant sur cette orientation, elle a ainsi procédé à la publication de communiqués à l'issue des deux dernières réunions de son Conseil.

◆ les agrégats de monnaie⁽¹⁾

Au terme de l'année 2004, le rythme de progression de l'agrégat de monnaie M3 s'est établi à 7,7% au lieu de 8,7%, alors que celui de l'agrégat M1 a atteint 9,7%, comparable à celui de l'exercice précédent. Cette évolution a été déterminée à hauteur de 30% pour M3 et de 17% pour M1 par l'expansion qu'ont connue ces agrégats au cours du mois de décembre qui a été marqué par la réalisation de l'opération de cession de 14,9% du capital de Maroc Telecom sur les bourses de Casablanca et de Paris pour un montant global de 8,9 milliards de dirhams, dont 4,2 milliards souscrits en dirhams et 4,7 milliards en devises.

Par ailleurs, les arbitrages effectués en faveur de la constitution d'avoirs transférables à vue, dans un contexte d'abondance de liquidités et de baisse des taux d'intérêt, se sont traduits par un renforcement de la monnaie scripturale dont le taux d'accroissement a atteint 11,2%, tandis que le rythme de progression des placements à vue et de la circulation fiduciaire s'est établi respectivement à 10,6% et à 6,1%. Les dépôts à terme sont demeurés, quant à eux, quasiment inchangés par rapport à leur niveau de décembre 2003.

(1) Voir annexes statistiques XII-1 à XII-15

Parallèlement, les agrégats de placements liquides ont affiché une hausse de 23,1%, alors qu'ils avaient subi une baisse de 8,8% un an auparavant.

L'évolution des sources de création monétaire s'est caractérisée par un renforcement des réserves nettes de change de 13,6% et une progression modérée du crédit intérieur à caractère monétaire, de 4,7%, recouvrant un développement des concours à l'économie de 6,8% et une diminution des créances nettes sur l'Etat de 7,8%.

L'évolution des différents agrégats de monnaie est retracée dans le tableau ci-après :

Encours en millions de dirhams	Fin décembre 2002	Fin décembre 2003		Fin décembre 2004	
	Montants	Montants	Variations en %	Montants	Variations en %
- Monnaie fiduciaire	69.556	74.890	+7,7	79.439	+6,1
- Monnaie scripturale	159.522	176.247	+10,5	196.056	+11,2
Agrégat M1	229.078	251.137	+ 9,6	275.495	+9,7
- Placements à vue (M2-M1)	43.097	47.843	+ 11,0	52.918	+10,6
Agrégat M2	272.175	298.980	+ 9,8	328.413	+9,8
- Placements à terme (M3-M2)	83.337	87.360	+4,8	87.741	+0,4
Agrégat M3	355.512	386.340	+ 8,7	416.154	+7,7

Source : Bank Al-Maghrib

L'agrégat M1

Constitué de la circulation fiduciaire et des comptes à vue, l'agrégat de monnaie M1 a accusé un repli en janvier avant de s'orienter à la hausse durant le reste de l'année à l'exception des mois d'avril et d'octobre.

Il a atteint 275,5 milliards de dirhams à fin décembre 2004, en expansion annuelle de 9,7%, équivalente à celle de l'année précédente. Aussi, sa part dans la masse monétaire au sens large s'est-elle renforcée, passant de 65% en 2003 à 66,2% en 2004.

Après une hausse sensible en janvier, en prévision de la célébration de l'Aïd Al-Adha, la circulation fiduciaire a enregistré une décre au cours des mois suivants, pour revenir, en mai, à son niveau de décembre 2003. Elle a, de nouveau, augmenté en juin et, surtout, en juillet et août, en relation avec la commercialisation de la récolte céréalière et l'accroissement des dépenses liées aux périodes de congés, ainsi qu'à l'afflux des touristes et des Marocains résidant à l'étranger. Le fléchissement conjoncturel, observé à partir de septembre, s'est interrompu en octobre, du fait de l'avènement du mois de Ramadan.

A l'issue de l'année 2004, la monnaie fiduciaire s'est établie à 79,4 milliards et a marqué une progression de 4,5 milliards ou 6,1%, moins rapide que celle de 7,7% enregistrée en 2003. Sa part dans l'agrégat M1 a accusé, d'une année à l'autre, une baisse d'un point de pourcentage, pour revenir à 28,9%. Par ailleurs, le taux de rotation de la circulation fiduciaire, calculé en rapportant la moyenne mensuelle, en valeur, des entrées et sorties de billets de banque aux guichets de Bank Al-Maghrib à celle des encours de fin de mois de la monnaie fiduciaire, est resté quasiment stable à 0,17 en 2004.

La monnaie scripturale s'est élevée, à fin décembre 2004, à 196,1 milliards de dirhams et a enregistré une hausse de 19,8 milliards ou 11,2%, qui fait suite à celle de 10,5% un an auparavant. Les comptes créditeurs à vue auprès des banques, d'un montant de 185,8 milliards, ont marqué un développement de 19,3 milliards ou 11,6%. A eux seuls, les avoirs en comptes de chèques se sont accrus de 14,1 milliards ou 12,9%, pour atteindre 123,6 milliards, dont 45,7 milliards ou 37% représentent les avoirs en comptes des Marocains résidant à l'étranger. Pour leur part, les disponibilités en comptes courants, chiffrées à 49,8 milliards, se sont inscrites en hausse de 3,8 milliards ou 8,2%, contre 15,3% l'exercice précédent. Quant aux soldes créditeurs des comptes à vue auprès du Trésor et du Service des chèques postaux, ils sont restés inchangés à 8,6 milliards de dirhams, d'une fin d'année à l'autre.

Le taux de rotation de la monnaie scripturale qui correspond au rapport entre la moyenne mensuelle, en valeur, des opérations traitées aussi bien au niveau des chambres de compensation que du Système Interbancaire Marocain de Télécompensation (SIMT), et celle des encours de fin de mois de la monnaie scripturale a augmenté, passant de 0,47 en 2003 à 0,50 en 2004, après avoir été continuellement orienté à la baisse. Ce renversement de tendance semble refléter davantage l'expansion des transactions financières notamment en bourse et sur le marché secondaire des bons du Trésor que la croissance des transactions réelles.

L'agrégat M2

Les placements à vue non transférables par chèques, qui constituent l'ensemble (M2-M1), ont enregistré une hausse de 5,1 milliards ou 10,6%, contre un accroissement de 11% en 2003, et se sont établis à 52,9 milliards de dirhams. Les avoirs en comptes sur carnets auprès des banques, chiffrés à 43,6 milliards, ont marqué une augmentation de 3,9 milliards ou 9,9%, tandis que les comptes sur livrets de la Caisse d'épargne nationale ont progressé de 1,2 milliard ou 14,1%, pour atteindre 9,3 milliards de dirhams à l'issue de l'année 2004.

L'agrégat M2, composé de l'agrégat M1 et de l'ensemble (M2-M1), s'est élevé, au terme de l'exercice 2004, à 328,4 milliards et a enregistré un accroissement de 9,8%, identique à celui de l'exercice précédent.

L'agrégat M3

Les placements à terme, composés des comptes et bons à échéance fixe, ainsi que des certificats de dépôt détenus par les agents non financiers, se sont inscrits en fléchissement quasi ininterrompu jusqu'au mois de septembre. Ils se sont cependant redressés à partir du mois

d'octobre, pour s'établir à fin décembre 2004 à 87,7 milliards de dirhams, niveau comparable à celui de l'exercice précédent.

L'agrégat M3, comprenant l'agrégat M2 et l'ensemble (M3-M2), a atteint 416,2 milliards de dirhams et s'est accru de 29,8 milliards ou 7,7%, rythme moins rapide que celui de 8,7% constaté en 2003.

◆ Les agrégats de placements liquides

Recouvrant les titres de créances négociables, à l'exclusion des certificats de dépôt inclus dans M3, ainsi que les titres émis par les OPCVM et souscrits par les particuliers et les entreprises non financières, les agrégats de placements liquides se sont élevés, à fin décembre 2004, à 44,7 milliards de dirhams et ont marqué une expansion de 8,4 milliards ou 23,1%, alors qu'ils avaient fléchi de 8,8% un an auparavant. Cette hausse est attribuable, à l'accroissement principalement, des agrégats PL2 et PL3 et, dans une moindre mesure, de l'agrégat PL1.

Encours en millions de dirhams	Fin décembre 2002	Fin décembre 2003		Fin décembre 2004	
	Montants	Montants	Variations en %	Montants	Variations en %
Agrégat PL 1	8.839	8.093	-8,4	8.532	+ 5,4
Agrégat PL 2	29.696	26.423	-11,0	33.717	+27,6
Agrégat PL 3	1.247	1.752	+40,5	2.408	+37,4
Total des agrégats PL	39.782	36.268	- 8,8	44.657	+23,1

L'agrégat PL1

L'encours de l'agrégat PL1, qui regroupe les bons du Trésor et les autres titres de créances négociables détenus par les agents non financiers, s'est établi, à l'issue de l'année 2004, à 8,5 milliards de dirhams. Il s'est inscrit en hausse de 439 millions ou 5,4%, consécutivement à la progression des souscriptions nettes de bons du Trésor négociables de 11,6%, celles des bons du Trésor à 6 mois émis à guichet ouvert ayant accusé une contraction de 2,3%. Quant aux acquisitions de bons de sociétés de financement, elles sont demeurées inchangées d'une année à l'autre.

L'agrégat PL2

Recensant les titres émis par les OPCVM obligataires, l'agrégat PL2 a progressé d'une manière quasi continue en 2004, à l'exception notable du mois de décembre qui a été caractérisé par une augmentation du volume des rachats de titres. Au terme de l'année 2004, l'encours de l'agrégat PL2 s'est élevé à 33,7 milliards de dirhams et a enregistré une expansion de 7,3 milliards ou 27,6%, attribuable à la fois à l'accroissement de la demande et à l'appréciation des cours induite par la baisse des taux d'intérêt offerts sur les bons du Trésor émis par adjudication.

L'agrégat PL3

A l'exception de la baisse notable intervenue en octobre, l'agrégat PL3, constitué des titres d'OPCVM actions et diversifiés, d'un montant global de 2,4 milliards, a connu un essor de 656 millions ou 37,4%, après celui de 40,5% réalisé en 2003. Cette évolution reflète principalement l'intérêt manifesté par les investisseurs pour cette catégorie de titres, et ce, parallèlement à la poursuite du redressement des cours sur la Bourse de Casablanca.

◆ La liquidité de l'économie

Regroupant l'agrégat M3 et l'ensemble des agrégats de placements liquides, les liquidités totales de l'économie, appréhendées sur la base de la moyenne des encours de fin de mois, se sont élevées à 441,2 milliards de dirhams, en accroissement de 33,2 milliards ou 8,1%, supérieur à celui de 6,3% observé un an auparavant. Ce renforcement des liquidités tient principalement au maintien de la progression des encaisses à un rythme élevé, de plus de 10%, et au redressement des placements liquides.

En millions de dirhams ⁽¹⁾	2002	2003		2004	
	Montants	Montants	Variations en %	Montants	Variations en %
I- Agrégat M3	339.361	366.488	+ 8,0	397.099	+ 8,4
M1	215.320	237.883	+10,5	261.930	+10,1
M3-M1	124.041	128.605	+ 3,5	135.168	+ 5,1
II- Agrégats PL	44.437	41.569	- 6,5	44.136	+ 6,2
Liquidités totales (I + II)	383.798	408.057	+ 6,3	441.235	+ 8,1

(1) En moyenne des encours de fin de mois.

En regard, le produit intérieur brut à prix courants a progressé de 5,8% et le revenu national brut disponible de 6,6%, soit des rythmes inférieurs à celui des liquidités totales de l'économie. De ce fait, le taux de liquidité de l'économie, quel que soit l'indicateur retenu, s'est de nouveau élargi, confirmant ainsi la tendance baissière de la vitesse de circulation de la monnaie qui est revenue de 1,14 en 2003 à 1,12 en 2004.

Taux de liquidité de l'économie (en pourcentage)	2002	2003	2004
$\frac{M1}{\text{PIB hors agriculture}}$	64,5	68,1	70,2
$\frac{M3}{\text{PIB hors agriculture}}$	101,7	104,9	106,4
$\frac{M3}{\text{PIB}}$	85,3	87,4	89,5
$\frac{M3}{\text{RND}}$	79,4	81,1	82,4
$\frac{\text{Liquidités totales}}{\text{PIB hors agriculture}}$	115,0	116,8	118,2
$\frac{\text{Liquidités totales}}{\text{PIB}}$	96,5	97,3	99,5
$\frac{\text{Liquidités totales}}{\text{RND}}$	89,8	90,2	91,6

◆ Les contreparties de M3

L'évolution des sources de création monétaire s'est caractérisée, en 2004, par une augmentation des avoirs extérieurs nets de 13,6% et un accroissement des concours à l'économie de 6,8%, les créances nettes sur l'Etat ayant, en revanche, accusé une contraction de 7,8%.

Encours en millions de dirhams	Fin décembre 2002	Fin décembre 2003		Fin décembre 2004	
	Montants	Montants	Variations en %	Montants	Variations en %
Avoirs extérieurs nets (I)	110.780	127.461	+15,1	144.771	+13,6
Crédit intérieur global					
A. Créances sur l'Etat	80.697	78.537	-2,7	72.388	-7,8
B. Concours à l'économie	226.221	246.008	+ 8,7	262.677	+6,8
C. Contrepartie des avoirs auprès de la C.E.N.	7.312	8.196	+12,1	9.349	+14,1
Total (A + B + C)	314.230	332.741	+ 5,9	344.414	+3,5
à déduire : Ressources à caractère non monétaire	60.011	58.774	- 2,1	57.538	-2,1
Crédit intérieur à caractère monétaire (II)	254.219	273.967	+ 7,8	286.876	+4,7
Total des contreparties (I+II)	364.99	401.428	+10,0	431.647	+7,5
Solde des éléments divers	-9.487	- 15.088	+59,0	-15.493	+2,7
P.M : Agrégat M3	355.512	386.340	+ 8,7	416.154	+7,7

Les avoirs extérieurs nets

Les avoirs extérieurs nets ont enregistré, tout au long de l'année 2004, une hausse quasi continue, les plus fortes augmentations ayant été observées en août, en liaison avec l'expansion des opérations

de change de billets de banque étrangers, et en décembre, à la suite de la cession d'une partie du capital de Maroc Telecom sur les Bourses de Casablanca et de Paris.

Les réserves nettes de change de Bank Al-Maghrib se sont renforcées de 13,4 milliards ou 10,9%, tandis que celles des banques ont connu un essor de 3,9 milliards ou 76,9%, s'établissant respectivement à 135,7 milliards et à 9 milliards de dirhams. Au total, les avoirs nets de change du système bancaire ont atteint 144,8 milliards de dirhams à fin décembre 2004 et se sont accrus de 17,3 milliards ou 13,6%.

Les créances nettes sur l'Etat

Les créances nettes sur l'Etat ont été orientées à la baisse, à l'exception notable du mois de novembre durant lequel le Trésor a dû accroître ses recours au système bancaire dans l'attente de la réalisation, en décembre, de l'opération de privatisation de Maroc Telecom dont le produit a été affecté à hauteur de la moitié, au compte du Fonds Hassan II pour le développement économique et social. Les créances nettes sur l'Etat ont enregistré, d'une fin d'année à l'autre, une décreue de 6,2 milliards ou 7,8%, pour s'établir à 72,4 milliards de dirhams. De fait, le Trésor a amélioré sa position nette auprès de Bank Al-Maghrib de 1,1 milliard et réduit ses recours aux banques de 5,1 milliards ou 6,6%. Quant aux créances des particuliers et des entreprises non financières, représentant la contrepartie des dépôts auprès du Trésor et du Service des chèques postaux, elles sont restées inchangées à 8,6 milliards d'un exercice à l'autre.

Les concours à l'économie

Les concours à l'économie ont augmenté d'une manière quasi continue durant l'année 2004 au terme de laquelle ils ont atteint 262,7 milliards, en progression de 16,7 milliards ou 6,8%, après celle

de 8,7% observée un an auparavant. Les crédits octroyés par les banques aux entreprises et aux particuliers se sont renforcés de 12,6 milliards ou 5,8%, recouvrant un accroissement des prêts immobiliers de 15,5% et des facilités de trésorerie et à la consommation respectivement de 3,3% et de 3,9%. Quant aux crédits à l'équipement, ils ont accusé un repli de 1,1% après avoir marqué une augmentation de 13,5% en 2003 compte tenu des facilités consenties dans le cadre de l'opération de privatisation de la Régie des tabacs. Pour leur part, les concours aux sociétés de financement ont porté sur un montant de 20,9 milliards et se sont inscrits en hausse de 3,7 milliards ou 21,6%.

En définitive, le crédit intérieur global, qui regroupe les créances sur l'Etat et les concours à l'économie, a atteint 344,4 milliards et a marqué une progression modérée de 11,7 milliards ou 3,5%, inférieure à celle de 5,9% observée un an auparavant. Compte tenu de la diminution des ressources à caractère non monétaire de 1,2 milliard de dirhams liée principalement au repli des emprunts contractés par les banques, le crédit intérieur à caractère monétaire a enregistré une nouvelle hausse de 12,9 milliards ou 4,7%, succédant à celle de 19,7 milliards ou 7,8% réalisée en 2003.

◆ Les instruments de paiement

L'action de modernisation et de mise en conformité des systèmes et des moyens de paiement avec les pratiques internationales s'est poursuivie en 2004. Ainsi, l'interopérabilité des paiements effectués dans le cadre du Centre monétique interbancaire (CMI) est devenue effective depuis février 2004, tandis que les opérations du Système interbancaire marocain de télécompensation (SIMT) ont été étendues aux virements à l'échelle nationale à partir de septembre de cette année. En outre, Bank Al-Maghrif a procédé, en décembre 2003, à la diffusion d'une circulaire fixant les règles minimales au titre du devoir de vigilance, notamment en matière de connaissance de la clientèle des établissements de crédit.

Au terme de l'exercice 2004, la part de la circulation fiduciaire dans le total des moyens de paiement immédiats, bien qu'en baisse continue, parallèlement à l'accroissement de la part des instruments de paiement scripturaux, reste relativement importante, atteignant 28,9%. Cette évolution s'est au demeurant accompagnée d'une diminution du taux de rejet des chèques en compensation, qui s'est établi en valeur, à 1,8% en 2004. Néanmoins, l'encours des incidents de paiement non encore régularisés s'est élevé, à fin 2004, à 27,1 milliards de dirhams.

Par ailleurs, les moyens de paiement électroniques ont continué de se développer, le nombre de cartes bancaires ayant atteint plus de 2 millions à fin 2004 et celui des opérations 56,6 millions.

Les billets et monnaies

Les billets et monnaies en circulation ont porté, à fin décembre 2004, sur un montant total de 83,3 milliards de dirhams et ont marqué un accroissement de 4,8 milliards ou 6,1% qui fait suite à celui de 5,2 milliards ou 7,3% enregistré un an auparavant. Néanmoins, la part de la circulation

fiduciaire dans le total de la masse monétaire au sens étroit a diminué d'un point de pourcentage, d'une année à l'autre, revenant à 28,9%.

Chiffres à fin décembre	Nombre en milliers d'unités			Valeur en millions de dirhams		
	Année 2002	Année 2003	Année 2004	Année 2002	Année 2003	Année 2004
Billets en circulation						
5 dirhams	4.179	4.175	-	20,9	20,9	-
10 dirhams	17.886	16.684	9.915	178,9	166,8	99,2
20 dirhams	49.202	51.899	54.196	984,0	1.038,0	1.083,9
50 dirhams	36.441	36.451	35.927	1.822,0	1.822,6	1.796,4
100 dirhams	311.808	322.357	344.108	31.180,8	32.235,7	34.410,8
200 dirhams	187.981	208.675	221.586	37.596,2	41.735,0	44.317,3
Total des billets	607.497	640.241	665.732	71.782,8	77.019,0	81.707,6
Total des pièces	1.556.161	1.630.847	1.693.220	1.387,8	1.486,2	1.581,5

La structure des billets en circulation, dont la valeur a atteint 81,7 milliards, demeure caractérisée par la prédominance des coupures de 200 dirhams, qui ont constitué 54,2% du total, niveau équivalent à celui de l'exercice précédent. Les billets de 100 dirhams ont, quant à eux, représenté 42,1% au lieu de 41,9% en 2003. S'agissant des autres billets en circulation, leurs proportions ont connu, de nouveau, un fléchissement, revenant de 2,4% à 2,2% pour les coupures de 50 DH et de 1,4% à 1,3% pour celles de 20 dirhams .

La structure des coupures en nombre fait ressortir la prépondérance de celles de 100 dirhams et de 200 dirhams dont la part a atteint globalement 85%, témoignant ainsi de l'importance de leur utilisation dans le règlement des transactions, notamment en milieu rural.

Les opérations de versement et de retrait de fonds sur les comptes des établissements bancaires et des comptables publics auprès des guichets de Bank Al-Maghrib se sont soldées, au terme de l'année 2004, par une sortie nette de fonds de l'ordre de 5 milliards, comparable à celle de 5,2 milliards observée en 2003⁽¹⁾.

En millions de dirhams	Année 2002	Année 2003	Année 2004
Sorties de fonds	72.328	78.609	86.149
Entrées de fonds	68.744	73.368	81.116
Sorties nettes	3.584	5.242	5.033

Les sorties de fonds qui ont fortement augmenté en janvier, durant l'été, ainsi qu'en fin d'année, se sont établies à fin 2004 à 86,1 milliards, en progression de 7,5 milliards ou 9,6%, contre 8,7% un an auparavant. Les retraits des banques, qui ont représenté 71,3% du total, se sont inscrits en hausse de 6,2 milliards ou 11,2%, après celle de 13,5% réalisée en 2003. Parallèlement, ceux effectués par les comptables publics se sont établis à 23,1 milliards et ont marqué un accroissement de 6,2% contre seulement 1% un an auparavant. Les opérations de change ont constitué 0,4% du total des sorties enregistrées au niveau des guichets de Bank Al-Maghrib, tandis que celles d'échange en ont représenté 0,6%.

Parallèlement, les entrées de fonds, chiffrées à 81,1 milliards, ont enregistré une hausse de 7,7 milliards ou 10,6%, supérieure à celle de 6,7% observée en 2003, sous l'effet de l'augmentation

(1) Voir annexe statistique XIII-1

de 7,5 milliards ou 11,2% au lieu de 7,1% des versements des établissements bancaires qui ont représenté près de 92% du total. Ceux des comptables publics se sont accrus de 4,9% contre 3,3%, leur part dans le total étant revenue, d'une année à l'autre, de 7,2% à 6,8%.

En définitive, le nombre des billets versés aux guichets de Bank Al-Maghrib au cours de l'année 2004 s'est élevé à 647,7 millions de coupures. L'activité de tri, qui avait accusé un certain retard, a connu un développement en 2004, ce qui a permis le retrait de 238,3 millions de billets ne répondant plus aux normes de circulation requises, soit 37% du total contre 41% en 2003.

En milliers de billets	Année 2002	Année 2003		Année 2004	
	Nombre	Nombre	Variations en %	Nombre	Variations en %
Versements aux guichets de Bank Al-Maghrib	504.366	594.969	+18,0	647.749	+8,9
Billets triés	441.483	486.550	+10,2	643.478	+32,3
Billets annulés	216.635	199.776	-7,8	238.291	+19,3

Les paiements scripturaux

Les opérations de compensation manuelles et électroniques

L'échange des moyens de paiement scripturaux est assuré quotidiennement par les chambres de compensation, qui opèrent dans les différentes agences de Bank Al-Maghrib, ainsi que par le biais du Système interbancaire marocain de télécompensation (SIMT). Ce dernier qui traite, depuis février 2003, les flux électroniques des chèques payables sur la place de Casablanca, a étendu son activité, en septembre 2004, à l'échange dématérialisé et centralisé des virements effectués à l'échelle nationale.

Le nombre de chèques et d'effets traités par les chambres de compensation et le SIMT a augmenté de 0,5 million ou 2,3% pour s'établir à 23,2 millions au terme de l'année 2004. Sur ce total, le nombre de chèques traités au niveau des chambres de compensation classiques a diminué de 0,6 million ou 4,8% et celui des effets de 0,7 million ou 31,8% pour revenir respectivement à 10,9 millions et à 1,5 million. Parallèlement, le nombre de chèques échangés dans le cadre du SIMT s'est accru de 18,2% pour atteindre 10,8 millions, soit près de la moitié des chèques traités, tandis que celui des virements, traités depuis septembre 2004, s'est élevé, en fin d'année, à 0,3 million.

Années	Nombre d'opérations (en milliers)			Montant des opérations (en millions de dirhams)			
	Effets	Chèques	Total	Effets	Chèques	Virements	Total
2002	3.464	20.010	23.474	71.372	453.269	368.620	893.261
2003	2.214	20.440	22.654	74.714	459.868	420.618	955.200
2004	1.511	21.673	23.184	80.989	509.337	526.804	1.117.130

Sur l'ensemble de l'année 2004, le montant total des valeurs échangées au niveau des chambres de compensation, y compris le SIMT, s'est élevé à 1.117,1 milliards de dirhams, enregistrant une progression de 161,9 milliards ou 17%, nettement supérieure à celle de 6,9% observée en 2003. Cet accroissement a résulté, pour l'essentiel, de l'augmentation de 25,2% de la valeur des virements, dont la part est passée, en un an, de 44% à 47,2%, en relation notamment avec l'expansion des transactions sur le marché secondaire de bons du Trésor ainsi qu'avec la progression du volume échangé sur le marché boursier. Il tient également à la hausse de la valeur des chèques de 10,8% et de celle des effets de 8,4%, au lieu respectivement de 1,5% et de 4,7% en 2003. Ainsi, la part de ces derniers dans le total des paiements scripturaux est revenue, en un an, de 48,1% et de 7,8% à 45,6% et à 7,2% respectivement⁽¹⁾.

(1) Voir annexe statistique XIII-2

Par ailleurs, il convient de signaler que l'Association de la chambre de compensation de Casablanca (ACCC) devenue, en 2004, l'Association pour un système interbancaire marocain de télécompensation (ASIMT), a notamment pour mission de mettre en place les moyens techniques, permettant d'assurer l'échange et la compensation par voie électronique des instruments de paiement scripturaux.

En vue d'améliorer l'infrastructure existante et de réduire le délai de traitement des opérations, un réseau WAN interbancaire conforme aux normes de sécurité a été mis en place et de nouveaux serveurs de production ont été acquis. De même, dans l'objectif de généraliser le traitement automatisé des chèques à l'ensemble du royaume, une étude de faisabilité relative à leur dématérialisation a été réalisée.

La centralisation des incidents de paiement

Alors que le taux de rejet des effets s'est accru aussi bien en nombre qu'en valeur, pour s'établir respectivement à 20,6% et à 15% en 2004, celui des chèques en nombre est resté quasiment stable à 2,2% et a même diminué en valeur à 1,8%.

Au cours de l'année 2004, le Service central des incidents de paiement (SCIP), géré par Bank Al-Maghrib, a reçu 307.499 déclarations de non-paiement de chèques pour absence ou insuffisance de provision, en repli de 5,1%, alors qu'elles avaient augmenté de 11,1% l'exercice précédent. La ventilation par catégorie d'émetteurs fait ressortir une prédominance des personnes physiques lesquelles ont fait l'objet de 83,2% des déclarations. Parallèlement, le nombre de régularisations a atteint 91.828, en hausse de 9,1% après celle de 14,4% l'année précédente.

Par ailleurs, le nombre de demandes de renseignements, parvenues des banques à l'occasion notamment de la délivrance du premier carnet de chèques, a totalisé 796.383 demandes et s'est inscrit en hausse de 8,5%, soit un rythme plus soutenu que celui de 4,4% observé l'exercice précédent.

Les cartes bancaires

Au terme de l'année 2004, le nombre des distributeurs et des guichets automatiques bancaires a atteint 1839 unités et s'est renforcé de 36,2%, au lieu de 16,2% en 2003, tandis que celui des terminaux de paiement électroniques (TPE) est passé de 7.677 à 10.502 unités, en élargissement de 36,8% après celui de 19,8% enregistré un an auparavant. Parallèlement, le nombre de cartes bancaires s'est inscrit en hausse de 20,7% pour atteindre 2,2 millions à fin 2004.

Le nombre de retraits effectués au Maroc par le biais des cartes émises ou gérées par les établissements de crédit marocains a atteint 47,5 millions pour une valeur de 34,2 milliards, contre 42,5 millions d'opérations correspondant à un montant de 29,1 milliards de dirhams en 2003. Pour sa part, le nombre de paiements par cartes s'est accru de 36,4% pour s'élever à 3,9 millions donnant lieu à des règlements d'un montant de 2,3 milliards de dirhams, en expansion de 41% après celle de 19,1% en 2003. Quant aux opérations effectuées à l'étranger par des cartes délivrées au Maroc, leur nombre est passé, en un an, de 0,4 million à 0,6 million, et leur valeur a atteint 174,3 millions, au lieu de 101,6 millions de dirhams.

Par ailleurs, les porteurs de cartes émises par des établissements étrangers ont effectué au Maroc 3,5 millions d'opérations de retrait d'un montant de 4,7 milliards de dirhams et ont procédé à 1,6 million de paiements d'une valeur de 2,9 milliards de dirhams.

Le Centre monétique interbancaire

Le Centre monétique interbancaire (CMI), créé en février 2001 par les banques, a pour mission d'assurer la centralisation et le traitement de tous les flux monétiques nationaux et internationaux au profit de ses adhérents.

Au cours de l'année 2004, le CMI a lancé son système de compensation des paiements par carte au niveau national via les TPE. En outre, il a opéré une connexion avec les principaux réseaux

internationaux. Il a également introduit un système de détection des transactions à risque et ce, dans l'objectif d'améliorer la sécurité des moyens de paiement électroniques.



En vue de renforcer la crédibilité du chèque, la banque centrale a lancé, au début de l'année 2005, une campagne de sensibilisation qui a été menée à l'échelle nationale, en collaboration avec le Ministère de la justice et le Groupement professionnel des banques du Maroc (GPBM) et ce, pour la lutte contre les chèques sans provision.

Le processus de mise à niveau des systèmes de paiement sera poursuivi à travers la généralisation de la télécompensation à toutes les places et à toutes les valeurs, la dématérialisation de l'échange de ces dernières, l'extension de l'interopérabilité aux opérations de retrait et l'introduction de la carte à puce, ainsi que la mise en place d'un système de règlement des montants bruts en temps réel (RTGS).

En vue d'assumer pleinement sa mission de veiller au bon fonctionnement et à la sécurité des systèmes et des moyens de paiement qui lui a été assignée par ses nouveaux statuts, Bank Al-Maghrib a entrepris de mettre en place un dispositif de supervision répondant aux normes internationales.

◆ Le crédit

Les concours des établissements de crédit ont marqué, d'une fin d'année à l'autre, une hausse de 16,6 milliards ou 6,6% faisant suite à celle de 7,4% observée l'année précédente pour atteindre 267,8 milliards(*), soit 60,4% du PIB.

Représentant près de 85% de l'ensemble des concours à l'économie, les prêts octroyés par les banques ont vu leur rythme de progression revenir de 8% en 2003 à 5,8% en 2004, alors que celui des concours des sociétés de financement est passé de 4,1% à 11%.

Par ailleurs, le volume des prêts accordés par les organismes de micro-crédit s'est élevé au terme de l'année 2004 à 890 millions de dirhams, en forte expansion de 64% par rapport à l'exercice précédent.

◆ Les crédits distribués par les banques

Les prêts bancaires se sont établis à 247,3 milliards de dirhams et ont connu, d'une fin d'année à l'autre, une hausse de 16 milliards ou 6,9%, légèrement inférieure à celle de 7,9% observée à l'issue de l'exercice précédent.

* Non compris les crédits accordés par les banques aux sociétés de financement.

Répartition des crédits bancaires selon leur objet

En millions de dirhams	2002	2003			2004		
	Montants	Montants	Variations en %	en % du total	Montants	Variations en %	en % du total
Comptes débiteurs et crédits de trésorerie	65.319	64.560	- 1,2	27,9	67.311	+ 4,3	27,2
Crédits à l'équipement	49.154	55.529	+13,0	24,0	56.671	+ 2,1	22,9
Crédits immobiliers	35.751	40.179	+12,4	17,4	45.869	+14,2	18,6
Crédits à la consommation	20.360	21.635	+ 6,3	9,4	23.725	+ 9,7	9,6
Créances diverses sur la clientèle	5.679	6.143	+ 8,2	2,7	5.644	- 8,1	2,3
Créances en souffrance	38.021	43.224	+13,7	18,7	48.070	+11,2	19,4
Total des crédits des banques⁽¹⁾	214.284	231.270	+ 7,9	100,0	247.290	+6,9	100,0

(1) Y compris le total des financements accordés par les banques aux sociétés de financement.

A fin décembre 2004, l'encours des comptes débiteurs et des crédits de trésorerie, qui a atteint 67,3 milliards de dirhams et représenté 27,2% de l'ensemble des crédits distribués par les banques, a augmenté de 2,8 milliards ou 4,3%, alors qu'il avait accusé une baisse de 1,2% en 2003.

Les crédits à l'équipement chiffrés à 56,7 milliards, soit 22,9% du total des crédits bancaires, ont marqué un accroissement de 1,1 milliard ou 2,1%, après avoir augmenté de 13% l'an dernier en relation principalement avec les financements accordés dans le cadre de la privatisation de la Régie des tabacs.

Représentant 18,6% de l'ensemble des crédits distribués par les banques, les crédits immobiliers se sont établis à 45,9 milliards de dirhams et ont marqué une hausse de 5,7 milliards ou 14,2% qui fait

suite à celle de 12,4% en 2003 et ce, en liaison notamment avec la poursuite de la politique d'encouragement du secteur de la construction et la baisse des coûts.

Pour leur part, les crédits à la consommation, se sont élevés à 23,7 milliards, en progression de 2,1 milliards ou 9,7%, après celle de 6,3% l'année précédente, et ont constitué 9,6% des crédits accordés par les banques.

Quant aux créances en souffrance, leur encours global a enregistré une hausse de 4,8 milliards ou 11,2% contre 13,7% en 2003, pour atteindre 48,1 milliards, représentant ainsi 19,4% du portefeuille de crédits des banques au lieu de 18,7% un an auparavant. Abstraction faite des banques spécialisées, ce taux ressort à 12,4%, niveau comparable à celui de l'année précédente. La proportion des créances en souffrance est plus élevée dans le secteur du textile, de l'habillement et du cuir, dans les activités commerciales et dans la branche du bâtiment et des travaux publics qui représentent 35% du total. S'agissant du taux de couverture de ces créances par les provisions, il s'est établi à 59,3% pour l'ensemble des banques et a atteint 72,3% compte non tenu des banques spécialisées.

Répartition des crédits bancaires par terme

En millions de dirhams	2002	2003			2004		
	Montants	Montants	Variations en %	en % du total	Montants	Variations en %	en % du total
Crédits à court terme	92.522	95.578	+ 3,3	41,3	103.252	+ 8,0	41,8
Crédits à moyen et long termes	83.741	92.468	+ 10,4	40,0	95.968	+ 3,8	38,8
Crédits à moyen terme	44.932	47.092	+ 4,8	20,4	43.354	- 7,9	17,5
Crédits à long terme	38.809	45.376	+16,9	19,6	52.614	+16,0	21,3
Créances en souffrance	38.021	43.224	+13,7	18,7	48.070	+11,2	19,4
Total des crédits des banques	214.284	231.270	+ 7,9	100,0	247.290	+ 6,9	100,0

La progression des crédits bancaires en 2004, contrairement à l'année précédente, laisse apparaître une hausse des crédits à court terme, nettement plus importante que celle des crédits à moyen et long termes.

En effet, les crédits à court terme, d'un montant de 103,3 milliards de dirhams ont augmenté à un rythme de 8% plus rapide que celui de 3,3% réalisé en 2003. Quant aux crédits à moyen et long termes, chiffrés à près de 96 milliards ou 38,8% du total, ils se sont accrus de 3,8% contre 10,4% l'année précédente. Ce ralentissement est imputable exclusivement aux crédits à moyen terme qui ont accusé une baisse de 7,9%, les crédits à long terme ayant, en revanche, progressé de 16%.

Répartition des crédits bancaires par secteur d'activité

En millions de dirhams	2002	2003			2004		
	Montants	Montants	Variations en %	en % du total	Montants	Variations en %	en % du total
Secteur primaire	18.576	20.816	+12,1	9,0	20.259	-2,7	8,2
Agriculture	15.923	17.631	+10,7	7,6	17.799	+1,0	7,2
Pêche	2.653	3.185	+20,1	1,4	2.460	-22,8	1,0
Secteur secondaire	56.699	64.838	+14,4	28,0	66.341	+2,3	26,8
Industries extractives	2.590	3.391	+30,9	1,5	2.473	-27,1	1,0
Energie et eau	3.068	4.607	+50,2	2,0	5.249	+13,9	2,1
Industries manufacturières	34.769	40.826	+17,4	17,6	41.212	+0,9	16,7
Bâtiment et travaux publics	16.272	16.014	- 1,6	6,9	17.407	+8,7	7,0
Secteur tertiaire	139.009	145.616	+ 4,8	63,0	160.690	+10,4	65,0
Hôtellerie	9.705	11.103	+14,4	4,8	9.163	-17,5	3,7
Transport et communications	6.649	7.382	+11,0	3,2	8.088	+9,6	3,3
Commerce	17.098	19.100	+11,7	8,3	19.051	-0,3	7,7
Activités financières	19.344	19.275	- 0,4	8,3	26.406	+37,0	10,7
Ménages	50.820	57.490	+13,1	24,9	68.316	+18,8	27,6
Autres services	35.393	31.266	-11,7	13,5	29.666	-5,1	12,0
Total des crédits des banques	214.284	231.270	+8,0	100,0	247.290	+6,9	100,0

Les crédits bancaires en 2004 ont bénéficié principalement au secteur tertiaire et, dans une moindre mesure, au secteur secondaire.

En effet, les prêts en faveur du secteur primaire, d'un montant de 20,3 milliards de dirhams représentant 8,2% du total des crédits bancaires distribués, ont accusé une baisse de 557 millions ou

2,7%. Ce fléchissement a concerné exclusivement les crédits accordés aux activités de la pêche qui ont diminué, d'une année à l'autre, de 22,8%, alors qu'ils avaient enregistré une progression de 20,1% l'année précédente. Quant aux facilités octroyées aux activités agricoles, elles n'ont augmenté que de 1%, alors qu'elles s'étaient accrues de 10,7% en 2003.

L'encours des crédits alloués au secteur secondaire a atteint 66,3 milliards, en accroissement de 1,5 milliard ou 2,3%, soit à un rythme moins rapide que celui de 14,4% observé à l'issue de l'année passée. Ce ralentissement est imputable à la diminution du taux de progression des concours consentis aux industries manufacturières, lequel s'est établi à 0,9% au lieu de 17,4% en 2003 et à la chute des financements accordés aux industries extractives.

S'agissant des concours au secteur tertiaire, dont 42,5% sont consentis aux ménages et 28,3% au profit des activités commerciales et financières, ils se sont élevés à 160,7 milliards de dirhams et ont marqué une forte progression de 15,1 milliards ou 10,4%, contre 4,8% un an auparavant.

◆ Les crédits distribués par les sociétés de financement

En millions de dirhams	2002	2003			2004		
	Montants	Montants	Variations en %	en % du total	Montants	Variations en %	en % du total
Sociétés de crédit à la consommation	20.202	21.623	+7,0	59,6	23.300	+7,8	57,8
Sociétés de crédit-bail	12.393	12.541	+1,2	34,6	15.458	+23,3	38,4
Sociétés de crédit immobilier	1.241	1.162	-6,4	3,2	448	-61,4	1,1
Sociétés d'affacturage	602	596	-1,0	1,6	793	+33,1	2,0
Sociétés de cautionnement	413	352	-14,8	1,0	271	-23,0	0,7
Total des crédits des sociétés de financement	34.851	36.274	+4,1	100,0	40.270	+11,0	100,0

L'accroissement des crédits distribués par les sociétés de financement est attribuable principalement à la poursuite du développement des activités de crédit à la consommation et à l'essor de celles de crédit-bail et d'affacturage.

Les facilités consenties par les sociétés de crédit à la consommation, ont atteint 23,3 milliards de dirhams, soit 57,9% des concours des sociétés de financement, et ont augmenté de 1,7 milliard ou 7,8%, au lieu de 7% en 2003. Les prêts personnels non affectés constituent 61,1% du portefeuille de crédits de ces sociétés et ceux pour achat de véhicules près de 18%.

Les financements des sociétés de crédit-bail ont, pour leur part, enregistré une forte expansion de 2,9 milliards ou 23,3%, alors qu'ils n'avaient augmenté que de 1,2% à l'issue de l'année précédente. Ces facilités ont été destinées, à concurrence de 77,8%, à l'acquisition de biens mobiliers et de biens immobiliers à hauteur de 22,2%.

Pour leur part, les concours des sociétés d'affacturage se sont élevés à 793 millions, en hausse de 197 millions ou 33,1%, alors qu'ils avaient accusé un repli de 1% en 2003.

En revanche, les prêts accordés par les sociétés de crédit immobilier se sont établis à 448 millions, en forte baisse de 714 millions ou 61,4%, qui fait suite à celle de 6,4% observée un an auparavant.

Enfin, les concours des sociétés de cautionnement, d'un montant de 1,2 milliard ont diminué de 24%, les crédits par signature, qui représentent 78,3% du total, ayant fléchi de 24,2% et ceux par décaissement de près de 23%.

◆ Répartition des concours des établissements de crédit par agent économique

En millions de dirhams	2002	2003		2004			
	Montants	Montants	Variations en %	en % du total	Montants	Variations en %	en % du total
Sociétés	135.378	140.991	+4,1	56,1	147.262	+4,3	55,0
Entrepreneurs individuels	22.036	25.830	+17,2	10,3	23.050	-1,9	8,6
Particuliers	68.681	76.036	+10,7	30,3	87.916	+8,1	32,8
Collectivités locales	7.825	8.385	+7,2	3,3	9.565	+0,8	3,6
Total des crédits des établissements de crédit	233.920	251.242	+7,4	100,0	267.793	+11,2	100,0

En s'élevant à 147,3 milliards de dirhams, à fin décembre 2004, les crédits octroyés aux sociétés ont représenté 55% des concours consentis par les établissements de crédit, marquant une progression de 6,3 milliards ou 4,3%, soit un rythme proche de celui de l'année précédente.

S'agissant des prêts accordés aux particuliers, ils ont atteint 87,9 milliards soit 32,8% du total, et ont enregistré une hausse de 11,9 milliards ou 8,1% qui fait suite à celle de 10,7% observée en 2003, reflétant par là l'intérêt manifesté par les banques à l'égard de ce segment de la clientèle. En revanche, les facilités allouées aux entrepreneurs individuels ont accusé une baisse de 2,8 milliards ou 1,9%, pour s'établir à 23,1 milliards ou 8,6% de l'ensemble des concours des établissements de crédit.

◆ Le micro-crédit

L'activité du micro-crédit dispose depuis 1999 d'un cadre légal avec la promulgation de la loi numéro 18-97 qui définit les associations de micro-crédit et précise les conditions d'exercice de leur activité.

Cette loi stipule notamment que toute association de micro-crédit doit être préalablement agréée par le ministère des Finances. Outre l'octroi du micro-crédit, dont le montant maximum est fixé à 50.000 dirhams, les associations peuvent effectuer au profit de leurs clients, les activités concernant notamment la formation, le conseil et l'assistance technique.

Les associations sont également autorisées à mobiliser les ressources d'emprunt et à bénéficier du soutien financier des secteurs public et privé.

En outre, les associations bénéficient d'avantages fiscaux notamment l'exonération des opérations de crédit de la TVA et des importations d'équipements des droits de douane et ce pour les cinq premières années d'activité. Par ailleurs, les dons qui leur sont accordés sont déductibles de la base imposable de l'IS et de l'IGR.

Afin d'assurer la transparence de leurs opérations, la loi a institué un Comité de suivi des activités des associations constitué des représentants de l'administration. De même, les associations sont tenues de procéder annuellement et chaque fois que nécessaire à l'audit externe de leur gestion.

De même, la loi a prévu la mise en place, d'une part, d'un Conseil national du micro-crédit, qui donne son avis au ministère chargé des finances sur toutes les questions liées à l'activité de micro-crédit et d'autre part, d'une fédération ayant pour rôle d'organiser la profession et de veiller à son développement.

Le projet de loi bancaire, en voie d'adoption, étend le contrôle de Bank Al-Maghrib à l'activité du micro-crédit. A cet effet, il est prévu de définir des normes comptables et de contrôle interne adaptées au secteur.

Le nombre d'associations de micro-crédit s'élève à 12 dont une est en phase de démarrage. Le secteur qui est dominé par 3 grandes associations connaît un développement remarquable. En effet,

depuis 1993 et jusqu'à fin décembre 2004, les associations de micro-crédit ont distribué un total de 5,5 milliards de dirhams au profit de 2,2 millions bénéficiaires.

Au terme de l'année 2004, l'encours des prêts s'est élevé à 890 millions de dirhams, en hausse de 64% par rapport à l'exercice précédent. Ces prêts ont bénéficié à 460.000 clients actifs dont 72% de femmes et ont permis la création de 1800 emplois permanents. Le taux de remboursement qui atteint près de 100%, s'explique notamment par le fait que le micro-crédit est accordé à des groupes de personnes, dont les membres sont solidaires et s'engagent à rembourser la part de ceux qui seraient dans l'incapacité de payer leurs créances.

◆ Les établissements de crédit

Le cadre législatif régissant l'activité et le contrôle des établissements de crédit a fait l'objet d'une refonte dans le cadre de la nouvelle loi bancaire, actuellement en cours d'adoption par le parlement, qui permet de clarifier et d'élargir les attributions de Bank Al-Maghrif dans le domaine de la supervision bancaire. Les dispositions de cette loi lui ont en effet confié la responsabilité de l'octroi et du retrait de l'agrément, de l'élaboration de la réglementation prudentielle et comptable ainsi que celle d'encadrer le processus de redressement des établissements en difficulté.

Le cadre réglementaire régissant l'activité des établissements de crédit a été complété en 2004. En plus de la fixation de règles minimales au titre du devoir de vigilance et des conditions de fonctionnement des comptes en devises, l'activité des bureaux de représentation a été précisée en novembre 2004, celle-ci devant se limiter à des opérations d'échange d'informations, de liaison et de représentation, à l'exclusion des opérations à caractère bancaire.

Par ailleurs, Bank Al-Maghrif face à l'intensification de la concurrence, dans un contexte d'abondance de liquidités, a rappelé, de nouveau, aux banques la nécessité d'intégrer dans les taux d'intérêt débiteurs pratiqués l'ensemble de leurs coûts financiers et d'exploitation et d'assurer une rémunération minimale de leurs fonds propres. En outre, les autorités monétaires ont procédé à la modification des modalités d'octroi de prêts à taux variables, en précisant que la révision annuelle s'effectue à la date convenue et non plus à la date anniversaire et en substituant les taux moyens pondérés des bons du trésor au taux interbancaire comme référence pour le calcul des taux d'intérêt variables.

Au niveau de la réglementation des changes, les banques ont été autorisées en 2004 à effectuer pour leur compte et celui de leur clientèle des opérations de couverture contre le risque de

fluctuation des cours des produits de base et ceux liés à la volatilité des taux de change et des taux d'intérêt.

Le secteur des établissements de crédit se composait au terme de l'année 2004 de 17 banques⁽¹⁾, au lieu de 18, consécutivement à une opération de fusion-absorption⁽²⁾, et de 40 sociétés de financement contre 44 en 2003. Ces dernières ont vu leur nombre diminuer, suite à la fusion de deux sociétés de crédit à la consommation et de deux sociétés de crédit-bail ainsi qu'au retrait de trois agréments, concernant une société de moyens de paiement, une société de crédit à la consommation ainsi que la Société Marocaine des magasins généraux, un nouvel agrément ayant été accordé à une société de crédit à la consommation. Quant à l'implantation bancaire, elle s'est élargie avec l'ouverture de 94 guichets permanents, ce qui a porté leur nombre, à fin 2004, à 2043 unités, soit un guichet pour près de 15.000 habitants.

S'agissant des six banques off-shore, installées à Tanger, cinq étaient en activité à fin décembre 2004, avec un total bilan de 834,4 millions de dollars, en progression de 53%, au lieu de 40% l'année précédente.

◆ L'activité des banques

Le total de la situation comptable cumulée à fin décembre 2004 des 17 banques agréées s'est élevé à près de 414 milliards de dirhams. En outre, la tendance à la concentration s'est renforcée, cette année encore, le total des situations comptables des trois grandes banques, ayant représenté 63,7% de l'ensemble contre 52,8% l'année précédente. En revanche, la part des cinq établissements moyens est revenue de 36,5% à 31,3%, tandis que celle des neuf autres banques est restée de l'ordre de 5%.

(1) Y compris le Crédit populaire dont le réseau comprend la Banque centrale populaire et 11 banques populaires régionales au lieu de 12

(2) Banque commerciale du Maroc et Wafabank

Montants en En milliards de dirhams	Nombre de banques		Total de la situation comptable cumulée			
			En milliards de dirhams		En %	
	2003	2004	2003	2004	2003	2004
40 et plus	3	3	203,5	263,6	52,8	63,7
De 20 à moins de 40	5	5	140,8	129,6	36,5	31,3
De 10 à moins de 20	1	0	19,7	0	5,1	0,0
Moins de 10	9	9	21,7	20,6	5,6	5,0
Total	18	17	385,7	413,8	100,0	100,0

Les emplois des banques

Les emplois des banques se sont établis à plus de 424 milliards de dirhams⁽¹⁾, marquant d'une fin d'année à l'autre, une hausse de plus de 26 milliards ou 6,7% contre 8,1% en 2003. Cet accroissement s'explique principalement par la progression des crédits à l'économie et des avoirs des banques auprès de Bank Al Maghrib, ainsi que par l'augmentation des avoirs chez les correspondants étrangers⁽²⁾.

L'encours des crédits à l'économie accordés par les banques a atteint 247,3 milliards de dirhams et représenté 58,3% de leurs emplois, en progression de 16 milliards ou 6,9% au lieu de 17 milliards ou 7,9% au terme de l'année 2003. Parallèlement, les créances en souffrance sont passées de 43,2 milliards à 48,1 milliards de dirhams, représentant ainsi 19,4% de l'encours global des crédits.

Les valeurs en caisse et avoirs liquides des banques se sont élevés au terme de l'année 2004 à 49,2 milliards de dirhams, en hausse de 21,7% et ce, en relation essentiellement avec la progression

(1) Les emplois divers et les ressources diverses ont fait l'objet de compensation

(2) Voir annexe statistique XIV-1

de près de 9 milliards des avoirs des banques auprès de Bank Al-Maghrib à la suite principalement de l'augmentation des soldes créditeurs des comptes courants auprès de la Banque centrale ainsi qu'au titre de ceux de la facilité de dépôt.

Les avoirs des banques auprès des correspondants étrangers se sont chiffrés, à fin décembre 2004, à 12,1 milliards de dirhams, en hausse de près de 4 milliards ou 44%, en liaison avec l'assouplissement de la réglementation des changes permettant aux banques d'effectuer des opérations sur le marché international.

Le portefeuille de bons du Trésor des banques a accusé, à fin décembre 2004, une baisse de 4,7 milliards ou 6,1% pour s'établir à 71,8 milliards alors qu'il avait augmenté de 1,3 milliard ou 1,7% en 2003. Cette évolution recouvre une diminution de 3,7 milliards des souscriptions nettes des banques aux bons du Trésor émis par adjudication et une légère augmentation des acquisitions de bons du Trésor à 1 an destinés au financement de programmes socio-économiques.

Les autres titres en portefeuille ont atteint 28,1 milliards de dirhams, en accroissement de 8,7%, au lieu de 5,2% en 2003, qui est lié aussi bien à la hausse des titres de participation que de placement dont l'encours a atteint respectivement 15,9 milliards et 12,2 milliards de dirhams.

Enfin, les opérations interbancaires se sont établies à 3,1 milliards de dirhams, en baisse de 10,9%, en relation avec l'aisance des trésoreries des banques.

Les ressources des banques

L'évolution des ressources des banques, en 2004, a été caractérisée par une progression des comptes à vue et une réduction des emprunts.

Les dépôts de la clientèle ont augmenté, d'une fin d'année à l'autre, de 23,7 milliards ou 8,1% contre 10,1% en 2003, atteignant près de 317 milliards de dirhams, soit 74,7% des ressources des banques. Ils se composent pour plus de la moitié des dépôts à vue non rémunérés, lesquels se sont élevés à 185,8 milliards et ont progressé de 19,3 milliards ou 11,6%, après avoir enregistré une hausse de 12,5% en 2003. Quant aux dépôts rémunérés, ils ont totalisé 131,2 milliards et augmenté de 4,4 milliards ou 3,5%, en relation principalement avec le renforcement de 3,9 milliards des comptes d'épargne, les dépôts à terme étant restés quasiment stables.

Les banques ont réduit leur endettement en 2004, l'encours des emprunts obligataires en dirhams et celui des emprunts extérieurs étant revenus, d'une année à l'autre, respectivement de 6,7 milliards à 5,4 milliards et de 10,8 milliards à 8,2 milliards de dirhams. Les certificats de dépôt ont, pour leur part, accusé une baisse de 1 milliard.

Parallèlement, les banques ont renforcé leurs fonds propres de plus de 1 milliard, les portant à près de 34 milliards, soit 8% de leurs ressources et ce, compte non tenu des résultats de l'exercice.

Enfin, les provisions ont augmenté de 4,3 milliards ou 14,8% pour s'établir à 33,6 milliards de dirhams, dont 85% constituées en couverture des créances en souffrance.

◆ L'activité des sociétés de financement

A l'issue de l'année 2004, le total des bilans cumulés des sociétés de financement s'est élevé à 44 milliards de dirhams marquant une hausse de 4,8 milliards ou 12,3% au lieu de 2,4 milliards ou 6,5% un an auparavant. Cet accroissement est attribuable principalement aux sociétés de crédits à la consommation et aux sociétés de crédit-bail, dont l'activité a progressé respectivement de 10,5% et de 12,4%⁽¹⁾.

(1) Voir annexes statistiques XIV-2 et XIV-3

Les sociétés de crédit à la consommation

Le total des bilans des 22 sociétés de crédit à la consommation, chiffré à 25,1 milliards de dirhams, a enregistré une hausse de 2,4 milliards ou 10,5%, supérieure à celle de 7,9% réalisée l'année précédente. Les crédits qui en constituent près de 93% , se sont accrus de 1,8 milliard pour atteindre plus de 23 milliards de dirhams.

Les créances en souffrance sont restées inchangées d'une année à l'autre à 4,7 milliards de dirhams, représentant à ce niveau 20% du portefeuille des crédits des sociétés de crédit à la consommation. Parallèlement, les provisions correspondantes sont passées de 3,7 milliards à 4 milliards, portant ainsi le taux de couverture de ces créances en souffrance de 78,2% à 85,8%.

Les sociétés de crédit-bail

L'activité des 8 sociétés de crédit-bail s'est renforcée en 2004, le total de leurs bilans s'étant accru de 12,4% pour atteindre près de 16 milliards de dirhams, à la suite de l'accroissement de l'encours des crédits de 1,7 milliard ou 12,4% des crédits, pour s'établir à 15,5 milliards de dirhams.

Pour ce qui est des créances en souffrance, elles ont augmenté de 8,5% pour atteindre 1,7 milliard et ont été couvertes à hauteur de 84% par des provisions qui ont été accrues de 11,6% en 2004.

Les autres sociétés de financement

L'activité des autres sociétés de financement s'est caractérisée en 2004 par une forte diminution de 28,4%, des prêts par décaissement, revenus à 1,5 milliard. Cette évolution est imputable à la contraction de 61,4% des prêts accordés par les sociétés de crédit immobilier, lesquels se sont établis à 448 millions, ainsi qu'à la baisse des concours des sociétés de cautionnement de près de 23%. En

revanche les crédits des sociétés d'affacturage se sont élevés à 793 millions et ont marqué une hausse de 33%.

La baisse du taux maximum des intérêts conventionnels, parallèlement à la décline du niveau général des taux d'intérêt, ainsi que l'accroissement du coût du risque de crédit et des coûts de structure se sont traduits par une fragilisation de la situation de certaines sociétés de financement. Au delà des problèmes spécifiques des sociétés en difficulté, il serait souhaitable d'engager une réflexion globale sur la restructuration de ce secteur. Celle-ci devrait, certes, porter sur les modalités de calcul du taux maximum des intérêts conventionnels, mais également sur la gouvernance des sociétés de financement et l'opportunité pour le secteur de s'orienter vers une plus grande concentration.

◆ Les coefficients prudeniels

Les banques ont dans l'ensemble continué à respecter les différentes règles prudentielles. Ainsi, le coefficient de solvabilité, s'est établi en moyenne à 10,2% en 2004, soit au dessus du taux réglementaire de 8% que les établissements bancaires sont tenus de respecter entre, d'une part, le total de leurs fonds propres et, d'autre part, les éléments de leur actif et de leurs engagements par signature, pondérés en fonction de leur degré de risque. De même, le coefficient de liquidité, a atteint, en moyenne, 120,78% au terme de l'année 2004, dépassant ainsi le rapport minimum de 100% que les banques doivent maintenir entre, d'une part, les actifs liquides et réalisables à court terme et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme.

S'agissant des positions de change globales des banques, elles sont passées en moyenne de 1,4% à 3,5% en ce qui concerne les positions longues, mais ont diminué de 2,2% à 1,3% pour les positions courtes, taux nettement inférieurs au rapport maximum fixé à 20% de leurs fonds propres nets.

◆ Le marché des capitaux

La poursuite du redressement de l'activité boursière et l'expansion des émissions de titres de créances négociables ont constitué les faits saillants de l'année. Parallèlement, le processus de modernisation du dispositif légal régissant le marché de capitaux a donné lieu en 2004 à d'importantes réformes et à un regain d'activité au niveau des différents compartiments. Ainsi, les lois relatives à la Bourse des valeurs, aux OPCVM, au Conseil déontologique des valeurs mobilières et au dépositaire central ont fait l'objet d'amendements, tandis que deux lois se rapportant respectivement aux offres publiques sur le marché boursier et aux opérations de pension livrée ont été promulguées.

En effet, l'importance prise par les opérations de pension sur le marché secondaire des bons du Trésor a rendu nécessaire la mise en place d'un cadre réglementaire régissant ces opérations. La loi promulguée en mai 2004 a défini les entités intervenant sur ce compartiment, ainsi que les valeurs pouvant être mises en pension, et précisé les dispositions relatives à la sécurisation des opérations.

S'agissant de la refonte de la loi relative à la Bourse des valeurs, elle a permis de redéfinir les différents compartiments du marché boursier ainsi que les conditions d'admission à la cote des titres de capital, de même qu'elle a institué un nouveau compartiment dédié à la négociation des parts et actions des fonds de placements collectifs en titrisation et d'organismes de placement en capital-risque. Quant à la révision de la loi sur le CDVM, elle a étendu le pouvoir de contrôle et d'enquête de cet organisme à l'ensemble des opérateurs sur le marché de capitaux, de même qu'elle a élargi ses prérogatives en matière de sanctions. En outre, la refonte de la loi régissant les OPCVM a notamment introduit le principe de la classification de ces organismes et élargi les possibilités de placement en titres de créances négociables en les assimilant aux valeurs mobilières. Par ailleurs, l'amendement de la loi régissant le dépositaire central a permis principalement de renforcer les

dispositions visant à assurer le respect de l'obligation d'admission aux opérations de Maroclear par les émetteurs de titres. Enfin, une loi relative aux offres publiques sur le marché boursier a été promulguée, en avril 2004, en vue de préciser les procédures régissant ces opérations et assurer ainsi l'égalité de traitement des investisseurs.

Afin de tenir compte de l'évolution du cadre réglementaire, le Conseil déontologique des valeurs mobilières a procédé à une adaptation de certaines circulaires. Ainsi, le Conseil a renforcé les dispositions en vertu desquelles toute personne franchissant des seuils de participation dans une société cotée en bourse est tenue d'en faire déclaration, de même que celles relatives à la note d'information exigée des personnes morales faisant appel public à l'épargne. En outre, cet organisme a fixé les méthodes d'évaluation des titres figurant dans le portefeuille des OPCVM.

◆ Le marché interbancaire

Le contexte d'abondance des liquidités a été favorable à la poursuite de la tendance baissière des taux d'intérêt, laquelle a été consolidée en relation avec le réaménagement du cadre opérationnel de la politique monétaire au début de l'année 2004. Dans ces conditions, le taux moyen interbancaire s'est inscrit en repli de 83 points de base pour s'établir à 2,39%, tandis que le volume des transactions sur ce compartiment est passé, en moyenne, de 963 millions à 1,3 milliard de dirhams⁽¹⁾.

◆ Le marché des bons du Trésor

En raison de l'amélioration de la trésorerie de l'Etat, le Trésor a assuré la couverture de son besoin de financement par des recours au marché des adjudications, au demeurant à des taux d'intérêt en

(1) Voir annexe statistique XV-1

baisse et ce , à la faveur de l'abondance de l'offre de fonds. Pour leur part, les transactions sur le marché secondaire ont enregistré une forte progression.

Les émissions de bons du Trésor

Le volume global des offres s'est élevé à 308 milliards au lieu de 189 milliards de dirhams en 2003. Sur ce montant, le Trésor a retenu 75,2 milliards, soit moins du quart, au lieu de 66,5 milliards ou 35% une année auparavant. Les souscriptions des banques, aussi bien pour leur propre compte que pour leur clientèle, sont passées de 39,6 milliards à 47,8 milliards et celles de la Caisse de dépôt et de gestion de 20,4 milliards à 21,9 milliards.

A l'inverse de l'évolution observée en 2003, les émissions de bons à court terme ont accusé un repli de plus du tiers pour s'établir à 22,1 milliards de dirhams. Les remboursements s'étant élevés à 27,5 milliards, l'encours des bons à court terme a accusé une baisse de 23,3%, s'établissant, à fin décembre, à 18,1 milliards de dirhams.

Les taux d'intérêt appliqués aux émissions à court terme ont enregistré, en moyenne, des décrues allant de 82 points de base pour les bons à 52 semaines à 98 points de base pour les titres à 13 semaines. Ils se sont, ainsi, situés dans une fourchette de 2,42% à 3,03% au lieu de 3,40% à 3,85% au cours de l'exercice précédent.

Les niveaux bas atteints par les taux des titres à court terme se sont traduits par un accroissement de la demande de bons à moyen et long termes, permettant ainsi au Trésor de rallonger la durée moyenne de ses emprunts. En effet, les émissions de bons à moyen et long termes sont passées de 32,9 milliards à 53,1 milliards de dirhams, à la suite principalement de l'expansion du volume émis au titre des maturités à 5 ans et à 10 ans qui a atteint 32,9 milliards contre 20,8 milliards en 2003. Compte tenu des remboursements, d'un montant de 29,9 milliards, l'encours des bons à

moyen et long terme s'est élevé, à fin décembre 2004, à 196,7 milliards de dirhams et a marqué une hausse de 13,4%.

Conformément à la tendance observée au cours des dernières années, et à la faveur de la maîtrise de l'inflation, la tendance baissière des taux de rémunération s'est poursuivie, mais de manière moins prononcée, pour les titres à moyen et long termes. Ainsi, les taux moyens ont enregistré des décrues allant de 33 points de base à 60 points de base pour s'établir à 4,50% pour les bons à 5 ans et à 5,10% pour ceux à 10 ans, au lieu de 4,83% et 5,70% respectivement en 2003⁽¹⁾.

Le marché secondaire des bons du Trésor

L'activité sur le marché secondaire a, de nouveau, connu un essor en 2004, les transactions étant passées, en moyenne mensuelle, de 231 milliards à 368,6 milliards de dirhams. Cette expansion qui demeure liée à l'importance des opérations temporaires de prêt et d'emprunt, recouvre également un développement des transactions fermes, lesquelles sont passées, en moyenne mensuelle, de 5,7 milliards à 8,4 milliards pour atteindre au total 100,2 milliards. A la faveur de la tendance baissière des taux d'intérêt, les transactions sur les maturités moyennes et longues, offrant des opportunités de plus values, se sont développées pour représenter près de 70% du volume des opérations fermes.

◆ Les autres titres de créances négociables

A la faveur de l'abondance des liquidités et de la baisse des taux d'intérêt, les émissions de titres de créances négociables ont connu un redressement notable en 2004, après le repli enregistré au

(1) Voir annexes statistiques de XV-2 à XV-4

cours de l'année précédente. En effet, le volume global des émissions est passé de 2,9 milliards à près de 6 milliards de dirhams. Cette évolution est attribuable à la forte progression des recours des entreprises non financières au marché des billets de trésorerie, lesquels se sont chiffrés à 4,4 milliards. A l'inverse, les émissions de bons des sociétés de financement, d'un montant de 1,3 milliard, ont accusé une contraction de 38%, tandis que celles de certificats de dépôt n'ont porté que sur 275 millions, traduisant la situation d'aisance des trésoreries bancaires.

Les remboursements s'étant chiffrés globalement à 4,7 milliards, l'encours des titres de créances négociables est passé de 8,2 milliards à 9,5 milliards de dirhams, dont 5,6 milliards de bons des sociétés de financement et 2,7 milliards de billets de trésorerie⁽¹⁾.

Parallèlement au repli des taux appliqués aux émissions du Trésor, l'orientation à la baisse des taux de rémunération offerts sur les titres de créances négociables s'est poursuivie en 2004. En effet, en dépit de la différenciation des primes exigées par les investisseurs selon le profil de risque des émetteurs, ces derniers ont bénéficié de taux en baisse. Ainsi, pour les billets de trésorerie, les taux pour la durée la plus fréquente, celle de 3 mois, se sont situés entre 2,85% et 3,95% au lieu de 3,55% à 5,10% en 2003. S'agissant des bons des sociétés de financement, les titres d'une maturité de 3 ans ont varié dans une fourchette de 3,65% à 7% au lieu de 4,50% à 7% un an auparavant.

◆ Les émissions obligataires

Les emprunts obligataires réalisés en 2004 ont porté sur un montant global de 5,6 milliards de dirhams contre 4,2 milliards un an auparavant. Les volumes les plus importants ont été levés par la Société nationale d'investissement qui a émis des obligations pour un montant de 1,2 milliard à 5 ans rémunérées à 4,65%, la Lydec qui a effectué un emprunt de 1,1 milliard, pour une durée de 15 ans,

(1) Voir annexe statistique XV-5

dont 775 millions au taux fixe de 6,77% et le reliquat à taux variable, ainsi que par l'Office d'exploitation des ports dont l'émission à 5 ans portant sur 700 millions a été assortie d'un taux de 5,20%. Par ailleurs, l'Office national des chemins de fer et le Crédit immobilier et hôtelier ont effectué des emprunts garantis par l'Etat, pour une durée de 15 ans, aux taux respectifs de 5,55% et de 5,32%.

◆ La Bourse des valeurs

L'évolution des principaux indicateurs boursiers a été influencée par l'opération de cession d'une partie du capital de Maroc Telecom sur la Bourse de Casablanca. De fait, l'orientation à la hausse des cours boursiers, entamée en 2003, s'est poursuivie, les indices MASI et MADEX ayant enregistré des augmentations respectives de 14,7% et de près de 11%⁽¹⁾. Ainsi, après avoir marqué une hausse continue au cours des quatre premiers mois, les indices ont connu, par la suite, une phase de fluctuation. La baisse entamée en septembre a été accentuée en octobre, en relation avec les arbitrages effectués en prévision de l'introduction en bourse de Maroc Telecom. La reprise de la tendance haussière, dès la réalisation de cette opération en fin d'année, s'est traduite par une hausse mensuelle de près de 15% de l'indice MASI pour le seul mois de décembre.

Parallèlement, la capitalisation boursière est passée, en un an, de 115,5 milliards à 206,5 milliards de dirhams, représentant à ce niveau 46,2% du PIB au lieu de 27,6%. Cette évolution est attribuable pour l'essentiel à l'introduction en bourse de Maroc Telecom et, dans une moindre mesure, de la Banque centrale populaire, ce qui a porté le nombre de sociétés cotées à 53.

Pour sa part, le volume des transactions s'est accru de plus du tiers pour atteindre 71,8 milliards de dirhams. Toutefois, il apparaît en baisse de plus du cinquième, si l'on exclut le chiffre d'affaires généré par les opérations d'introduction et de l'offre publique d'échange BCM-Wafabank, estimé globalement à 30 milliards de dirhams. Cette évolution est imputable aux échanges sur le marché

(1) Voir annexe statistique XV-6

des blocs, dont le montant s'est contracté de moitié pour s'établir à 19,5 milliards de dirhams. En revanche, les transactions sur le marché central sont passées de 13,1 milliards à 16,2 milliards de dirhams et ont porté pour l'essentiel sur les échanges d'actions.

Les sociétés cotées ont distribué des dividendes d'un montant total de 6 milliards de dirhams, en hausse de 11,2%. Toutefois, le taux de rendement général de la bourse qui s'est établi à 2,9%, a accusé un repli de 37,7%. Ce fléchissement reflète davantage le renforcement de la capitalisation boursière. En effet le taux de rendement partiel est resté quasiment inchangé à 4,8%.

◆ L'épargne financière

Dans un contexte marqué par la persistance de la surliquidité bancaire et la baisse des taux d'intérêt, les placements des agents non financiers ont été orientés plus particulièrement vers la constitution d'avoirs à vue ou réalisables à court terme.

De fait, les actifs financiers des entreprises non financières et des particuliers ont enregistré en 2004 un accroissement de 60 milliards de dirhams qui succède à celui de 49,2 milliards observé en 2003⁽¹⁾. Ce renforcement de l'épargne financière a concerné, à des degrés divers, la quasi-totalité des placements, en particulier les avoirs liquides qui ont sensiblement augmenté, en relation principalement avec l'expansion des dépôts à vue auprès du système bancaire. De même, les placements à vue et à court terme ont été nettement accrus, notamment sous forme de comptes d'épargne, tandis que ceux à moyen terme ont connu une régression pour la deuxième année consécutive. Quant aux titres d'OPCVM, ils ont enregistré une augmentation notable qui a concerné essentiellement les OPCVM obligations dont les cours se sont appréciés, par suite de la baisse des taux d'intérêt.

L'épargne longue s'est, pour sa part, consolidée à la faveur du renforcement des provisions techniques des sociétés d'assurance et des organismes de retraite et de prévoyance. En ce qui concerne les souscriptions aux titres de sociétés, elles ont enregistré un flux supérieur à celui de l'année dernière, du fait en particulier de l'accroissement des apports en capital pour la constitution de sociétés anonymes.

Le tableau ci-après retrace l'évolution des placements des particuliers et des entreprises non financières au cours des trois dernières années :

(1) Voir annexes statistiques XVI-1 à XVI-3

En millions de dirhams	2002	2003	2004	Flux nets	
				2003	2004
Avoirs liquides	234.946	257.835	282.094	22.889	24.259
Placements à vue et à court terme	129.734	138.498	146.047	8.764	7.549
Placements à moyen terme	4.854	3.771	2.557	-1.083	-1.214
Titres d'OPCVM	30.943	28.175	36.124	-2.768	7.949
Épargne institutionnelle	103.320	114.546	129.102	11.226	14.556
Sous-total	503.797	542.825	595.924	39.028	53.099
Titres de sociétés				9.068	11.674
dont : • Titres nouvellement émis				9.068	11.674
• Actions de sociétés privatisées				-	-
Total brut				48.096	64.773
Ajustement				1.111	-4.792
Total net				49.207	59.981

◆ Les avoirs liquides

Les avoirs liquides ont progressé de 24,3 milliards de dirhams au lieu de 22,9 milliards en 2003, suite à l'accroissement des avoirs en billets et monnaies de 4,5 milliards de dirhams et surtout de la hausse des dépôts à vue auprès du système bancaire de 19,4 milliards. Celle-ci recouvre, d'une part, une augmentation des comptes chèques de 14,1 milliards, dont 5,5 milliards de dirhams au titre des dépôts des Marocains résidant à l'étranger et, d'autre part, un renforcement de 3,8 milliards des comptes courants des entreprises, intervenu surtout en fin d'année.

◆ Les placements à vue et à terme

Les placements à vue et à terme se sont accrus, d'une fin d'année à l'autre, de 6,3 milliards de dirhams au lieu de 7,7 milliards un an auparavant, du fait de la hausse de 7,5 milliards des placements à vue et à court terme, ceux à moyen terme ayant enregistré pour la deuxième année consécutive un flux négatif, de 1,2 milliard de dirhams.

Les dépôts en comptes sur carnets se sont consolidés cette année, dégagant un flux net de 5,1 milliards de dirhams après celui de 4,7 milliards en 2003, par suite de la progression de 3,9 milliards des avoirs auprès des banques et de 1,2 milliard de ceux gérés par la Caisse d'épargne nationale. Les taux de rémunération de ces comptes d'épargne se sont établis respectivement à 2,35% et à 2,10% durant le deuxième semestre 2004, affichant ainsi un repli de 60 et de 26 points de base comparativement à la même période de 2003. En vue de remédier à la baisse des taux servis sur les comptes sur carnets bancaires, il a été décidé de revoir le mode de calcul du taux d'intérêt minimum rémunérant ces dépôts, qui sera, à partir de janvier 2005, égal au taux moyen pondéré des bons du trésor à 52 semaines émis par adjudication au cours du semestre précédent, diminué de 50 points de base, au lieu de 100 points auparavant.

Les avoirs en comptes à terme et en bons à échéance fixe ont, pour leur part, augmenté de 1,9 milliard de dirhams au lieu de 3,5 milliards en 2003. Cette décélération traduit un arbitrage des agents non financiers en faveur d'autres placements plus rémunérateurs ou plus liquides. Les taux moyens pondérés des comptes et bons de caisse à 6 mois et à un an se sont établis, à fin décembre 2004, respectivement à 3,29% et à 3,48%, accusant une baisse de 10 et de 31 points de pourcentage par rapport à la fin de l'année dernière.

Les placements des agents non financiers en valeurs d'Etat se sont soldés cette année par un flux positif de 212 millions de dirhams après avoir dégagé un solde négatif de 1,2 milliard une année

auparavant. Cette évolution recouvre notamment une hausse d'un milliard de dirhams des souscriptions nettes de bons du Trésor émis par adjudication et une régression de 730 millions des emprunts nationaux, dont les dernières échéances ont été remboursées en 2004. L'encours des bons du Trésor à 6 mois, en hausse de 444 millions de dirhams en 2003, a marqué une légère baisse, en liaison avec la dégrue de leur taux de rémunération de 120 points de base d'une fin d'année à l'autre, qui s'est avérée plus accentuée que celle des autres placements.

◆ Les titres d'OPCVM

L'encours des titres d'OPCVM détenus par les entreprises non financières et les particuliers a augmenté cette année d'environ 8 milliards de dirhams, après avoir baissé de 2,8 milliards en 2003. Cette évolution reflète la nette reprise enregistrée par les titres d'OPCVM obligations, qui ont dégagé cette année un solde positif de 7,3 milliards de dirhams au lieu d'un flux négatif de 3,3 milliards en 2003, du fait de l'appréciation des cours des OPCVM obligations par suite de la baisse des taux d'intérêt. Ainsi, l'indice de performance des OPCVM obligations, qui retrace l'évolution moyenne de leurs valeurs liquidatives, s'est accru en 2004 de 5,5% et leur actif net a progressé de 19,3%.

Les placements en titres d'OPCVM actions et diversifiés ont marqué pour la deuxième année consécutive un accroissement, établi cette année à 655 millions de dirhams, du fait de l'orientation favorable de l'activité boursière comme en témoigne l'appréciation des indices MASI et MADEX respectivement de 14,7% et de 11% en 2004. Cette évolution d'ensemble a ainsi profité aux indices de performance des OPCVM actions et diversifiés qui ont augmenté successivement de 11,8% et de 10,7%.

Au total, sur un actif net global évalué à 81,1 milliards de dirhams au terme de l'année 2004, la part des titres d'OPCVM détenus par les entreprises non financières et les particuliers s'est établie à

44,6% au lieu de 47,5% en 2003, en liaison avec la baisse de leur part dans les OPCVM actions et diversifiés de 33,5% à 30,6%, leur part dans les OPCVM obligations s'étant en revanche accrue de 30,5% à 34,5%.

◆ Les titres de sociétés

Les placements nets en titres de sociétés nouvellement émis ont atteint cette année 11,7 milliards de dirhams et ont enregistré une expansion de 2,6 milliards ou 28,7% après la baisse de 6,1 milliards ou 40,3% observée en 2003 qui coïncidait, il est vrai, avec la fin du délai accordé aux entreprises pour se conformer aux dispositions de la loi sur les sociétés anonymes. L'accroissement important ainsi constaté recouvre en particulier une progression sensible des apports en fonds propres pour la constitution de ce type de sociétés et des diminutions moins importantes de leur capital.

en millions de dirhams	2001	2002	2003	2004
Accroissement brut de capital	21.282	18.978	14.504	15.937
- Augmentations de capital	10.801	15.615	12.300	12.561
- S.A.	7.920	11.874	8.828	8.165
Apports en numéraire	4.124	7.267	4.858	3.763
Incorporation de réserves	2.595	2.027	2.010	1.868
Apports en nature	1.201	2.580	1.960	2.534
- SARL	2.881	3.741	3.472	4.396
- Constitutions de sociétés	10.481	3.363	2.204	3.376
- S.A.	3.480	614	651	2.185
- SARL	7.001	2.749	1.553	1.191
Diminutions de capital	- 8.499	- 3.784	- 5.436	-4.263
- S.A.	8.074	3.116	4.384	2.367
Réductions	531	1.641	2.116	1.169
Dissolutions et fusions	2.274	714	1.823	879
Transformations	5.269	761	445	319
- SARL	425	668	1.052	1.896
Accroissement net de capital	12.783	15.194	9.068	11.674
Actions de sociétés privatisées	-	-	-	-

Les accroissements bruts de capital se sont élevés cette année à 15,9 milliards de dirhams et ont augmenté de près de 10%. Ils ont concerné 8.486 entreprises, dont 8.069 sociétés à responsabilité limitée et 417 sociétés anonymes. Ainsi, les augmentations de capital ont totalisé 12,6 milliards de dirhams et ont enregistré une légère hausse. Dans ce total, les sociétés anonymes ont contribué à hauteur de 8,2 milliards de dirhams, dont 3,8 milliards sous forme d'apports en numéraire, 1,9 milliard par incorporation de réserves et 2,5 milliards par des apports en nature. Les sociétés à responsabilité limitée ont, quant à elles, renforcé leurs fonds propres de 4,4 milliards après 3,5 milliards de dirhams un an auparavant.

Les apports en capital pour la constitution de nouvelles sociétés, au nombre de 6.402 en 2004, ont augmenté de plus de moitié d'une année à l'autre, atteignant 3,4 milliards de dirhams dont 1,6 milliard au titre de la création d'une société anonyme opérant dans le domaine financier. Quant aux sociétés à responsabilité limitée, elles ont mobilisé 1,2 milliard de dirhams au lieu de 1,6 milliard en 2003.

◆ L'épargne institutionnelle

Le montant total des fonds gérés par les organismes de retraite et de prévoyance et les entreprises d'assurance, à fin décembre 2004, est estimé à 129,1 milliards de dirhams, en accroissement de 14,6 milliards au lieu de 11,2 milliards l'année précédente.

Les provisions techniques des organismes de retraite et de prévoyance se sont accrues de 9,8 milliards de dirhams en 2004 pour atteindre 67,8 milliards, dont 34,7 milliards constitués par les établissements gérés par la Caisse de dépôt et de gestion⁽¹⁾, montant en augmentation de 8,1 milliards au lieu de 5,2 milliards un an auparavant. En effet, le Régime collectif d'allocation de retraite a intégré, à compter du premier janvier 2004, les caisses de retraite internes de la Lydec et de l'ODEP pour des montants respectifs de 2,5 milliards et de 2,3 milliards de dirhams. Ce régime va bénéficier à 3.200 employés actifs et 1.800 pensionnés de la Lydec et à 3.440 agents en activité et 3.320 retraités de l'ODEP. Parallèlement, la CNRA et la CNIA ont conclu une convention relative à la prise en charge du portefeuille Accidents du travail de cette dernière pour un montant total de 181 millions de dirhams.

La Caisse nationale de sécurité sociale a, pour sa part, consolidé ses disponibilités confiées à la CDG en les portant à 15,7 milliards de dirhams, montant en accroissement de 617 millions au lieu de 434 millions de dirhams en 2003, grâce en particulier à l'amélioration de son système de recouvrement des créances et de son dispositif de contrôle.

(1) Il s'agit de la Caisse nationale de retraite et d'assurances (CNRA) et du Régime Collectif d'allocation de retraites (RCAR)

Les compagnies d'assurance ont constitué, à fin décembre 2004, des provisions techniques estimées à 61,3 milliards de dirhams, en hausse de 4,7 milliards après 3,4 milliards un an auparavant. Quant au montant des primes émises par le secteur, elles se sont établies à 11,8 milliards de dirhams au lieu de 12,3 milliards en 2003. Cette baisse est imputable à la récupération par la CIMR de la part salariale, gérée jusque-là par les compagnies d'assurance. Le secteur a été également marqué par la baisse d'environ 12% du chiffre d'affaires de la branche Accidents du travail qui, après une augmentation d'environ 60% en 2003, consécutivement à l'entrée en vigueur de la loi sur les accidents du travail et la majoration des primes, a retrouvé cette année un rythme d'évolution normal.

L'année 2004 a connu l'adoption d'une loi portant réforme de la CNSS et dotant son conseil d'administration d'une autonomie plus grande à travers, notamment, la redéfinition et l'élargissement de ses attributions. En vue de faire face aux nouvelles missions qui lui ont été dévolues, la Caisse a mis en place un plan de restructuration de ses unités médicales notamment par la refonte de la tarification et le développement du système conventionnel afin de préparer la gestion déléguée de ses cliniques prévue à l'horizon 2008.

En outre, la loi 65.00 portant code de couverture médicale de base promulguée par le Dahir n°1-02-296 du 3 octobre 2002, a confié à la Caisse la gestion de l'Assurance maladie obligatoire pour les personnes assujetties au régime de sécurité sociale et leurs ayants droit et aux titulaires de pensions du secteur privé. Quant à l'Assurance maladie obligatoire devant couvrir les fonctionnaires et agents de l'Etat et des collectivités locales, elle sera gérée par la Caisse nationale des organismes de prévoyance sociale.

Dans le cadre des efforts entrepris par les pouvoirs publics en vue de la restructuration des régimes de retraite, il a été décidé de reporter jusqu'en 2008 l'application des dispositions du code des assurances à la Caisse interprofessionnelle marocaine de retraite qui poursuit la réalisation de son plan de redressement. De même, la Loi de finances de l'année 2005 a prévu l'apurement par l'Etat

de ses arriérés vis-à-vis de la Caisse marocaine de retraite, pour un montant de 11 milliards de dirhams, ainsi que le versement à celle-ci de 1,3 milliard de dirhams au titre du relèvement d'un point de pourcentage en 2004 et en 2005 de la part patronale due par l'État au titre du personnel civil et des revalorisations des salaires des fonctionnaires prévues en 2005.

◆ Le bilan de Bank Al-Maghrib

Le montant total du bilan de Bank Al-Maghrib, après répartition des bénéfices, s'est élevé, à l'issue de l'année 2004, à 161.873,2 millions de dirhams et a enregistré une hausse de 16.827,6 millions ou 11,6%, succédant à celle de 15,2% réalisée l'exercice précédent.

Les plus fortes augmentations ont résulté, du côté de l'actif, du renforcement des avoirs en devises convertibles et, au niveau du passif, de l'accroissement de la circulation fiduciaire et du solde créditeur des comptes des banques.

Il convient de signaler à cet égard que Bank Al-Maghrib a adopté, à partir de janvier 2005, un nouveau plan comptable répondant aux normes internationales, pour l'élaboration de ses états financiers lesquels, conformément à ses nouveaux statuts, feront l'objet d'une certification par un commissaire aux comptes.

◆ Actif

Avoirs en or, en droits de tirage spéciaux et en devises convertibles

Au terme de l'exercice 2004, les avoirs extérieurs bruts de Bank Al-Maghrib se sont chiffrés à 136.606,7 millions de dirhams et ont constitué 84,4% du total de l'actif. Ils se sont renforcés de 13.072,7 millions ou 10,6% au lieu de 17,3% en 2003. Cette évolution a résulté exclusivement de l'expansion des avoirs en devises convertibles, en relation avec la poursuite de l'évolution favorable des recettes touristiques et au titre des transferts des Marocains résidant à l'étranger, ainsi qu'avec l'opération de cession de 14,9% du capital de Maroc Telecom qui a été couverte en devises à hauteur de 4,7 milliards de dirhams.

Concours financiers à l'Etat

Les avances accordées par Bank Al-Maghrib au Trésor, se sont élevées à 6.268,9 millions de dirhams et ont marqué une hausse de 768,9 millions ou 14%, le Trésor ayant eu recours à la mobilisation de traites douanières en fin d'année, où sa trésorerie a connu un certain resserrement. S'agissant des avances conventionnelles consenties par Bank Al-Maghrib dans le cadre de l'application du paragraphe 3 de l'article 35 du dahir portant ses statuts, elles sont demeurées inchangées à 5.500 millions de dirhams. Leur ventilation se présente comme suit :

250	millions de dirhams au titre de l'avance conventionnelle	du 12 mars	1964
250	millions de dirhams au " " "	du 31 déc.	1967
500	millions de dirhams au " " "	du 7 mai	1970
1.000	millions de dirhams au " " "	du 13 mars	1974
2.000	millions de dirhams au " " "	du 13 oct.	1977
1.500	millions de dirhams au " " "	du 9 avril	1980

Opérations de crédit

Les opérations de crédit se sont établies, à l'issue de l'exercice 2004, à 12.223,7 millions de dirhams, en fléchissement de 141,9 millions ou 1,1% par rapport à l'année précédente.

Le montant des avances accordées aux banques est demeuré insignifiant en raison de la poursuite du contexte d'abondance de liquidités. Quant au portefeuille des effets en cours de recouvrement, constitué principalement des chèques à crédit immédiat réglés au Trésor, il s'est accru de 154,8 millions ou 13%, pour atteindre 1.343,7 millions de dirhams à fin décembre 2004.

Emploi du capital et des réserves

Regroupant principalement les immobilisations nettes des amortissements et les titres en portefeuille, le chapitre " Emploi du capital et des réserves " s'est élevé au terme de l'année 2004 à

2.704,6 millions de dirhams et s'est inscrit en hausse de 196,4 millions ou 7,8%, alors qu'il avait accusé une baisse de 3,3% un an auparavant.

Divers

Les éléments divers de l'actif, constitués principalement des acomptes versés à l'Etat au titre de l'impôt sur les sociétés et des créances sur les tiers, ont marqué une hausse de 2.931,4 millions, pour s'établir à 4.069,2 millions de dirhams à l'issue de l'exercice 2004.

◆ Passif

Billets en circulation

Au terme de l'année 2004, les billets en circulation, d'une valeur de 81.707,5 millions de dirhams, ont enregistré une progression de 4,7 milliards de dirhams ou 6,1%, légèrement supérieure au rythme de croissance de l'activité économique à prix courants qui s'est établi à 5,8%.

La ventilation des billets en circulation, au terme de l'exercice 2004, se présente comme suit :

9.915.324	billets et 1/2 de	10 dirhams	DH	99.153.245,00
54.196.239	billets et 1/2 de	20 dirhams.....	DH	1.083.924.780,00
35.927.225	billets et 1/2 de	50 dirhams.....	DH	1.796.361.275,00
344.107.536	billets et 1/2 de	100 dirhams.....	DH	34.410.753.600,00
221.586.395	billets	de 200 dirhams.....	DH	44.317.279.000,00
Total				DH 81.707.471.900,00

Circulation métallique

En s'établissant à 1.581,5 millions de dirhams, la valeur des pièces de monnaie en circulation s'est accrue de 95,3 millions ou 6,4% d'une fin d'année à l'autre.

A l'issue de l'exercice 2004, la monnaie métallique se présente comme suit :

- Or

12.654	pièces commémoratives	de 250 dirhams.....DH	3.163.500,00
2.011	pièces commémoratives	de 500 dirhams.....DH	1.005.500,00

- Argent

27.306	pièces commémoratives	de 50 dirhams..... DH	1.365.300,00
9.143	pièces commémoratives	de 100 dirhams.... DH	914.300,00
3.932	pièces commémoratives	de 150 dirhams.... DH	589.800,00
19.724	pièces commémoratives	de 200 dirhams ... DH	3.944.800,00

- Nickel

244.191.952	pièces de 50 centimes et 1/2 dirham	DH 122.095.976,00
452.855.005	pièces de 1 dirham	DH 452.855.005,00
75.116.674	pièces de 5 dirhams	DH 375.583.370,00
48.790.501	pièces de 10 dirhams	DH 487.905.010,00
16.718.680	pièces de 2 dirhams	DH 33.437.360,00

- Bronze d'aluminium

227.611.499	pièces de 5 centimes	DH	11.380.574,95
266.491.402	pièces de 20 centimes	DH	53.298.280,40
337.670.771	pièces de 10 centimes	DH	33.767.077,10

- Aluminium

23.698.277	pièces de 1 centime	DH	236.982,77
------------	---------------------------	----	------------

Total DH 1 .581.542.836,22

Engagements en or et en devises convertibles

Les engagements en or et en devises se sont élevés, à fin décembre 2004, à 1.781,8 millions de dirhams et ont augmenté de 598,9 millions ou 50,6%, à la suite de l'expansion de 63,2% des engagements en devises convertibles envers les correspondants étrangers. Quant aux disponibilités au titre des comptes des organismes internationaux, elles se sont inscrites en repli de 4% pour s'établir à 192,4 millions de dirhams à fin décembre 2004.

Dépôts et autres engagements

Les dépôts et autres engagements ont atteint, à l'issue de l'exercice 2004, une valeur globale de 60.857,8 millions de dirhams, en progression de 10.944,2 millions ou 21,9%. Les soldes créditeurs des comptes des banques se sont accrus de 8.529,4 millions, tandis que les avoirs constitués au titre de la facilité de dépôt à 24 heures, instituée en 2004, se sont établis à 4.810 millions, ceux inscrits aux comptes de reprise de liquidité ayant fléchi de 4.356 millions. Pour sa part, le solde du compte du Fonds Hassan II pour le développement économique et social est passé, de 12.874 millions à 14.677,6 millions, en relation avec l'affectation d'une partie des recettes de privatisation à ce

compte. Quant aux disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib, elles sont revenues, d'une fin d'année à l'autre, de 122,5 millions à 1,1 million.

Allocations de droits de tirage spéciaux

La contrevaletur des allocations de droits de tirage spéciaux est restée inchangée à 433,6 millions de dirhams d'un exercice à l'autre.

Capital et réserves

Le total du poste "capital et réserves" s'est chiffré à 5.506 millions de dirhams et s'est inscrit en hausse de 90,7 millions, attribuable à l'augmentation des réserves, le capital demeurant fixé à 500 millions de dirhams.

Divers

Les éléments divers du passif, en s'établissant à 10.004,7 millions de dirhams, ont marqué une hausse de 409,8 millions ou 4,3%.

Le bénéfice net de l'exercice, après prélèvement de 863,4 millions au titre de l'impôt sur les sociétés, s'est élevé à 1.424,5 millions, soit un niveau comparable à celui réalisé l'exercice écoulé.

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2004

BILAN DE BANK AL-MAGHRIB À FIN DÉCEMBRE 2004

ACTIF		PASSIF	
	En dirhams		En dirhams
Avoirs en or, en droits de tirage spéciaux et en devises convertibles	136.606.746.502,14	Billets et monnaies en circulation	83.289.014.736,22
- Avoirs en or	1.960.256.078,18	Billets	81.707.471.900,00
- Souscription FMI-tranche de réserve	1.293.531.311,54	Monnaies	1.581.542.836,22
- Avoirs en droits de tirage spéciaux	987.979.281,13	Engagements en or et en devises convertibles.	1.781.826.022,95
- Avoirs en devises convertibles	132.101.760.075,04	Engagements en or	-
- Souscription au Fonds Monétaire Arabe	263.219.756,25	Engagements en devises convertibles	1.575.430.532,90
Accords de paiement	11.307,30	Engagements en dirhams convertibles	14.035.025,10
Concours financiers à l'État	6.268.887.988,00	Organismes internationaux	192.360.464,95
- Avances à l'État - Article 35 par. 3 des Statuts	5.500.000.000,00	Accords de paiement	225.440,27
- Avance à l'État - Article 35 par. 2 des Statuts	-	Dépôts et autres engagements	60.857.775.767,28
- Mobilisation de traites douanières et d'obligations cautionnées	768.887.988,00	- Compte courant du Trésor public	1.066.197,51
Comptes courants postaux	-	- Banques - comptes opérations	38.988.868.886,64
Opérations de crédit	12.223.753.229,88	- Banques - comptes de reprise de liquidités	844.000.000,00
- Avances	10.880.005.509,81	- Facilités de dépôts à 24 heures	4.810.000.000,00
- Effets en cours de recouvrement	1.343.747.720,07	- Autres comptes	16.181.736.314,65
Bons du Trésor acquis sur le marché secondaire	-	- Autres engagements	32.104.368,48
Emploi du capital et des réserves	2.704.576.921,28	Allocations de droits de tirage spéciaux	433.628.327,61
Divers	4.069.191.560,75	Capital et réserves	5.506.025.510,40
		- Capital	500.000.000,00
		- Réserves	5.006.025.510,40
		Divers	10.004.671.704,62
Total de l'Actif	161.873.167.509,35	Total du Passif	161.873.167.509,35

COMPTE DE RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2004

	En dirhams
PRODUITS	
Produits d'escompte	1.927.690,98
Intérêts	3.106.986.400,55
Commissions	143.306.318,07
Autres produits financiers	492.558.941,16
Produits divers	157.679.999,41
Reprise sur amortissements et provisions	166.410515,22
I. Total des produits	4.068.869.865,39
CHARGES	
Dépenses de fonctionnement	595.113.175,37
Charges diverses	725.264.444,59
Autres charges financières	5.920.213,16
Dotations aux provisions réglementées	90.525.000,00
Impôt sur les sociétés	863.369.452,93
Dotations aux amortissements et provisions	364.157.728,37
II. Total des charges	2.644.350.014,42
III. Bénéfice net avant répartition (I-II).	1.424.519.850,97

ANNEXES

I-1 - PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
(PRIX DU MARCHÉ DE L'ANNÉE 1980)

(En millions de dirhams)

Branches d'activité	2000	2001	2002	2003*	2004*
Activités primaires	15.377	19.619	20.717	24.446	24.911
Agriculture, sylviculture et pêche	15.377	19.619	20.717	24.446	24.911
Activités secondaires	41.580	43.643	44.817	45.961	48.230
Industrie extractive	3.838	3.952	4.079	3.847	4.212
Énergie et eau ⁽¹⁾	6.722	7.250	7.468	7.382	8.208
Industrie manufacturière	24.744	25.792	26.641	27.627	28.456
Bâtiment et travaux publics	6.276	6.648	6.628	7.105	7.354
Activités tertiaires	54.592	55.705	57.519	59.320	62.453
Transports et communications	10.186	10.162	10.625	10.965	11.491
Commerce et DTI ⁽²⁾	29.298	30.216	31.395	32.687	35.030
dont : - Commerce	17.595	18.766	19.586	20.408	21.572
- DTI	11.703	11.449	11.809	12.279	13.458
Autres services ⁽³⁾	15.108	15.328	15.499	15.668	15.932
Produit intérieur brut marchand	111.549	118.967	123.053	129.727	135.594
Administrations publiques	23.351	24.428	24.916	26.412	27.173
Produit intérieur brut	134.900	143.395	147.969	156.139	162.767

I-2 - VARIATION DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT
(PRIX DU MARCHÉ DE L'ANNÉE 1980)

(Variations en pourcentage)

Branches d'activité	2000	2001	2002	2003*	2004*
Activités primaires	-15,7	27,6	5,6	18,0	1,9
Agriculture, sylviculture et pêche	-15,7	27,6	5,6	18,0	1,9
Activités secondaires	2,9	5,0	2,7	2,6	4,9
Industrie extractive	- 1,7	3,0	3,2	- 5,7	9,5
Énergie et eau ⁽¹⁾	- 0,5	7,9	3,0	- 1,2	11,2
Industrie manufacturière	3,5	4,2	3,3	3,7	3,0
Bâtiment et travaux publics	7,1	5,9	- 0,3	7,2	3,5
Activités tertiaires	5,1	2,0	3,3	3,1	5,3
Transports et communications	8,8	- 0,2	4,6	3,2	4,8
Commerce et DTI ⁽²⁾	6,1	3,1	3,9	4,1	7,2
dont : - Commerce	4,9	6,7	4,4	4,2	5,7
- DTI	8,0	- 2,2	3,1	4,0	9,6
Autres services ⁽³⁾	1,1	1,5	1,1	1,1	1,7
Produit intérieur brut marchand	0,9	6,6	3,4	5,4	4,5
Administrations publiques	1,4	4,6	2,0	6,0	2,9
Produit intérieur brut	1,0	6,3	3,2	5,5	4,2

(1) Combustibles solides, pétrole brut, raffinage de pétrole, électricité et eau.

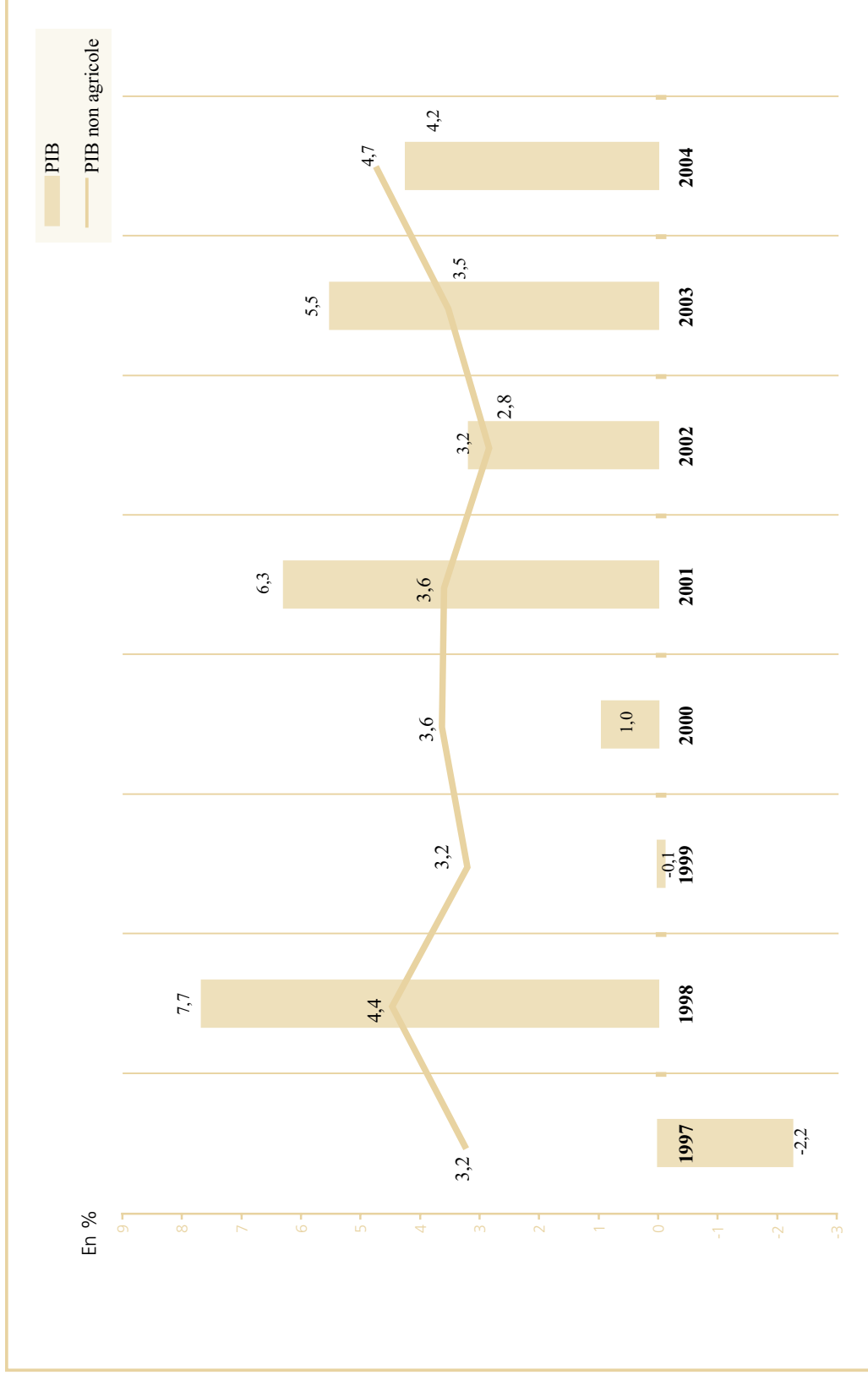
(2) DTI : Droits et taxes à l'importation nets des subventions.

(3) Hébergement et restauration, autres services marchands non financiers, institutions financières, services bancaires imputés.

(*) Chiffres provisoires.

Source : Haut commissariat au plan (Direction de la comptabilité nationale).

VARIATION DU PRODUIT INTERIEUR BRUT A PRIX CONSTANTS



I-3 - PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
(PRIX COURANTS)

(En millions de dirhams)

Branches d'activité	2000	2001	2002	2003*	2004*
Activités primaires	48.991	59.657	64.141	69.978	70.398
Agriculture, sylviculture et pêche	48.991	59.657	64.141	69.978	70.398
Activités secondaires	113.100	118.653	120.622	125.220	134.797
Industrie extractive	7.290	7.429	7.314	6.437	7.228
Énergie et eau ⁽¹⁾	25.264	26.983	27.129	27.985	32.043
Industrie manufacturière	62.246	64.869	66.864	70.074	73.227
Bâtiment et travaux publics	18.300	19.372	19.314	20.724	22.299
Activités tertiaires	141.628	146.621	153.047	157.719	167.669
Transports et communications	24.897	26.259	28.673	29.619	31.456
Commerce et DTI ⁽²⁾	70.624	73.036	75.708	78.074	84.401
dont : - Commerce	42.490	44.989	47.149	49.789	53.075
- DTI	28.134	28.047	28.559	28.285	31.326
Autres services ⁽³⁾	46.107	47.326	48.666	50.026	51.812
Produit intérieur brut marchand	303.719	324.932	337.810	352.917	372.864
Administrations publiques	50.489	58.253	59.972	66.569	70.808
Produit intérieur brut	354.208	383.185	397.782	419.486	443.672

I-4 - VARIATION DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT
(PRIX COURANTS)

(Variations en pourcentage)

Branches d'activité	2000	2001	2002	2003*	2004*
Activités primaires	- 7,4	21,8	7,5	9,1	0,6
Agriculture, sylviculture et pêche	- 7,4	21,8	7,5	9,1	0,6
Activités secondaires	2,3	4,9	1,7	3,8	7,6
Industrie extractive	- 2,3	1,9	-1,5	-12,0	12,3
Énergie et eau ⁽¹⁾	- 7,0	6,8	0,5	3,2	14,5
Industrie manufacturière	4,5	4,2	3,1	4,8	4,5
Bâtiment et travaux public	11,9	5,9	-0,3	7,3	7,6
Activités tertiaires	6,7	3,5	4,4	3,1	6,3
Transports et communications	14,8	5,5	9,2	3,3	6,2
Commerce et DTI ⁽²⁾	6,5	3,4	3,7	3,1	8,1
dont : - Commerce	6,6	5,9	4,8	5,6	6,6
- DTI	6,2	- 0,3	1,8	- 1,0	10,8
Autres services ⁽³⁾	3,2	2,6	2,8	2,8	3,6
Produit intérieur brut marchand	2,5	7,0	4,0	4,5	5,7
Administrations publiques	2,2	15,4	3,0	11,0	6,4
Produit intérieur brut	2,5	8,2	3,8	5,5	5,8

(1) Combustibles solides, pétrole brut, raffinage de pétrole, électricité et eau.

(2) DTI : Droits et taxes à l'importation nets des subventions.

(3) Hébergement et restauration, autres services marchands non financiers, Institutions financières, services bancaires imputés.

(*) Chiffres provisoires.

Source : Haut commissariat au plan (Direction de la comptabilité nationale).

**I-5 - COMPTE DE BIENS ET SERVICES
(PRIX COURANTS)**

(En millions de dirhams)

	2001	2002	2003*	2004*	Variations en %	
					2003	2004
					2002	2003
RESSOURCES						
Produit intérieur brut	383.185	397.782	419.486	443.672	5,5	5,8
Déficit en ressources	13.533	13.105	17.424	28.446	33,0	63,3
Importations de biens et services non facteurs	120.479	128.253	134.447	155.774	4,8	15,9
Exportations de biens et services non facteurs	106.946	115.148	117.023	127.328	1,6	8,8
Total des ressources disponibles	396.718	410.887	436.910	472.118	6,3	8,1
EMPLOIS						
Consommation finale nationale	308.997	320.570	335.827	361.002	4,8	7,5
- Ménages résidents	233.174	240.608	247.714	267.952	3,0	8,2
- Administrations publiques	75.823	79.962	88.113	93.050	10,2	5,6
Investissement	87.721	90.317	101.082	111.116	11,9	9,9
Formation brute de capital fixe	85.375	91.142	100.498	109.083	10,3	8,5
Variation des stocks	+ 2.346	- 825	+ 584	+ 2.033	-	-
Total des emplois	396.718	410.887	436.910	472.118	6,3	8,1

**I-6 - LE REVENU NATIONAL BRUT DISPONIBLE ET SON AFFECTATION
(PRIX COURANTS)**

(En millions de dirhams)

	2001	2002	2003*	2004*	Variations en %	
					2003	2004
					2002	2003
Produit intérieur brut	383.185	397.782	419.486	443.672	5,5	5,8
Revenus nets reçus de l'extérieur	31.743	29.381	32.662	38.279	11,2	17,2
Revenu national brut disponible	414.927	427.163	452.147	481.951	5,8	6,6
Consommation finale nationale	308.997	320.570	335.827	361.002	4,8	7,5
Épargne nationale brute	105.930	106.593	116.320	120.949	9,1	4,0
Affectation du revenu national brut disponible	414.927	427.163	452.147	481.951	5,8	6,6

(*) Chiffres provisoires.

Source : Haut commissariat au plan (Direction de la comptabilité nationale).

I-7 - INVESTISSEMENT ET ÉPARGNE
(PRIX COURANTS)

(En millions de dirhams)

	2001	2002	2003*	2004*	Variations en %	
					2003	2004
					2002	2003
Épargne nationale brute	105.930	106.593	116.320	120.949	9,1	4,0
Transferts nets en capital	- 101	- 67	- 97	- 71	44,2	-26,8
reçus du reste du monde	-	-	-	-	-	-
Besoin de financement	-	-	-	-	-	-
Total des ressources	105.829	106.526	116.223	120.878	9,1	4,0
Formation brute de capital fixe	85.375	91.142	100.498	109.083	10,3	8,5
Variation des stocks	+ 2.346	- 825	+ 584	+ 2.033	-	-
Capacité de financement	18.108	16.210	15.141	9.763	-	-
Total des emplois	105.829	106.526	116.223	120.878	9,1	4,0

(*) Chiffres provisoires.

Source : Haut commissariat au plan (Direction de la comptabilité nationale).

II-1 - CÉRÉALICULTURE

	Campagne 2002-2003			Campagne 2003-2004		
	Superficie (1000 ha)	Production (1000 Qx)	Rendement (Qx/ha)	Superficie (1000 ha)	Production (1000 Qx)	Rendement (Qx/ha)
Céréales principales						
Blé tendre	1.900	33.800	17,8	1.953	35.151	18,0
Blé dur	1.100	17.600	16,0	1.111	20.248	18,2
Orge	2.300	26.200	11,4	2.324	27.603	11,9
Maïs	247	1.400	5,7	245	2.241	9,1
Total	5.547	79.000	14,2	5.633	85.243	15,1
Céréales secondaires	51,0	448,0	8,8			
dont : riz	2,3	115,3	50,1	3,5	219,9	62,8

Source : Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes.
(Direction de la programmation et des affaires économiques).

II-2 - CÉRÉALES (COMMERCIALISATION OFFICIELLE)

(En milliers de quintaux)

	Juin 2002 à mai 2003	Juin 2003 à mai 2004	Juin à décembre 2004
Blé tendre	10.131	15.015	16.932
Blé dur	179	236	172
Orge	103	102	74
Maïs	34	56	16
Total	10.447	15.409	17.194

Source : Office national interprofessionnel des céréales et des légumineuses.

II-3 - LÉGUMINEUSES

	Campagne 2002-2003			Campagne 2003-2004		
	Superficie (1000 ha)	Production (1000 Qx)	Rendement (Qx/ha)	Superficie (1000 ha)	Production (1000 Qx)	Rendement (Qx/ha)
Fèves	151	1.031	6,8	153	1.093	7,1
Pois chiches	71	430	6,1	72	419	5,8
Petits pois	33	227	6,9	38	259	6,8
Lentilles	54	336	6,2	52	325	6,3
Divers	50	296	5,9	50	316	6,3
Total	359	2.320	6,5	365	2.412	8,2

Source : Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes.

II-4 - CULTURES MARAÎCHÈRES

	Oct. 2002 à Sept. 2003			Oct. 2003 à Sept. 2004		
	Superficie (1000 ha)	Production (1000 t)	Rendement (en t/ha)	Superficie (1000 ha)	Production (1000 t)	Rendement (en t/ha)
Cultures maraîchères de saison	232,0	4.925	21,2	230,0	5.000	21,7
Primeurs	25,5	1.120	43,9	27,5	1.353	49,2
Tomates	5,7	536	94,0	5,9	660	111,9
Pommes de terre	8,0	158	19,8	7,5	155	20,7
Autres fruits et légumes	11,8	426	36,1	14,1	538	38,2
Total	257,5	6.045	23,5	257,5	6.353	24,7

Source : Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes.
(Direction de la production végétale).

II-5 - EXPORTATION DE PRIMEURS

(En milliers de tonnes)

	Oct. 2001 à Sept. 2002	Oct. 2002 à Sept. 2003	Oct. 2003 à Sept. 2004
Tomates	205,0	186,1	220,6
Pommes de terre	38,6	41,0	50,6
Autres légumes	133,0	170,3	219,5
Total	376,6	397,4	490,7

Source : Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes.
(Direction de la production végétale).

II-6 - AGRUMES

(En milliers de tonnes)

	Oct.2001 à Juil.2002		Oct.2002 à Juil.2003		Oct.2003 à Juil.2004	
	Production	Exportation	Production	Exportation	Production	Exportation
Oranges	703	240	792	275	693	237
Clémentines	286	122	349	139	297	143
Divers	154	68	174	70	148	55
Total	1.143	430	1.315	484	1.138	435

Source : Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes.
(Direction de la production végétale).

II-7 - BETTERAVE À SUCRE ET PRODUCTION DE SUCRE

	Superficies récoltées (ha)	Récolte (tonnes)	Rendement (tonnes/ha)	Production de sucre*(tonnes)
Campagne 2002-2003				
Gharb	15.851	630.000	39,7	} 103.169
Loukkos	4.323	155.746	36,0	
Tadla	18.070	947.000	52,4	124.860
Doukkala	21.600	1.351.346	62,6	146.000
Moulouya	4.894	317.603	64,9	34.363
Total	64.738	3.401.695	52,5	408.392
Campagne 2003-2004				
Gharb	14.200	675.000	47,5	} 132.804
Loukkos	4.074	266.000	65,3	
Tadla	17.043	892.000	52,3	117.107
Doukkala	19.586	1.088.051	55,6	143.317
Moulouya	4.450	244.549	55,0	30.040
Total	59.353	3.165.600	53,3	423.268

(*) Données du Ministère de l'industrie, du commerce et de mise à niveau de l'économie.

Source : Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes.
(Direction de la production végétale).

II-8 - CANNE À SUCRE ET PRODUCTION DE SUCRE

	Superficies récoltées (ha)	Production (tonnes)	Rendement (tonnes/ha)	Production de sucre* (tonnes)
2003				
Gharb	10.013	635.000	63,4	} 78.584
Loukkos	3.588	312.300	87,0	
Total	13.601	947.300	69,6	78.584
2004				
Gharb	10.220	595.000	58,2	} 84.928
Loukkos	4.290	277.000	64,6	
Total	14.510	872.000	60,1	84.928

(*) Données du Ministère de l'industrie, du commerce et de mise à niveau de l'économie.

Source : Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes.
(Direction de la production végétale).

II-9 - COTON ⁽¹⁾

	Campagne 2002-2003			Campagne 2003-2004		
	Superficie (ha)	Production (Qx)	Rendement (Qx/ha)	Superficie (ha)	Production (Qx)	Rendement (Qx/ha)
Gharb	170	2.000	11,8	-	-	-

(1) La culture du coton n'a pas été pratiquée dans la région de Gharb.

Source : Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes.
(Direction de la production végétale).

II-10 - OLÉICULTURE

(En milliers de tonnes)

	Récolte fin 2002 - début 2003	Récolte fin 2003 - début 2004*	Récolte fin 2004 - début 2005**
Production d'olives	450	1.000	500
Production d'huile	45	100	50

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres provisoires.

Source : Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes.
(Direction de la production végétale).

II-11 - OLÉAGINEUX

	Campagne 2002-2003			Campagne 2003-2004		
	Superficie récoltée (1000 ha)	Production (1000 Qx)	Rendement (Qx/ha)	Superficie récoltée (1000 ha)	Production (1000 Qx)	Rendement (Qx/ha)
Tournesol	110,2	556,0	5,0	61,1	347,4	5,7
Arachide	20,4	490,0	24,0	20,0	450,0	22,5

Source : Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes.
(Direction de la production végétale).

II-12 - VITICULTURE

	Année 2002		Année 2003		Année 2004	
	Superficie (ha)	Production (tonnes)	Superficie (ha)	Production (tonnes)	Superficie (ha)	Production (tonnes)
Raisins de table	39.600	240.600	39.600	257.000	39.600	250.000
Raisins de cuve	10.400	79.000	10.400	85.000	10.400	80.000
Total	50.000	319.600	50.000	342.000	50.000	330.000

Source : Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes.
(Direction de la production végétale).

II-13 - ÉLEVAGE⁽¹⁾

(En milliers de têtes)

	2002	2003*	2004**
Bovins	2.670	2.618	2.699
Ovins	6.336	15.658	16.368
Caprins	5.090	5.136	5.367
Total	24.096	23.412	24.434

(1) Il s'agit du recensement du cheptel effectué en octobre-novembre 2004.

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres provisoires.

Source : Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes.
(Direction de la programmation et des affaires économiques).**II-14 - PRODUCTION DE VIANDE DISPONIBLE À LA CONSOMMATION**

(En milliers de tonnes)

	2002	2003*	2004**
Viande rouge	344	313	316
Bovins	170	150	152
Ovins	110	105	106
Caprins	15	13	13
Autres et abats	49	45	45
Viande blanche	315	320	338

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres provisoires.

Source : Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes.
(Direction de l'élevage).**II-15 - PÊCHES MARITIMES**

(En milliers de tonnes)

	2003*	2004**
Production	903,0	892,2
Pêche hauturière	37,5	29,8
Pêche côtière	865,5	862,4
Consommation de produits frais⁽¹⁾	346,2	317,9
Transformation	507,0	532,0
Conserves ⁽¹⁾	174,3	143,0
Farine et huile de poisson	301,3	360,4
Congélation	31,4	28,6
Exportation	335,8	270,5
Poisson frais et congelé	68,5	53,9
Crustacés et mollusques	86,1	41,8
Conserves	123,0	120,2
Farine et huile de poisson	58,2	54,6

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres provisoires.

(1) Désormais, l'Office national des pêches (ONP) déduit de la consommation de produits frais les achats effectués par les mareyeurs mais livrés au secteur des conserveries, pour les inclure dans la rubrique "Conserves".

Sources : - Production : Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes et Office national des pêches.
- Exportation : Office des changes.

III-1 - PRINCIPAUX PRODUITS MINIERS

(En milliers de tonnes)

	Production ⁽¹⁾			Exportation ⁽²⁾		
	2002	2003	2004*	2002	2003	2004*
Phosphates secs	23.041,0	22.877,0	25.369,0	11.138,1	11.010,0	11.720,0
Minerais non métalliques						
. Barytine	469,9	358,5	355,8	412,3	324,9	315,0
. Fluorine	94,9	81,2	112,1	94,5	72,8	106,0
. Sel	266,1	236,7	253,8	-	94,7	-
. Bentonite	65,8	67,7	85,4	-	60,9	-
Minerais métalliques						
. Zinc	178,4	136,4	146,2	325,3	209,3	179,7
. Plomb	87,4	54,8	44,7	30,8	26,7	32,1
. Fer	1,6	6,3	9,9	-	-	-
. Cuivre	17,8	17,5	14,2	19,3	19,8	12,4
. Manganèse	17,5	-	9,0	13,8	-	-

(*) Chiffres provisoires.

Source : (1) Production : Ministère de l'énergie et des mines.
(2) Exportation : Office des changes.

III-2 - INDICE DE LA PRODUCTION MINIÈRE

(base 100 en 1992)

	Pondération	2002	2003	2004*	Variations en %
					2004 2003
Indice général	100,0	115,1	110,1	119,0	8,1
dont :					
- Phosphates	78,65	120,4	119,5	132,5	10,9
- Minerais métalliques	16,50	80,2	60,8	51,5	- 15,3

(*) Chiffres provisoires.

Source : Haut commissariat au plan (Direction de la statistique)

III-3 - BALANCE ÉNERGÉTIQUE

(en milliers de "tonnes équivalent-pétrole" T.E.P.)

	2002		2003*		2004**	
	Total	%	Total	%	Total	%
Consommation primaire	10.513	100	11.010	100	11.547	100
- Charbon	3.389	32,2	3.481	31,6	3.760	32,5
- Produits pétroliers	6.445	61,3	6.682	60,7	6.890	59,7
- Gaz naturel	48	0,5	46	0,4	30	0,3
- Électricité hydraulique, éolienne et importée	631	6,0	801	7,3	867	7,5
dont :						
Matières premières locales	524	100	730	100	803	100
- Anthracite	201	38,4	245	33,6	275	34,2
- Pétrole et gaz naturel	54	10,3	57	7,8	60	7,5
- Électricité hydraulique et éolienne	269	51,3	428	58,6	468	58,3
Déficit énergétique	9.989		10.280		10.744	
- En pourcentage de la consommation globale		95,0		93,4		93,0

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres provisoires.

Source : Ministère de l'énergie et des mines et Haut commissariat au plan (Direction de la statistique).

III-4 - PRODUCTION D'ÉNERGIE

	2002	2003*	2004**	Variations en %
				2004
				2003
Activité d'extraction				
Production de pétrole brut (1.000 t)	6,5	11,8	32,3	173,7
Production de gaz naturel (millions m³)	63,0	60,5	39,5	- 34,7
Activité de transformation				
Production des raffineries (1.000 t) ⁽¹⁾	5.694,0	4.182,0	6.195,0	48,1
Production nette d'énergie électrique (millions kWh)	14.103	15.341	16.412	7,0
dont : production concessionnelle (thermique et éolienne)	(9.566,6)	(9.563,0)	(10.122,0)	(5,8)

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres provisoires.

(1) A l'exclusion des produits non énergétiques (bitumes et lubrifiants).

Sources : Ministère de l'énergie et des mines et Office national de l'électricité.

III-5 - PRODUCTION D'ÉNERGIE EXPRIMÉE EN TONNES ÉQUIVALENT PÉTROLE (TEP)

En milliers de T.E.P.	2003*			2004**		
	Quantités	Variations en %	Structure	Quantités	Variations en %	Structure
Production totale ⁽¹⁾	8.170	- 12,7	100,0	10.462	28,1	100,0
dont :						
. Produits pétroliers ⁽²⁾	4.182	- 26,6	51,2	6.195	48,1	59,2
. Electricité	3.988	8,8	48,8	4.267	7,0	40,8

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres provisoires.

(1) La production totale d'énergie a été évaluée à partir des données du Ministère de l'énergie et des mines et de l'Office national de l'électricité et sur la base d'un coefficient de conversion de 0,26 TEP par 1000 kWh pour l'électricité.

(2) A l'exclusion des produits non énergétiques (bitumes et lubrifiants).

III-6 - CONSOMMATION TOTALE D'ÉNERGIE

	2002	2003*	2004**	Variations en %
				2004 2003
Produits pétroliers (1.000 t)	6.445	6.682	6.890	3,1
- Produits blancs	3.831	3.878	3.957	2,0
. Essence ordinaire	77	73	52	- 28,8
. Essence super	323	312	333	6,7
. Carburéacteur	282	292	312	6,8
. Gasoil	3.041	3.138	3.226	2,8
. Divers	108	63	34	- 46,0
- Gaz liquéfiés	1.260	1.340	1.413	5,4
. Butane	1.144	1.226	1.300	6,0
. Propane	116	114	113	- 0,9
- Fuel-oil	1.354	1.464	1.520	3,8
. Quantités utilisées pour la production d'électricité	422	529	574	8,5
. Autres	932	935	946	1,2
Charbon (1.000 t)	5.188	5.340	5.771	8,1
. Quantités utilisées pour la production d'électricité	4.295	4.371	4.765	9,0
. Autres	893	969	1.006	3,8
Gaz naturel (millions m³)	63	61	39	- 36,1
Électricité ONE (millions kWh)	13.425	14.522	15.675	7,9
dont : apports extérieurs	1.392	1.437	1.535	6,8

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres provisoires.

Sources : Ministère de l'énergie et des mines et Office national de l'électricité.

III-7 - CONSOMMATION FINALE D'ÉNERGIE ⁽¹⁾

En milliers de tonnes équivalent pétrole (TEP)	2003*			2004**		
	Quantités	Variations en %	Structure en %	Quantités	Variations en %	Structure en %
Consommation finale d'énergie ⁽²⁾	10.609	4,7	100	11.083	4,5	100
. Produits pétroliers	6.193	2,3	58,4	6.343	2,4	57,2
dont :						
(gasoil)	(3.133)	(3,8)	(29,5)	(3.223)	(2,9)	(29,1)
. Électricité	3.776	8,2	35,6	4.076	7,9	36,8
. Charbon	640	8,7	6,0	664	3,8	6,0

(1) La consommation finale d'énergie est égale à la consommation primaire diminuée, de la consommation de produits énergétiques par l'ONE.

(2) La consommation finale d'énergie est évaluée à partir des données du Ministère de l'énergie et des mines et de l'Office national de l'électricité, sur la base d'un coefficient de conversion de 0,26 TEP par 1000 kWh pour l'électricité et de 0,66 TEP par tonne pour le charbon.

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres provisoires.

IV-1 - INDICES DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

(Base 100 en 1992)

	Pondération	Année 2002	Année 2003	Année 2004	Variations en %	
					2003	2004
					2002	2003
Industries alimentaires, boissons et tabacs	249	138,1	143,2	150,8	3,7	5,3
. Industries alimentaires ⁽¹⁾	184	139,3	145,3	152,2	4,3	4,7
. Boissons et tabacs	65	134,8	137,5	146,8	2,0	6,8
Industries du textile, de l'habillement et du cuir	223	114,7	110,5	110,0	- 3,7	- 0,5
. Produits textiles et bonneterie	113	101,1	98,6	100,1	- 2,5	1,5
. Habillement à l'exclusion des chaussures	90	129,2	120,8	119,5	- 6,5	- 1,1
. Cuir, articles et chaussures en cuir	20	126,1	130,9	123,7	3,8	- 5,5
Industries chimiques et parachimiques	218	145,7	152,8	157,0	4,9	2,7
. Produits de la chimie et de la parachimie	151	145,2	149,3	154,6	2,8	3,5
. Articles en caoutchouc et en plastique	30	130,3	130,7	127,3	0,3	- 2,6
. Papier et carton, imprimerie	37	160,0	185,0	190,9	15,6	3,2
Industries métallurgiques, mécaniques, électriques et électroniques	181	133,6	141,3	144,0	5,8	1,9
. Produits de l'industrie métallique de base	22	168,4	188,7	186,4	12,1	- 1,2
. Ouvrages en métaux à l'exclusion des machines	61	127,0	138,8	141,6	9,3	2,0
. Machines et matériel d'équipement	20	116,3	123,0	125,0	5,8	1,6
. Matériel de transport	41	134,8	134,1	139,5	- 0,5	4,0
. Matériel électrique et électronique	34	132,0	135,0	137,4	2,3	1,8
. Matériel de bureau, de mesure, d'optique et d'horlogerie	2	125,7	126,1	139,5	0,3	10,6
. Autres industries manufacturières	1	102,4	100,1	92,2	- 2,2	- 7,9
Bois et matériaux de construction	129	130,9	142,1	149,6	8,6	5,3
. Bois et articles en bois	21	121,1	126,0	135,9	4,0	7,9
. Transformation des minéraux de carrière	108	132,8	145,2	152,3	9,3	4,9
Ensemble des industries de transformation	1000	132,7	137,4	141,6	3,5	3,1

(1) Produits des industries alimentaires (branche 10) et autres produits des industries alimentaires (branche 11).

Source : Haut commissariat au plan (Direction de la statistique).

V-1 - ENTRÉES DE TOURISTES

	Année 2002	Année 2003	Année 2004	Variations
				2004 2003 (%)
I - Touristes de nationalité étrangère	2.477.572	2.483.812	3.003.010	+ 20,9
A. Tourisme de séjour	2.222.267	2.223.875	2.747.347	+ 23,5
Pays d'Union Européenne	1.778.716	1.777.264	2.236.992	+ 25,9
dont :				
. France	877.465	916.147	1.167.088	+ 27,4
. Espagne	201.258	231.156	333.028	+ 44,1
. Allemagne	172.860	129.391	146.269	+ 13,0
. Royaume-Uni	146.511	134.009	169.152	+ 26,2
. Italie	112.518	100.001	112.807	+ 12,8
Autres pays d'Europe	90.037	103.171	112.564	+ 9,1
Amériques	119.229	107.877	127.974	+ 18,6
dont :				
. États-Unis	72.845	64.445	76.889	+ 19,3
. Canada	28.503	27.606	31.321	+ 13,5
. Argentine	2.697	3.433	5.001	+ 45,7
Moyen-Orient (*)	74.273	69.067	74.873	+ 8,4
Maghreb	67.279	73.225	81.969	+ 11,9
Autres pays d'Afrique	36.152	39.547	50.554	+ 27,8
Asie	35.616	34.743	39.993	+ 15,1
Autres pays	20.965	18.981	22.428	+ 18,2
B. Tourisme de croisière	255.305	259.937	255.663	- 1,6
II - Ressortissants marocains résidant à l'étranger	2.081.179	2.537.396	2.769.132	+ 9,1
Total	4.558.751	5.021.208	5.772.142	+ 15,0

(*) Y compris l'Égypte
Source : Ministère du tourisme

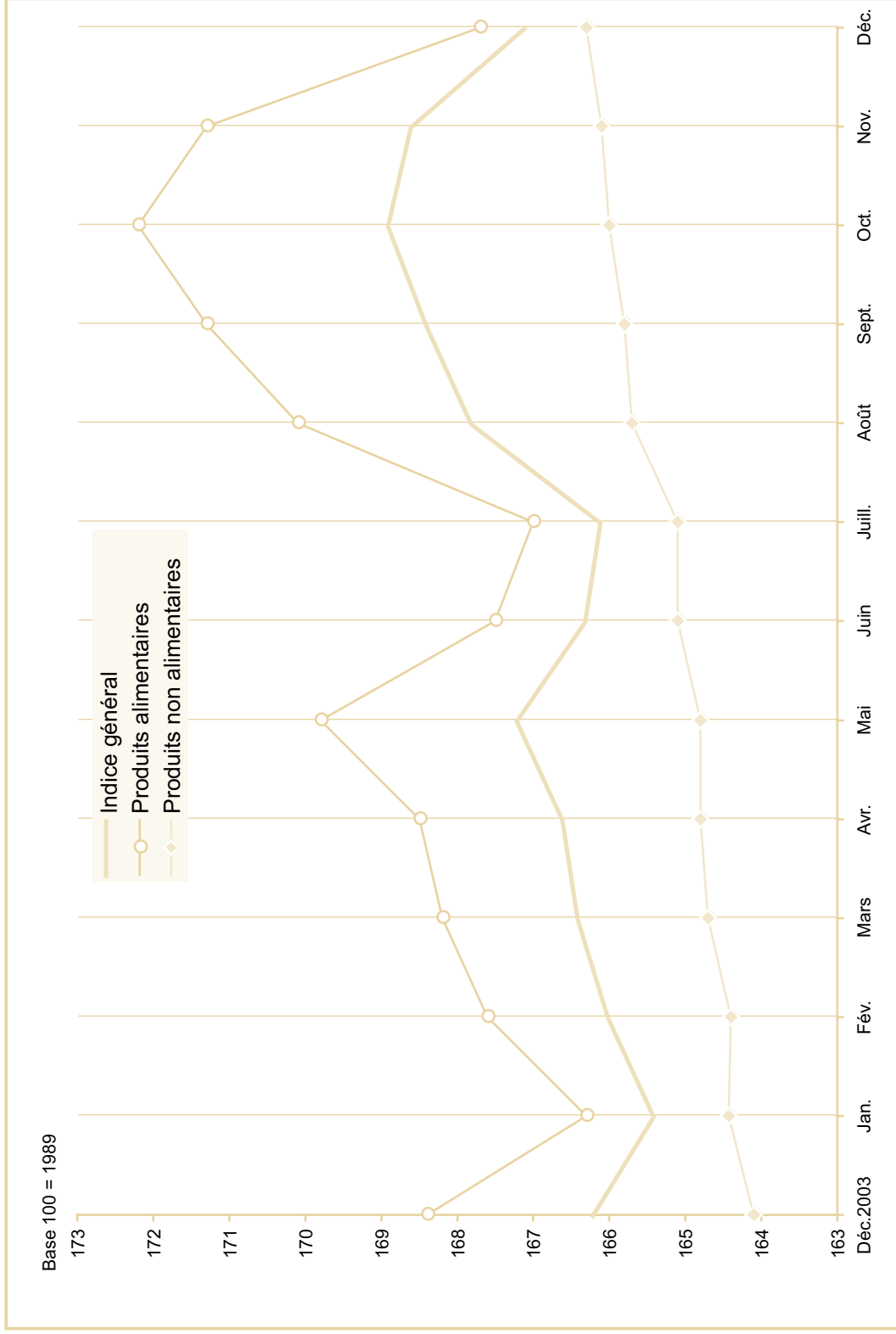
VI-1 - INDICE DU COÛT DE LA VIE (385 ARTICLES)

(Base 100 en 1989)

Groupes	2003												2004												Variations en %	
	Moy. annuelle	Déc	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.	Moy. annuelle	Déc.04	Déc.03									
Produits alimentaires	166,4	168,4	166,3	167,6	168,2	168,5	169,8	167,5	167,0	170,1	171,3	172,2	171,3	167,7	169,0	- 0,4	+ 1,6									
dont :																										
Céréales et produits à base de céréales	143,2	143,9	144,1	145,9	146,0	145,9	145,9	145,8	145,8	145,7	145,5	145,6	146,1	146,5	145,7	+ 1,8	+ 1,7									
Lait, produits laitiers et oeufs	144,8	148,5	144,4	142,8	140,6	140,3	139,8	139,2	139,4	142,8	144,8	148,8	148,3	146,2	143,1	- 1,5	- 1,2									
Corps gras	149,6	144,1	143,7	143,3	144,5	145,9	146,6	146,6	147,8	148,3	148,5	148,9	148,8	149,3	146,9	+ 3,6	- 1,8									
Viandes	183,3	189,3	187,4	185,6	185,8	186,3	186,7	186,7	191,0	193,2	191,5	191,1	191,7	189,9	188,9	+ 0,3	+ 3,1									
Poissons frais	179,8	182,8	172,0	177,5	180,9	178,4	182,4	170,3	169,3	177,2	175,6	184,4	194,6	184,5	178,9	+ 0,9	- 0,5									
Légumes frais	193,0	201,6	187,5	194,3	205,3	204,8	187,0	171,0	163,3	173,2	178,4	174,5	180,7	181,9	183,5	- 9,8	- 4,9									
Fruits frais	207,5	191,4	195,0	208,5	200,5	206,4	276,1	260,4	234,8	247,1	263,6	278,4	230,1	163,6	230,4	- 14,5	+ 11,0									
Produits non alimentaires	162,9	164,1	164,4	164,4	164,7	164,8	165,1	165,1	165,1	165,7	165,8	166,0	166,1	166,3	165,3	+ 1,3	+ 1,5									
Habillement	167,6	168,4	168,6	168,8	168,9	169,1	169,1	169,1	169,1	169,2	169,4	169,5	169,7	169,6	169,2	+ 0,7	+ 1,0									
Habitation	167,0	168,4	168,7	168,8	169,2	169,4	169,6	169,9	170,0	170,2	170,3	170,4	170,5	170,8	169,8	+ 1,4	+ 1,7									
Équipement ménager	139,8	140,3	140,3	140,3	140,3	140,3	140,5	140,7	140,8	140,8	140,8	140,8	141,0	141,1	140,6	+ 0,6	+ 0,6									
Soins médicaux	146,7	148,3	148,3	148,3	148,3	148,3	148,5	149,5	149,5	149,5	149,5	150,4	150,7	150,7	149,3	+ 1,6	+ 1,8									
Transport et communications	163,7	163,7	163,7	163,7	163,8	163,8	163,9	163,9	163,9	166,3	166,4	166,5	167,4	167,4	165,1	+ 2,3	+ 0,9									
Loisirs et culture	168,1	171,3	171,6	171,9	171,9	171,8	171,8	171,8	171,8	171,8	173,4	173,5	173,6	173,6	172,4	+ 1,3	+ 2,6									
Autres biens et services	172,1	172,9	173,4	173,9	174,4	174,6	174,3	174,5	174,7	174,9	175,0	175,1	175,1	175,2	174,6	+ 1,3	+ 1,4									
Indice général	164,6	166,2	165,4	166,0	166,4	166,6	167,2	166,3	166,1	167,8	168,4	168,9	168,6	167,1	167,1	+ 0,5	+ 1,5									

(*) Moyenne annuelle.
Source : Haut commissariat au plan (Direction de la statistique).

INDICE DU COÛT DE LA VIE - Année 2004



VI-2 - INDICE DES PRIX À LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (*)

(Base 100 : 1997)

	Pondérations en %	Moyenne 2003	2004					Variations en %		
			1er trim.	2ème trim.	3ème trim.	4ème trim.	Moyenne	2003		2004
								2002	2003	
Industries alimentaires	28,9	104,1	103,9	105,4	107,5	106,8	105,9	+ 2,1	+ 1,7	
Industrie du tabac	3,1	113,4	113,4	113,4	114,3	113,6	113,6	-	+ 0,2	
Industrie textile	6,5	97,6	97,5	97,5	96,9	97,2	97,2	- 0,4	- 0,4	
Industrie de l'habillement	6,7	96,8	96,8	96,8	96,8	96,8	96,8	+ 0,2	+ 0,0	
Industrie du cuir et de la chaussure	1,6	97,0	97,0	97,2	97,2	97,2	97,2	- 0,3	0,2	
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	1,8	97,6	100,3	100,3	100,3	100,3	100,3	-	2,8	
Industrie du papier et du carton	2,6	89,3	87,4	91,1	87,7	86,4	88,2	- 2,1	- 1,2	
Edition, imprimerie, reproduction	1,4	96,5	96,5	96,5	96,5	96,5	96,5	-	-	
Raffinage du pétrole	13,3	133,2	126,6	146,2	160,5	178,1	152,9	+ 3,3	+ 14,8	
Industrie chimique	13,1	96,0	108,2	108,5	109,3	109,8	109,0	+ 1,3	+ 13,5	
Industrie du caoutchouc et des plastiques	2,0	94,3	93,0	93,0	92,8	92,4	92,8	- 1,7	- 1,6	
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	5,9	106,4	106,4	106,4	106,5	105,6	106,2	+ 0,1	- 0,2	
Métallurgie	3,2	104,0	104,7	107,2	115,8	117,6	111,3	+ 2,9	+ 7,0	
Travail des métaux	3,0	102,6	101,7	101,7	105,6	106,2	103,8	+ 0,8	+ 1,2	
Fabrication de machines et équipements	0,9	90,7	92,9	94,1	94,1	94,1	93,8	- 0,3	+ 3,4	
Fabrication de machines et appareils électriques	2,0	102,8	103,7	107,1	115,1	115,1	110,3	-	+ 7,3	
Fabrication d'équipements de radio, télévision et communication	0,5	93,4	93,4	93,4	93,4	93,4	93,4	-	-	
Fabrication d'instruments médicaux, de précision d'optique et d'horlogerie	0,1	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	-	-	
Industrie automobile	2,5	99,6	99,6	99,7	99,7	99,7	99,7	+ 0,1	+ 0,1	
Fabrication d'autres matériels de transport	0,1	95,2	95,2	95,2	95,2	97,4	95,8	+ 1,8	+ 0,6	
Fabrication de meubles, industries diverses	0,9	107,0	108,3	108,0	108,0	108,0	108,1	+ 4,2	+ 1,0	
Indice général	100	105,2	105,9	109,2	112,2	114,4	110,4	+ 1,3	+ 5,0	

(*) Indice calculé sur la base des prix hors taxe, sortie usine.
Source : Haut commissariat au plan (Direction de la statistique).

VI-3 - INDICATEURS DE L'EMPLOI ET DU CHÔMAGE

(Population en milliers et taux en %)

	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	Année 2003	Année 2004	Variations absolues 2004/2003 ⁽²⁾	Année 2003	Année 2004	Variations absolues 2004/2003 ⁽²⁾	Année 2003	Année 2004	Variations absolues 2004/2003 ⁽²⁾
Population totale	15.964*	16.408	+ 444	13.443*	13.414	- 29	29.407*	29.822	+ 415
Population âgée de 15 ans et plus	11.723*	12.129	+ 406	8.722*	8.806	+ 84	20.445*	20.935	+ 490
Population active âgée de 15 ans et plus	5.384	5.554	+ 170	5.323	5.461	+ 138	10.707	11.015	+ 308
dont :- Population occupée	4.343	4.533	+ 190	5.141	5.289	+ 148	9.484	9.822	+ 338
- Population en chômage	1.041	1.021	- 20	182	172	- 10	1.223	1.193	- 30
Taux d'activité⁽¹⁾	45,9	45,8	- 0,1	61,0	62,0	+ 1,0	52,4	52,6	+ 0,2
Taux de chômage	19,3	18,4	- 0,9	3,4	3,2	- 0,2	11,4	10,8	- 0,6
• Selon le sexe									
Hommes	17,4	16,6	- 0,8	4,2	3,9	- 0,3	11,1	10,6	- 0,5
Femmes	25,8	24,3	- 1,5	1,6	1,4	- 0,2	12,2	11,4	- 0,8
• Selon l'âge									
15 à 24 ans	34,5	33,2	- 1,3	5,5	5,0	- 0,5	16,2	15,4	- 0,8
25 à 34 ans	27,7	26,0	- 1,7	4,3	4,1	- 0,2	17,5	16,4	- 1,1
35 à 44 ans	10,3	10,4	+ 0,1	1,9	1,7	- 0,2	6,9	7,0	+ 0,1
45 ans et plus	4,2	3,8	- 0,4	0,9	0,7	- 0,2	2,5	2,2	- 0,3
• Selon le diplôme									
Sans diplôme	11,3	10,5	- 0,8	2,2	2,0	- 0,2	5,4	5,0	- 0,4
Ayant un diplôme	26,5	25,6	- 0,9	11,8	10,7	- 1,1	23,7	22,6	- 1,1

(1) Population active âgée de 15 ans et plus rapportée à la population âgée de 15 ans et plus.

(2) Pour les taux, il s'agit d'une variation en points de pourcentage.

(*) Les données de l'année 2003, relatives à la population totale et celle âgée de 15 ans et plus ont été actualisées sur la base des résultats du recensement 2004

Source : Haut-commissariat au plan (Direction de la statistique).

VI-4 - ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SELON LES BRANCHES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE⁽¹⁾

(En milliers de personnes)

Branches d'activité	Année 2003	Année 2004	Variations	
			absolues	en %
Agriculture, forêt et pêche	4.380	4.498	+ 118	+ 2,7
Industries (y compris l'artisanat)	1.218	1.250	+ 32	+ 2,6
Bâtiment et travaux publics	627	662	+ 35	+ 5,6
Commerce	1.166	1.247	+ 81	+ 6,9
Transports et communications	325	347	+ 22	+ 6,8
Administration générale et services sociaux fournis à la collectivité	905	916	+ 11	+ 1,2
Autres services	855	895	+ 40	+ 4,7
Activités mal désignées	7	7	0	0,0
Total	9.484	9.822	+ 338	+ 3,6

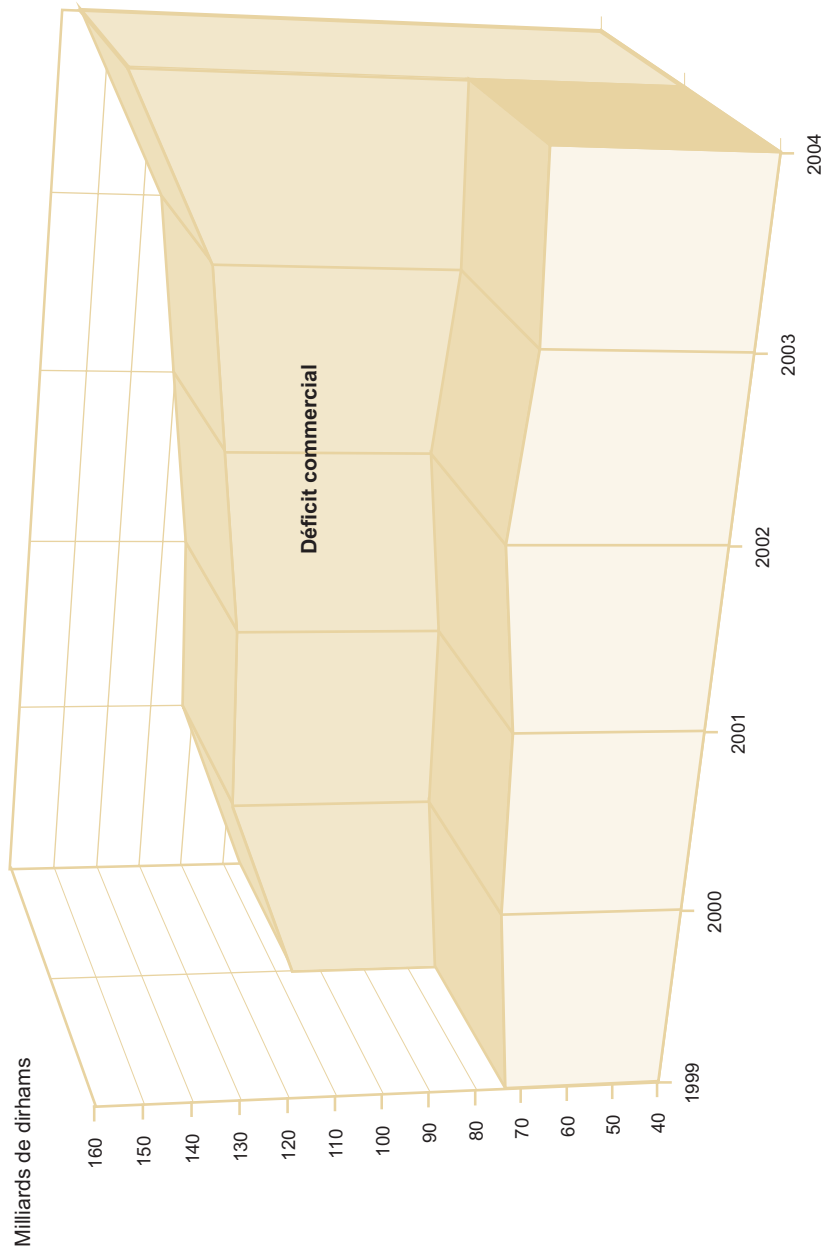
(1) Il s'agit de l'emploi des personnes âgées de 15 ans et plus.
Source : Haut commissariat au plan (Direction de la statistique).

VII-1 - STRUCTURE DES TRANSACTIONS COMMERCIALES

Part en % par catégorie de produits	Importations		Exportations	
	Année 2003	Année 2004	Année 2003	Année 2004
Produits alimentaires, boissons et tabacs	8,4	8,7	20,8	15,7
Produits énergétiques et lubrifiants	15,6	16,7	1,1	2,1
Produits bruts	7,5	6,6	8,3	10,3
Demi-produits ⁽¹⁾	22,8	23,4	23,6	27,3
Produits finis	45,7	44,6	46,2	44,6
. Biens d'équipement	22,0	22,0	7,7	7,6
. Biens de consommation	23,7	22,6	38,5	37,0
Total	100	100	100	100

(1) Y compris l'or industriel.

ECHANGES COMMERCIAUX AVEC L'EXTERIEUR



VII-2 - IMPORTATIONS PAR PRINCIPAUX PRODUITS

Poids en milliers de tonnes; Valeur en millions de dirhams	Année 2003*		Année 2004**		Variations			
	Poids	Valeur	Poids	Valeur	Poids		Valeur	
					1000 t	%	Montants	%
Produits alimentaires, boissons et tabacs	4.730	11.431	5.498	13.605	768	16,2	2.174	19,0
Blé	2.140	3.674	2.646	4.944	506	23,6	1.270	34,6
Maïs	1.132	1.492	1.223	1.789	91	8,0	297	19,9
Orge	139	202	200	275	61	43,9	73	36,1
Sucre	550	1.095	601	1.093	51	9,3	- 2	-0,2
Produits laitiers	59	888	52	950	- 7	-11,9	62	7,0
Thé	45	610	46	647	1	2,2	37	6,1
Tabacs	10	646	11	635	1	10,0	- 11	- 1,7
Autres produits	655	2.824	719	3.272	64	9,8	448	15,9
Produits énergétiques et lubrifiants	13.037	21.181	14.033	26.058	996	7,6	4.877	23,0
Huile brute de pétrole	4.614	9.222	6.098	14.539	1.484	32,2	5.317	57,7
Produits pétroliers raffinés	3.533	9.983	2.463	8.385	-1.070	- 30,3	-1.598	- 16,0
Charbon	4.890	1.926	5.472	3.134	582	11,9	1.208	62,7
Énergie électrique	-	50	-	-	-	-	- 50	-100,0
Produits bruts	5.154	10.179	5.194	10.375	40	0,8	196	1,9
Huiles végétales	382	2.094	365	1.933	- 17	- 4,5	- 161	- 7,7
Graines et fruits oléagineux	444	1.149	456	1.332	12	2,7	183	15,9
Bois bruts	822	1.970	770	2.041	- 52	- 6,3	71	3,6
Fibres textiles et coton	41	515	35	493	- 6	- 14,6	- 22	-4,3
Soufre brut	2.877	1.618	2.947	1.524	70	2,4	- 94	-5,8
Autres produits	588	2.833	621	3.052	33	5,6	219	7,7
Demi-produits ⁽¹⁾	4.877	31.090	5.076	36.580	199	4,1	5.490	17,7
Produits chimiques	887	4.215	806	4.678	- 81	- 9,1	463	11,0
Matières colorantes et désinfectants	39	1.260	43	1.386	4	10,3	126	10,0
Engrais naturels et chimiques	650	945	729	1.276	79	12,2	331	35,0
Fer et acier	1.139	3.081	1.328	5.071	189	16,6	1.990	64,6
Autres produits métallurgiques et sidérurgiques	545	3.797	502	4.797	- 43	- 7,9	1.000	26,3
Matières plastiques	364	3.628	359	4.153	- 5	- 1,4	525	14,5
Papiers et cartons	253	2.066	277	2.254	24	9,5	188	9,1
Fils de fibres et de coton	46	1.259	44	1.237	- 2	- 4,3	- 22	-1,7
Autres produits	954	10.839	988	11.728	34	3,6	889	8,2
Biens d'équipement agricoles	27	1.004	32	1.229	5	18,5	225	22,4
Biens d'équipement industriels	479	28.971	433	33.186	- 46	-9,6	4.215	14,5
Machines et appareils divers	144	5.604	49	6.061	- 95	-66,0	457	8,2
Matériels à broyer	21	1.026	26	1.127	5	23,8	101	9,8
Machines textiles	8	783	4	465	- 4	-50,0	- 318	-40,6
Matériel d'extraction	18	521	24	838	6	33,3	317	60,8
Outils et machines outils	11	588	12	654	1	9,1	66	11,2
Réservoirs, bouteilles et fûts métalliques	23	681	29	851	6	26,1	170	25,0
Appareils de coupure électrique	9	1.854	9	1.621	-	-	- 233	-12,6
Générateurs et moteurs électriques	9	644	5	321	- 4	-44,4	- 323	-50,2
Appareils électriques de téléphonie et émetteurs de télécommunication	2	1.033	3	1.655	1	50,0	622	60,2
Fils et câbles pour l'électricité	16	1.040	21	1.833	5	31,3	793	76,3
Avions	-	2.136	-	1.113	-	-	-1.023	-47,9
Voitures industrielles	45	2.420	45	2.515	-	-	95	3,9
Autres produits	173	10.641	206	14.132	33	19,1	3.491	32,8
Biens de consommation	544	32.214	623	35.264	79	14,5	3.050	9,5
Médicaments	5	2.126	5	2.168	-	-	42	2,0
Produits textiles	91	8.219	89	7.583	- 2	- 2,2	- 636	-7,7
Ouvrages en matières plastiques	42	1.652	40	1.682	- 2	- 4,8	30	1,8
Appareils récepteurs de télécommunication	20	2.472	27	3.550	7	35,0	1.078	43,6
Voitures de tourisme	28	2.477	51	3.904	23	82,1	1.427	57,6
Pièces détachées pour voitures	22	696	26	834	4	18,2	138	19,8
Autres produits	336	14.572	385	15.543	49	14,6	971	6,7
Total	28.848	136.070	30.889	156.297	2.041	7,1	20.227	14,9

(1) Y compris l'or industriel.

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres provisoires.

Source : Office des changes.

VII-3 - EXPORTATIONS PAR PRINCIPAUX PRODUITS

Poids en milliers de tonnes; Valeur en millions de dirhams	Année 2003*		Année 2004**		Variations			
	Poids	Valeur	Poids	Valeur	Poids		Valeur	
					1000 t	%	Montants	%
Produits alimentaires, boissons et tabacs	1.553	17.472	1.284	13.587	-269	-17,3	-3.885	-22,2
Agrume	463	2.326	379	1.955	-84	-18,1	-371	-16,0
Primeurs	342	2.304	233	1.337	-109	-31,9	-967	-42,0
Crustacés, mollusques et coquillages	86	4.260	42	2.365	-44	-51,2	-1.895	-44,5
Poissons frais	68	1.634	54	1.308	-14	-20,6	-326	-20,0
Poissons en conserve	123	3.229	120	3.151	-3	-2,4	-78	-2,4
Conserves de légumes et de fruits	79	1.104	101	1.326	22	27,8	222	20,1
Farine de poissons	38	245	24	138	-14	-36,8	-107	-43,7
Autres produits	354	2.370	331	2.007	-23	-6,5	-363	-15,3
Produits énergétiques et lubrifiants	467	889	958	1.763	491	105,1	874	98,3
Produits bruts d'origine animale et végétale	213	1.991	251	2.587	38	17,8	596	29,9
Huile d'olive	3	72	24	488	21	700,0	416	577,8
Pâte à papier	106	415	100	367	-6	-5,7	-48	-11,6
Plantes et fleurs	12	208	10	171	-2	-16,7	-37	-17,8
Agar-agar	1	176	1	176	-	-	-	-
Lièges	18	163	11	112	-7	-38,9	-51	-31,3
Autres produits	73	957	105	1.273	32	43,8	316	33,0
Produits bruts d'origine minérale	13.341	4.994	14.591	6.299	1.250	9,4	1.305	26,1
Phosphates	11.010	3.468	11.720	4.003	710	6,4	535	15,4
Minerai de zinc	209	325	180	343	-29	-13,9	18	5,5
Plomb et cuivre	47	141	45	213	-2	-4,3	72	51,1
Autres minerais	2.075	1.060	2.646	1.740	571	27,5	680	64,2
Demi-produits ⁽¹⁾	4.986	19.770	5.307	23.581	321	6,4	3.811	19,3
Acide phosphorique	1.775	4.856	2.062	6.523	287	16,2	1.667	34,3
Engrais naturels et chimiques	2.159	3.554	2.047	3.888	-112	-5,2	334	9,4
Composants électroniques (transistors)	3	5.697	1	5.546	-2	-66,7	-151	-2,7
Plomb et argent bruts	59	581	22	488	-37	-62,7	-93	-16,0
Cuir et peaux	1	107	-	125	-1	-100,0	18	16,8
Tôles	57	280	134	834	77	135,1	554	197,9
Autres produits	932	4.695	1.041	6.177	109	11,7	1.482	31,6
Biens d'équipement	66	6.477	84	6.601	18	27,3	124	1,9
Bandages et pneumatiques	5	122	5	140	-	-	18	14,8
Sous-systèmes électroniques	1	357	-	108	-1	-100,0	-249	-69,7
Fils et câbles pour l'électricité	29	3.835	28	3.486	-1	-3,4	-349	-9,1
Autres produits	31	2.163	51	2.867	20	64,5	704	32,5
Biens de consommation	225	32.294	237	31.947	12	5,3	- 347	-1,1
Vêtements confectionnés	76	18.549	77	18.644	1	1,3	95	0,5
Articles de bonneterie	51	8.109	51	7.641	-	-	-468	-5,8
Chaussures	10	1.481	10	1.469	-	-	-12	-0,8
Tapis	2	141	2	143	-	-	2	1,4
Tissus de fibres et de coton	6	484	5	368	-1	-16,7	-116	-24,0
Autres produits	80	3.530	92	3.682	12	15,0	152	4,3
Total	20.851	83.887	22.712	86.365	1.861	8,9	2.478	3,0

(1) Y compris l'or industriel.

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres provisoires.

Source : Office des changes.

VII-4 - RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ÉCHANGES

(En millions de dirhams)

	Importations C.A.F.		Exportations F.O.B.		Soldes	
	2003	2004	2003	2004	2003	2004
EUROPE	94.272	105.054	66.469	66.623	-27.803	-38.431
Union européenne(*)	79.898	87.005	63.482	63.840	-16.416	-23.165
France	27.985	27.999	28.679	28.590	+ 694	+ 591
Espagne	16.873	18.833	14.967	15.020	- 1.906	- 3.813
Allemagne	7.076	9.330	3.300	2.648	- 3.776	- 6.682
Italie	9.693	10.283	4.321	4.067	- 5.372	- 6.216
Royaume-Uni	5.356	5.219	6.110	6.637	+ 754	+ 1.418
Pays-Bas	3.239	2.610	2.119	2.369	- 1.120	- 241
U.E. Belgo-luxembourgeoise	2.660	2.890	1.847	2.024	- 813	- 866
Autres pays de l' U.E.	7.016	9.841	2.139	2.485	- 4.877	- 7.356
Autres pays de l'Europe	14.374	18.049	2.987	2.783	- 11.387	- 15.266
Russie	6.722	8.836	727	691	- 5.995	- 8.145
ASIE	22.189	28.445	7.420	7.321	-14.769	- 21.124
Pays du Moyen-Orient	8.634	12.759	1.571	1.645	- 7.063	- 11.114
Arabie Saoudite	6.861	8.401	574	509	- 6.287	- 7.892
Iran	434	2.454	301	381	- 133	- 2.073
Autres	1.339	1.904	696	755	- 643	- 1.149
Autres pays d'Asie	13.555	15.686	5.849	5.676	- 7.706	- 10.010
Japon	2.834	3.175	1.652	587	- 1.182	- 2.588
Inde	1.568	1.092	2.612	2.992	+ 1.044	+ 1.900
Pakistan	116	117	186	697	+ 70	+ 580
Chine	4.656	6.613	631	441	- 4.025	- 6.172
Autres	4.381	4.689	768	959	- 3.613	- 3.730
AMÉRIQUE	12.676	15.657	5.040	7.163	- 7.636	- 8.494
États-Unis	5.513	6.472	2.347	3.514	- 3.166	- 2.958
Canada	1.324	1.402	303	340	- 1.021	- 1.062
Brésil	2.564	3.961	1.739	2.430	- 825	- 1.531
Mexique	128	62	458	573	+ 330	+ 511
Argentine	2.023	2.234	26	32	- 1.997	- 2.202
Autres	1.124	1.526	167	274	- 957	- 1.252
AFRIQUE	6.588	6.263	4.017	4.202	- 2.571	- 2.061
Pays de L'U.M.A	2.931	2.590	1.311	1.375	- 1.620	- 1.215
Algérie	1.672	1.415	229	362	- 1.443	- 1.053
Tunisie	676	756	412	542	- 264	- 214
Libye	579	400	442	289	- 137	- 111
Mauritanie	4	19	228	182	+ 224	+ 163
Autres	3.657	3.673	2.706	2.827	- 951	- 846
OCÉANIE ET DIVERS	345	878	941	1.056	+ 596	+ 178
Total	136.070	156.297	83.887	86.365	- 52.183	- 69.932

(*) Y compris les 10 nouveaux membres.

Source : Office des changes.

VIII-1 - BALANCE DES PAIEMENTS AVEC L'ÉTRANGER

(En millions de dirhams)

	Année 2003*			Année 2004**		
	Recettes	Dépenses	Soldes	Recettes	Dépenses	Soldes
A. COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES	180.432,7	165.195,1	+15.237,6	195.882,8	186.049,6	+9.833,2
Biens	83.887,4	125.380,4	- 41.493,0	86.365,2	143.911,4	- 57.546,2
- Marchandises générales	52.404,1	107.019,7	- 54.615,6	55.359,5	125.216,2	- 69.856,7
- Biens importés sans paiement et réexportés après transformation	31.017,5	18.293,4	+12.724,1	30.466,6	18.648,9	+11.817,7
- Achats de biens dans les ports	465,8	67,3	+ 398,5	539,1	46,3	+ 492,8
Services	52.412,5	27.360,0	+25.052,5	60.557,4	30.511,0	+30.046,4
- Transports	8.697,0	10.782,0	- 2.085,0	10.341,1	12.175,5	- 1.834,4
- Voyages	30.881,4	5.244,0	+25.637,4	34.767,8	5.041,4	+29.726,4
- Services de communication	2.382,2	206,4	+ 2.175,8	2.789,6	426,9	+ 2.362,7
- Services d'assurances	732,6	547,7	+ 184,9	834,8	723,4	+ 111,4
- Redevances et droits de licence	243,4	277,6	- 34,2	148,7	322,0	- 173,3
- Autres services aux entreprises	6.121,4	5.413,1	+ 708,3	8.065,4	6.098,6	+ 1.966,8
- Services fournis ou reçus par les administrations publiques NCA	3.354,5	4.889,2	- 1.534,7	3.610,0	5.723,2	- 2.113,2
Revenus	3.550,1	11.109,4	- 7.559,3	4.488,5	10.261,6	- 5.773,1
- Revenus des investissements privés	124,4	5.692,8	- 5.568,4	535,2	5.918,2	- 5.383,0
- Revenus des investissements et des emprunts publics	3.425,7	5.416,6	- 1.990,9	3.953,3	4.343,4	- 390,1
Transferts courants	40.582,7	1.345,3	+39.237,4	44.471,7	1.365,6	+43.106,1
- Publics	1.341,1	562,8	+ 778,3	1.638,6	471,1	+ 1.167,5
- Privés	39.241,6	782,5	+38.459,1	42.833,1	894,5	+41.938,6
B. COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	41.904,8	38.425,3	+3.479,5	33.816,9	25.179,8	+8.637,1
1. Capital	-	96,6	- 96,6	-	70,7	- 70,7
Transfert de capital	-	96,6	- 96,6	-	70,7	- 70,7
2. Opérations financières	41.904,8	38.328,7	+3.576,1	33.816,9	25.109,1	+8.707,8
Secteur privé	28.483,6	14.108,6	+14.375,0	25.610,7	6.756,2	+18.854,5
- Crédits commerciaux	3.664,3	3.161,3	+ 503,0	8.355,2	2.358,4	+ 5.996,8
- Prêts et investissements	23.973,5	9.447,3	+14.526,2	15.093,6	4.397,8	+10.695,8
- Autres capitaux privés	845,8	1.500,0	- 654,2	2.161,9	-	+2.161,9
Secteur public	13.421,2	24.220,1	- 10.798,9	8.206,2	18.352,9	- 10.146,7
- Prêts	13.421,2	24.220,1	- 10.798,9	8.206,2	18.352,9	- 10.146,7
C. ÉCART STATISTIQUE	-	2.985,1	- 2.985,1	-	2.200,3	- 2.200,3
TOTAL	222.337,5	206.605,5	+15.732,0	229.699,7	213.429,7	+16.270,0

NCA : non compris ailleurs.

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres provisoires.

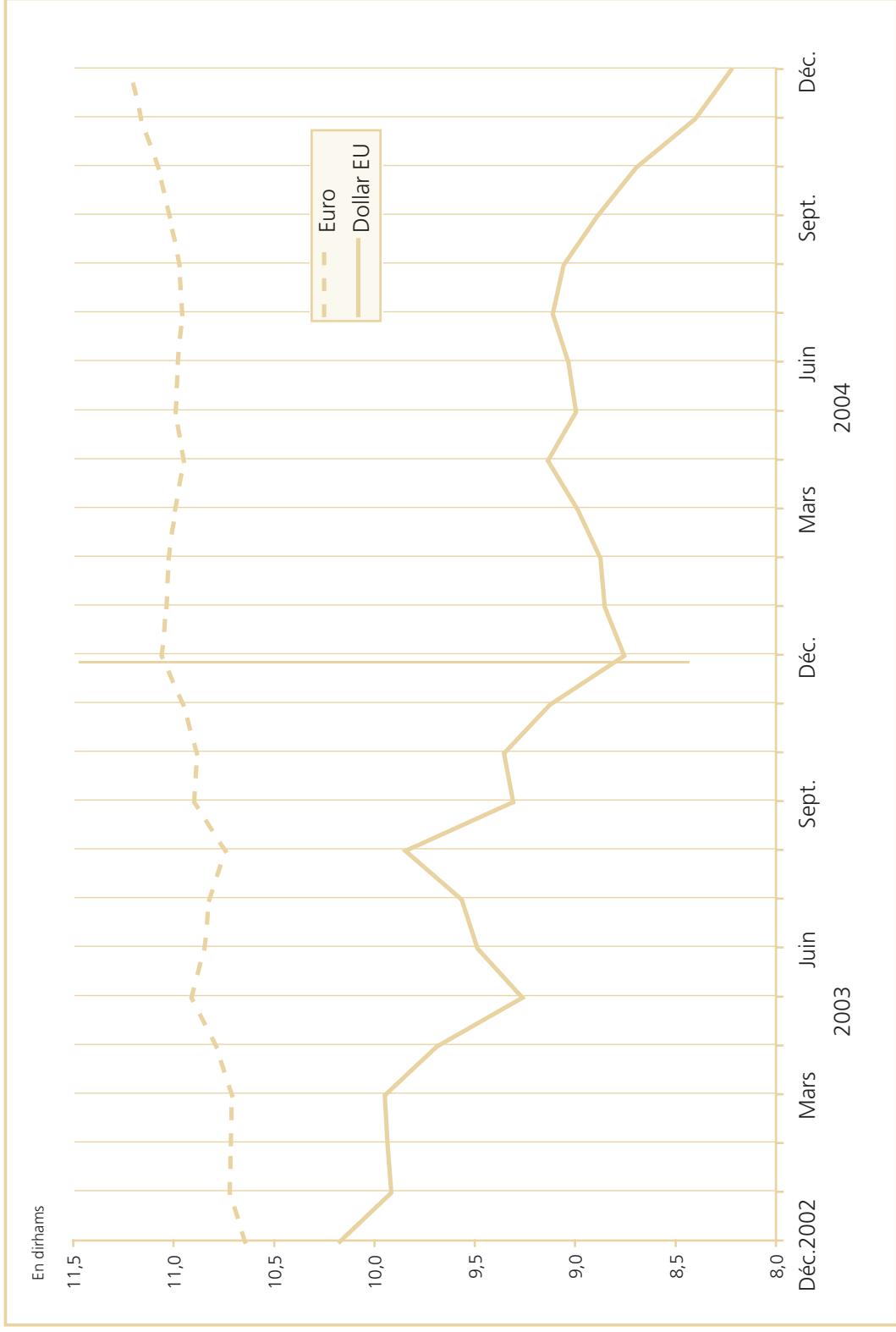
Source : Office des changes.

IX-1 - COURS DE CHANGE DES PRINCIPALES DEVICES COTÉES PAR BANK AL-MAGHRIB

- Cours virement -

Fin de période	2003												2004											
	Moyenne annuelle	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Moyenne annuelle									
1 euro - EUR	Achat	11,022	10,993	10,987	10,954	10,910	10,952	10,941	10,918	10,933	10,982	11,039	11,125	11,177	11,021									
	Vente	11,088	11,059	11,053	11,020	10,976	11,018	11,007	10,984	10,999	11,048	11,105	11,192	11,245										
1 dollar E.U.- USD	Achat	8,7237	8,8221	8,8430	8,9556	9,1045	8,9621	9,0001	9,0790	9,0262	8,8598	8,6653	8,3712	8,1931	8,8680									
	Vente	8,7762	8,8751	8,8962	9,0094	9,1592	9,0160	9,0542	9,1335	9,0804	8,9130	8,7173	8,4215	8,2424										
1 dollar canadien - CAD	Achat	6,7794	6,6217	6,5572	6,8379	6,6270	6,5775	6,6898	6,8114	6,8536	6,9820	7,0940	7,0420	6,8041	6,8163									
	Vente	6,8201	6,6615	6,5966	6,8790	6,6668	6,6170	6,7300	6,8524	6,8948	7,0239	7,1366	7,0843	6,8450										
1 livre sterling - GBP	Achat	15,650	16,056	16,379	16,421	16,190	16,442	16,313	16,460	16,185	15,999	15,868	15,977	15,835	16,241									
	Vente	15,744	16,153	16,477	16,519	16,287	16,541	16,411	16,559	16,282	16,095	15,964	16,073	15,930										
1 franc suisse - CHF	Achat	7,0732	7,0301	6,9581	7,0257	7,0308	7,1557	7,1766	7,0924	7,0871	7,0844	7,2153	7,3590	7,2435	7,1384									
	Vente	7,1157	7,0723	6,9999	7,0679	7,0731	7,1987	7,2197	7,1350	7,1297	7,1270	7,2587	7,4032	7,2870										
100 yens japonais - GPY	Achat	8,1564	8,3440	8,1017	8,6108	8,2622	8,1068	8,2627	8,0838	8,2190	8,0212	8,1659	8,1463	7,9980	8,1988									
	Vente	8,2055	8,3941	8,1504	8,6625	8,3119	8,1556	8,3123	8,1324	8,2684	8,0694	8,2150	8,1953	8,0460										

COURS DE CHANGE VIREMENT (Fin de période)



X-1 - SITUATION DES RESSOURCES ET DES CHARGES DU TRÉSOR

(En millions de dirhams)

	Janvier - Décembre* 2003	Janvier - Décembre 2004
I. RESSOURCES ORDINAIRES	109.386	116.604
Recettes fiscales	91.219	97.286
Impôts directs	33.363	36.468
Droits de douane	10.670	11.412
Impôts indirects (1)	41.890	43.901
Enregistrement et timbre	5.296	5.505
Recettes non fiscales	14.939	15.761
Monopoles et exploitations	5.038	7.132
Revenus du domaine	184	175
Autres recettes	3.409	3.246
Privatisation	6.308	5.208
Recettes de certains comptes spéciaux	3.228	3.557
II. CHARGES	123.223	130.939
Dépenses ordinaires	97.545	104.037
Fonctionnement	75.305	79.838
dont dépenses de personnel	(53.225)	(56.623)
Intérêts de la dette publique	17.351	17.397
. intérieure	(14.169)	(15.059)
. extérieure	(3.182)	(2.338)
Subventions des prix	4.889	6.802
SOLDE ORDINAIRE	+ 11.841	+ 12.567
Dépenses d'investissement	19.818	22.059
Solde des comptes spéciaux du Trésor	- 5.860	- 4.843
DÉFICIT BUDGÉTAIRE	- 13.837	- 14.335
En % du P.I.B	(3,3)	(3,2)
III. VARIATION DES ARRIÉRÉS	- 2.098	990
BESOIN DE FINANCEMENT (I-II+III)	- 15.935	- 13.345
FINANCEMENT NET	15.935	13.345
Financement extérieur	- 8.746	- 6.451
Emprunts extérieurs	8.422	4.657
Amortissements	- 17.168	- 11.108
Financement intérieur	24.680	19.796
Financement bancaire	- 2.394	- 5.851
- Bank Al-Maghrib	(- 2.601)	(- 762)
- Banques	(207)	(- 5.089)
Financement non bancaire	27.074	25.647
- Sur le marché des capitaux	20.658	17.287
- Dépôts monétaires au Trésor et au C.C.P	241	9
- Autres dépôts	6.175	8.351

(1) Y compris la part du produit de la TVA versée aux collectivités locales.

(*) Chiffres révisés.

Sources : Ministère des finances et de la privatisation.

Bank Al-Maghrib.

X-2 - ÉVOLUTION DES RECETTES ORDINAIRES DU TRÉSOR

(En millions de dirhams)

	Janvier - Décembre* 2003	Janvier - Décembre 2004	Variations en %
RECETTES FISCALES	91.219	97.286	+ 6,7
Impôts directs	33.363	36.468	+ 9,3
Impôt sur les sociétés	14.534	15.857	+ 9,1
Impôt général sur le revenu	17.783	19.583	+ 10,1
Autres	1.046	1.028	- 1,7
Droits de douane	10.670	11.412	+ 7,0
Impôts indirects	41.890	43.901	+ 4,8
Taxe sur la valeur ajoutée	26.010	29.070	+ 11,8
- Intérieure	(11.503)	(12.243)	+ 6,4
- Importation	(14.507)	(16.827)	+ 16,0
Taxes intérieures de consommation	15.880	14.831	- 6,6
- Produits énergétiques	(9.445)	(8.509)	- 9,9
- Tabacs	(5.349)	(5.139)	- 3,9
- Autres	(1.086)	(1.183)	+ 8,9
Enregistrement et timbre	5.296	5.505	+ 3,9
RECETTES NON FISCALES	14.939	15.761	+ 5,5
Monopoles et exploitations	5.038	7.132	+ 41,6
Domaines	184	175	- 4,9
Autres recettes	3.409	3.246	- 4,8
Privatisation	6.308	5.208	- 17,4
RECETTES DE CERTAINS COMPTES SPÉCIAUX	3.228	3.557	+ 10,2
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	109.386	116.604	+ 6,6

(*) Chiffres révisés.

Source : Ministère des finances et de la privatisation.

X-3 - PRÉVISIONS DE DÉPENSES DU BUDGET GÉNÉRAL

(En millions de dirhams)

	Loi de finances 2002	Loi de finances 2003	Loi de finances 2004
Dépenses de fonctionnement	75.442	78.250	81.047
Dépenses de personnel	51.163	52.340	53.567
Matériel et interventions	12.924	13.370	14.227
Charges communes	8.705	9.340	8.140
dont subventions des prix ⁽¹⁾	(2.705)	(3.213)	(1.590)
Dépenses imprévues et dotations provisionnelles	2.650	3.200	5.113
Dépenses de la dette	46.708	41.759	41.626
Dette intérieure	31.812	25.846	30.184
Dette extérieure	14.896	15.913	11.442
Dépenses d'équipement ⁽²⁾	19.925	19.547	19.195
Dépenses totales	142.075	139.556	141.868

(1) Compte non tenu des subventions prévues au titre du Fonds de soutien des prix.

(2) Crédits ouverts par la loi de finance compte non tenu des reports.

Source : Ministère des finances et de la privatisation.

X-4 - PRÉVISIONS DE RECETTES DU BUDGET GÉNÉRAL

(En millions de dirhams)

	Loi de finances 2002	Loi de finances 2003	Loi de finances 2004
Recettes fiscales	79.734	82.360	83.898
- Impôts directs	28.899	31.170	33.230
- Droits de douane	13.609	12.729	10.890
- Impôts indirects	32.564	33.407	34.442
dont produits pétroliers	(9.178)	(9.545)	(8.849)
- Enregistrement et timbre	4.662	5.054	5.336
Recettes non fiscales	20.113	19.027	19.467
- Monopoles et exploitations	5.996	4.945	5.676
- Revenus du domaine	171	176	177
- Produits divers	954	1.106	1.064
- Recettes en atténuation de dépenses	492	300	550
- Privatisation	12.500	12.500	12.000
Recettes d'emprunt	36.249	35.382	38.003
- Extérieures	6.800	4.982	6.203
- Intérieures	29.449	30.400	31.800
Recettes totales	136.096	136.769	141.368

Source : Ministère des finances et de la privatisation.

XI-1 - ÉVOLUTION DE LA LIQUIDITÉ BANCAIRE

(En millions de dirhams)	Variations mensuelles 2004 ⁽¹⁾												
	Déc. 2003	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
	Encours												
Monnaie "Banque centrale"	124.652	-316	-1.683	+739	-551	-312	-3.842	+937	-2.186	-758	+670	-2.570	+1.745
- Billets et monnaies	77.889	-2.171	-717	+1.202	+205	+564	-164	-2.937	-3.947	+1.460	+902	-388	+953
- Comptes des banques ⁽³⁾	29.148	+381	-417	+589	-288	-495	-522	-798	+537	-651	-297	-1.901	-267
- Comptes du Trésor ⁽⁴⁾	15.749	+799	-207	-540	-388	-340	-3.309	+4.710	+970	-1.533	-54	-263	+2.765
- Comptes de dépôt en devises des banques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Autres	1.866	+676	-342	-512	-80	-41	+153	-38	+254	-34	+119	-18	-1.706
Avoirs nets de change de Bank Al-Maghrib	122.696	-1.560	+2.041	+1.544	+209	-119	+1.634	-95	+5.519	+2.196	-1.602	-1.939	+2.335
Swap de change	777	-277	0	-300	+780	+520	-200	-780	-520	0	0	0	0
Concours directs de Bank Al-Maghrib au Trésor	5.810	+210	-180	-10	+88	-64	0	+370	-41	-423	+331	-154	+286
Créances diverses de Bank Al-Maghrib	11.534	+20	-3	-16	-303	-13	-30	+163	-94	-18	+9	-3	-3
Autres facteurs	-12.053	+79	-331	-214	+418	+938	-445	-224	+288	-586	-443	+315	+457
Total ⁽²⁾	-4.112	-1.843	-157	+1.743	+641	+950	-2.883	+371	+2.966	+411	-1.035	-4.351	+4.820
Interventions de Bank Al-Maghrib sur le marché monétaire	-4.112	+1.843	+157	-1.743	-641	-950	+2.883	-371	-2.966	-411	+1.035	+4.351	-4.820
Avances à 7 jours sur appels d'offres ⁽⁵⁾	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mécanismes de réglage fin de la liquidité ⁽⁶⁾	-4.113	+2.164	+563	+545	-804	-234	+260	+756	+657	-319	-162	+213	-306
- Open market ⁽⁷⁾	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Swap de change ⁽⁷⁾	-777	+277	0	+300	-780	-520	+200	+780	+520	0	0	0	0
- Reprises de liquidité à 7 jours sur appels d'offres ⁽⁷⁾	-3.336	+1.888	+563	+245	-24	+286	+60	-24	+137	-319	-162	+213	-306
Facilités à l'initiative des banques	0	-320	-408	-2.285	+163	-718	+2.621	-1.124	-3.625	-91	+1.197	+4.140	-4.514
- Avances à 5 jours ⁽⁸⁾	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	317	-317
- Facilité de dépôt à 24 heures ⁽⁸⁾	0	-320	-408	-2.285	+163	-718	+2.621	-1.124	-3.625	-91	+1.197	+3.823	-4.197
Avances à 24 heures	+2	-1	+2	-3	0	+2	+2	-3	+2	-1	0	-2	0
- A l'initiative des banques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Pour couverture de soldes débiteurs	+2	-1	+2	-3	0	+2	+2	-3	+2	-1	0	-2	0

(1) Variations des encours mensuels moyens, eux-mêmes calculés à partir des encours hebdomadaires.

(2) Le signe (+) signifie un effet expansif et le signe (-) un impact restrictif sur la liquidité bancaire.

(3) Les avoirs en comptes des banques sont constitués en quasi totalité de la réserve monétaire.

(4) Y compris le solde créditeur du Fonds Hassan II pour le développement économique et social.

(5) Principale source de refinancement des banques et dont le taux représente le taux directeur de Bank Al-Maghrib.

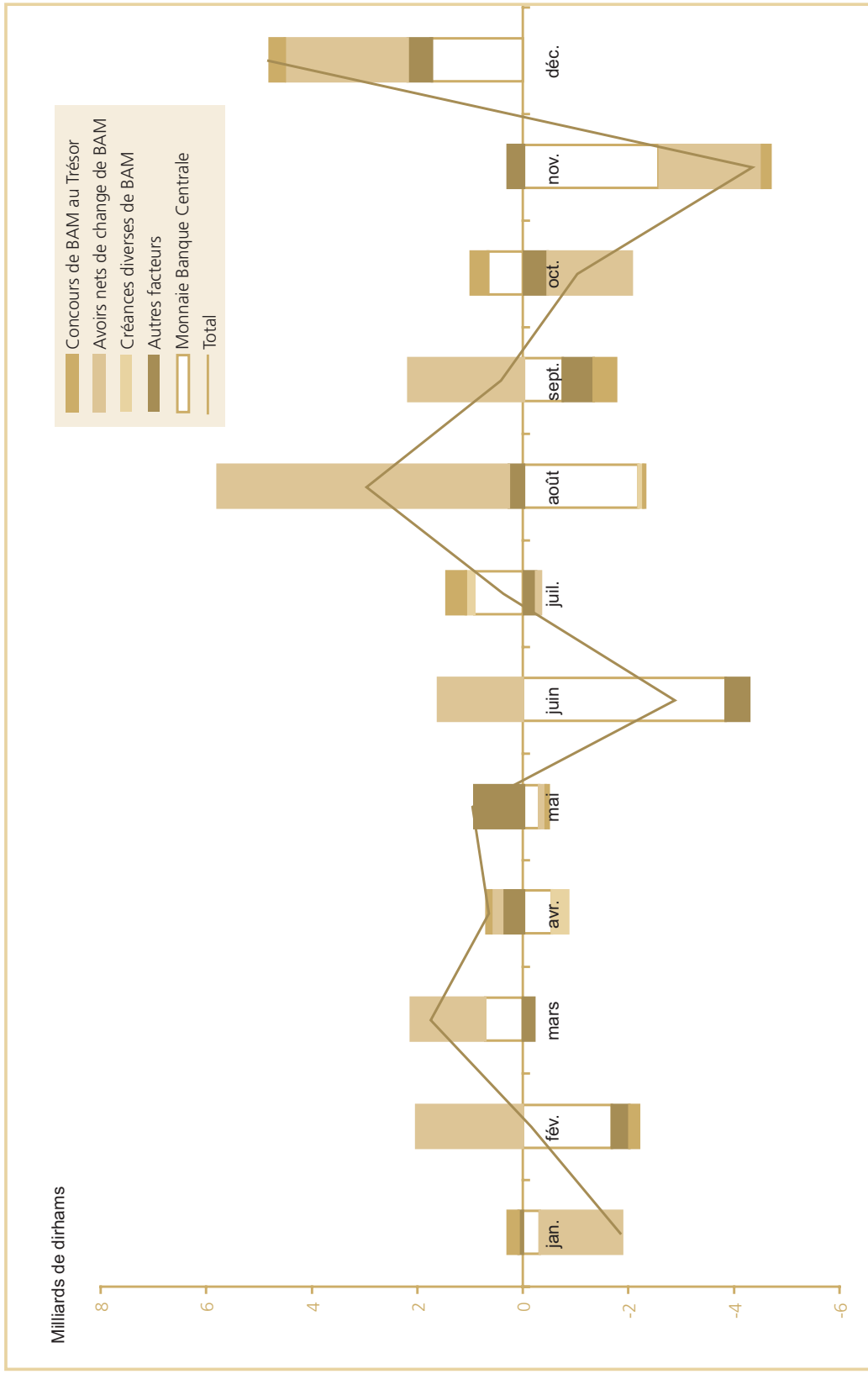
(6) A travers ces mécanismes, Bank Al-Maghrib vise à maintenir le taux interbancaire à un niveau proche du taux directeur.

(7) Le signe (+) correspond à une injection de liquidité et le signe (-) à un retrait de liquidité.

(8) Les taux des avances à 5 jours et de la facilité de dépôt à 24 heures, à l'initiative des banques, représentent respectivement les limites supérieure et inférieure du corridor à l'intérieur duquel doit fluctuer le taux interbancaire.

Source : Bank Al-Maghrib

IMPACT MENSUEL DES FACTEURS AUTONOMES DE LA LIQUIDITE BANCAIRE
(Moyenne des fins de semaines - Année 2004)

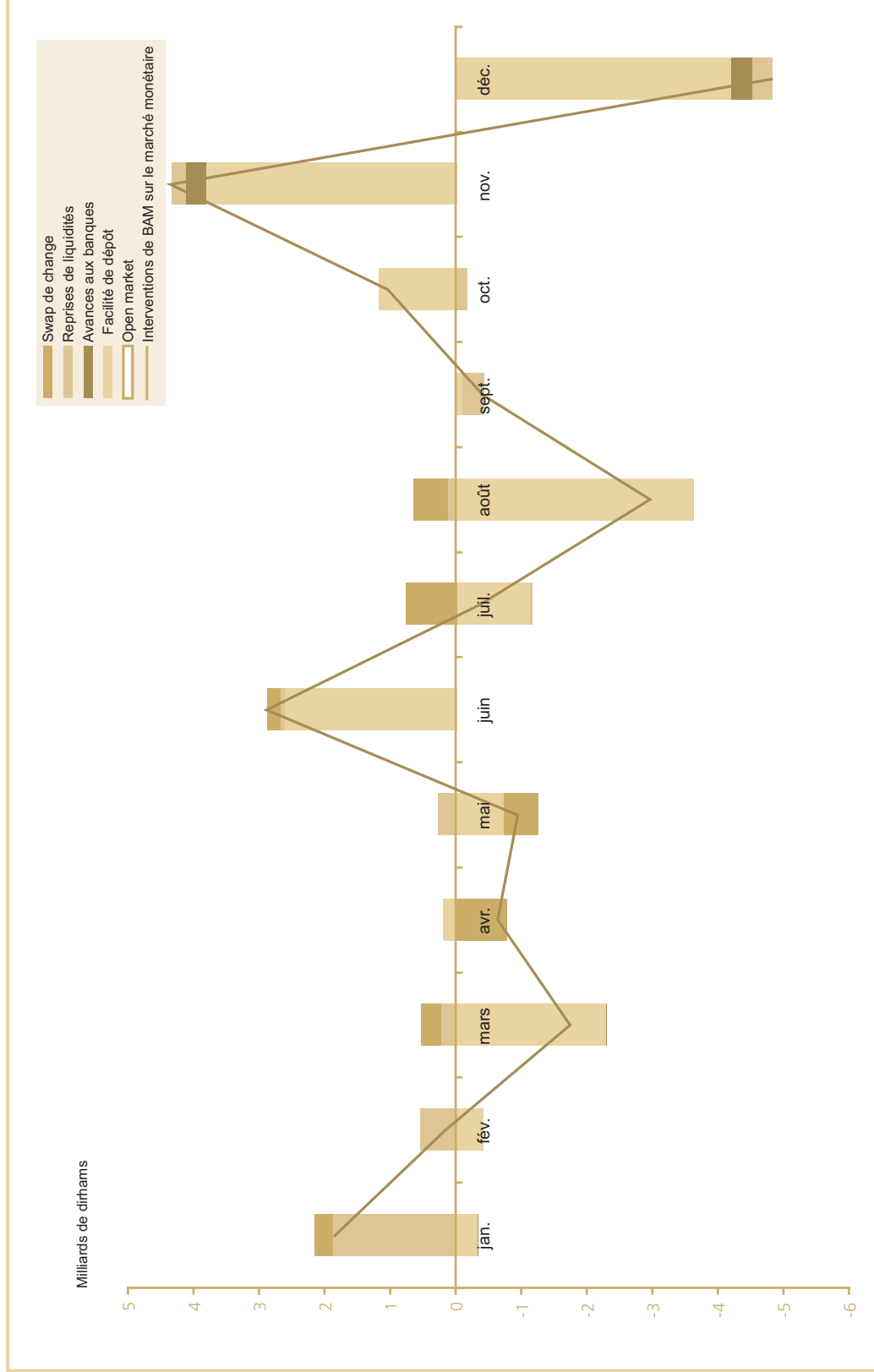


XI-2 - INTERVENTIONS DE BANK AL-MAGHRIB SUR LE MARCHÉ MONÉTAIRE

(En millions de dirhams)

Année 2004 (moyenne quotidienne de la semaine)	Avances à 7 jours sur appels d'offres	Mécanismes de réglage fin de la liquidité			Facilité à l'initiative des banques		Avances à 24 heures		Total
		Open Market	Reprises de liquidités	Swap de change	Avances à 5 jours	Facilité de dépôt à 24 heures	A l'initiative des banques	Pour couverture de soldes débiteurs	
1er au 7 janvier	-	-	-3.857	-500	-	-79	-	1	-4.435
8 au 14 janvier	-	-	-1.250	-500	-	-429	-	-	-2.179
15 au 21 janvier	-	-	- 200	-500	-	-1.009	-	1	-1.708
22 au 28 janvier	-	-	- 300	-500	-	-	-	3	- 797
29 janvier au 4 février	-	-	- 300	-500	-	-	-	3	- 797
5 au 11 février	-	-	-1.100	-500	-	-271	-	7	-1.864
12 au 18 février	-	-	-1.300	-500	-	-586	-	1	-2.385
19 au 25 février	-	-	- 750	-500	-	-1.204	-	5	-2.449
26 février au 3 mars	-	-	- 400	-371	-	-543	-	-	-1.314
4 au 10 mars	-	-	- 800	-200	-	-3.239	-	7	-4.232
11 au 17 mars	-	-	-1.120	-200	-	-3.157	-	-	-4.477
18 au 24 mars	-	-	- 400	-200	-	-1.939	-	-	-2.539
25 au 31 mars	-	-	- 250	-200	-	-2.386	-	1	-2.835
1er au 7 avril	-	-	- 250	-200	-	-4.201	-	1	-4.650
8 au 14 avril	-	-	-1.950	-200	-	-2.211	-	-	-4.361
15 au 21 avril	-	-	- 475	-1.500	-	-2.545	-	-	-4.520
22 au 28 avril	-	-	- 356	-1.500	-	-586	-	-	-2.442
29 avril au 5 mai	-	-	- 300	-1.500	-	-1.854	-	1	-3.653
6 au 12 mai	-	-	- 420	-1.500	-	-2.593	-	2	-4.511
13 au 19 mai	-	-	- 420	-1.500	-	-4.021	-	3	-5.938
20 au 26 mai	-	-	- 460	-1.500	-	-3.668	-	1	-5.627
27 mai au 2 juin	-	-	- 220	-1.443	-	-4.057	-	2	-5.718
3 au 9 juin	-	-	- 340	-1.300	-	-2.183	-	-	-3.823
10 au 16 juin	-	-	- 250	-1.300	-	-836	-	2	-2.384
17 au 23 juin	-	-	- 290	-1.300	-	-408	-	6	-1 992
24 au 30 juin	-	-	- 400	-1.300	-	-233	-	1	-1 932
1er au 7 juillet	-	-	- 400	-1.300	-	-3.950	-	1	-5 649
8 au 14 juillet	-	-	- 415	-1.300	-	-1.679	-	2	-3.392
15 au 21 juillet	-	-	- 415	-	-	-2.881	-	1	-3.295
22 au 28 juillet	-	-	- 280	-	-	-	-	1	- 279
29 juillet au 4 août	-	-	- 210	-	-	-	-	3	- 207
5 au 11 août	-	-	- 330	-	-	-5.536	-	1	-5.865
12 au 18 août	-	-	-	-	-	-5.183	-	16	-5.167
19 au 25 août	-	-	- 320	-	-	-3.990	-	2	-4.308
26 août au 1er septembre	-	-	- 180	-	-	-3.624	-	5	-3.799
2 au 8 septembre	-	-	- 406	-	-	-4.367	-	2	-4.771
9 au 15 septembre	-	-	- 506	-	-	-6.311	-	2	-6.815
16 au 22 septembre	-	-	- 598	-	-	-5.374	-	2	-5.970
23 au 29 septembre	-	-	- 596	-	-	-4.861	-	1	-5.456
30 septembre au 6 octobre	-	-	- 636	-	-	-4.759	-	3	-5.392
7 au 13 octobre	-	-	- 700	-	-	-2.979	-	2	-3.677
14 au 20 octobre	-	-	- 684	-	-	-3.344	-	5	-4.023
21 au 27 octobre	-	-	- 720	-	-	-2.201	-	2	-2.919
28 octobre au 3 novembre	-	-	- 700	-	-	-3.911	-	2	-4.609
4 au 10 novembre	-	-	- 700	-	-	-1.223	-	2	-1.921
11 au 17 novembre	-	-	- 700	-	238	-271	-	2	- 731
18 au 24 novembre	-	-	- 100	-	725	-853	-	9	- 219
25 novembre au 1er décembre	-	-	- 500	-	-	-1.986	-	2	-2.484
2 au 8 décembre	-	-	- 800	-	-	-3.039	-	1	-3.838
9 au 15 décembre	-	-	- 800	-	-	-8.803	-	1	-9.602
16 au 22 décembre	-	-	- 800	-	-	-7.642	-	9	-8.433
23 au 29 décembre	-	-	- 663	-	-	-159	-	-	- 822
30 et 31 décembre 2004	-	-	- 844	-	-	-4.013	-	3	-4.854
Moyenne	-	-	-607	-449	18	-2.588	-	2	-3.624

INTERVENTIONS MENSUELLES DE BANK AL-MAGHRIB SUR LE MARCHÉ MONÉTAIRE (Moyenne des fins de semaines - Année 2004)



XI-3 - TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
(TAUX ANNUELS EN POURCENTAGE)

Année 2004	Taux d'intervention de Bank Al-Maghrib						Taux du marché interbancaire	
	à 7 jours sur appels d'offres	à 5 jours	à 24 heures		Reprises de liquidités	Facilité de dépôt	Moyenne mensuelle	Fin de mois
			A l'initiative des banques	Couverture des soldes débiteurs				
Janvier	3,25	4,25	8,25	10,25	3,00	2,25	2,72	2,97
Février	3,25	4,25	8,25	10,25	2,94	2,25	2,74	2,69
Mars	3,25	4,25	8,25	10,25	2,66	2,25	2,29	2,25
Avril	3,25	4,25	8,25	10,25	2,50	2,25	2,28	2,27
Mai	3,25	4,25	8,25	10,25	2,50	2,25	2,26	2,25
Juin	3,25	4,25	8,25	10,25	2,50	2,25	2,36	2,32
Juillet	3,25	4,25	8,25	10,25	2,50	2,25	2,31	2,39
Août	3,25	4,25	8,25	10,25	2,50	2,25	2,39	2,30
Septembre	3,25	4,25	8,25	10,25	2,50	2,25	2,27	2,25
Octobre	3,25	4,25	8,25	10,25	2,50	2,25	2,29	2,29
Novembre	3,25	4,25	8,25	10,25	2,50	2,25	2,43	2,30
Décembre	3,25	4,25	8,25	10,25	2,50	2,25	2,32	2,27

Source : Bank Al-Maghrib

XI-4 TAUX DES DÉPÔTS CHEZ LES BANQUES
(TAUX ANNUELS EN POURCENTAGE)

	Année 2003		Année 2004	
	Janvier - juin	Juillet - Décembre	Janvier - juin	Juillet - Décembre
Dépôts chez les banques				
Comptes à vue	non rémunérés	non rémunérés	non rémunérés	non rémunérés
Comptes sur carnets ⁽¹⁾	2,15 (minimum)	2,95 (minimum)	2,49 (minimum)	2,35 (minimum)
Autres comptes	Taux libre	Taux libre	Taux libre	Taux libre

(1) A compter du 1er juillet 1999, le taux de rémunération minimum des comptes sur carnets est égal au taux moyen pondéré des bons du Trésor à 52 semaines, émis par adjudication au cours du semestre précédent, diminué de 100 points de base.

Source : Bank Al-Maghrib.

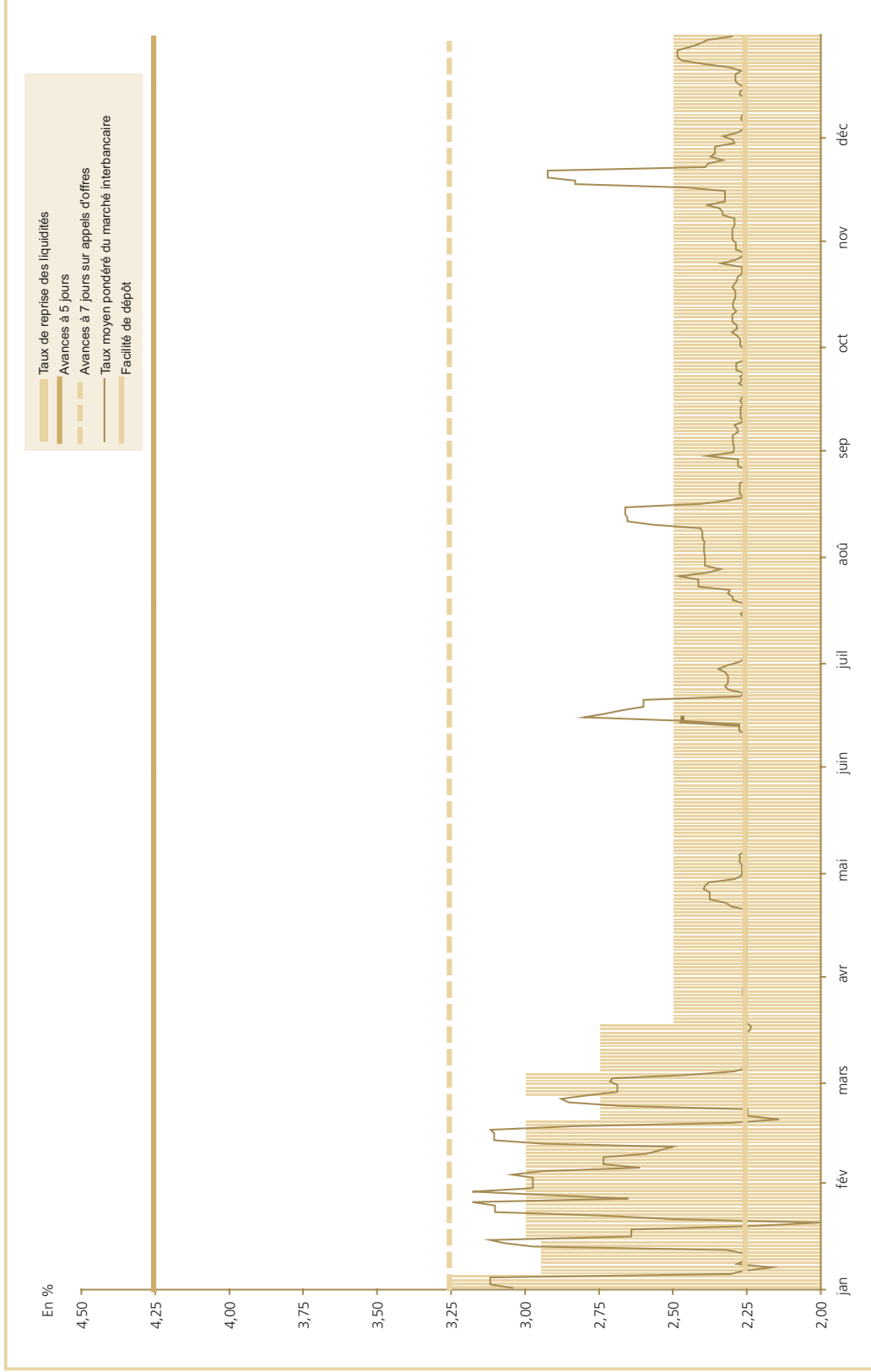
XI-5 TAUX DES DÉPÔTS CHEZ LA CAISSE D'ÉPARGNE NATIONALE
(TAUX ANNUELS EN POURCENTAGE)

Période	Janv. - Juin 2003	Juil. - Déc.2003	Janv. - Juin 2004	Juil. - Déc. 2004
Livrets de la Caisse d'épargne nationale ⁽¹⁾	2,65	2,36	2,30	2,10

(1) A partir de janvier 1998, le taux de rémunération des dépôts en comptes sur livrets de la Caisse d'épargne nationale est égal au taux moyen des bons du Trésor à 5 ans, émis par adjudication au cours du semestre précédent, minoré de 250 points de base.

Source : Bank Al-Maghrib.

TAUX MOYEN PONDERE DU MARCHE INTERBANCAIRE - Année 2004



XI-6 - TAUX D'INTÉRÊT MOYEN PONDÉRÉ DES COMPTES ET BONS À ÉCHÉANCE FIXE
(TAUX ANNUELS EN POURCENTAGE)

Année 2004	TMP* des dépôts à 6 mois	TMP* des dépôts à 12 mois	TMP* des dépôts à 6 et 12 mois
Janvier	3,34	4,04	3,71
Février	3,29	3,63	3,47
Mars	3,42	3,68	3,53
Avril	3,25	3,76	3,52
Mai	3,16	3,61	3,41
Juin	3,16	3,53	3,33
Juillet	3,09	3,47	3,31
Août	3,20	3,53	3,43
Septembre	3,21	3,52	3,40
Octobre	3,27	3,48	3,37
Novembre	3,29	3,53	3,40
Décembre	3,29	3,48	3,38

(*) Taux moyen pondéré.
Source : Bank Al-Maghrib.

XI-7 - TAUX DES BONS DU TRÉSOR À 6 MOIS⁽¹⁾
(TAUX ANNUELS EN POURCENTAGE)

Période	Oct. - Déc. 2003	Janv. - Mars 2004	Avril - Juin 2004	Juil. - Sept. 2004	Oct. - Déc. 2004
- Bons du Trésor à 6 mois ⁽²⁾	3,90	3,70	3,70	3,00	2,70

(1) Émission permanente.

(2) A compter de juillet 2002, le taux de rémunération des bons à 6 mois est égal au taux moyen des bons du Trésor à 26 semaines, émis par adjudication au cours du trimestre précédent, majoré de 25 points de base.

Source : Bank Al-Maghrib.

XI-8 - TAUX MOYEN PONDÉRÉ DES BONS DU TRÉSOR ÉMIS PAR ADJUDICATION
(TAUX ANNUELS EN POURCENTAGE)

Années	Bons à 13 semaines	Bons à 26 semaines	Bons à 52 semaines	Bons à 2 ans	Bons à 5 ans	Bons à 10 ans	Bons à 15 ans	Bons à 20 ans
2003								
Janvier	3,10	3,28	3,58	4,04	4,92	5,90	6,48	-
Février	3,36	3,42	3,90	4,27	5,05	5,96	-	-
Mars	3,51	3,80	4,35	-	-	-	-	-
Avril	3,48	3,67	4,00	-	-	-	6,50	-
Mai	3,39	3,50	3,82	4,28	4,98	5,87	6,45	-
Juin	2,92	3,10	3,22	3,60	4,64	5,54	6,17	-
Juillet	-	-	3,18	3,50	4,39	5,29	5,91	-
Août	-	-	3,11	3,50	4,39	5,27	5,89	-
Septembre	-	3,11	2,95	3,40	4,31	5,27	5,89	-
Octobre	3,35	3,30	-	3,67	4,72	5,28	5,88	-
Novembre	-	3,50	3,75	4,04	4,95	-	-	-
Décembre	3,35	3,50	3,79	4,04	5,00	-	5,89	-
2004								
Janvier	-	3,20	3,56	-	4,81	-	5,86	-
Février	3,04	3,15	3,38	3,75	4,58	5,22	5,82	-
Mars	2,95	3,04	3,22	3,68	4,53	5,21	5,82	-
Avril	-	2,79	3,00	3,60	4,48	5,20	5,80	6,10
Mai	-	-	2,93	3,51	4,36	5,17	5,77	-
Juin	2,40	2,50	2,75	-	4,21	5,07	5,69	-
Juillet	2,37	-	2,63	3,10	4,09	4,97	5,59	6,07
Août	2,42	2,45	2,80	3,09	4,01	4,95	5,57	6,08
Septembre	2,36	2,40	2,76	-	3,95	4,91	5,55	-
Octobre	2,27	2,35	2,62	3,00	4,00	4,89	5,52	6,08
Novembre	2,28	2,34	2,75	3,00	4,00	4,89	5,51	6,08
Décembre	-	-	2,75	-	4,04	4,89	5,51	6,10

XI-9 - TAUX D'ÉMISSION DES TITRES DE CRÉANCES NÉGOCIABLES
(TAUX ANNUELS EN POURCENTAGE)

	2003	2004
Certificats de dépôt		
à 10 jours	-	-
De plus de 10 jours à 3 mois non inclus	-	-
De 3 mois à 6 mois non inclus	-	-
De 6 mois à 12 mois non inclus	5,00	-
De 12 mois à 18 mois non inclus	5,50	-
De 18 mois à 2 ans non inclus	-	-
De 2 ans à 3 ans non inclus	-	-
De 3 ans à 5 ans non inclus	-	3,85
De 5 ans à 7 ans non inclus	4,32 à 5,75	4,60
à 7 ans	5,80	-
Bons de sociétés de financement		
De plus de 2 ans à 3 ans non inclus	4,15 à 5,35	3,80 à 5,55
De 3 ans à 5 ans non inclus	4,50 à 7,50	3,65 à 7,00
De 5 ans à 7 ans non inclus	5,50 à 5,60	5,30 à 6,03
à 7 ans	-	-
Billets de trésorerie		
à 10 jours	-	2,70 à 3,20
De plus de 10 jours à 3 mois non inclus	3,40 à 3,60	2,70 à 3,70
De 3 mois à 6 mois non inclus	3,55 à 5,30	2,70 à 3,95
De 6 mois à 1 an non inclus	5,00	3,10 à 3,55
à 1 an	-	3,30 à 3,45

Source : Bank Al-Maghrib.

XI-10 - TAUX DES BONS ET OBLIGATIONS ÉMIS SUR LE MARCHÉ OBLIGATAIRE
(TAUX ANNUELS EN POURCENTAGE)

Durée des titres	2003	2004
- 3 ans	-	5,15
- 5 ans	4,50 - 5,90	4,60 - 5,54
- 7 ans	-	5,46
- 8 ans	-	-
- 10 ans	-	-
- 15 ans	6,10-6,20 ⁽¹⁾	5,32 ⁽¹⁾ - 6,95

1) Il s'agit d'émissions garanties par l'Etat.
Source : Bank Al-Maghrib.

XI-11 - TAUX DE BASE BANCAIRES AFFICHÉS PAR LES PRINCIPALES BANQUES
(TAUX ANNUELS EN POURCENTAGE)

Taux de base bancaires	2003	2004
- Crédits à l'exportation	7,00	7,00
- Crédits à court terme	7,25	7,25
- Crédits à moyen terme ⁽¹⁾	7,25	7,25
- Crédits à long terme ⁽¹⁾	8,25	8,25

1) En avril 2002, une banque de la place a ramené le taux des crédits à moyen terme à 7,25% et celui des crédits à long terme à 8,25%.

XI-12 - TAUX DÉBITEURS
(TAUX ANNUELS EN POURCENTAGE)

Année 2004	1er trimestre		2ème trimestre		3ème trimestre		4ème trimestre	
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
Crédits à l'exportation	7,00	10,00	7,00	10,00	7,00	10,00	7,00	10,00
Autres crédits à court terme	7,00	11,50	7,00	11,50	7,00	11,50	7,00	11,50
Crédits à moyen terme (PME/PMI)	7,00	11,00	7,00	11,00	7,00	11,00	7,00	11,00
Autres crédits à moyen terme	7,25	12,00	7,25	12,00	7,25	12,00	7,25	12,00
Crédits à long terme	7,50	12,50	7,50	12,50	7,50	12,50	7,50	12,50

Source : Bank Al-Maghrib.

XI-13 - TAUX MAXIMUM DES INTÉRÊTS CONVENTIONNELS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT
(TAUX ANNUELS EN POURCENTAGE)

Taux	Périodes	Oct. 02 -	Avril -	Oct. 03 -	Avril -	Oct 04 -	Avril -
		Mars 03	Sept. 03	Mars 04	Sept. 04	Mars 05	Sept. 05
TMP* des banques		8,60	8,48	8,08	8,09	7,88	7,83
TMP* des sociétés de financement		13,23	12,89	12,76	12,72	12,35	12,10
TMP* de l'ensemble des établissements de crédit		9,19	9,13	8,76	8,72	8,48	8,38
Taux maximum des intérêts conventionnels ⁽¹⁾		14,70	14,61	14,02	13,95	13,57	13,41

(*) Taux moyen pondéré (T.M.P).

(1) TMP des établissements de crédit x 1,60 à partir du mois d'octobre 1999.

Source : Bank Al-Maghrib.

XII-1- LES AGRÉGATS DE MONNAIE

(En millions de dirhams)

Composantes	Fin décembre 2003			Fin décembre 2004		
	Montants	Variations annuelles		Montants	Variations annuelles	
		Montants	%		Montants	%
Monnaie fiduciaire	74.890	5.334	7,7	79.439	4.549	6,1
Monnaie scripturale	176.247	16.725	10,5	196.056	19.809	11,2
Total M1	251.137	22.059	9,6	275.495	24.358	9,7
Placements à vue (M2 - M1)	47.843	4.746	11,0	52.918	5.075	10,6
Total M2	298.980	26.805	9,8	328.413	29.433	9,8
Placements à terme (M3 - M2)	87.360	4.023	4,8	87.741	381	0,4
Total M3	386.340	30.828	8,7	416.154	29.814	7,7

Source : Bank Al-Maghrib.

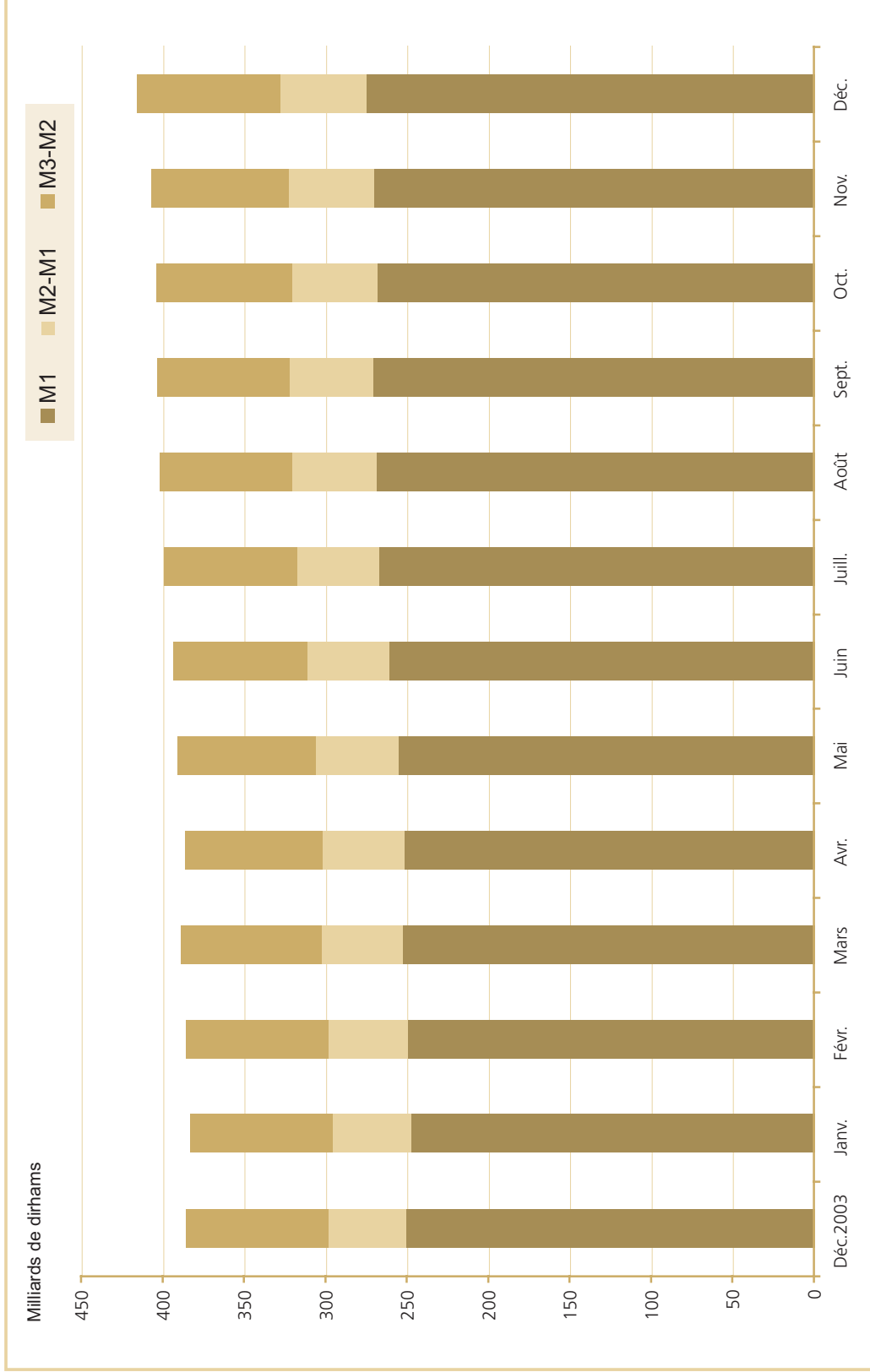
XII-2 - LES AGRÉGATS DE PLACEMENTS LIQUIDES

(En millions de dirhams)

Composantes	Fin décembre 2003			Fin décembre 2004		
	Montants	Variations annuelles		Montants	Variations annuelles	
		Montants	%		Montants	%
PL 1	8.093	- 746	- 8,4	8.532	439	5,4
PL 2	26.423	-3.273	- 11,0	33.717	7.294	27,6
PL 3	1.752	505	40,5	2.408	656	37,4
Total PL	36.268	-3.514	- 8,8	44.657	8.389	23,1

Source : Bank Al-Maghrib.

AGREGATS DE MONNAIE (Encours de fin de mois - Année 2004)



XII-3 - ÉVOLUTION MENSUELLE DE L'AGRÉGAT M1

(En millions de dirhams)

Composantes	2003	2004											
	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Monnaie fiduciaire	74.890	79.620	76.578	75.429	76.141	75.091	75.829	80.114	81.448	79.420	79.470	78.959	79.439
Monnaie scripturale	176.247	168.066	173.187	177.823	175.990	180.847	185.590	187.241	188.038	191.564	189.629	191.595	196.056
Total M1	251.137	247.686	249.765	253.252	252.131	255.938	261.419	267.355	269.486	270.984	269.099	270.554	275.495

Source : Bank Al-Maghrib

XII-4 - ÉVOLUTION MENSUELLE DE LA MONNAIE FIDUCIAIRE

(En millions de dirhams)

Composantes	2003	2004											
	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Billets en circulation	77.019	81.840	78.468	77.502	78.004	77.284	77.982	82.257	84.317	81.671	81.562	81.580	81.707
Monnaies divisionnaires	1.486	1.493	1.494	1.492	1.502	1.507	1.520	1.528	1.555	1.571	1.581	1.614	1.582
Sous-total	78.505	83.333	79.962	78.994	79.506	78.791	79.502	83.785	85.872	83.242	83.143	83.194	83.289
<i>à déduire :</i> <i>Encaisses des banques</i> <i>et des comptables publics</i>	3.615	3.713	3.384	3.565	3.365	3.700	3.673	3.671	4.424	3.822	3.673	4.235	3.850
Total de la monnaie fiduciaire	74.890	79.620	76.578	75.429	76.141	75.091	75.829	80.114	81.448	79.420	79.470	78.959	79.439

Source : Bank Al-Maghrib

XII-5 - ÉVOLUTION MENSUELLE DE LA MONNAIE SCRIPTURALE

(En millions de dirhams)

Composantes	2003	2004											
	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Monnaie scripturale													
Comptes créditeurs à vue auprès de Bank Al-Maghrib	1.194	1.106	2.092	1.903	1.931	1.922	2.305	1.840	1.857	1.689	1.620	1.514	1.664
Comptes créditeurs à vue auprès des banques	166.454	158.335	162.437	167.354	165.565	170.346	174.698	176.884	177.637	181.414	179.413	181.505	185.783
Total des dépôts à vue auprès du système bancaire	167.648	159.441	164.529	169.257	167.496	172.268	177.003	178.724	179.494	183.103	181.033	183.019	187.447
Comptes créditeurs à vue auprès du Service des chèques postaux	2.913	2.939	2.972	2.880	2.808	2.893	2.901	2.831	2.858	2.775	2.910	2.890	2.923
Comptes créditeurs à vue auprès du Trésor	5.686	5.686	5.686	5.686	5.686	5.686	5.686	5.686	5.686	5.686	5.686	5.686	5.686
Total des dépôts au Trésor et au service des Chèques postaux	8.599	8.625	8.658	8.566	8.494	8.579	8.587	8.517	8.544	8.461	8.596	8.576	8.609
Total de la monnaie scripturale	176.247	168.066	173.187	177.823	175.990	180.847	185.590	187.241	188.038	191.564	189.629	191.595	196.056

Source : Bank Al-Maghrib

XII-6 - ÉVOLUTION MENSUELLE DES COMPTES CRÉDITEURS À VUE AUPRÈS DES BANQUES

(En millions de dirhams)

Composantes	2003	2004											
	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Comptes de chèques dont : M.R.E	109.515 (40.252)	109.087 (40.564)	111.278 (41.269)	111.881 (41.267)	113.154 (42.030)	113.894 (42.559)	116.618 (43.800)	119.481 (45.739)	120.997 (45.258)	120.362 (44.604)	121.212 (45.071)	122.007 (45.086)	123.594 (45.730)
Comptes courants	46.039	39.811	40.860	43.139	41.801	44.095	46.359	44.474	45.990	46.653	46.888	46.979	49.823
Autres dépôts	10.900	9.437	10.299	12.334	10.610	12.357	11.721	12.929	10.650	14.399	11.313	12.519	12.366
Total	166.454	158.335	162.437	167.354	165.565	170.346	174.698	176.884	177.637	181.414	179.413	181.505	185.783

Source : Bank Al-Maghrib

XII-7 - ÉVOLUTION MENSUELLE DES AGRÉGATS M2 ET M3

(En millions de dirhams)

Composantes	2003	2004											
	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
M1	251.137	247.686	249.765	253.252	252.131	255.938	261.419	267.355	269.486	270.984	269.099	270.554	275.495
Placements à vue (M2-M1)	47.843	48.409	49.226	49.948	50.425	50.674	50.372	50.760	51.271	51.806	52.357	52.544	52.918
Comptes d'épargne auprès des banques	39.647	40.173	40.834	41.257	41.646	41.832	41.471	41.815	42.248	42.686	43.146	43.298	43.569
Comptes sur livrets auprès de la Caisse d'épargne nationale (CEN)	8.196	8.236	8.392	8.691	8.779	8.842	8.901	8.945	9.023	9.120	9.211	9.246	9.349
Total M2	298.980	296.095	298.991	303.200	302.556	306.612	311.791	318.115	320.757	322.790	321.456	323.098	328.413
Placements à terme (M3-M2)	87.360	87.617	87.176	86.308	84.000	84.453	82.463	81.768	81.517	81.097	83.059	84.112	87.741
Certificats de dépôt ⁽¹⁾	215	215	215	215	215	215	215	214	14	14	14	99	99
Comptes à terme et bons à échéance fixe dont M.R.E.	87.145 (37.417)	87.402 (37.734)	86.961 (37.889)	86.093 (36.923)	83.785 (36.376)	84.238 (36.507)	82.248 (35.941)	81.554 (34.954)	81.503 (34.660)	81.083 (35.389)	83.045 (35.430)	84.013 (35.924)	87.642 (36.009)
Total M3	386.340	383.712	386.167	389.508	386.556	391.065	394.254	399.883	402.274	403.887	404.515	407.210	416.154

(1) Souscription des entreprises non financières et des particuliers

Source : Bank Al-Maghrib

XII-8 - ÉVOLUTION MENSUELLE DES AGRÉGATS DE PLACEMENTS LIQUIDES⁽¹⁾

(En millions de dirhams)

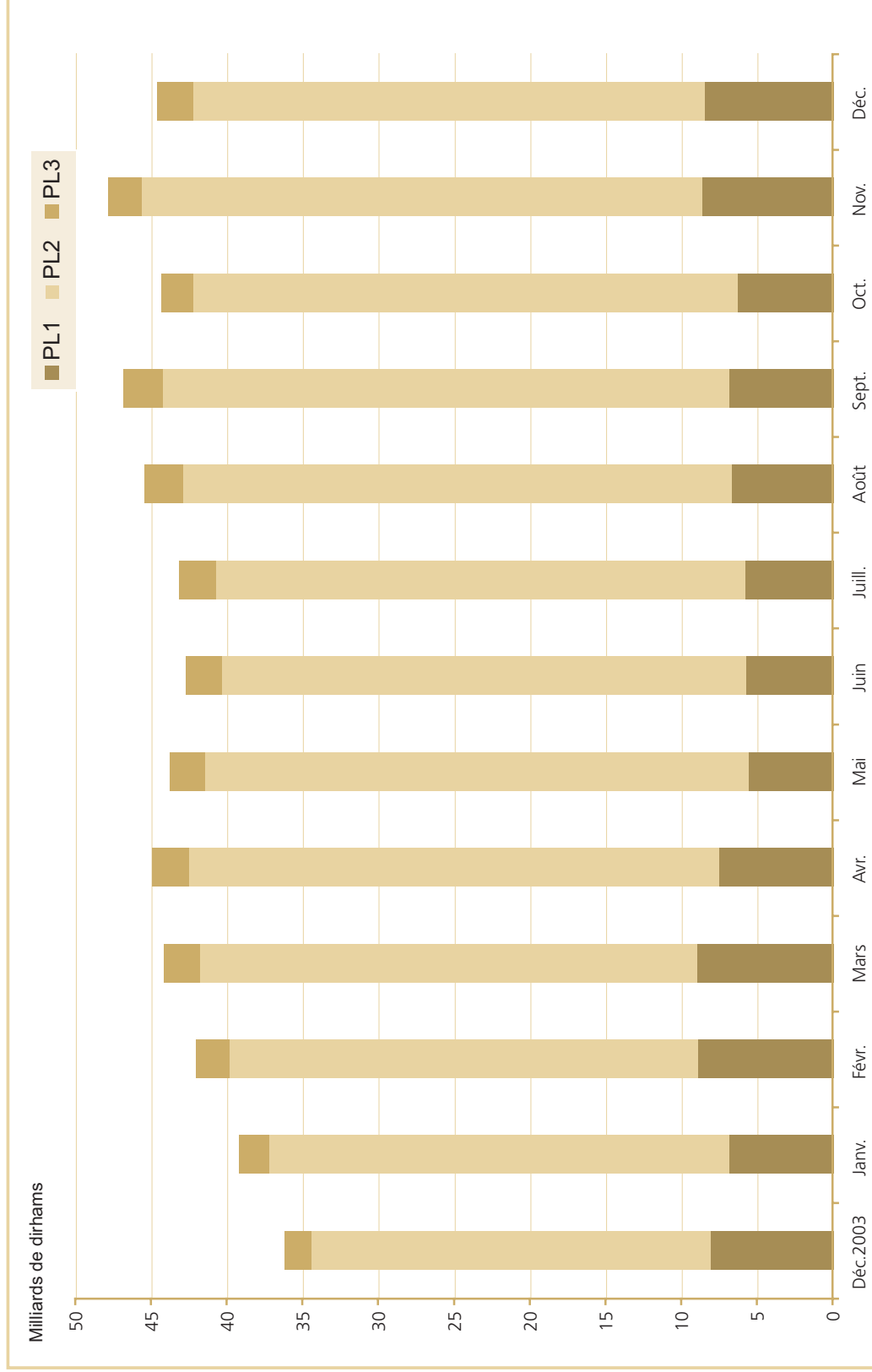
Composantes	2003	2004											
	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
PL 1													
Bons du Trésor à 6 mois	2.998	2.901	2.805	2.748	2.789	2.699	2.930	2.930	2.930	2.930	2.930	2.930	2.930
Bons du Trésor négociables ⁽²⁾	4.374	3.324	5.426	5.555	4.068	2.185	2.141	2.169	3.053	3.235	2.663	5.047	4.883
Billets de Trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bons émis par les sociétés de financement	721	710	712	720	723	723	723	737	729	727	720	730	719
Total PL 1	8.093	6.935	8.943	9.023	7.580	5.607	5.794	5.836	6.712	6.892	6.313	8.707	8.532
PL 2													
Titres émis par les OPCVM obligations	26.423	30.341	30.918	32.827	34.976	35.889	34.615	34.955	36.234	37.443	35.963	36.965	33.717
Total PL 2	26.423	30.341	30.918	32.827	34.976	35.889	34.615	34.955	36.234	37.443	35.963	36.965	33.717
PL 3													
Titres émis par les OPCVM actions et les OPCVM diversifiés	1.752	1.956	2.225	2.353	2.426	2.345	2.392	2.435	2.506	2.564	2.113	2.189	2.408
Total PL 3	1.752	1.956	2.225	2.353	2.426	2.345	2.392	2.435	2.506	2.564	2.113	2.189	2.408
Total PL	36.268	39.232	42.086	44.203	44.982	43.841	42.801	43.226	45.452	46.899	44.389	47.861	44.657

(1) Souscription des entreprises non financières et des particuliers

(2) Encours des emprunts nationaux et des bons du Trésor émis par adjudications

Source : Bank Al-Maghrib

AGREGATS DE PLACEMENTS LIQUIDES (PL)
Encours de fin de mois - Année 2004



XII-9 - LES CONTREPARTIES DE L'AGRÉGAT M3

(En millions de dirhams)

Composantes	Fin décembre 2003			Fin décembre 2004		
	Montants	Variations annuelles		Montants	Variations annuelles	
		Montants	%		Montants	%
Avoirs extérieurs nets ⁽¹⁾						
. de Bank Al-Maghrib	122.351	17.861	17,1	135.731	13.380	10,9
. des banques	5.110	- 1.180	-18,8	9.040	3.930	76,9
Total (I)	127.461	16.681	15,1	144.771	17.310	13,6
Crédit intérieur global						
A. Créances sur l'État⁽¹⁾						
. Créances de Bank Al-Maghrib	- 7.185	-2.601	56,7	- 8.254	-1.069	14,9
. Créances des banques	77.123	200	0,3	72.033	-5.090	- 6,6
. Créances des entreprises non financières et des particuliers ⁽²⁾	8.599	241	2,9	8.609	10	0,1
Sous-total	78.537	-2.160	-2,7	72.388	-6.149	-7,8
B. Concours à l'économie ⁽¹⁾						
. Crédits de Bank Al-Maghrib	11.477	1.730	17,7	11.236	- 241	- 2,1
. Concours des banques ⁽³⁾	234.531	18.057	8,3	251.441	16.910	7,2
Sous-total	246.008	19.787	8,7	262.677	16.669	6,8
C. Contrepartie des avoirs en comptes sur livrets auprès de la Caisse d'épargne nationale⁽⁴⁾	8.196	884	12,1	9.349	1.153	14,1
Total (A+B+C)	332.741	18.511	5,9	344.414	11.673	3,5
A déduire : Ressources à caractère non monétaire^{(5) (6)}	58.774	- 1.237	- 2,1	57.538	- 1.236	- 2,1
Crédit intérieur à caractère monétaire (II)	273.967	19.748	7,8	286.876	12.909	4,7
Total des contreparties (I+II)	401.428	36.429	10,0	431.647	30.219	7,5
Solde des éléments divers ⁽⁷⁾	-15.088	-5.601		-15.493	- 405	
Total de l'agrégat M 3	386.340	30.828	8,7	416.154	29.814	7,7

(1) Voir le détail des composantes des avoirs extérieurs nets, des créances sur l'État et des concours à l'économie respectivement dans les tableaux XII-11, XII-12 et XII-13.

(2) Contrepartie des dépôts auprès de la Trésorerie générale et du Service des chèques postaux recensés dans la monnaie scripturale.

(3) Y compris les crédits accordés aux établissements publics.

(4) Les ressources collectées par la Caisse d'épargne nationale sont déposées auprès de la Caisse de dépôt et de gestion. Elles ne peuvent faire l'objet d'une répartition entre les créances sur l'État et les concours à l'économie.

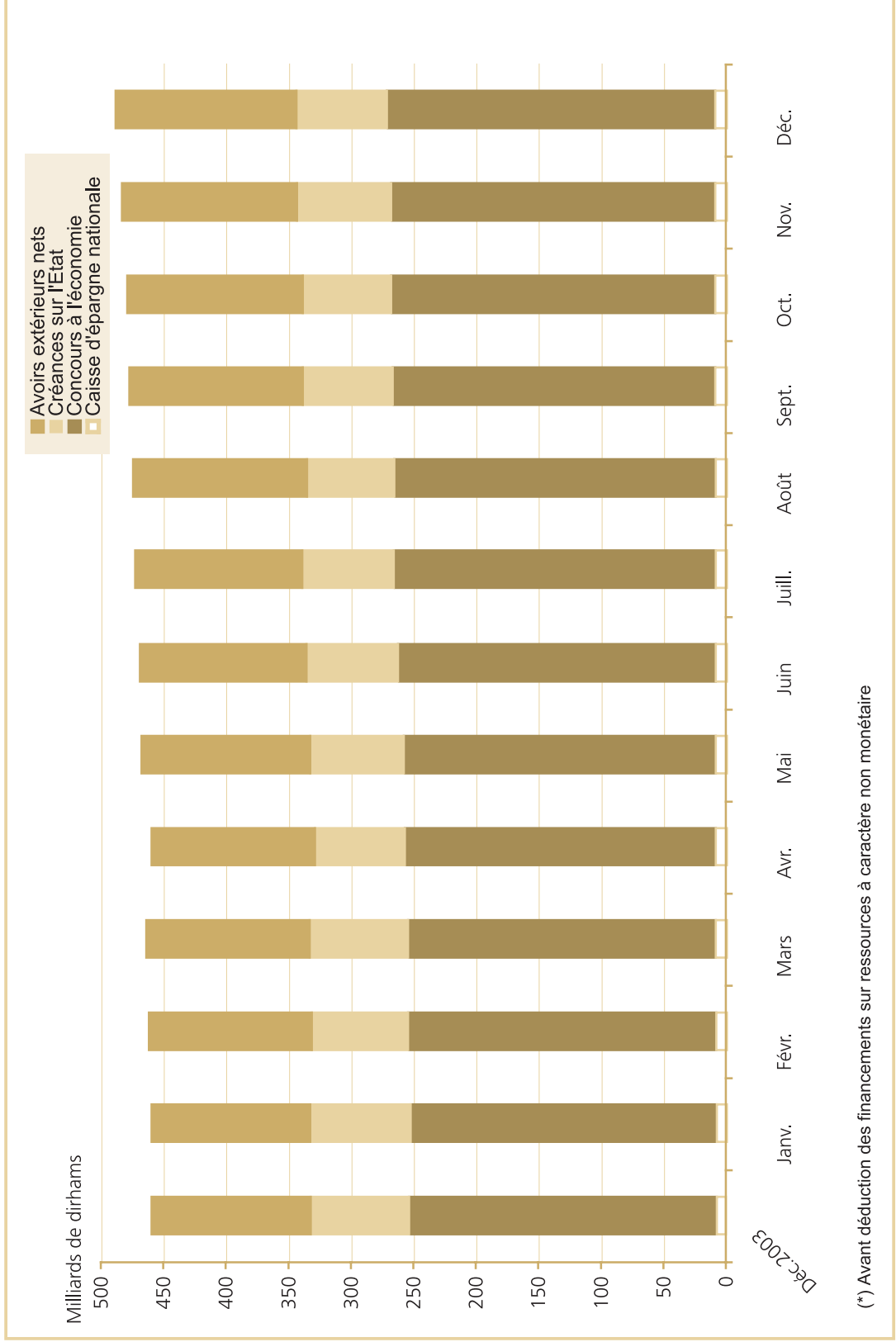
(5) Emprunts intérieurs et extérieurs contractés par les banques (voir ressources des banques annexe XIV-1).

(6) Excédent des fonds propres (capital et réserves) sur le total des immobilisations et du portefeuille de titres de participation.

(7) Excédent des autres éléments du passif du système bancaire sur les autres éléments de son actif.

Source : Bank Al-Maghrib.

CONTREPARTIES DE M3 (*)
Encours de fin de mois - Année 2004



(*) Avant déduction des financements sur ressources à caractère non monétaire

XII-10 - ÉVOLUTION MENSUELLE DES CONTREPARTIES DE M3

(En millions de dirhams)

Composantes	2003	2004											
	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Avoirs extérieurs nets ⁽¹⁾													
- de Bank Al-Maghrib	122.351	121.921	123.874	125.398	124.687	126.132	126.361	127.464	134.078	133.333	131.764	129.929	135.731
- des banques	5.110	5.675	6.551	5.125	6.135	8.784	6.826	6.248	5.058	5.649	8.645	9.985	9.040
Total (I)	127.461	127.596	130.425	130.523	130.822	134.916	133.187	133.712	139.136	138.982	140.409	139.914	144.771
CRÉDIT INTÉRIEUR GLOBAL													
A. Créances sur l'État ⁽¹⁾													
Créances de Bank Al-Maghrib	- 7.185	- 7.567	-10.396	- 9.025	-11.605	-11.773	-10.628	-7.933	-12.029	-8.872	- 8.833	- 5.297	- 8.254
Créances des banques	77.123	78.342	78.924	78.947	74.751	78.243	74.890	72.738	73.363	72.084	70.573	72.014	72.033
Créances des particuliers et des entreprises non financières ⁽²⁾	8.599	8.625	8.658	8.566	8.494	8.579	8.587	8.517	8.544	8.461	8.596	8.576	8.609
Sous-total	78.537	79.400	77.186	78.488	71.640	75.049	72.849	73.322	69.878	71.673	70.336	75.293	72.388
B. Concours à l'économie ⁽¹⁾													
Crédits de Bank Al-Maghrib	11.477	11.477	11.477	11.477	11.177	11.177	11.177	11.177	11.177	11.177	11.177	11.177	11.236
Concours des banques ⁽³⁾	234.531	233.428	235.038	235.078	237.768	238.237	243.238	246.238	245.996	247.077	248.412	248.269	251.441
Sous-total	246.008	244.905	246.515	246.555	248.945	249.414	254.415	257.415	257.173	258.254	259.589	259.446	262.677
C. Contrepartie des avoirs en comptes sur livrets auprès de la Caisse d'épargne nationale ⁽⁴⁾													
	8.196	8.236	8.392	8.691	8.779	8.842	8.901	8.945	9.023	9.120	9.211	9.246	9.349
Total (A+B+C)	332.741	332.541	332.093	333.734	329.364	333.305	336.165	339.682	336.074	339.047	339.136	343.985	344.414
A déduire : Ressources à caractère non monétaire	58.774	60.807	59.952	59.874	60.072	62.849	63.387	61.856	60.496	56.912	57.127	59.796	57.538
Emprunts contractés par les banques ⁽⁵⁾	20.768	22.141	19.915	19.225	18.702	20.990	20.216	19.633	19.564	16.861	17.272	19.386	15.894
Provisions constituées par les banques	29.235	29.598	30.872	33.073	33.386	33.498	35.332	34.521	34.262	33.815	33.643	33.497	33.572
Fonds propres nets de Bank Al-Maghrib et des banques ⁽⁶⁾	8.771	9.068	9.165	7.576	7.984	8.361	7.839	7.702	6.670	6.236	6.212	6.913	8.072
CRÉDIT INTÉRIEUR A CARACTÈRE MONÉTAIRE (II)	273.967	271.734	272.141	273.860	269.292	270.456	272.778	277.826	275.578	282.135	282.009	284.189	286.876
TOTAL DES CONTREPARTIES (I+II)	401.428	399.330	402.566	404.383	400.114	405.372	405.965	411.538	414.714	421.117	422.418	424.103	431.647
Solde des éléments divers ⁽⁷⁾	-15.088	-15.618	-16.399	-14.875	-13.558	-14.307	-11.711	-11.655	-12.440	-17.230	-17.903	-16.893	-15.493
AGRÉGAT M 3	386.340	383.712	386.167	389.508	386.556	391.065	394.254	399.883	402.274	403.887	404.515	407.210	416.154

(1) Voir le détail des composantes des avoirs extérieurs nets, des créances sur l'État et des concours à l'économie respectivement dans les annexes XII-11, XII-12 et XII-13.

(2) Contrepartie des dépôts auprès de la Trésorerie générale et du Service des chèques postaux recensés dans la monnaie scripturale.

(3) Y compris les crédits accordés aux établissements publics.

(4) Les ressources collectées par la Caisse d'épargne nationale sont déposées auprès de la Caisse de dépôt et de gestion. Elles ne peuvent faire l'objet d'une répartition entre les créances sur l'État et les concours à l'économie.

(5) Emprunts intérieurs et extérieurs contractés par les banques (voir ressources des banques annexe XIV-1).

(6) Excédent des fonds propres (capital et réserves) sur le total des immobilisations et du portefeuille de titres de participation.

(7) Excédent des autres éléments du passif du système bancaire sur les autres éléments de son actif.

Source : Bank Al-Maghrib.

XII-11 - ÉVOLUTION MENSUELLE DES AVOIRS EXTÉRIEURS

(En millions de dirhams)

Composantes	2003	2004											
	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
A. Avoirs extérieurs bruts de Bank Al-Maghrib													
. Avoirs en or	1.960	1.960	1.960	1.960	1.960	1.960	1.960	1.960	1.960	1.960	1.960	1.960	1.960
. Avoirs en devises convertibles	119.029	118.631	120.540	122.175	121.499	123.043	123.510	124.590	131.185	130.546	128.962	127.192	133.013
. Avoirs en D.T.S	983	991	994	1.004	931	928	931	932	874	860	1.007	998	988
. Souscription au F.M.I. - tranche de réserve	1.294	1.294	1.294	1.294	1.294	1.294	1.294	1.294	1.294	1.294	1.294	1.294	1.294
. Souscription au Fonds Monétaire Arabe	268	270	271	274	273	272	273	273	273	269	269	266	263
. Avoirs en devises inconvertibles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	123.534	123.146	125.059	126.707	125.957	127.497	127.968	129.049	135.586	134.929	133.492	131.710	137.518
B. Engagements extérieurs de Bank Al-Maghrib													
. Comptes des organismes internationaux	200	201	198	199	199	200	200	195	195	195	191	191	192
. Autres engagements	983	1.024	987	1.110	1.071	1.165	1.407	1.390	1.313	1.401	1.537	1.590	1.595
Sous-total	1.183	1.225	1.185	1.309	1.270	1.365	1.607	1.585	1.508	1.596	1.728	1.781	1.787
I. Total des avoirs extérieurs nets de Bank Al-Maghrib (A-B)	122.351	121.921	123.874	125.398	124.687	126.132	126.361	127.464	134.078	133.333	131.764	129.929	135.731
C. Avoirs extérieurs bruts des banques ⁽¹⁾	8.713	9.721	11.247	9.172	11.045	12.368	10.983	10.392	8.706	9.874	12.139	13.557	12.392
D. Engagements extérieurs des banques ⁽²⁾	3.608	4.046	4.696	4.047	4.910	3.584	4.157	4.144	3.648	4.225	3.494	3.572	3.352
II. Total des avoirs extérieurs nets des banques (C-D)	5.110	5.675	6.551	5.125	6.135	8.784	6.826	6.248	5.058	5.649	8.645	9.985	9.040
Total des avoirs extérieurs nets (I+II)	127.461	127.596	130.425	130.523	130.822	134.916	133.187	133.712	139.136	138.982	140.409	139.914	144.771

1) Il s'agit des avoirs en devises des banques et de leurs dépôts en devises chez leurs correspondants étrangers. Les dépôts des banques en devises auprès de Bank Al-Maghrib, qui constituent des créances sur un établissement résident, sont exclus de leurs avoirs extérieurs

(2) Il s'agit essentiellement des comptes créditeurs des correspondants étrangers auprès des banques et des comptes créditeurs à vue et à terme des non-résidents.

Source : Bank Al-Maghrib.

XII-12 - ÉVOLUTION MENSUELLE DES CRÉANCES SUR L'ÉTAT

(En millions de dirhams)

Composantes	2003	2004											
	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
I. Créances de Bank Al-Maghrib													
A. Créances propres de Bank Al-Maghrib													
. Avances à l'État ⁽¹⁾	5.500	5.500	5.500	5.500	5.500	5.500	5.500	5.500	5.500	5.500	5.500	5.500	5.500
. Traités douaniers et obligations cautionnées prises en pension	-	-	-	-	-	-	-	417	-	-	-	-	769
. Chèques pris à l'escompte	1.116	810	559	1.813	611	1.030	903	753	875	1.259	389	1.123	961
. Dépôts de Bank Al-Maghrib auprès du Service des chèques postaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total brut	6.616	6.310	6.059	7.313	6.111	6.530	6.403	6.670	6.375	6.759	5.889	6.623	7.230
- à déduire : Avoirs des comptes publics ⁽²⁾	13.801	13.877	16.455	16.338	17.716	18.303	17.031	14.603	18.404	15.631	14.722	11.920	15.484
Total net	-7.185	-7.567	-10.396	-9.025	-11.605	-11.773	-10.628	-7.933	-12.029	-8.872	-8.833	-5.297	-8.254
B. Bons du Trésor acquis sur le marché secondaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total (I)	-7.185	-7.567	-10.396	-9.025	-11.605	-11.773	-10.628	-7.933	-12.029	-8.872	-8.833	-5.297	-8.254
Créances des banques													
Portefeuille d'effets publics	76.466	77.755	76.424	76.083	71.692	74.969	71.686	69.404	72.517	71.828	70.291	71.733	71.770
Dépôts des banques auprès du Trésor et du Service des chèques postaux	657	587	2.500	2.864	3.059	3.274	3.204	3.334	846	256	282	281	263
Sous-total (II)	77.123	78.342	78.924	78.947	74.751	78.243	74.890	72.738	73.363	72.084	70.573	72.014	72.033
Créances des particuliers et des entreprises non financières													
Contrepartie des dépôts auprès du Trésor et du Service des chèques postaux	8.599	8.625	8.658	8.566	8.494	8.579	8.587	8.517	8.544	8.461	8.596	8.576	8.609
Sous-total (III)	8.599	8.625	8.658	8.566	8.494	8.579	8.587	8.517	8.544	8.461	8.596	8.576	8.609
Total des créances sur l'État (I+II+III)	78.537	79.400	77.186	78.488	71.640	75.049	72.849	73.322	69.878	71.673	70.336	75.293	72.388

(1) Avances conventionnelles et facilités de caisse.

(2) Billets et monnaies détenus par les comptes publics ainsi que les comptes du Trésor et du Fonds Hassan II pour le développement économique et social auprès de Bank Al-Maghrib.

Source : Bank Al-Maghrib.

XII-13 - ÉVOLUTION MENSUELLE DES CONCOURS À L'ÉCONOMIE⁽¹⁾

(En millions de dirhams)

Composantes	2003	2004											
	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
A. Crédits accordés aux entreprises et aux particuliers⁽²⁾	214.968	213.726	215.395	214.751	217.208	217.908	221.901	224.641	223.332	224.415	225.652	224.959	227.523
Comptes débiteurs et crédits de trésorerie	68.848	68.594	68.816	67.016	67.987	67.425	70.374	71.472	70.493	71.193	71.825	71.168	71.107
Crédits à l'équipement	47.789	46.631	46.774	46.327	45.992	46.695	46.419	46.270	45.981	46.749	45.974	45.735	47.270
Crédits immobiliers	39.472	39.104	39.503	40.065	40.954	41.541	42.251	42.836	43.376	44.081	44.880	45.300	45.571
Crédits à la consommation	9.492	9.332	9.100	9.366	9.366	9.479	9.605	9.845	9.914	9.903	9.978	9.890	9.861
Créances diverses sur la clientèle	6.143	4.600	4.514	3.681	4.378	4.299	4.564	6.208	5.016	4.298	4.506	4.078	5.644
Créances en souffrance ⁽³⁾	43.224	45.465	46.688	48.296	48.531	48.469	48.688	48.010	48.552	48.191	48.489	48.788	48.070
B. Concours aux sociétés de financement	17.191	17.435	17.414	17.633	17.829	17.640	18.653	19.014	19.746	19.924	20.177	20.622	20.897
Crédits	16.302	16.496	16.470	16.669	16.866	16.708	17.758	17.946	18.699	18.850	19.093	19.512	19.767
Bons des sociétés de financement détenus par les banques	889	939	944	964	963	932	895	1.068	1.047	1.074	1.084	1.110	1.130
C. Portefeuille de titres de placement des banques⁽⁴⁾	2.372	2.267	2.229	2.694	2.731	2.689	2.684	2.583	2.918	2.738	2.583	2.688	3.021
I. Total des concours des banques (A+B+C)	234.531	233.428	235.038	235.078	237.768	238.237	243.238	246.238	245.996	247.077	248.412	248.269	251.441
II. Crédits de Bank Al-Maghrib	11.477	11.477	11.477	11.477	11.177	11.177	11.177	11.177	11.177	11.177	11.177	11.177	11.236
Total (I+II)	246.008	244.905	246.515	246.555	248.945	249.414	254.415	257.415	257.173	258.254	259.589	259.446	262.677

(1) La répartition des concours à l'économie est issue de la nouvelle situation comptable des banques élaborée depuis janvier 2000, date d'entrée en vigueur du nouveau plan comptable bancaire.

(2) Y compris les crédits accordés aux établissements publics.

(3) Créances pré-douteuses, créances douteuses et créances compromises.

(4) Souscriptions des banques aux titres émis par les entreprises non bancaires.

Source : Bank Al-Maghrib.

XII-14 - AGRÉGATS DE MONNAIE ET DE PLACEMENTS LIQUIDES 1982-2004

(En millions de dirhams)

Encours à fin décembre	Agrégat M3			M2			M3			Agrégats de placements liquides				
	Agrégat M2		Total	=		M1 + Placements à vue	Placements à terme ⁽²⁾		=	M2 + Placements à terme	PL 1 ⁽³⁾	PL 2 ⁽⁴⁾	PL 3 ⁽⁵⁾	Total
	Agrégat M1			Placements à vue ⁽¹⁾			à terme ⁽²⁾							
	Monnaie fiduciaire	Monnaie scripturale	Total		Placements à vue ⁽¹⁾		Placements à terme ⁽²⁾		M2 + Placements à terme		PL 1 ⁽³⁾	PL 2 ⁽⁴⁾	PL 3 ⁽⁵⁾	Total
1982	12.023	17.584	29.607	1.735	31.342	7.654	38.996	336	-	-	336	-	336	
1983	13.635	20.345	33.980	2.259	36.239	10.227	46.466	351	-	-	351	-	351	
1984	14.770	22.305	37.075	2.744	39.819	11.373	51.192	359	-	-	359	-	359	
1985	16.194	26.570	42.764	3.136	45.900	14.416	60.316	2.641	-	-	2.641	-	2.641	
1986	18.694	31.361	50.055	4.160	54.215	15.851	70.066	6.229	-	-	6.229	-	6.229	
1987	20.003	34.718	54.721	5.891	60.612	16.485	77.097	9.612	-	-	9.612	-	9.612	
1988	21.913	40.335	62.248	7.573	69.821	18.867	88.688	10.308	-	-	10.308	-	10.308	
1989	24.814	44.460	69.274	9.317	78.591	21.441	100.032	13.485	-	-	13.485	-	13.485	
1990	29.543	53.115	82.658	11.491	94.149	24.883	119.032	15.739	-	-	15.739	-	15.739	
1991	34.269	60.352	94.621	14.051	108.672	31.190	139.862	14.504	-	-	14.504	-	14.504	
1992	35.744	64.939	100.683	14.913	115.596	37.467	153.063	15.564	-	-	15.564	-	15.564	
1993	37.202	68.576	105.778	15.959	121.737	43.986	165.723	16.837	-	-	16.837	-	16.837	
1994	41.021	76.163	117.184	18.685	135.869	47.464	183.333	21.849	-	-	21.849	-	21.849	
1995	43.154	81.329	124.483	21.279	145.762	52.494	198.256	22.910	-	-	22.910	-	22.918	
1996	46.447	84.346	130.793	23.466	154.259	57.283	211.542	23.158	220	1.696	23.158	8	25.074	
1997	48.662	92.198	140.860	25.983	166.843	64.121	230.964	19.821	2.708	3.057	19.821	2.708	25.586	
1998	50.644	99.628	150.272	29.523	179.795	65.114	244.909	18.488	9.154	6.590	18.488	9.154	34.232	
1999	56.713	110.815	167.528	33.069	200.597	69.389	269.986	15.298	18.630	5.423	15.298	18.630	39.351	
2000	58.169	123.094	181.263	35.240	216.503	76.281	292.784	11.420	12.722	3.214	11.420	12.722	27.356	
2001	66.025	144.087	210.112	39.581	249.693	84.294	333.987	13.906	17.111	1.936	13.906	17.111	32.953	
2002	69.556	159.522	229.078	43.097	272.175	83.337	355.512	8.839	29.696	1.247	8.839	29.696	39.782	
2003	74.890	176.247	251.137	47.843	298.980	87.360	386.340	8.093	26.423	1.752	8.093	26.423	36.268	
2004	79.439	196.056	275.495	52.918	328.413	87.741	416.154	8.532	33.717	2.408	8.532	33.717	44.657	

(1) Comptes d'épargne auprès des banques et sur livrets auprès de la Caisse d'épargne nationale.

(2) Comptes et bons à échéance fixe auprès des banques et certificats de dépôt souscrits par les particuliers et les entreprises non financières.

(3) Bons du Trésor à 6 mois émis dans le public et titres de créances négociables (bons du Trésor, bons des sociétés de financement et billets de trésorerie) souscrits par les personnes physiques et les entreprises non financières.

(4) Actifs émis par les OPCVM obligations (depuis 1995) et acquis par les personnes physiques et les entreprises non financières.

(5) Actifs émis par les OPCVM actions et OPCVM diversifiés (depuis 1995) et acquis par les personnes physiques et les entreprises non financières.

Source : Bank Al-Maghrib.

XII-15 - CONTREPARTIES DE M3 1982-2004

(En millions de dirhams)

Encours à fin décembre	Avoirs extérieurs nets		Crédit intérieur à caractère monétaire										Total des contreparties de M3 (+I)	Solde des éléments divers ⁽³⁾		
	Créances sur l'État		Crédit intérieur global						Ressources à caractère non monétaire							
	de Bank Al-Maghrib	des banques	Total (I)	de Bank Al-Maghrib	des banques	Total (A)	Concours à l'économie		Total (A+B+C)	monétaire (à déduire)	Total (II)					
							de Bank Al-Maghrib	des banques				Total (B)			Contrepartie des avoirs en comptes auprès de la C.E.N. ⁽²⁾ (C)	
	des banques	Total (I)	de Bank Al-Maghrib	des banques	Total (A)	de Bank Al-Maghrib	des banques	Total (B)	Contrepartie des avoirs en comptes auprès de la C.E.N. ⁽²⁾ (C)	Total (A+B+C)	monétaire (à déduire)	Total (II)				
1982	743	48	791	8.336	9.185	1.844	19.365	682	26.406	27.088	552	47.005	7.324	39.681	40.472	- 1.476
1983	-56	35	- 21	10.924	12.423	1.715	25.062	1.034	30.169	31.203	626	56.891	9.094	47.797	47.776	- 1.310
1984	300	70	370	10.857	13.107	1.926	25.890	1.675	34.557	36.232	719	62.841	10.523	52.318	52.688	- 1.496
1985	972	137	1.109	10.048	17.888	2.028	29.964	3.079	39.311	42.390	780	73.134	12.219	60.915	62.024	- 1.708
1986	1.705	- 18	1.687	9.558	25.138	2.301	36.997	5.184	43.184	48.368	897	86.262	15.285	70.977	72.664	- 2.598
1987	2.985	228	3.213	8.799	28.277	2.925	40.001	5.835	46.588	52.423	1.053	93.477	17.750	75.727	78.940	- 1.843
1988	4.292	254	4.546	10.078	32.690	4.347	47.115	6.033	52.411	58.444	1.236	106.795	21.011	85.784	90.330	- 1.642
1989	3.951	137	4.088	10.614	37.701	4.988	53.303	6.699	59.418	66.117	1.428	120.848	22.703	98.145	102.233	- 2.201
1990	16.600	612	17.212	11.517	34.575	5.208	51.300	6.814	71.000	77.814	1.663	130.777	27.483	103.294	120.506	- 1.474
1991	24.435	637	25.072	12.116	35.346	6.274	53.736	6.845	87.850	94.695	1.917	150.348	32.144	118.204	143.276	- 3.414
1992	31.504	590	32.094	9.924	41.427	6.151	57.502	7.001	99.079	106.080	2.150	165.732	40.301	125.431	157.525	- 4.462
1993	36.900	735	37.635	9.936	46.295	6.532	62.763	7.045	104.747	111.792	2.342	176.897	45.480	131.417	169.052	- 3.329
1994	40.753	299	41.052	8.185	54.747	6.783	69.715	7.307	114.796	122.103	2.754	194.572	48.072	146.500	187.552	- 4.219
1995	32.348	426	32.774	18.490	52.908	6.789	78.187	7.619	128.982	136.601	3.292	218.080	49.854	168.226	201.000	- 2.744
1996	35.214	166	35.380	18.758	54.847	8.032	81.637	7.386	142.056	149.442	3.866	234.945	54.172	180.773	216.153	- 4.611
1997	40.355	294	40.649	19.680	58.616	8.073	86.369	7.395	152.029	159.424	4.553	250.346	53.144	197.202	237.851	- 6.887
1998	42.710	316	43.026	19.244	58.614	6.652	84.510	7.390	168.495	175.885	5.330	265.725	54.721	211.004	254.030	- 9.121
1999	58.884	207	59.091	13.405	54.917	7.711	76.033	7.192	185.905	193.097	5.721	274.851	58.611	216.240	275.331	- 5.345
2000	52.651	2.034	54.685	16.033	61.729	8.172	85.934	7.471	200.553	208.024	6.208	300.166	58.534	241.632	296.317	- 3.533
2001	99.264	2.685	101.949	- 3.117	73.161	8.285	78.329	8.304	208.647	216.951	6.576	301.856	60.875	240.981	342.950	- 8.943
2002	104.490	6.290	110.780	- 4.584	76.923	8.358	80.697	9.747	216.474	226.221	7.312	314.230	60.011	254.219	364.999	- 9.487
2003	122.351	5.110	127.461	- 7.185	77.123	8.599	78.537	11.477	234.531	246.008	8.196	332.741	58.774	273.967	401.428	- 15.088
2004	135.731	9.040	144.771	- 8.254	72.033	8.609	72.388	11.236	251.441	262.677	9.349	344.414	57.538	286.876	431.647	- 15.493

(1) Contrepartie des dépôts auprès de la Trésorerie générale et du Service des chèques postaux recensés dans la monnaie scripturale.

(2) Les ressources collectées par la Caisse d'épargne nationale sont déposées auprès de la Caisse de dépôt et de gestion (CDG). Elles ne peuvent faire l'objet d'une répartition entre les créances sur l'État et les concours à l'économie.

(3) Excédent des autres éléments du passif du système bancaire sur les éléments de son actif.

Source : Bank Al-Maghrib.

XIII-1- MOUVEMENTS DE FONDS AUX GUICHETS DE BANK AL-MAGHRIB

(En millions de dirhams)

	2002		2003		2004	
	Entrées	Sorties	Entrées	Sorties	Entrées	Sorties
Janvier	7.127	5.706	6.180	6.323	5.182	10.011
Février	4.230	7.017	5.502	6.593	7.550	4.179
Mars	6.529	4.198	5.913	5.238	7.246	6.279
Avril	5.542	5.429	6.161	6.254	6.612	7.124
Mai	5.646	5.794	5.886	5.626	6.507	5.793
Juin	4.550	4.932	5.193	6.127	6.025	6.736
Juillet	4.577	8.819	5.443	9.710	5.487	9.771
Août	5.597	7.501	6.040	8.112	7.023	9.112
Septembre	6.790	5.009	7.961	5.478	8.667	6.037
Octobre	6.667	6.126	7.209	6.853	6.778	6.679
Novembre	5.223	5.276	4.462	5.220	6.614	6.665
Décembre	6.266	6.521	7.418	7.075	7.425	7.763
Total	68.744	72.328	73.368	78.609	81.116	86.149

Source : Bank Al-Maghrif.

**XIII-2- LES ÉCHANGES EN CHAMBRES DE COMPENSATION ET PAR LE BIAIS
DU SYSTÈME INTERBANCAIRE MAROCAIN DE TÉLÉCOMPENSATION (SIMT)**

2004	Nombre d'opérations (en milliers)			Montants bruts (en millions de dirhams)			Taux de rejet (en %)		
	Effets	Chèques	Total	Effets	Chèques	Virements	Total	Effets	Chèques
Janvier	107	1.788	1.895	5.496	40.073	42.157	87.726	22,2	2,3
Février	102	1.513	1.615	5.732	32.180	46.431	84.343	22,1	2,3
Mars	136	1.976	2.112	7.759	42.902	40.312	90.973	23,3	2,3
Avril	120	1.863	1.983	6.581	43.110	39.531	89.222	21,3	2,1
Mai	111	1.809	1.920	6.521	40.598	37.010	84.129	22,2	2,1
Juin	116	1.904	2.020	6.679	43.397	41.533	91.609	21,2	2,2
Juillet	107	1.805	1.912	5.849	44.855	39.884	90.588	21,7	2,3
Août	122	1.664	1.786	7.809	43.917	48.200	99.926	20,2	2,3
Septembre	182	1.821	2.003	7.166	45.325	41.776	94.267	15,4	2,1
Octobre	146	1.784	1.930	6.160	41.183	40.910	88.253	18,4	2,2
Novembre	124	1.726	1.850	7.736	39.834	42.628	90.198	23,3	2,1
Décembre	138	2.020	2.158	7.501	51.963	66.432	125.896	19,9	2,1
Total	1.511	21.673	23.184	80.989	509.337	526.804	1.117.130	20,6	2,2

Source : Bank Al-Maghrib.

**XIV-1- TABLEAU DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES DE L'ENSEMBLE
DES BANQUES**

(En millions de dirhams)

	Décembre 2002	Décembre 2003	Décembre 2004
EMPLOIS			
Valeurs en caisse et avoirs liquides	29.777	40.448	49.207
dont : Billets étrangers et chèques en devises	(498)	(345)	(326)
Dépôts en dirhams auprès de Bank Al-Maghrib	(23.330)	(35.826)	(44.707)
Dépôts auprès du Trésor et du Service des chèques postaux	(1.744)	(657)	(263)
Avoirs auprès des banques et prêts aux banques	3.776	3.495	3.114
Correspondants étrangers et assimilés	8.532	8.368	12.066
Portefeuille de bons du Trésor	75.179	76.466	71.770
Crédits à l'économie ⁽¹⁾	214.284	231.270	247.290
Portefeuille de titres de transactions et de placement autres que les fonds d'État	11.167	10.964	12.213
- Certificats de dépôt acquis par les banques	1.447	295	267
- Bons et obligations B.N.D.E., C.I.H., C.N.C.A. et F.E.C. souscrits par les banques	7.530	7.408	7.795
- Bons de sociétés de financement détenus par les banques	665	889	1.130
- Titres émis par les entreprises non bancaires	1.525	2.372	3.021
Portefeuille de titres de participation et emplois assimilés	13.413	14.902	15.905
Immobilisations	11.384	11.532	12.575
Excédent des emplois divers sur les ressources diverses	-	-	-
TOTAL DES EMPLOIS	367.512	397.445	424.140
RESSOURCES			
Comptes créditeurs à vue en dirhams de la clientèle	147.919	166.454	185.783
. Comptes de chèques	98.105	109.515	123.594
(Comptes de chèques des marocains résidant à l'étranger)	(36.911)	(40.252)	(45.730)
. Comptes courants	39.936	46.039	49.823
. Autres dépôts	9.878	10.900	12.366
Comptes sur carnets	35.785	39.647	43.569
Comptes à terme et bons à échéance fixe	82.528	87.145	87.642
Certificats de dépôt	3.532	2.204	1.191
dont : Souscriptions des entreprises non financières et des particuliers	(809)	(215)	(99)
Comptes créditeurs à vue et à terme en devises des non résidents	527	881	595
Engagements des banques envers les autres banques	11.422	12.633	12.506
Emprunts nets auprès des organismes financiers ⁽²⁾	3.836	1.558	1.470
Correspondants étrangers et assimilés	2.213	2.722	2.757
Emprunts obligataires en dirhams	8.240	6.702	5.431
Emprunts extérieurs à long terme	11.659	10.814	8.168
Recours auprès de Bank Al-Maghrib	1	0	3
Provisions	24.468	29.235	33.572
Fonds propres	32.730	32.482	33.923
Excédent des ressources diverses sur les emplois divers	2.652	4.968	7.530
TOTAL DES RESSOURCES	367.512	397.445	424.140

(1) Y compris les crédits accordés aux sociétés de financement et aux établissements publics.

(2) Y compris les opérations de pensions avec les O.P.C.V.M.

Source : Bank Al-Maghrib.

**XIV-2- TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES DES SOCIÉTÉS DE CRÉDIT
A LA CONSOMMATION**

(En millions de dirhams)

	Décembre 2002	Décembre 2003	Décembre 2004
EMPLOIS			
Immobilisations	343	438	567
Crédits	19.909	21.570	23.322
Débiteurs divers et comptes de régularisation	476	434	501
Avoirs liquides	361	321	757
Total	21.089	22.763	25.147
RESSOURCES			
Capitaux propres et assimilés	2.860	2.972	3.080
Provisions	2.864	3.661	4.029
Dettes de financement	9.958	11.130	11.785
Créditeurs divers et comptes de régularisation	1.007	1.324	1.726
Comptes de Trésorerie	4.400	3.676	4.527
Total	21.089	22.763	25.147

Source : Bank Al-Maghrib.

XIV-3- TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES DES SOCIÉTÉS DE CRÉDIT-BAIL

(En millions de dirhams)

	Décembre 2002	Décembre 2003	Décembre 2004
EMPLOIS			
Immobilisations	60	82	87
Crédits	12.496	13.750	15.454
Débiteurs divers et comptes de régularisation	131	148	184
Avoirs liquides	227	88	87
Total	12.914	14.068	15.812
RESSOURCES			
Capitaux propres et assimilés	1.267	1.216	1.269
Provisions	1.095	1.253	1.398
Dettes de financement	8.116	8.775	10.825
Créditeurs divers et comptes de régularisation	1.003	1.245	1.075
Comptes de Trésorerie	1.433	1.579	1.245
Total	12.914	14.068	15.812

Source : Bank Al-Maghrib.

XV-1 - ENCOURS DES PRÊTS ET EMPRUNTS SUR LE MARCHÉ MONÉTAIRE INTERBANCAIRE
(FIN DE MOIS)

(En millions de dirhams)

Encours de fin de mois	2004													
	2003	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Moyenne
Prêts des banques	659	1.150	1.970	209	900	114	679	1.552	1.180	1.200	1.060	980	1.140	1.011
Prêts de la C.D.G	133	465	55	1	29	200	18	17	3	13	-	-	182	82
Prêts des autres intervenants ⁽¹⁾	63	974	179	30	62	37	67	77	102	66	51	88	752	207
Total des prêts	855	2.589	2.204	240	991	351	764	1.646	1.285	1.279	1.111	1.068	2.074	1.300
Emprunts des banques	676	1.703	1.318	230	662	318	164	1.487	1.283	1.251	1.100	775	1.382	973
Emprunts de la C.D.G.	-	886	116	-	300	33	524	142	-	15	11	293	692	251
Emprunts des autres intervenants	179	-	770	10	29	-	76	17	3	13	-	-	-	76
Total des emprunts	855	2.589	2.204	240	991	351	764	1.646	1.286	1.279	1.111	1.068	2.074	1.300
Taux d'intérêt														
. Moyenne quotidienne	3,22	2,81	2,74	2,29	2,28	2,26	2,36	2,31	2,39	2,27	2,29	2,43	2,32	2,39
. Fin de mois	3,05	3,09	2,69	2,25	2,27	2,25	2,32	2,39	2,30	2,25	2,29	2,30	2,27	2,39

(1) Caisse Marocaine des Marchés, Dar Addamane et Caisse Centrale de Garantie.
Source : Bank Al-Maghrib.

XV-2 -LES SOUSCRIPTIONS DE BONS DU TRÉSOR PAR VOIE D'ADJUDICATION

(En millions de dirhams)

Maturités	Année 2003						Année 2004					
	Banques	C.D.G.	Sociétés d'assurances et organismes de prévoyance	OPCVM	Autres	Total	Banques	C.D.G.	Sociétés d'assurances et organismes de prévoyance	OPCVM	Autres	Total
13 semaines	2.960	40	-	1.198	2.600	6.798	2.338	37	-	-	1	2.376
26 semaines	7.443	1.293	306	140	15	9.197	1.950	194	-	-	-	2.144
52 semaines	11.616	4.407	662	935	1	17.621	8.922	4.276	200	3000	-	17.545
Total court terme (I)	22.019	5.740	968	2.273	2.616	33.616	13.210	4.507	200	3.001	3.001	22.065
2 an	1.405	6.483	400	-	-	8.288	3.340	917	-	-	-	4.323
5 ans	7.703	7.109	100	36	-	14.948	13.287	8.327	30	6	6	22.395
Total moyen terme (II)	9.108	13.592	500	36	-	23.236	16.627	9.244	30	6	6	26.718
10 ans	4.812	960	-	97	-	5.869	7.544	2.786	-	-	-	10.553
15 ans	3.642	95	-	43	-	3.780	7.870	5.345	50	-	-	13.265
20 ans	-	-	-	-	-	-	2.560	35	-	-	-	2.595
Total long terme (III)	8.454	1.055	-	140	-	9.649	17.974	8.166	50	-	-	26.413
Total (I+II+III)	39.581	20.387	1.468	2.449	2.616	66.501	47.811	21.917	280	3.007	3.007	75.196

Source : Bank Al-Maghrib.

XV-3- TAUX D'INTÉRÊT DES BONS DU TRÉSOR ÉMIS PAR ADJUDICATION

Maturités	Année 2003			Année 2004		
	Taux minimum	Taux maximum	Taux moyen pondéré	Taux minimum	Taux maximum	Taux moyen pondéré
13 semaines	2,89	3,60	3,40	2,25	3,04	2,42
26 semaines	3,10	3,85	3,54	2,34	3,20	2,65
52 semaines	2,95	4,42	3,85	2,42	3,80	3,03
2 ans	3,40	4,40	4,00	2,99	3,77	3,44
5 ans	4,28	5,08	4,83	3,95	5,02	4,50
10 ans	5,24	5,97	5,70	4,89	5,23	5,10
15 ans	5,85	6,50	6,15	5,50	5,86	5,68
20 ans	-	-	-	6,06	6,10	6,08

Source : Bank Al-Maghrib.

XV-4 - ENCOURS DES BONS DU TRÉSOR ÉMIS PAR ADJUDICATION

(En millions de dirhams)

Maturités	Année 2003						Année 2004					
	Banques	C.D.G. ⁽¹⁾	Sociétés d'assurances et organismes de prévoyance	OPCVM	Autres	Total	Banques	C.D.G. ⁽¹⁾	Sociétés d'assurances et organismes de prévoyance	OPCVM	Autres	Total
13 semaines	295	-	-	339	66	700	-	-	20	990	-	1.010
26 semaines	2.276	38	462	2.198	236	5.210	395	-	95	663	-	1.153
52 semaines	7.537	753	2.895	5.893	544	17.622	4.754	1.764	1.970	3.990	3.414	15.892
Total court terme (I)	10.108	791	3.357	8.430	846	23.532	5.149	1.764	2.085	5.643	3.414	18.055
2 ans	5.119	6.148	6.974	7.758	943	26.942	3.047	2.747	3.959	2.557	301	12.611
5 ans	27.797	4.797	18.677	15.386	2.497	69.154	29.451	4.043	27.171	21.180	2.004	83.849
Total moyen terme (II)	32.916	10.945	25.651	23.144	3.440	96.096	32.498	6.790	31.130	23.737	2.305	96.460
10 ans	13.125	7.429	19.250	7.866	851	48.521	12.310	7.598	21.077	13.401	1.113	55.499
15 ans	6.571	3.985	12.967	4.094	1.310	28.927	9.057	8.442	15.323	8.098	1.273	42.193
20 ans	20	-	-	4	-	24	29	-	2.060	505	25	2.619
Total long terme (III)	19.716	11.414	32.217	11.964	2.161	77.472	21.396	16.040	38.460	22.004	2.411	100.311
Total (I+II+III)	62.740	23.150	61.225	43.538	6.447	197.100	59.043	24.594	71.675	51.384	8.130	214.826

(1) Non compris l'encours des bons du Trésor des organismes de prévoyance gérés par la C.D.G.
Source : Bank Al-Maghrib.

XV-5 - ENCOURS DES TITRES DE CRÉANCES NÉGOCIABLES
(PAR CATÉGORIE DE SOUSCRIPTEUR INITIAL)

(En millions de dirhams)

Catégorie de titres	Année 2003					Année 2004				
	Etablissements de crédit et CDG	Sociétés d'assurances et organismes de prévoyance	OPCVM	Autres	Total	Etablissements de crédit et CDG	Sociétés d'assurances et organismes de prévoyance	OPCVM	Autres	Total
Certificats de dépôt	485	328	437	215	1.465	463	248	369	99	1.179
Bons des sociétés de financement	2.653	1.265	2.077	721	6.716	2.688	718	1.458	719	5.583
Billets de trésorerie	10	-	50	-	60	758	2	1.951	-	2.711
Total	3.148	1.593	2.564	936	8.241	3.909	968	3.778	818	9.473

Source : Bank Al-Maghrib.

XV-6- INDICATEURS BOURSIERS

(En millions de dirhams)

Date		Chiffre d'affaires	Capitalisation	Indice (*)
1999	Décembre	12.038,7	138.051	777,08
2000	Décembre	6.832,5	114.881	658,43
2001	Décembre	5.009,7	104.740	609,74
2002	Décembre	9.545,6	87.175	2.980,44
2003	Janvier	3.128,2	89.795	3.070,01
	Février	1.120,9	94.168	3.219,51
	Mars	1.638,9	90.057	3.079,07
	Avril	1.591,1	95.881	3.273,19
	Mai	4.042,8	97.624	3.332,69
	Juin	1.296,6	104.175	3.564,55
	Juillet	1.853,9	102.965	3.522,49
	Août	2.026,9	108.057	3.696,71
	Septembre	21.761,0	109.496	3.745,93
	Octobre	2.813,9	110.884	3.787,88
	Novembre	1.031,7	113.014	3.861,25
	Décembre	11.388,8	115.507	3.943,51
2004	Janvier	1.122,2	120.557	4.115,93
	Février	4.391,0	127.015	4.336,40
	Mars	5.220,4	131.023	4.473,30
	Avril	2.827,0	135.347	4.620,91
	Mai	2.017,8	133.040	4.544,78
	Juin	15.322,4	137.178	4.498,88
	Juillet	3.766,7	141.753	4.514,72
	Août	859,7	143.817	4.580,44
	Septembre	2.244,4	141.610	4.510,17
	Octobre	2.462,3	114.668	3.806,15
	Novembre	1.509,4	118.514	3.933,81
	Décembre	30.004,4	206.517	4.521,98

(*) A compter du premier janvier 2002, l'indice général de la Bourse des valeurs (I G B) a été remplacé par le MASI qui intègre toutes les valeurs cotées et à pour base 1000 au 31 décembre 1991.
Source : Bourse de Casablanca.

XVI-1 - RÉPARTITION DES ACTIFS FINANCIERS DES AGENTS NON FINANCIERS PAR CATÉGORIE D'INSTRUMENTS

(En millions de dirhams)

	Encours de fin d'année			Variations (flux)	
	2002	2003	2004	2003	2004
A. Avoirs liquides	234.946	257.835	282.094	+22.889	+24.259
- Billets et monnaies	69.556	74.890	79.439	+ 5.334	+ 4.549
- Dépôts à vue	165.390	182.945	202.655	+17.555	+19.710
. Système bancaire	148.680*	165.263*	184.662	+16.583	+19.399
. Trésor et C.C.P	8.358	8.599	8.608	+ 241	+ 9
. Autres dépôts à vue ⁽¹⁾	8.352	9.083	9.385	+ 731	+ 302
B. Placements à vue et à court terme	129.734	138.498	146.047	+ 8.764	+ 7.549
- Comptes sur carnets	43.097	47.843	52.917	+ 4.746	+ 5.074
. Système bancaire	35.785	39.647*	43.569	+ 3.862	+ 3.922
. Caisse d'épargne nationale	7.312	8.196	9.348	+ 884	+ 1.152
- Dépôts à terme	82.201	85.637	87.493	+ 3.436	+ 1.856
. Comptes et bons à échéance fixe auprès du système bancaire	82.133*	85.637*	87.491	+ 3.504	+ 1.854
. Titres de créances négociables à court terme	68	-	2	- 68	+ 2
- Bons du Trésor à court terme	4.436	5.018	5.637	+ 582	+ 619
. Bons à 6 mois dans le public	2.554	2.998*	2.930	+ 444	- 68
. Adjudications	1.882*	2.020*	2.707	+ 138	+ 687
C. Placements à moyen terme	4.854	3.771	2.557	- 1.083	- 1.214
- Bons du Trésor à moyen terme	3.703	1.941	1.534	- 1.762	- 407
. Emprunts nationaux à 3 et 5 ans	2.479	730	0	- 1.749	- 730
. Adjudications	887*	952*	1.275	+ 65	+ 323
. Autres bons à moyen terme	337	259*	259	- 78	0
- Titres de créances négociables à moyen terme	1.151	1.830*	1.023	+ 679	- 807
D. Titres d'O.P.C.V.M.	30.943	28.175	36.124	- 2.768	+ 7.949
- OPCVM obligations	29.696	26.423	33.717	- 3.273	+ 7.294
- OPCVM actions	563	718	1.216	+ 155	+ 498
- OPCVM diversifiés	684	1.034	1.191	+ 350	+ 157
E. Épargne institutionnelle	103.320	114.546	129.102	+ 11.226	+ 14.556
- Fonds des organismes de retraite et de prévoyance	50.082	57.936	67.782	+ 7.854	+ 9.846
dont : - C.N.R.A. et R.C.A.R. ⁽²⁾	(21.385)	(26.606)	(34.698)	(+5.221)	(+8.092)
- CNSS	(14.674)	(15.108)	(15.725)	(+434)	(+617)
- Provisions techniques des compagnies d'assurance	53.238	56.610*	61.320**	+ 3.372	+ 4.710
Sous-total	503.797	542.825	595.924	+39.028	+53.099
F. Titres de sociétés ⁽³⁾				+9.068	+11.674
- Titres nouvellement émis				+ 9.068	+ 11.674
- Actions de sociétés privatisées				-	-
Total				+48.096	+64.773
G. Ajustement ⁽⁴⁾				+1.111	- 4.792
Total des flux de placements nets				+49.207	+59.981

(1) Il s'agit essentiellement des dépôts à vue non institutionnels auprès de la C.D.G.

(2) CNRA : Caisse nationale de retraite et d'assurances.
RCAR : Régime collectif d'allocation de retraites.

(3) Les données chiffrées relatives au stock d'actions détenues par les agents non financiers n'étant pas disponibles, seules sont prises en compte les acquisitions additionnelles de titres de sociétés, soit sur le marché primaire, soit à l'occasion des opérations de privatisation.

(4) Ce poste permet de tenir compte des changements intervenus dans la composition de l'actif net des OPCVM, en excluant les opérations relatives aux actions effectuées sur le marché secondaire.

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres estimés.

Source : Bank Al-Maghrib.

XVI-2- REPARTITION DES PLACEMENTS DES AGENTS NON FINANCIERS PAR NATURE D'EMETTEUR

(En millions de dirhams)

Circuits de collecte	Encours de fin d'année			Variations (flux)	
	2002	2003*	2004	2003	2004
- Système bancaire	267.409*	291.089	316.006	+ 23.680	+ 24.917
- Sociétés de financement	408	1.288	741	+ 880	- 547
- Circuit du Trésor et de la Post	23.809*	23.754	25.127	- 55	+ 1.373
- C.D.G. et services gérés ⁽¹⁾	29.737	35.689	44.083	+ 5.952	+ 8.394
- Organismes d'assurances et de prévoyance	81.935	87.940	94.404	+ 6.005	+ 6.464
dont : - Compagnies d'assurance	(53.238)	(56.610)	(61.320)**	(+3.372)	(+4.710)
- CNSS	(14.674)	(15.108)	(15.725)	(+434)	(+617)
- OPCVM	30.943	28.175	36.124	- 2.768	+ 7.949
Total des placements auprès des intermédiaires financiers	434.241	467.935	516.485	+ 33.694	+ 48.550
- Marché des titres de sociétés ⁽²⁾				+ 9.068	+ 11.674
Ajustement ⁽³⁾				+ 1.111	- 4.792
Total des fonds mobilisés				+ 43.873	+ 55.432
Encaisses en billets et monnaies	69.556	74.890	79.439	+ 5.334	+ 4.549
Total				+ 49.207	+ 59.981

(1) Caisse de dépôt et de gestion, Régime collectif d'allocation des retraites (R.C.A.R.) et Caisse nationale de retraite et d'assurances (C.N.R.A.).

(2) Les données chiffrées relatives au stock d'actions détenues par les agents non financiers n'étant pas disponibles, seules sont prises en compte les acquisitions additionnelles de titres de sociétés, soit sur le marché primaire, soit à l'occasion des opérations de privatisation.

(3) Ce poste permet de tenir compte des changements intervenus dans la composition de l'actif net des OPCVM, en excluant les opérations relatives aux actions effectuées sur le marché secondaire.

(*) Chiffres révisés.

(**) Chiffres estimés.

Source : Bank Al-Maghrib.

XVI-3- EMPLOIS EN CONTREPARTIE DES ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS PAR LES AGENTS NON FINANCIERS

(En millions de dirhams)

	Encours de fin d'année			Variations (flux)	
	2002	2003	2004	2003	2004
- I. Financement intérieur de l'économie					
A. Financement du Trésor	-	-	-	+ 18.625	+ 8.652
- Par les intermédiaires financiers	-	-	-	+ 19.524	+ 8.202
. Financement de Bank Al-Maghrib	- 4.584*	- 7.185	- 8.254	-2.601	-1.069
. Dépôts au Trésor et au C.C.P.	1.744*	657	263	-1.087	- 394
. Portefeuille d'effets publics des banques	75.179	76.466*	71.771	+1.287	-4.695
. Portefeuille d'effets publics des OPCVM	37.495	41.840	44.946	+ 4.345	+ 3.106
. Port. d'effets pub. des investisseurs institutionnels	68.290	84.971	96.020	+ 16.681	+ 11.049
. Portefeuille d'effets publics des autres intermédiaires financiers	961	1.860*	2.065	+ 899	+ 205
. Acquisition d'actions d'entreprises publiques privatisées ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
- Par les entreprises et les particuliers	-	-	-	- 899	+ 450
. Dépôts au Trésor et au C.C.P.	8.358	8.599	8.608	+ 241	+ 9
. Bons à 6 mois	2.554	2.998*	2.930	+ 444	- 68
. Emprunts nationaux	2.479	730	0	-1.749	- 730
. Adjudications	3.394*	3.644	4.883	+ 250	+ 1.239
. Autres bons du Trésor ⁽²⁾	344*	259*	259	- 85	0
B. Financement des collectivités publiques	5.104	5.403	5.421	+ 299	+ 18
- Crédits du Fonds d'équipement communal	5.104	5.403	5.421	+ 299	+ 18
C. Financement des entreprises et des particuliers	-	-	-	+30.249	+27.349
- Par les intermédiaires financiers	242.750	263.935	279.608	+21.185	+15.673
. Crédits	238.563	257.316	273.608	+ 18.753	+16.292
. Portefeuille d'obligations	4.187	6.619	6.000	+ 2.432	- 619
- Par émission de titres	-	-	-	+9.064	+11.676
. Billets de trésorerie	4	-	2	- 4	+ 2
. Titres de sociétés ⁽³⁾	-	-	-	+9.068	+11.674
Total du financement intérieur de l'économie	-	-	-	+49.173	+36.019
dont : - Financement intermédié	-	-	-	+41.008	+23.893
- Financement direct	-	-	-	+8.165	+12.126
II. Avoirs nets en devises	110.780	127.461	143.921	+16.681	+16.460
III. Autres emplois nets ⁽⁴⁾				-16.647	+7.502
Total des emplois (I+II+III)				+49.207	+59.981

(1) Les données relatives aux transactions effectuées sur le marché secondaire n'étant pas disponibles, seules sont prises en compte les acquisitions initiales.

(2) Bons d'équipement et souscriptions en emploi du compte capital.

(3) Les données chiffrées relatives au stock d'actions détenues par les agents non financiers n'étant pas disponibles, seules sont prises en compte les émissions nouvelles de titres de sociétés.

(4) Différence entre le total des placements des agents non financiers (annexe XVI-1) et le total des emplois (I-II).

(*) Chiffres révisés.

Source : Bank Al-Maghrib.

◆ sommaire

Note introductive	3
L'environnement international	13
La production nationale	19
. L'agriculture, l'élevage et la pêche	21
. Les mines	27
. L'énergie	29
. Les industries de transformation	33
. Le tourisme	37
La demande	41
Les prix	44
La population et l'emploi	49
Les échanges commerciaux avec l'extérieur	53

Les relations financières avec l'étranger	62
Les finances publiques	70
La monnaie	79
. La politique monétaire	79
. Les agrégats de monnaie	86
. Les instruments de paiement	97
Le crédit	105
Les établissements de crédit	115
Le marché des capitaux	122
L'épargne financière	129
Le bilan de Bank Al-Maghrib	138

◆ sommaire des annexes statistiques

- Comptes de la nation	I-1 à I-7
- Production de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche	II-1 à II-15
- Production minière	III-1 et III-2
- Production et consommation d'énergie	III-3 à III-7
- Indices de la production industrielle	IV-1
- Entrées de touristes	V-1
- Indices des prix	VI-1 et VI-2
- Indicateurs de l'emploi et du chômage	VI-3 et VI-4
- Commerce extérieur	VII-1 à VII-4
- Balance des paiements	VIII-1
- Taux de change	IX-1
- Finances publiques	X-1 à X-4
- Liquidité bancaire et taux d'intérêt	XI-1 à XI-13
- Agrégats de la monnaie et des placements liquides	XII-1 à XII-8
- Contreparties de l'agrégat M3	XII-9 à XII-15
- Mouvements de fonds aux guichets de Bank Al-Maghrib et échanges en chambres de compensation	XIII-1 et XIII-2
- Tableaux des emplois et des ressources des banques et des sociétés de financement	XIV-1 à XIV-3
- Marché des capitaux	XV-1 à XV-6
- Placements financiers et leur emploi	XVI-1 à XVI-3

◆ sommaire des graphiques

- Variation du PIB
- Indice du coût de la vie
- Echanges commerciaux avec l'extérieur
- Cours de change virement
- Impact mensuel des facteurs autonomes de la liquidité bancaire
- Interventions mensuelles de Bank Al-Maghrib sur le marché monétaire
- Taux moyen pondéré du marché interbancaire
- Agrégats de monnaie
- Agrégats de placements liquides (PL)
- Contreparties de M3

Dépôt légal : 2005/1362
I S B N 9981 - 873 - 35 - 7
I S S N 1114 - 4114

